Vers une relance du conflit des Malouines ?

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 8,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Mitterrand insiste devant le Bundestag sur la coopération militaire entre la France et la R.F.A.

Arrivé ce jeudi matin 20 janvier à Bonn, M. Mitterrand a pris la parole, en fin de matinée, devant le Bundestag, pour célébrer le 20e anniversaire de la signature du traité d'amitié franco-allemand. Il avait été accueilli à l'aéroport par M. Genscher, ministre des affaires étrangères ouest-allemand, puis, à la résidence de M. Carstens, par le chef de l'Etat et par le chancelier Kohl, avec lequel il a eu un premier entretien après avoir passé les troupes en revue.

Dans son discours, qu'il n'avait pas fini de prononcer au moment où nous mettions sous presse, M. Mitterrand, après avoir célébré « la volonté commune des Allemands et des Français » *et avoir rendu hommage aux chancelier Adenauer et au général de Gaulle, a tout particulièrement insisté sur les clauses du traité relatives à la coopération dans les domaines de la défense et de la sécurité et qui n'ont reçu jusqu'à ce jour que peu d'attention.*

M. Mitterrand est accompagné, pour son voyage à Bonn, de M. Pierre Mauroy et de quatre membres de son gouvernement : MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, Charles Hernu, ministre de la défense, Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports. MM. Maurice Faure, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, font également partie de la délégation officielle.

Après avoir enregistré, en fin de matinée, une émission télévisée commune à TF 1 et à la chaîne ouest-allemande A.R.D., le président de la République devait prendre part à un déjeuner offert par M. Carstens.

En fin d'après-midi, le chancelier Kohl devait donner une réception en l'honneur de M. Mitterrand à la Stadthalle de Bad-Godesberg, et prononcer à cette occasion, une allocution. Le président de la République doit regagner Paris dans la soirée.

Vendredi, c'est le chancelier ouest-allemand qui rend visite à M. Mitterrand. Attendu à Paris en fin de matinée, M. Kohl doit notamment, après avoir déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, avoir un entretien avec le président de la République à l'Elysée. Après le déjeuner offert par M. Mitterrand, une cérémonie de commémoration du traité de l'Elysée doit avoir lieu dans le salon Murat du palais présidentiel, au cours de laquelle le chef de l'Etat français et le chancelier ouest-allemand prononceront chacun une allocution.

Audaces opportunes

Ce qui frappa le plus l'opinion lors de la signature du traité de coopération franco-allemand du 22 janvier 1963, ce fut l'accolade télévisée du général de Gaulle au chancelier Adenauer. A juste titre : ce geste inattendu, que seul de Gaulle pouvait faire parce qu'il avait incarné aux pires moments de l'histoire franco-allemande ce qui restait d'une France digne de ce nom, exprimait à lui seul tout le traité.

Ses dispositions tenaient à peu de chose : les dirigeants des deux pays se rencontreraient souvent, et ses clauses les plus originales – la coopération militaire – restèrent quasiment lettre morte. Mais tout le monde comprit qu'une page était tournée, et que les relations franco-allemandes se situeraient désormais sur un plan nouveau. Beaucoup savaient déjà qu'elles ne seraient plus jamais déterminées par un rapport de forces, et quelques esprits éclairés avaient conscience de la communauté d'intérêts et de destin des deux pays. De Gaulle allait plus loin. Il voulait faire de l'entente franco-allemande une réalité effective. Il fallait que les Français comprennent que l'Allemagne (il avait tenu à le rappeler aux Allemands eux-mêmes) était une « grande nation », que sa contribution à l'histoire de l'Europe ne s'était pas limitée au fer et au feu de trois guerres impitoyables, mais que, comme la France, elle avait apporté au patrimoine de l'humanité un enrichissement dont peu d'autres nations peuvent s'enorgueillir. « Les deux pays ont créé un espace de civilisation commun », a dit M. Vauzelle, porte-parole de l'Élysée, en présentant les célébrations de ce jeudi et de vendredi, expression qui définit précisément la réussite du traité de 1963.

Les dirigeants français d'aujourd'hui n'en sont pas moins fondés à rappeler que le traité de Gaulle-Adenauer était une étape, et que « dès les années 1946-1947, certains Français et Allemands avaient cherché à ouvrir une espérance ». M. Mitterrand, même s'il exprima quelque scepticisme en 1963, a toujours été de ceux-là.

Étape au regard du passé, la coopération établie en 1963 l'est aussi au regard de l'avenir. Beaucoup reste à faire. Le mérite de M. Mitterrand et de l'ancien chancelier Schmidt, lors de leur rencontre de février 1982, fut de rouvrir les pages inexploitées du traité portant sur la sécurité. Audace opportune à un moment redoutable où se conjuguent le manque de cohérence de la stratégie américaine, les nostalgies européennes pour la paix désarmée et des pressions soviétiques, qui n'ont d'égales que celles qui précédèrent en 1954-1955 l'armement de l'Allemagne fédérale. Dans la mesure où l'objectif du Kremlin est de persuader l'Europe qu'elle n'a rien à attendre des Etats-Unis pour sa défense, il est essentiel que Paris et Bonn manifestent ensemble détermination et sang-froid.

Une fausse note pourtant : le chancelier Khol s'adressera, vendredi, à Paris, « aux forces vives de la coopération franco-allemande ». Si MM. Couve de Murville, Messmer et Herzog, responsables en 1963 des activités couvertes par le traité, ont été invités, si les représentants de la C.G.T., dont les mérites à cet égard sont moins évidents, l'ont été aussi, M. Giscard d'Estaing, qui pendant son septennat œuvra quotidiennement pour l'entente franco-allemande, a été oublié. En matière d'œcuménisme politique, c'est la République française qui a beaucoup à apprendre aujourd'hui de la démocratie allemande.

Le gouvernement est prêt à freiner la consommation pour redresser la balance commerciale

La réduction du déficit du commerce extérieur (92,7 milliards de francs en 1982) est aujourd'hui la tâche prioritaire du gouvernement.

Dès lors qu'il ne saurait être question de pratiquer une politique de protectionnisme, les pouvoirs publics n'ont guère d'autre solution que de peser sur la demande intérieure en freinant la consommation par une incitation importante à l'épargne. Des mesures en ce sens devraient être annoncées prochainement.

Le quasi-doublement du déficit du commerce extérieur en 1982 (92,7 milliards de francs contre 50 milliards en 1981) pose au gouvernement de M. Mauroy un redoutable problème de politique économique.

L'endettement extérieur de la France, s'il n'est pas exactement connu, avoisinerait 50 milliards de dollars (1). Au cours de la seule année 1982, il s'est accru de 20 milliards de dollars. Malgré des propos officiels rassurants, personne ne pense plus, au sein de l'équipe au pouvoir, qu'il soit possible d'accroître fortement cette dette.

Les ministres responsables sont conscients que, sauf à perdre une partie de notre indépendance, il n'existe plus aucune marge de manœuvre de ce côté. Longtemps négligée, la contrainte extérieure est donc devenue pour le pouvoir le problème le plus important, le plus urgent à résoudre en tout cas.

M. Delors avait insisté, il y a quelques semaines, sur la nécessité de ramener à 60 milliards de francs le déficit du commerce extérieur en 1983. Cet objectif – pourtant difficile à atteindre – est probablement insuffisant. C'est ce que pensent certains de nos responsables, effrayés par la perspective de déficits frôlant chaque mois les 5 milliards de francs avec ce que cela représente de risques pour le franc et de nécessité d'endettement supplémentaire.

Dans la mesure où le pays continue à acheter à l'étranger beaucoup plus qu'il ne lui vend, et en l'absence d'une reprise très importante de nos exportations que la conjoncture mondiale rend impossible, la seule solution praticable est celle d'une réduction massive des importations.

Le recours franc et massif au protectionnisme ayant été formellement écarté par le président de la République, il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour reconstituer ce qui est en train de devenir le raisonnement officiel : en acceptant, mieux, en programmant une baisse de la demande intérieure, l'économie s'allégerait de milliards de francs d'importations.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 28.)

(1) En chiffres bruts, c'est-à-dire compte non tenu des créances de la France.

Le deuxième plan « composants électroniques »

Thomson prend le contrôle d'Eurotechnique

Le groupe Thomson va prendre le contrôle de la société Eurotechnique, spécialisée dans les circuits intégrés. Cette acquisition souhaitée par les pouvoirs publics, marque un changement dans la stratégie du groupe, et le lancement du deuxième plan composants, qui prévoit 6 milliards de francs d'investissements en quatre ans.

Eurotechnique, société peu connue du grand public, est née du premier « plan composants » lancé en 1978 par le précédent gouvernement. Elle devait être l'un des trois piliers d'une action de reconquête du marché des circuits intégrés. Pour y parvenir, on avait choisi d'associer le capital français à la technologie américaine. Ainsi, le capital d'Eurotechnique était partagé entre Saint-Gobain (51 %) et l'américain National Semiconductor, qui en avait obtenu 49 % en échange de sa technologie. Eurotechnique qui a contrôlé une usine au Rousset dans les Bouches-du-Rhône, coexitait avec Matra-Harris -Semiconductor, une société bâtie sur le même principe (51 % par Matra et 49 % par l'américain Harris), et Thomson, qui avait des accords de licences avec Motorola.

Trois pôles, face à une concurrence étrangère avivée par une surcapacité mondiale, estimée à 20 %, c'était « un de trop » aux yeux des pouvoirs publics. Le retrait forcé de Saint-Gobain du secteur électronique allait faciliter la tâche. Eurotechnique trop dépefendante de ses partenaires américains et en proie à des difficultés pour vendre ses produits (la société accumulait des pertes de plusieurs centaines de millions de francs), devait donc être reprise par Thomson ou Matra.

L'option Thomson a été retenue à l'automne dès lors que M. Gomez, son P.D.G., eût choisit de placer « les puces » au premier rang de ses priorités, aux côtés de l'électronique grand public et des équipements professionnels civils et militaires.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 28.)

• L'agitation dans les prisons

Lire page 10 les articles de PHILIPPE BOUCHER et BERTRAND LE GENDRE.

• La grève des artistes

Lire page 22 l'article de CLAIRE DEVARRIEUX.

Les paris perdus de Ronald Reagan

par ANDRÉ FONTAINE

L'impétuosité de Jacques Chirac a buté, au cours de son voyage aux Etats-Unis, sur quelques obstacles : Il a été bloqué dix minutes dans un ascenseur et, aussitôt après, sa voiture a refusé de démarrer. Le maire de Paris est trop optimiste pour voir dans ces menus incidents les signes avant coureurs d'un parcours politique plus difficile que prévu. Mais ils sont caractéristiques d'une certaine incapacité du pays qui s'est fait gloire de sa proverbiale efficacité à présenter à un V.I.P. venu d'Europe une image absolument impeccable de son fonctionnement. Dieu sait pourtant si, dans les couloirs de l'exécutif, on aime à donner l'impression que tout baigne dans l'huile...

C'est mieux ainsi. Quiconque, même s'il les connaît déjà peu ou prou, débarque aux Etats-Unis, est facilement saisi par le sentiment de fabuleuse puissance qui se dégage de ces villes lancées à la conquête du ciel, de l'intensité du trafic aérien et routier, de la richesse partout étalée, du dynamisme des cadres civils et militaires, à commencer par Reagan lui-même. La totale réussite de la navette spatiale résume, avec l'aventure de la Silicon Valley, où prend forme la nouvelle révolution industrielle, l'aptitude sans cesse renouvelée des descendants des pionniers à faire face aux défis du changement.

Or la médaille, comme vient de nous le rappeler Robert Solé, a son revers. la presse la plus dévouée au credo libéral est la première à décrire les nouveaux visages de la pauvreté américaine. Les soupes populaires se multiplient : dans la région de Cleveland, on en comptait trois il y a deux ans, nous dit le *Wall Street Journal*. Il y en a plus de trente aujourd'hui. Un américain sur onze vit assez difficilement pour bénéficier de timbres (*Food Stamps*) qui lui permettent de s'approvisionner à prix réduits dans les magasins d'alimentation. Le total de ces timbres coûte par an 11 milliards de dollars au Trésor. Si un cinquième des familles disposent de 41,6 % du revenu total de la nation, il y en a autant, selon *Newsweek*, pour ne se partager que 5,1 % de ce même total.

Le nombre des demandeurs d'emploi atteint maintenant 12 millions, auxquels il faudrait ajouter, d'après *U.S. News* 1 800 000 personnes « trop découragées pour chercher un emploi ». Le même magazine cite le maire de Salt Lake City : « *nous faisons face à rien de moins qu'une tragédie nationale* », et publie côte à côte la photo d'une cité de tentes, où vivent, selon ses propres termes, des « *nomades qui ne savent où aller* », avec un cliché comparable du temps de la grande dépression. Quelque deux millions de personnes errent à bord de caravanes déglinguées à la recherche d'un introuvable boulot. La situation n'est pas meilleure dans les campagnes, où se multiplient, dans un climat très tendu, les ventes de fermes hypothéquées. La « fibre morale » dont Eisenhower était si fier, est de plus en plus atteinte. Ne citons qu'un exemple. D'après le *Wall Street Journal*, le coût des vols et fraudes au seul ministère de la défense atteint... un milliard de dollars.

Du coup, les commentaires se font sévères : « *La puanteur de l'échec plane sur la Maison Blanche de Ronald Reagan* », écrit tout simplement le *New York Times*. Le correspondant du *Financial Times* de Londres voit les « *vautours s'assembler* » autour du palais présidentiel. Pour *Time magazine*, « *un développement militaire plus rapide que le pays ne peut supporter, combiné avec des réductions d'impôts si importantes qu'elles engendrent des déficits affolants, pourrait conduire à une stagnation économique totale. Ce qui, en retour, pourrait discréditer la totalité du programme conservateur. Si tel était le cas, Ronald Reagan risque que son actuel mandat ne soit en fin de compte regardé comme un interlude aberrant dans la politique américaine plutôt que comme le début d'un changement significatif dans la direction du gouvernement.* »

(Lire la suite page 6.)

DEUX LIVRES SUR LA RÉSISTANCE

Chroniques du temps des F.F.I.

Les F.F.I., c'étaient des loubards avec des uniformes qu'ils s'étaient fabriqués, six galons sur chaque manche, des tractions avant avec des croix de Lorraine, qui pillaient les bureaux de tabac et tondaient les filles sous prétexte qu'elles avaient couché avec des Allemands et pas avec eux.

Image rassurante pour qui a regardé la Libération derrière son bureau ou son comptoir et s'est absous de n'y avoir point participé. Image partiellement vraie : les faux F.F.I., il y en eu beaucoup.

Les vrais ont continué la guerre ou sont rentrés chez eux. Ils sont devenus garagistes, bistros, enseignants, paysans ou cheminots, rarement députés, et se contentent de boire un coup ensemble une fois l'an, après un petit tour au monument aux morts pour saluer les copains disparus.

Ils savent bien, on le leur a assez dit, qu'il aurait mieux valu laisser faire les Américains et les soldats de métier, qui faisaient les choses proprement, sans troubler l'ordre social ni les gens bien rasés ni l'ordre politique et ses équilibres subtils.

Robert Escarpit et Gilbert de Chambrun, dans des registres hautement différents ont attendu l'âge des cheveux gris pour raconter leur aventure. Un petit prof au lycée d'Arcachon, un aristocrate de souche passé scandaleusement du côté de la piétaille.

JEAN PLANCHAIS.

(Lire la suite page 11.)

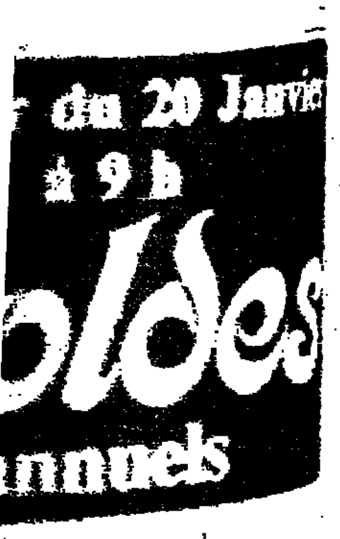
AU JOUR LE JOUR

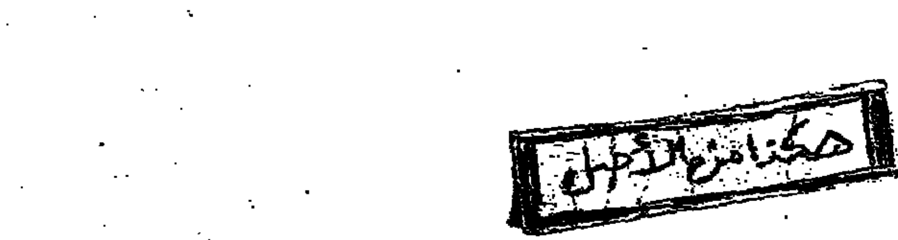
Douleur

Présumé innocent des faits anciens qu'on lui attribue, M. Maurice Papon estime que son inculpation pour « crimes contre l'humanité » relève d'une « manipulation politique de la douleur ».

L'ancien ministre a raison : il ne faudrait pas mêler la politique à la douleur. Les grandes douleurs sont muettes, et la politique est, parfois, indécente. L'ennui, c'est que, dans l'histoire, c'est souvent la politique qui a manipulé et saigné l'homme.

BRUNO FRAPPAT.





idées

Opposition

L'opposition fait de plus en plus parler d'elle. C'est normal : on vote bientôt. Pour Alain Tranchant, l'échec de la majorité est *consommé* : il ne s'agit plus que de savoir comment se déroulera la sortie, et il étudie à cet effet trois scénarios, celui de l'idéal (démocratique), celui du vraisemblable (politicien) et celui du possible (l'aventure). Pour Olivier Stirn, la solution passe par le projet de société que revendiquent à la fois les socialistes et les réformistes : une social-démocratie à la française. Quant à Jacques de Montalais, il se félicite de la déclaration des six anciens premiers ministres de la Ve République sur le thème du rassemblement nécessaire, mais juge qu'elle devrait les pousser à condamner la *politique du pire* à laquelle recourt aujourd'hui la droite.

La France est malheureuse

par OLIVIER STIRN (*)

DÉBUT 83, après environ deux ans de pouvoir socialiste, la France est malheureuse.

D'abord, et tous les sondages le confirment, les Français ont pris conscience de la réalité de la crise et savent qu'elle ne sera pas maîtrisée cette année, ni même après. Les experts de l'O.C.D.E. comme ceux du gouvernement le leur confirment. Toutes les économies mondiales sont atteintes par les déséquilibres, le désordre monétaire international, la course aux armements.

La France n'y échappe pas, sa situation étant aggravée par une insuffisance énergétique structurelle, l'inexistence ou l'obsolescence du tissu industriel de transformation, le poids excessif des administrations et des services, la relative insuffisance de combativité commerciale.

La seconde raison est qu'elle ne croit plus en un idéal politique. Les communistes sont paralysés par leur recul constant, les socialistes déçus par un pouvoir dont ils espéraient tant de changements, les réformistes centristes n'ont plus de confiance en eux-mêmes et se refugient frileusement dans la droite, celle-ci restant tiraillée entre les ambitions diverses *de ses dirigeants. Les Français, tout* en mesurant les erreurs et les maladresses de la majorité actuelle, ne veulent pas du retour à l'ancien pouvoir et n'imaginent pas encore une troisième voie. Enfin, nos compatriotes n'ont plus de dessein collectif, voire de rêve. La population, de moins en moins nombreuse par rapport à la population mondiale, a une influence déclinante. La langue française elle-même perd de son rayonnement.

Les Français ont, cependant, une qualité majeure. Au moment où la situation paraît désespérée et inextricable, une espèce de shaker invisible remue le pays ; et celui-ci, comme le champagne, redevient pétillant et incomparable. Une attitude, une démarche, une ambition seront nécessaires.

L'attitude consiste à mettre fin à notre prédilection pour les querelles de Gaulois. Dans un monde en crise, une bonne partie de notre énergie est dilapidée en divisions intérieures, excessives, manichéennes et démobilisatrices. La majorité idéale, celle qui existe déjà dans la vie quotidienne et dans de nombreux cœurs, comprendrait les socialistes et les réformistes d'origines centriste et gaulliste. Elle permettrait le consensus politique. Les communistes, tout en ne s'y reconnaissant pas, en accepteraient certaines orientations. La droite, tout en ne l'approuvant pas, en apprécierait les résultats.

L'échec relatif du socialisme-communisme, les évolutions prévisibles des socialistes, des lois électorales donnant plus de place au scrutin proportionnel, faciliteront le succès d'une telle majorité.

Pour la préparer, le centre ne doit pas avoir un comportement systématiquement hostile, comme le suggère la droite. Tout en critiquant le projet global, il doit approuver telle ou telle réforme conforme à ses convictions. Les socialistes sauront, dès lors, qu'existent d'autres perspectives. Le pays progressivement s'habituera à l'évidence d'un nouveau choix.

La démarche s'analyse dans la préparation d'un projet de société adapté à notre temps, à notre pays et revendiqué à la fois par les socialistes et par les réformistes : une social-démocratie à la française. Après le consensus politique, le consensus social, une espèce de nouveau contrat social, cher à Edgar Faure, pourra être réalisé.

Aux cinq principes qui définissent un régime social-démocrate tels que les a énoncés le philosophe polonais Leszek Kolakowski, la démocratie ouverte, la protection sociale, le rejet du libéralisme intégral et du totalitarisme, la promotion de l'égalité des chances par un effort éducatif plus que par les méthodes bureaucratiques, l'attention portée aux laissés-pour-compte, j'en ajouterai trois : la concertation à tous les niveaux, la défense des droits de l'homme, une politique du tiers-monde.

L'ambition est de promouvoir le modèle français. Démocratie libre, généreuse, ouverte aux préoccupations des pays en voie de développement, la France est un symbole dont le monde continue de s'inspirer.

Puissance nucléaire, dotée d'une technologie performante dans ses industries de pointe, aidée par une recherche que le gouvernement a raison de privilégier, notre pays demeure bien placé sur la route du progrès. La réussite de la France aura un effet d'entraînement sur les pays de l'Europe occidentale et accélérera leur organisation. Les Français parviendront ainsi à dépasser leurs divisions internes pour faciliter l'épanouissement des pays qui les entourent et donner une chance supplémentaire à l'équilibre et à la paix du monde. En cherchant à concilier la justice avec la liberté, la rigueur avec la générosité, la France peut acquérir une raison d'espérer et de vivre.

(*) Ancien ministre, président du Mouvement social-démocrate, député radical du Calvados.

Les six et les autres

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

LA déclaration par laquelle les six anciens premiers ministres de la Ve République ont demandé que l'on célèbre en 1983 le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation n'a pas fait beaucoup de bruit.

Bien qu'il se meuve dans les institutions avec une aisance que tous les observateurs ont soulignée et qu'il ait bizarrement des points communs avec le fondateur, par une sorte de distanciation et un style à dominante littéraire et historique, il n'est pas certain, pour les raisons que l'on devine, que François Mitterrand donne suite à la suggestion.

Le texte des six méritait pourtant, en tout état de cause, que l'on y prêtât plus d'attention. Rédigé par les principaux exécutants de la politique menée *jusqu'en 1981*, il constitue en effet un étonnant contraste avec les ironies faciles et les condamnations sommaires qui caractérisent le plus souvent les porte-parole de l'opposition.

Car les six évoquent « *ce que la France peut accomplir lorsqu'elle est rassemblée* » et estiment à juste titre que la célébration éventuelle « *devrait avoir lieu, au-delà des passions contraires des partis, dans un esprit qui permettra d'affirmer notre unité, plus profonde que nos divergences* ».

Ces hommes-là, dont les quatre premiers furent choisis par de Gaulle, ou Georges Pompidou, les deux derniers par le président sortant, et qui sont d'ailleurs si différents les uns des autres, *n'en font* pas moins preuve dans cette déclaration du souci qui fut toujours une préoccupation majeure du général : rassembler.

En cela ils se montrent particulièrement gaullistes. Mais en cela, parce que l'élection au suffrage universel *y incite comme de Gaulle* l'avait escompté, François Mitterrand l'est aussi, qui ne cesse « *au-delà des passions contraires des partis* », et donc du sien, d'appeler au rassemblement. « *Parce qu'il faut qu'on soit ensemble sans se laisser détourner par des querelles inutiles* », disait-il en présentant ses vœux aux Français le 1er janvier. A Figeac, il avait déjà indiqué qu'il recherchait « *les réconciliations et les rassemblements d'aujourd'hui et de demain* ».

Ne sont-ils pas, en effet, plus souhaitables que jamais ? Car enfin, pendant une trentaine d'années, les pays libres, et en particulier le nôtre, ont connu des taux de croissance qui rendirent possible une augmentation du niveau de vie général véritablement spectaculaire. Ce temps-là n'est plus. Et nous passerions encore le nôtre à ironiser sur les intentions, souvent louables, et les erreurs, évi*demment regrettables, du gouverne*ment, alors que les problèmes des autres ne sont guère mieux résolus ? A cette différence près toutefois que *l'inflation*, chez nous, est un mal endémique grâce auquel, trop souvent, nous nous facilitâmes les choses.

Un comportement démoralisant

Seulement voilà. De même que François Mitterrand ne modéra guère l'incompréhensible virulence de ses critiques à l'égard du général de Gaulle, longtemps considéré comme un usurpateur, et qu'il n'a pas assez clairement condamné toute nouvelle guerre scolaire, de même les six premiers ministres ne se sont apparemment pas aperçus que les termes mêmes de leur message impliquent condamnation du comportement de la droite actuelle.

Il ne s'agit pas de regretter l'existence d'une opposition politique aussi nécessaire dans une démocratie qu'un syndicalisme *structuré, quoi qu'en pensent en*core trop de chefs d'entreprise. Ou alors autant prétendre que Solidarité, en Pologne, est aussi une calamité.

Bien sûr, une action syndicale aussi perturbatrice, et même troublante, que celle de la C.G.T. en 1982 dans la construction automobile, porte évidemment atteinte par ses excès à l'intérêt na*tional dans une conjoncture* mondiale assez défavorable. Du moins correspond-elle à l'absence de la C.G.T. et du P.C. dans toute manifestation en faveur de Solidarnosc ou de la libération de l'Afghanistan. De ce côté-là il y a donc une logique.

Mais l'opposition ne voit-elle pas – ou ne veut-elle pas voir ? – qu'elle nuit elle aussi à l'intérêt du pays par des accusations, des exagérations et des incantations qui sont finalement démoralisantes et démobilisatrices ? C'est pourtant bien ce qui se passe quand on proclame jour après jour que le socialisme nous ruine, même lorsque la rigueur actuelle n'a plus grand-chose à voir avec un certain socialisme généreux mais laxiste, et que M. Mitterrand a d'ailleurs admis qu'il ne faisait pas une bible du socialisme à la française.

Dès lors une opposition de cette nature est-elle bien, de son côté, dans la logique d'une droite qui se veut patriote ? Elle eût été plus équitable, et plus utile, en reconnaissant que le gouvernement est le premier depuis longtemps à avoir osé bloquer les salaires en même temps que les prix. Mais elle se contenta de ricaner sur l'éventuelle réduction du niveau de vie que la rigueur allait entraîner.

Autre exemple, très différent mais non moins significatif. Alors que, de mai 1981 à janvier 1983, les allocations familiales pour deux enfants sont passées de 251 à 455 francs par mois (+ 81 %), et pour trois enfants de 710 à 1.024 francs (+ 44,2 %), on a pu lire ceci sous la plume d'un homme aussi sérieux habituellement que Pierre Chaunu : « *Pour M. Mauroy, la famille normale, celle qui est conforme à la norme socialiste, est la famille d'un, à l'extrême rigueur, de deux enfants ; le modèle encouragé en sous-main par l'État est celui de la totale décomposition de la société, de l'extinction de la nation en un siècle* (1). » Est-ce admissible ?

Il y a toujours quelque indécence à pratiquer la politique du pire. Or l'opposition dissimule mal que les malheurs du socialisme la réjouissent, bien qu'ils soient les malheurs de la France. N'y aurait-il pas, au bout de trop d'erreurs, ou de fatalités, l'exquis retour au pouvoir dont tel déjeuner célèbre fut le symbole ?

Eh bien, s'il y a des déçus du socialisme, il y a aussi, d'ores et déjà, des déçus de ce jeu-là. D'autant *plus déçus que leurs chefs* – hormis de défaire tout ce que les socialistes ont fait – ne connaissent pas plus que M. Reagan ou Mme Thatcher le moyen d'épargner à leur pays les conséquences de la crise d'adaptation et même de civilisation dans laquelle le monde industrialisé se débat.

Alors ?... Si l'on relisait, de ce côté, la déclaration qu'en un jour de sagesse rédigèrent les six ?

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

(1) *Le Figaro* du 1er janvier.

Trois scénarios pour une sortie

par ALAIN TRANCHANT (*)

SIX mois après son retour au *pouvoir en 1958, le général de* Gaulle pouvait annoncer aux Français : « *La confiance du pays nous a permis de renverser la tendance* (1). »

Un an et demi après son arrivée à l'Élysée, M. Mitterrand est bien incapable d'en dire autant. Aucune courbe des principaux indicateurs économiques n'a été inversée, toutes ont été aggravées.

Alors que l'on peut lire parfois quelques comparaisons légères de M. Mitterrand au général de Gaulle, il est utile d'avoir cette idée présente à l'esprit.

Avant de mourir, Pierre Mendès France avait lancé un cri d'alarme dans son *Courrier de la République*, appelant de ses vœux « *le plus vite possible, un gouvernement d'efficacité, et non d'idéologie* », faute de quoi « *le socialisme sera condamné dans l'esprit des Français, et pour longtemps* (2). »

Réserves financières laminées, monnaie dépréciée, endettement extérieur aggravé (3), pouvoir d'achat des Français amputé, protection sociale menacée, confiance ébranlée : l'échec du socialisme à la française est patent.

L'échec étant consommé, le problème pour la France est de sortir du socialisme et, à cet égard, il est permis d'imaginer trois scénarios : l'idéal, le vraisemblable, le possible.

∴

Le scénario de l'idéal, c'est celui de la Ve République, c'est le scénario démocratique.

En 1969, les affiches électorales de *Georges Pompidou expliquaient* : « *Il tient ce qu'il promet.* » On pourrait dire de M. Mitterrand : « Il ne tient pas ce qu'il a promis. » Il faut traduire son discours électoral : changer la vie et faire payer les riches, par diminuer le niveau de vie et faire payer tout le monde.

Parce que les Français n'y trouvent pas leur compte, un divorce s'établit entre le pays légal et le pays réel, qui se trouve vérifié dans toutes les élections partielles et qui connaîtra une illustration éclatante aux municipales de mars 1983, dont l'importance nationale l'emportera sur la signification locale.

Dans cette situation, il n'y a pas d'autre devoir ni d'autre issue que de recourir au pays. C'est le réflexe gaulliste, c'est le réflexe démocratique.

Le mandat présidentiel de sept ans assure la durée indispensable aux grandes actions nationales, aux grands desseins. Mais la durée n'exclut pas la légitimité. C'est la formule de Maurice Schumann : « *Le général de Gaulle lui-même estimait qu'on ne devait pas donner un chèque en blanc, pour sept ans, à un président de la République ; c'est pourquoi il avait institué – et pratiqué – le référendum, qui lui permettait de prendre, de temps en temps, le pouls du pays.* »

Le scénario de l'idéal, c'est donc l'organisation, au printemps 1983, d'un référendum par lequel M. Mitterrand engagerait sa responsabilité devant le peuple et, en cas d'échec, se retirerait.

Ce scénario a connu un précédent célèbre : alors qu'en juin 1968 les élections générales consécutives au mois de « mai » et à la dissolution lui avaient donné une immense majorité à l'Assemblée nationale, onze mois plus tard – en avril 1969 – le général de Gaulle tenait à vérifier que son lien avec les Français n'était pas rompu. Le résultat négatif entraînait son départ. Bel exemple démocratique à méditer...

∴

Le scénario du vraisemblable, c'est celui de la IVe République, c'est le scénario politicien.

Après les élections municipales, le pouvoir continue vaille que vaille, comme si rien ne s'était produit, comme si le peuple – par un vote éminemment politique – n'avait pas entendu sceller le destin de l'expérience socialiste.

Nous sommes en mars 1983. Le pouvoir a les mains libres jusqu'en juin 1986, échéance normale du mandat des députés. La France s'enfonce un peu plus, mais elle a connu d'autres épreuves au cours de sa longue histoire.

M. Mitterrand a conscience qu'il est minoritaire dans le pays. Mais, pour aller au bout de son mandat sinon de l'expérience à laquelle le poids des réalités a déjà imposé des limites, il lui faut organiser en conséquence la consultation générale de 1986.

Le général de Gaulle disait : pour dégager une majorité, il faut un scrutin majoritaire. M. Mitterrand se dit : quand on est minoritaire, il faut supprimer le scrutin majoritaire au profit de la représentation proportionnelle. Ce mode de scrutin dont Michel Debré a pu écrire qu'il est « *le germe de la décadence* (4) ».

La manœuvre est d'autant plus facile que le mode électoral n'est pas inscrit dans la Constitution, même si M. Debré avait – au moment de sa rédaction – souhaité « *que la Constitution prohibât la proportionnelle et affirmât le principe du scrutin majoritaire* (5) ».

Avec la proportionnelle, aucune majorité ne se dégage des urnes en 1986. Sur l'autel de l'unité nationale, M. Mitterrand ouvre les portes des Palais nationaux à des ambitions non assouvies – dont certaines se dégagent dès maintenant – et achève son septennat en 1988.

Le scénario du vraisemblable a aussi un précédent célèbre : alors que les élections municipales du 19 octobre 1947 assurent au Rassemblement du peuple français cinquante-deux chefs-lieux de départements français sur quatre-vingt-douze, les tenants de la IVe République – dont M. Mitterrand – refusent la dissolution de l'Assemblée nationale réclamée par le général de Gaulle, puis évitent un raz de marée du R.P.F. aux élections législatives de 1951 par un truquage : les apparentements. Il faut rien de moins que la menace grandissante de la guerre civile et l'inextricable drame algérien pour que de Gaulle revienne au pouvoir en 1958. Mauvais exemple de politique politicienne à méditer...

∴

Le scénario du possible, c'est le scénario de l'aventure.

Voilà dix ans, Michel Debré expliquait dans son ouvrage *Une certaine idée de la France* : « *Nous avons vu, sous nos Républiques, des gouvernements ne pas comprendre qu'ils devenaient illégitimes : lorsque l'on tripote les mécanismes électoraux, lorsque l'on s'arrange pour que, de législature en législature, les Assemblées ne soient pas l'expression de la volonté populaire, l'on aboutit à une illégitimité du pouvoir et, à la première difficulté réelle, c'est l'effondrement* (6). »

On entend parfois évoquer la possibilité d'un « mai 1968 à l'envers », sorte de revanche de certains milieux opposés au système socialiste. C'est un peu oublier que M. Mitterrand a puisé ses suffrages dans toutes les couches de la société française.

Mais un nouveau « mai 1968 à l'endroit », c'est-à-dire un même mouvement de rue avec les mêmes acteurs, ne peut être exclu. Par les grèves imposées dans l'industrie automobile, nous avons déjà vu les communistes chercher à imposer une nationalisation de fait, une collectivisation rampante de l'économie.

*Ayant refait ses forces au gouver*nement et noyauté l'État, le parti communiste sera tenté, tôt ou tard, de récupérer le mécontentement engendré par la politique antisociale du gouvernement. Pour peu que la grogne atteigne un niveau encore imprévisible, il sera contraint – comme en 1968 – de jouer la rue *contre les urnes*.

Pour le bien de la France et pour le bonheur des Français, il reste à former le vœu que le scénario du vraisemblable *s'efface au profit du* scénario de l'idéal, de sorte que l'on n'ait pas à connaître le scénario du possible.

(*) Ancien délégué départemental de l'Union des jeunes pour le progrès et du Mouvement pour l'avenir du peuple français.

(1) Charles de Gaulle, *Discours et messages – Avec le renouveau*, page 65.

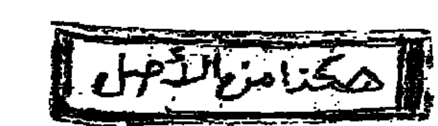
(2) Propos rapportés par Raymond Tournoux, *le Figaro-Magazine* du 29 octobre 1982.

(3) Dans la même chronique, M. Mendès France s'inquiétait de « *l'aggravation, par nos emprunts, de notre dépendance de pays à monnaie forte* ».

(4) Michel Debré, *la Mort de l'État républicain*, page 200.

(5) Michel Debré, *Une certaine idée de la France*, page 76.

(6) Id. page 151.



Le Monde

étranger

ASIE

Thaïlande

A QUELQUES MOIS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'armée s'efforce de conserver son rôle politique

De notre correspondant

Bangkok. — Le Parlement sera-t-il convoqué en session extraordinaire afin de modifier le mode de scrutin à l'approche des élections législatives qui doivent — en principe — avoir lieu le 12 juin ? Plusieurs députés et sénateurs font campagne pour obtenir les cent soixante-seize signatures nécessaires. Tout porte à croire qu'ils réussiront dans leur entreprise. Le général Arthit Kamlang-Ek, commandant en chef de l'armée de terre — l'homme fort du pays, — n'a-t-il pas très récemment souhaité qu'une telle démarche, susceptible, selon lui, de *« renforcer la stabilité gouvernementale »*, soit faite *« sans délai »* ?

Ainsi, le général Arthit a probablement interrompu le lent processus qui devait, sous peu, conduire la Thaïlande vers un régime démocratique de plein exercice. Il s'agit, en effet, dans son esprit, de monnayer une modification de la loi électorale réclamée par certains députés contre la reconduction des pouvoirs des sénateurs nommés par le gouvernement. Ce que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de *« coup d'Etat tranquille »*.

C'est en effet à l'échéance du 21 avril, terme du mandat de l'Assemblée nationale, que les clauses provisoires de la Constitution de décembre 1978 doivent automatiquement *« tomber »*, que le Sénat — 193 militaires et 32 civils — doit normalement perdre le plus clair de ses pouvoirs, notamment celui de voter la confiance au gouvernement conjointement avec la Chambre des représentants, et celui d'exercer son droit de veto sur les grands dossiers du jour, politiques et économiques. Or l'armée hésite à laisser la Thaïlande s'engager ainsi sur la voie périlleuse du parlementarisme à l'occidentale.

La caste militaire, dans son ensemble, continue de se méfier des politiciens, persuadée que, si on leur confiait les affaires du pays, le *« désordre »* et le *« chaos »* seraient, à coup sûr, au bout du chemin. *« La plupart des soldats sont enclins à traiter les politiciens en enfants malfaisants qui ont besoin d'être placés sous la tutelle des adultes afin de filer droit »*, remarquait récemment le *Bangkok Post*.

Aussi, les militaires jugent-ils nécessaire de contrebalancer par d'autres forces, et singulièrement la leur, le pouvoir des élus. Pour le général Saiyud Kerdphol, commandant suprême de l'armée, *« les députés ne doivent pas s'imaginer que, parce que le peuple les a choisis, ils peuvent faire ce qu'ils veulent »*. En d'autres termes, le général Arthit dit la même chose : *« Les sénateurs nommés et les députés élus sont, au même titre, des représentants du peuple. »*

Déjà, en octobre dernier, lorsque le général Prem Tinsulanond, premier ministre, avait annoncé sa décision de ne pas se présenter aux élections législatives, alors qu'il avait envisagé de le faire sous les couleurs du Parti d'action sociale (SAP), de nombreux observateurs avaient expliqué son changement d'attitude par les pressions de certains clans militaires, inquiets de voir l'un des leurs se piquer au jeu de la *« politique politicienne »*.

La méfiance des militaires

L'objectif des militaires est on ne peut plus clair : *« Placer les intérêts nationaux au-dessus des intérêts partisans »*, c'est-à-dire céder le moins de terrain possible aux politiciens. Le général Arthit a toutefois promis que le rendez-vous électoral ne serait pas reporté, sauf en cas de *« troubles »*. L'aggravation du climat social, à la fin de 1982, provoquée par l'augmentation du tarif des transports en commun à Bangkok, la fixation du prix du paddy, la nomination d'un nouveau recteur à l'université de Khon-Kaen et les tensions que ces affaires ont suscitées au sein de la coalition gouvernementale, ont donné à penser que *« certains milieux »* n'étaient pas étrangers à cette agitation trop bien orchestrée, soucieux qu'ils étaient de créer les conditions favorables à une intervention de l'armée. Le premier ministre avait alors satisfait toutes les revendications, comme s'il voulait éviter l'irréparable.

Une autre occasion — un meilleur *« camouflage »* — s'offre aujourd'hui aux militaires pour arriver à leurs fins : une réforme électorale. Un certain nombre de députés, membres de petits partis notamment, critiquent le système actuel, fondé sur un scrutin de liste appliqué à de vastes circonscriptions, qui favorise les grandes formations riches en hommes et en moyens, alors que le système précédent reposait sur le scrutin uninominal dans le cadre de circonscriptions de taille réduite. *« Les gens, notamment dans les zones rurales, préfèrent voter pour des personnalités plutôt que pour des partis »*, assure le général Arthit. Sa réflexion traduit, en réalité, la méfiance des militaires à l'encontre d'un mode de scrutin qui facilite la naissance de puissantes formations politiques. Mieux vaut diviser pour régner. (...) Cette controverse fournit, en outre, l'occasion aux sénateurs de marchander leur soutien à un changement de la loi électorale contre une prorogation de leurs pouvoirs.

La Thaïlande a-t-elle atteint sa majorité politique ? Peut-elle donc, sans danger, vivre en pleine démocratie ? *« Un premier ministre élu, à la tête d'un parti politique disposant d'une majorité à la Chambre des représentants, ce serait l'idéal,* commentait récemment le quotidien *The Nation Review. Mais ne sommes-nous pas en train de poursuivre des chimères ? »* Dénier aux militaires, dans les circonstances actuelles, le droit de s'intéresser de près aux affaires du pays, ce serait probablement les pousser à sortir de la légalité. Au reste, cette lutte pour le pouvoir mobilise les énergies de quelques centaines d'initiés seulement. Aucun changement politique de quelque nature qu'il soit ne s'est jamais traduit par un changement de politique. Peut-être est-ce pour cette raison-là que, d'habitude, la population thaïlandaise montre si peu d'empressement à se rendre aux urnes.

JACQUES DE BARRIN.

Afghanistan

Les Soviétiques confirment l'enlèvement d'une quinzaine de conseillers civils par la résistance

L'enlèvement d'une quinzaine de conseillers civils soviétiques au début de janvier près de Mazar-I-Sharif (*le Monde* du 12 janvier) a été confirmé, mercredi 19 janvier, de source soviétique à Islamabad. Les personnes enlevées alors qu'elles circulaient à bord d'un minibus travaillaient dans une minoterie construite par l'U.R.S.S. à proximité de la ville, qui se trouve non loin de la frontière afghano-soviétique. Les diplomates soviétiques au Pakistan déclarent ignorer le sort de leurs compatriotes ; mais, de source occidentale, on pense qu'un des captifs aurait été tué au cours d'une tentative de fuite. Le chef d'un mouvement de résistants, qui affirme détenir les prisonniers le Harakat, a déclaré qu'il souhaitait les échanger contre des dirigeants moudjahidin emprisonnés à Kaboul.

D'autre part, selon l'Agence afghane islamique, favorable à la résistance, une cinquantaine de soldats soviétiques auraient été tués et treize hélicoptères endommagés au cours d'une attaque par des maquisards de l'aéroport de Jalalabad, à l'est du pays, dans la nuit du 15 au 16 janvier. Une station radar aurait aussi été atteinte. — *(A.F.P.)*

[Les informations en provenance d'Afghanistan, de quelque camp qu'elles émanent, doivent toujours être accueillies avec prudence. Les témoignages directs sont rares et les protagonistes de la guerre qui s'y poursuit ont tous tendance à accentuer leurs succès et à minimiser leurs pertes. Le conditionnel est donc souvent de rigueur. D'autre part, les confirmations ou infirmations, en particulier de la part de « sources occidentales diplomatiques » de Kaboul, Islamabad ou New-Delhi, sont généralement tardives. Ainsi, par exemple, les informations diffusées à la fin de l'année dernière et au début de cette année sur les affrontements à Kaboul ou sur l'attaque de l'ambassade soviétique, ont, avons-nous appris, été exagérément grossies. — P. de B.]

DIPLOMATIE

APRÈS LA VISITE DE M. GROMYKO A BONN

M. Kohl se refuse à jouer les intermédiaires entre Moscou et Washington

De notre correspondant

Bonn. — La visite de M. Gromyko à Bonn a laissé des sentiments mélangés. Tandis que le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, relève avec satisfaction que son homologue soviétique n'a fermé la porte à aucune discussion raisonnable, M. Franz-Josef Strauss déclare qu'il est parfaitement illusoire *« de s'attendre à ce que les Soviets acceptent l'« option zéro »* (pas de fusées à moyenne portée ni à l'Est ni à l'Ouest). Ce qui a frappé dans la démarche de M. Gromyko, c'est que tout en mettant en garde les Allemands contre l'optimisme touchant à la négociation de Genève, il s'est montré très patient devant les objections de ses interlocuteurs. Cela suffit pour que le chancelier Kohl trouve *« positive »* la visite du chef de la délégation soviétique et que M. Vogel, vedette social-démocrate pour les élections du 6 mars, qui s'est entretenu deux heures durant avec M. Gromyko, se dise « confirmé » dans les impressions favorables qu'il avait rapportées de Moscou.

De toute façon, les Allemands ne croient pas que les conversations germano-soviétiques qui viennent de se dérouler à Bonn représentent le « dernier mot » sur le sujet. Le spécialiste du désarmement des affaires étrangères, l'ambassadeur Friedrich Ruth, part incontinent à Washington pour informer le gouvernement américain du contenu du dialogue germano-soviétique, mais il se rendra début février à Moscou pour continuer à sonder les intentions soviétiques au niveau des experts. Sur ce chapitre, le vice-président du groupe parlementaire S.P.D., M. Horst Ehmke, a suggéré que les Etats-Unis renoncent à installer des Pershing-2 et se contentent d'implanter en Europe deux cent trente-deux missiles de croisière au lieu des quatre cent soixante-quatre prévus, si les Soviétiques acceptaient de mettre à la ferraille toutes leurs fusées SS-4 et SS-5, ainsi que la moitié des SS-20 pointés sur l'Europe.

La conversation que le chancelier Kohl a eue mardi matin avec M. Gromyko aurait été particulièrement difficile. Commencée par des remarques anodines, elle aurait vite tournée à l'acte d'accusation de la part de M. Gromyko qui aurait reproché aux Etats-Unis d'avoir donné le feu vert à l'invasion du Liban par l'armée israélienne. A quoi le chancelier aurait répliqué, en évoquant l'Afghanistan. L'entretien se serait poursuivi sur ce ton, le chancelier allemand prenant grand soin de défendre l'allié américain.

M. Kohl a fait remarquer que les trois partis représentés au Bundestag s'étaient prononcés pour l'« option zéro » et que, si aucun progrès n'était enregistré aux négociations de Genève d'ici à l'automne, il faudrait bien appliquer les dispositions concernant le réarmement de la double résolution de l'OTAN.

M. Gromyko a répondu que la République fédérale était le seul pays qui pouvait influencer les Etats-Unis. M. Kohl a eu beau jeu de rétorquer que son gouvernement ferait tout son possible pour que la négociation de Genève se conclut par un accord (lui-même aurait demandé à M. Reagan de faire un pas en direction des Soviétiques), mais qu'il refusait le rôle d'intermédiaire.

On a relevé à ce propos que M. Gromyko n'avait pas dit que les Soviétiques refuseraient de continuer à négocier si l'automne 1983 n'avait pas apporté de solution à Genève. Pas davantage n'a-t-il envisagé dans cette hypothèse une dégradation des rapports inter-allemands.

Le ministre soviétique, qui s'est envolé mercredi pour Berlin-Est, d'où il rejoindra Moscou vendredi, aura l'occasion d'examiner avec M. Honecker, chef de l'Etat est-allemand, les relations entre les deux Etats allemands. On constate à Bonn que Moscou et son allié germanique se sont immédiatement accommodés du changement de gouvernement à Bonn et que si les socialistes, volontiers soupçonnés de tendances neutralistes sous-jacentes, avaient peut-être la préférence du Kremlin, celui-ci ne se départait pas d'une attitude réaliste à l'égard de la nouvelle coalition.

ALAIN CLÉMENT.

L'INDE TIENT LA FRANCE AU COURANT DES TRAVAUX DES NON-ALIGNÉS

M. Narashima Rao, ministre indien des affaires étrangères, a informé mercredi 19 janvier à Paris son collègue français, M. Cheysson, des travaux de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays non alignés à laquelle il a participé la semaine passée au Nicaragua. Sur le chemin de New-Delhi, M. Rao, dont le pays accueillera en mars le septième sommet des non-alignés, a rencontré M. Cheysson au cours d'un *« déjeuner de travail »* qu'il a qualifié de *« fructueux »*.

La France, rappelle-t-on, a souvent fait savoir qu'elle soutenait le non-alignement et M. Rao, dont c'était la dixième rencontre avec M. Cheysson depuis que celui-ci est au Quai d'Orsay, a rappelé lors d'une conférence de presse que les deux pays avaient des opinions convergentes en matière internationale et notamment sur le dialogue Nord-Sud. La réunion de Managua, consacrée à la situation en Amérique latine, a adopté un communiqué appelant à un règlement négocié des conflits dans la région, tout en condamnant la politique de Washington. M. Rao a jugé que ce communiqué, édulcoré par rapport au projet préparé par le Nicaragua, était *« équilibré »*.

L'entretien de M. Rao avec M. Cheysson a aussi porté sur la coopération bilatérale, notamment culturelle et technique. Le ministre indien des affaires étrangères a jugé que les relations franco-indiennes étaient *« excellentes »*.

M. HUNTZINGER (P.S.) SE DIT « CHOQUÉ » PAR LA « TOTALE IMPUDENCE » DE M. GROMYKO.

Le langage employé à Bonn par M. Gromyko sur les euromissiles *« est d'une totale impudence »*, a déclaré, mercredi 19 janvier à Paris, M. Jacques Huntzinger, responsable des questions internationales au parti socialiste.

Le ministre soviétique veut *« faire peur aux Européens en maniant la carotte et le bâton »* a estimé M. Huntzinger, qui parlait devant la presse étrangère. *« En tant qu'Européen, je suis choqué... Je n'ai pas peur des rodomontades de M. Gromyko et, s'il emploie ce ton, nous sommes capables également d'employer ce ton »*, a-t-il ajouté.

M. Huntzinger a réaffirmé que la comptabilisation des fusées françaises et britanniques était inacceptable car les SS-20 sont *« redondants »*, c'est-à-dire qu'ils s'ajoutent à d'autres systèmes, ce qui n'est pas le cas des fusées françaises. De plus, selon lui, *« dix à quinze SS-20 suffisent largement à équilibrer la force française »*. *« Nous comprenons l'inquiétude des Soviétiques »* à l'égard de l'installation des Pershing, a-t-il dit encore, *« mais qui a commencé ? »*.

LA PRESSE ALLEMANDE : « RIEN DE NOUVEAU »

Le quotidien des milieux d'affaires de Francfort, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, écrit ce jeudi 20 janvier : *« Il n'y a pratiquement rien eu de nouveau avec cette visite. Le fait que M. Gromyko se soit montré doux et modéré au cours de sa conférence de presse — contrairement a celle donnée en 1979 à Bonn, — est dû autant aux nécessités de la campagne électorale en R.F.A. qu'au changement de climat chez lui en U.R.S.S. après Brejnev. »*

Pour le journal munichois (libéral) *Sueddeutsche Zeitung*, *« M. Gromyko n'a pas brisé de porcelaine à Bonn, mais il n'a rien apporté de nouveau de la manufacture de paix moscovite... On pourrait presque croire qu'il existe des divergences au niveau du Kremlin quant à l'étendue des offres de paix à faire à l'Occident, et Gromyko serait ainsi venu sur les bords du Rhin dans l'unique but de contrarier l'offensive de paix de son chef Andropov »*.

TASS CONFIRME LA NOMINATION DE M. VORONTSOV COMME AMBASSADEUR DE L'U.R.S.S. A PARIS

M. Youli Vorontsov a été nommé ambassadeur d'Union soviétique en France, en remplacement de M. Tchervonenko, a confirmé l'agence Tass, mercredi 19 janvier (*le Monde* du 23 décembre).

[M. Vorontsov, âgé de cinquante-trois ans, est entré dans la diplomatie en 1952. Il occupait depuis 1977 le poste d'ambassadeur en Inde, après avoir travaillé à la mission soviétique à l'ONU, puis été conseiller à l'ambassade d'U.R.S.S. à Washington.]

EUROPE

Vers une relance du conflit des Malouines ?

Buenos-Aires préparerait des opérations de harcèlement

Les forces armées argentines s'apprêteraient à lancer des opérations de harcèlement contre les unités britanniques stationnées aux Malouines, selon la chaîne de télévision américaine C.B.S., qui cite des sources proches des services de renseignements des Etat-Unis.

On a appris à Buenos-Aires de source diplomatique que l'armée de l'air argentine a déplacé des chasseurs bombardiers vers les bases de Patagonie, plus *proches des Malouines. Neuf escadrilles de Mirage*-III, basées normalement à Cordoba, dans le Nord, ont été tranférées récemment en Patagonie. On confirme à Washington que la marine argentine manifeste une activité accrue dans l'Atlantique sud, *mais on ajoute que rien n'indique que Buenos-Aires* envisage effectivement des incursions armées sur l'archipel tenu par les Britanniques.

A Londres, les travaillistes contestent les conclusions de la commission d'enquête dégageant les responsabilités du gouvernement Thatcher dans l'affaire des Malouines.

Les travaillistes britanniques contestent les conclusions de la commission d'enquête

De notre correspondant

Londres. – Il y a deux manières de lire un texte officiel au langage diplomatique et balancé, comme le rapport de la commission Franks (1), qui a été rendu public mardi 18 janvier. On peut, comme Mme Thatcher l'a fait devant la Chambre des communes, souligner deux conclusions qui dégagent la responsabilité du chef du gouvernement et de ses ministres dans les événements qui ont conduit à l'attaque des Malouines par les forces armées argentines : *« L'invasion des îles Falkland le 2 avril ne pouvait pas être prévue*, écrit la commission Franks. *Nous n'aurions aucune justification en critiquant ou blâmant en quoi que ce soit le gouvernement actuel pour la décision de la junte argentine de commettre un acte d'agression non provoquée. »*

Popularité intacte pour Mme Thatcher

On peut aussi, comme l'opposition travailliste, estimer que ces conclusions ne sont pas la suite logique des considérants énumérés par le rapport et insister sur les diverses fausses manœuvres relevées par les commissaires. Mais il est clair que, à la grande déception des travaillistes, la commission Franks, à laquelle participaient deux de leurs anciens ministres, ne leur fournit pas l'occasion d'une offensive de grande envergure contre le gouvernement conservateur. M. Foot a eu beau dénoncer *« l'effondrement de toute direction efficace »*, Mme Thatcher ne risque pas de voir la popularité gagnée dans la guerre gâchée par les lendemains de victoire.

Il n'en reste pas moins que, selon le rapport Franks, la machine gouvernementale a mal fonctionné au cours des mois qui ont précédé la crise. Ainsi, la politique vis-à-vis des Malouines n'avait-elle pas été discutée en dehors du Foreign Office entre janvier 1981 et mars 1982. La diplomatie britannique a commis des erreurs de jugement sur les intentions des dirigeants argentins, en croyant notamment que ces derniers n'entreprendraient rien tant que dureraient les négociations. Alors que la situation se dégradait à la fin de février 1982, Mme Thatcher avait demandé au Foreign Office, le 3 mars, de prendre des mesures d'urgence. Sa requête était restée sans suite.

Toutefois, lord Carrington, l'ancien ministre des affaires étrangères, qui est le seul membre du gouvernement à avoir donné sa démission à cause de la crise, s'en tire avec les bonneurs. Il n'a pas réussi à convaincre ses collègues du cabinet qu'une formule de location-bail (sur le modèle de *Hongkong) constituait* une solution politique viable. Il a également été le seul à s'opposer au retrait de l'Atlantique sud du brise-glace *Endurance*, interprété par les Argentins comme un signe de désintérêt pour les Malouines de la part de Londres. M. Nott, alors ministre de la défense, avait décidé ce retrait pour des raisons d'économies, et il avait reçu le soutien de Mme Thatcher.

La conclusion la plus claire qui se dégage de l'historique présenté par la commission Franks est que, pendant des années, les gouvernements britanniques, tant travaillistes que conservateurs, n'ont eu aucune politique dans les Malouines. Rejetant à la fois l'abandon de la souveraineté à l'Argentine, que refusait toute la classe politique, et la « forteresse Falkland », qui était jugée au-dessus des moyens de la Grande-Bretagne, ils ont surtout essayé de gagner du temps en poursuivant les négociations.

La « forteresse Falkland »

C'est finalement la solution « forteresse Falkland » qui s'est imposée par la force des choses. Mme Thatcher *ne voit pas de solution de rechange* « honorable » à la défense de l'archipel par une forte garnison, appuyée par des chasseurs Phantom et des bâtiments de la Royal Navy, dont un sous-marin nucléaire. La reprise de négociations avec l'Argentine est exclue... en tout cas jusqu'aux élections législatives.

DANIEL VERNET.

(1) Et non Frank, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 19 janvier.

Portugal

Le général Eanes pourrait annoncer des élections générales anticipées

De notre correspondant

Le général Eanes, président de la République portugaise, devait recevoir ce jeudi 20 janvier les représentants des partis politiques et consulter une nouvelle fois dans l'après-midi le Conseil d'Etat pour trouver une solution à la crise politique ouverte il y a un mois avec la démission du premier ministre, M. Balsemao. On estime à Lisbonne dans les milieux informés que le général Eanes se prononcera pour une dissolution de l'Assemblée et la convocation d'élection générales anticipées.

Lisbonne. – Dissoudre l'Assemblée ou permettre à l'Alliance démocratique de former un nouveau gouvernement : telle est l'alternative offerte au président de la République un mois après la démission du premier ministre, M. Balsemao. Le mardi 18 janvier, le général Eanes a *consulté le Conseil d'Etat*, créé à la suite de la révision constitutionnelle l'été dernier. Cet organe, qui a hérité en partie des pouvoirs de l'ancien Conseil de la révolution, est composé de cinq dirigeants politiques élus par le Parlement, du premier ministre, du président de l'Assemblée, des présidents des gouvernements régionaux de Madère *et des Açores et d'un médiateur*.

Le général Eanes a reçu, d'autre part, le ministre des finances, le gouverneur et les vice-gouverneurs de la Banque du Portugal, pour savoir si l'économie du pays est en état de supporter une nouvelle période électorale. A l'unanimité, les responsables économiques ont répondu par l'affirmative.

Le président de la République s'est également entretenu avec M. Victor Crespo, candidat officiel des partis de l'Alliance démocratique au poste de premier ministre. *« M. Crespo se présente à l'examen »* titre ironiquement un des quotidiens de l'opposition. Un « examen » qui n'a pas été, semble-t-il, très convaincant. M. Crespo a réaffirmé son intention de gouverner jusqu'à la fin normale de la législature, soit jusqu'en octobre 1984. Il n'a pas cependant pu masquer les difficultés qu'il rencontre dans le choix de ses éventuels collaborateurs. Une dizaine de personnalités consultées ont successivement refusé le ministère des finances. Et le fossé s'agrandit entre les deux principales formations de la coalition. M. Balsemao a même suggéré à la commission politique de son parti d'interrompre les négociations et de demander formellement au président de la République de convoquer des élections anticipées.

Les déclarations contradictoires des sociaux-démocrates et des démocrates-chrétiens montrent que les jours *de la coalition* gouvernementale sont comptés.

En cas d'élections anticipées, le C.D.S. et le P.S.D. présenteront des listes séparées. Et, pour la première fois depuis la révolution de 1974, un rapprochement entre socialistes et sociaux-démocrates paraît s'esquisser.

JOSE REBELO.

Italie

L'INSTRUCTION DE L'AFFAIRE ANTONOV

Les enquêteurs estiment détenir de nouveaux indices d'une « filière bulgare »

Le citoyen turc Bechir Celenk, recherché dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre Jean-Paul II et arrêté par les autorités bulgares le 9 décembre dernier, réside actuellement dans un hôtel de Sofia, a-t-on appris mercredi 19 janvier. L'Agence France-Presse a pu le joindre sans difficulté au Park Hôtel Moskva par téléphone, de Vienne. Il s'est refusé à toute déclaration, mais, selon des sources informées à Sofia, il séjourne avec sa femme *dans cet hôtel en liberté surveillée et* a pu accorder une interview à un journaliste turc.

D'une manière générale, deux mois après l'arrestation à Rome de M. Antonov, de nationalité bulgare, accusé de complicité dans l'attentat contre le pape, les enquêteurs italiens indiquent que de nouveaux éléments confirment l'hypothèse d'une participation des services secrets de Sofia. L'avis du substitut du procureur général de la République, qui a recommandé, mardi, le rejet de la seconde demande de libération de M. Antonov (*le Monde* du 20 janvier), paraît confirmer que les *magistrats italiens disposent de ces indices* nouveaux.

L'ambassade de Bulgarie : « un tissu de calomnies »

L'ambassade de Bulgarie à Rome, de son côté, vient de rédiger un « dossier Antonov » consacré au sous-directeur de la compagnie bulgare Balkan Air dans la capitale italienne, a-t-on appris, mercredi, de source diplomatique. Ce dossier, publié en supplément du bulletin d'information de l'ambassade, se compose d'articles parus dans les journaux bulgares, polonais et soviétiques, depuis son arrestation. « Antonov est innocent » ; « Un record de calomnies » ; « La piste américaine de la désinformation » ; « Le cercle *fermé d'une* provocation », *tels* sont quelques-uns des titres relevés dans ce dossier.

Dans une lettre au *Matin*, publiée ce jeudi, l'ambassade de Bulgarie à Paris écrit, d'autre part : *« Chaque jour vient apporter un nouveau démenti aux « faits » qui font les titres de la presse de la droite et les informations de la radio et de la télévision. »*

● *La Chambre des députés a élu* pour la première fois, mercredi 19 janvier, un communiste à la présidence de sa commission de la défense, malgré les contestations sur la légitimité du vote soulevées par la démocratie chrétienne. Il s'agit de M. Vito Angelini, élu au deuxième tour par 19 voix contre 18. Le nouveau président a assuré que son parti ne s'opposait pas aux alliances internationales de l'Italie, précisant seulement qu'elle ne doit pas être *« un allié passif qui accepte aveuglément les indications d'autres pays »*. Le chef du groupe républicain à la Chambre, M. Battaglia, s'est déclaré *« consterné »* par la nouvelle de cette élection surprise, tandis que le vice-président du groupe démocrate-chrétien, M. Caccia, appelait ses collègues à *« redoubler de vigilance »*. Les membres démocrates-chrétiens de la commission de défense ont déposé de leur côté une plainte pour irrégularité de vote. – *(A.F.P., Reuter.)*

Belgique

● *M. Albert Demuyter*, ministre libéral francophone de la région bruxelloise et des classes moyennes, a demandé *mercredi 19 janvier* à être déchargé de ses fonctions gouvernementales, pour pouvoir se consacrer *pleinement à la gestion* de la commune d'Ixelles, dont il a été réélu bourgmestre en octobre 1982. Il devait être *remplacé ce jeudi* par M. Paul Hatry, ancien ministre des finances. – *(A.F.P.)*

Suède

● *Création d'un ministère du commerce extérieur.* – M. Olof Palme a complété, à la mi-janvier, son gouvernement homogène social-démocrate en créant un ministère du commerce extérieur. Il a confié ce poste à M. Mats Hellström, jusqu'à présent président de la commission des finances du Parlement. – *(Reuter.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

USAGE ILLICITE DES MARQUES UCLA

Par jugement du 7 octobre 1982, la 3e Chambre, 2e section du Tribunal de Grande Instance de Paris :

Dit que la société ISCLA en déposant le 18 février 1981 sous le nº 588 341 la marque ISCLA, enregistrée sous le nº 1 163 227 pour les produits de la classe 25 et en utilisant cette marque pour commercialiser des vêtements, a commis des actes d'imitation illicite des marques UCLA, dont la société ALBERT est titulaire.

Dit que la marque ISCLA ci-dessus désignée est nulle.

Valide la saisie-contrefaçon.

Fait défense à la société ISCLA, sous astreinte de 500 F (CINQ CENTS FRANCS) par infraction constatée un mois à compter de la signification du jugement, d'utiliser la marque ISCLA pour commercialiser des vêtements ou autres produits couverts par les marques UCLA.

Autorise la société ALBERT à faire publier le dispositif du présent jugement dans trois périodiques de son choix, aux frais de la société ISCLA, sans que le coût total des insertions puisse excéder 18 000 F (DIX-HUIT MILLE FRANCS).

Condamne la société ISCLA à payer à la société ALBERT une indemnité de 15 000 F (QUINZE MILLE FRANCS). Pour extrait.

Extraits d'un jugement rendu le 26 mai 1982 par le Tribunal de grande instance de Paris 3e chambre – 1re section

ENTRE La société MIRO MECCANO
CONTRE La société ALBANEL et Compagnie
La société BRAGLIA

Par ces motifs :

- *dit que la société MIRO MECCANO* a la propriété exclusive des marques MECCANO nº 563.857 et 563.854 et que la marque MECCANO « La Mécanique en miniature » nº 563.855.
- dit que la société ALBANEL n'a pas respecté les dispositions du jugement du 25 mai 1974, devenu définitif, en utilisant le seul terme « MECANICO ».
- dit que les dénominations « MECAN » et « MECANI » constituent l'imitation illicite des marques MECCANO.
- condamne la société ALBANEL à payer à la société MECCANO la *somme de 30.000 francs en* liquidation de l'astreinte prononcée par le jugement susvisé.
- interdit à la société ALBANEL d'utiliser sous quelque forme et de quelque manière que ce soit les dénominations « MECAN » et « MECANI » *et* ce sous astreinte provisoire de 500 francs passé un délai de deux mois à compter de la signification du présent jugement.
- condamne la société ALBANEL à payer à la société MIRO MECCANO la somme de 20.000 francs à *titre de dommages et intérêts* pour imitation illicite de ses marques.
- interdit à la société BRAGLIA de fabriquer, de mettre en vente et de vendre des pièces détachées de jeux de construction en utilisant la même nomenclature et la même présentation que la *société MIRO MECCANO*, ces actes constituant des actes de concurrence déloyale.
- dit que, passé un délai de deux mois à compter de la signification du présent jugement, la société BRAGLIA devra payer à la société MIRO MECCANO une *astreinte provisoire* de 500 francs par infraction constatée.
- condamne la société BRAGLIA à payer à la société MIRO MECCANO la somme de 50.000 francs à titre de dommages et intérêts.
- ordonne la *publication* du présent dispositif dans trois journaux ou revues du choix de la société MIRO MECCANO.
- condamne *in solidum* la société ALBANEL et la société BRAGLIA à payer à la société MIRO MECCANO la somme de 20.000 francs sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile.

Pour extrait conforme,
Me Henri Coste,
avocat à la cour.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le procès du frère du raïs assassiné

« Le nom de Sadate est-il devenu une malédiction pour ceux qui le portent ? »

Correspondance

Le Caire. – Mme Jihane El-Sadate inscrite *« irrégulièrement »* à l'Université, son fils Gamal diplômé *« par complaisance »*, son frère Esmat et ses enfants impliqués dans diverses histoires de corruption et de malversations ; il ne se passe plus de jours au Caire sans qu'un nouveau « scandale » ne vienne éclabousser la famille Sadate et ternir un peu plus, par ricochet, l'image du raïs assassiné.

L'Université égyptienne a beau publier un communiqué très clair sur le cursus universitaire *« normal »* de Mme Sadate, les avocats du frère cadet ont beau relever toutes les contradictions des témoins à charge, le mal est fait et, quelles que soient les décisions qui seront prises par la justice égyptienne, la famille de l'ancien président restera peut-être pour toujours marquée par ce déballage un peu sordide.

Il est vrai que par son comportement tout au long du procès devant le tribunal de l'éthique qui le juge pour *« trafic d'influence »* et *« corruption »*, Esmat El-Sadate n'a rien fait jusqu'ici pour s'attirer la sympathie de l'opinion publique. Sommé d'expliquer comment, parti de rien, il a réussi à se retrouver en une bonne dizaine d'années à la tête d'une fortune évaluée par le procureur général à 124 millions de livres égyptiennes (150 millions de dollars), Esmat El-Sadate entouré de ses deux fils Talaat et Galal et soutenu bruyamment par le reste de sa famille, a passé le plus clair de son temps à nier, tantôt avec ironie, tantôt avec humeur, les charges retenues contre lui.

Depuis quelques jours cependant, les accusations se sont faites plus précises et la qualité des témoins n'y est pas étrangère. Le major général Abdel Hamid El-Saghir, ancien directeur du département des stupéfiants, est venu ainsi dire à la barre que, selon les informations en sa possession à l'époque, Esmat El-Sadate était l'un des deux principaux chefs de gang de la drogue avec Ali Chafic (tué depuis à Londres), ancien secrétaire particulier du maréchal Amer. Mais pour le général, Esmat est toujours resté hors d'atteinte parce que, *« comme tous les gangsters, il n'hésitait pas à sacrifier les gens qui travaillaient avec lui »*.

M. Saad Akl, membre du Conseil consultatif et ancien secrétaire général du gouvernorat d'Alexandrie, a, de son côté, évoqué une visite de Talaat, qui lui aurait promis 150 000 livres (170 000 dollars) s'il l'aidait à conclure l'achat d'un terrain d'Etat. *« Je l'ai jeté hors du bureau »*, a-t-il expliqué à la cour.

Le même Talaat aurait par ailleurs échappé à la conscription en dépit d'un triple échec en dernière année de licence de droit. Il est vrai que, selon un secrétaire général adjoint du gouvernorat d'Alexandrie, autre témoin, il passait plus de temps à s'occuper de ses affaires au port d'Alexandrie que sur les bancs de la faculté...

On a vu aussi le président de l'organisme des téléphones, Ahmad Kamal, expliquer comment la famille d'Esmat avait réussi à obtenir un nombre exceptionnel de téléphones électroniques installés notamment dans les voitures particulières. La plupart des autorisations, selon ce dernier témoin, furent données par le ministre des communications, Soliman Merwalli, et l'ancien président du téléphone Atta Sidki. Pour l'heure, l'organisme du téléphone attend que soit honorée une facture de 15 000 dollars qui couvrira les frais de 95 lignes de téléphone, des 10 lignes de télex, des 10 voitures munies de téléphone et des... 5 talkies-walkies dont disposait l'ensemble de la famille.

L'intégrité du président Moubarak

A ces accusations comme à celles d'avoir acheté de l'acier pour le revendre avec commission ou d'avoir importé de la viande non abattue conformément à la législation islamique, la famille répond qu'elle a toujours agi selon la procédure normale.

Devant la tournure des événements, la famille a commencé à se fâcher. Au terme d'une séance particulièrement animée, les avocats de la défense se sont retirés, lundi dernier, et ont été aussitôt remplacés par cinq avocats commis d'office. Contestant la présence de ces derniers, qui *« ne connaissent rien au dossier »*, Esmat et ses deux fils, après avoir tourné le dos à la cour mardi ont refusé, mercredi, de se présenter devant le tribunal. Pendant ce temps, d'autres fils d'Esmat présents dans la salle, se moquaient ouvertement des avocats commis d'office et s'attiraient quelques sèches reparties du président.

Tout ce linge sale étalé en public, notamment dans une presse d'opposition qui n'a jamais été aussi libre depuis la chute de la monarchie, n'est pas du goût de tout le monde. Comme l'a relevé Me Charkaoui, avocat du frère cadet du raïs assassiné, *« le nom de Sadate est-il devenu une malédiction pour ceux qui le portent »* ? Des mises en garde auraient d'ailleurs été adressées en haut lieu à certains responsables de l'opposition pour leur demander de maintenir le débat à un *« niveau honorable »*.

Il n'en reste pas moins que, en permettant à la presse gouvernementale et d'opposition de rendre compte largement de ce procès, dont le tenue eût été d'ailleurs proprement impensable à l'époque du raïs défunt, le président Moubarak confirme sa réputation d'homme intègre soucieux de lutter contre la corruption, le népotisme ou le trafic d'influence. Si, dans le passé, certains hauts fonctionnaires responsables ont pu montrer quelque complaisance à l'égard des dirigeants ou de leurs familles, un procès comme celui d'Esmat-El-Sadate devrait les amener à se montrer beaucoup plus prudents et respectueux de la loi.

MOUNA EL-BANNA.

DANS DEUX NOTES ADRESSÉES A L'ONU

La Syrie s'estime menacée par les « visées agressives » d'Israël

M. Abdel Hamlim Khaddam, vice-président du conseil et ministre syrien des affaires étrangères, a critiqué, mercredi 19 janvier, les *« déclarations agressives »* des autorités israéliennes qui, selon lui, contiennent *« des menaces directes d'utiliser la force contre des installations de la défense aérienne en Syrie »*.

Dans des messages adressés au président du Conseil de sécurité de l'ONU et au secrétaire général des Nations unies, M. Khaddam souligne la *« gravité »* de ces déclarations israéliennes. Il a ajouté qu' *« Israël a toujours utilisé de telles déclarations, en citant les mêmes prétextes, comme prélude à ses agressions contre les pays voisins, comme ce fut le cas avant l'invasion et l'occupation de certaines parties du Liban, et le bombardement du réacteur pacifique nucléaire de l'Irak »*. M. Khaddam a également insisté sur le fait que *« ces déclarations donnent l'impression qu'Israël a l'intention de déclencher des actes agressifs contre la Syrie »*. Le chef de la diplomatie syrienne a annoncé que *« le gouvernement syrien se réserve le droit de soumettre ce problème au Conseil de sécurité de l'ONU au cas où les menaces agressives israéliennes se poursuivraient »*.

Les dirigeants militaires israéliens avaient accusé, le 4 janvier, la Syrie de construire de nouvelles bases de missiles sol-air destinées à recevoir des fusées soviétiques Sam-5. Cette information avait été confirmée lundi dernier par les services de renseignement américains, qui avaient précisé qu'une douzaine de ces missiles avaient déjà été livrés à la Syrie.

M. SHAMIR : la menace « d'infiltrations terroristes »

Le récent renforcement de la défense anti-aérienne syrienne a été confirmé mercredi par les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique, qui ont accusé les Etats-Unis de *« nier à la Syrie, Etat arabe souverain, son droit à l'autodéfense »*.

Le ministre des affaires étrangères israélien, M. Itzhak Shamir, a insisté sur la mise en place de stations *« temporaires »* de pré-alerte au Sud-Liban, dans une interview accordée mercredi à la radio israélienne. Si nous avons demandé la mise en place de stations israéliennes de pré-alerte, *« ce n'est pas pour céder »* sur cette question, a-t-il déclaré, ajoutant que les militaires israéliens ne seraient présents dans ces stations que *« pour une période limitée »*. Cette période, a-t-il précisé, peut faire l'objet des discussions entre Israël et le Liban, *« avec la participation des Etats-Unis »*. Il a estimé qu'elle pouvait être de *« quelques années ou* [durer] *jusqu'à ce qu'un accord de paix soit conclu avec le Liban »*.

Le ministre a également envisagé une collaboration militaire israélo-libanaise pour faire face à la menace d' *« infiltrations terroristes »* en territoire israélien et d'une nouvelle dégradation de la situation dans le Sud-Liban. Selon M. Shamir, *« le Liban, avec ses propres forces, ne peut à lui seul, présentement »*, faire face à ces dangers. – *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

LES ENTRETIENS DU PREMIER MINISTRE JAPONAIS A WASHINGTON

Les Américains n'ont obtenu aucune concession nouvelle de M. Nakasone

Le premier ministre japonais, M. Nakasone, devait quitter Washington ce jeudi 20 janvier au terme d'une visite officielle de trois jours aux Etats-Unis. Au cours d'une conférence de presse donnée avant son départ, il a implicitement admis qu'il n'avait fait aucune promesse au président Reagan quant à des concessions nouvelles du Japon dans le domaine commercial.

De notre correspondant

Washington. – Les dirigeants américains attendaient avec impatience le nouveau premier ministre japonais, M. Nakasone, en visite à Washington du 17 au 20 janvier. Pour le féliciter des mesures libre-échangistes et militaires prises dès le début de son mandat, mais surtout pour lui demander d'aller plus loin.

Ils n'ont rien obtenu sur-le-champ. C'est la patience, précisément, que M. Nakasone était venu prêcher à la Maison Blanche et au Congrès, faisant comprendre à ses interlocuteurs que de vives résistances se manifestent dans son pays et que les élections approchent... Mais la bonne volonté de cet ami de l'Amérique a été remarquée et saluée. Un rapport personnel de confiance s'est instauré avec M. Reagan, qui a été invité à se rendre à Tokyo.

Seule décision concrète : un groupe de travail sur la coopération énergétique sera constitué. Probablement en vue de fournir au Japon du pétrole de l'Alaska, moins cher que celui du Proche-Orient. Cela permettrait du même coup de réduire le déficit du commerce bilatéral, qui a atteint 20 milliards de dollars l'an dernier au détriment des Etats-Unis. Mais un tel marché nécessiterait la révision d'une loi américaine de 1979 (Export Administration Act), qui réserve le pétrole de l'Alaska à la consommation intérieure. Pour rassurer Washington, le premier ministre japonais a vanté l'« *alliance* » entre les deux pays, malgré les réactions que ce mot risque de provoquer chez certains de ses compatriotes. Il a reconnu, dans une interview au *Washington Post*, que le Japon doit restreindre désormais son expansion économique *« pour ne pas s'isoler du reste du monde »*, comme il l'avait été, à cause de ses ambitions militaires, il y à quarante ans. M. Nakasone s'est prononcé également en faveur du renforcement de la défense de son pays, souhaitant le voir devenir *« un porte-avions incoulable »*. Le Japon, selon lui, doit être capable d'interdire aux bombardiers soviétiques le survol de son territoire, d'empêcher le passage incontrôlé de sous-marins soviétiques dans ses détroits et de maintenir des lignes de communications océaniques sûres à plusieurs centaines de milles de ses côtes...

En prenant congé de son visiteur, M. Reagan a fait allusion à *« quelques premiers pas »* accomplis pour réduire le déséquilibre du commerce bilatéral, mais sans préciser lesquels. Il a surtout réclamé à M. Nakasone des mesures concrètes. *« Pour prouver au peuple américain les bonnes intentions de nos partenaires commerciaux japonais*, lui a-t-il dit, *rien ne vaudrait mieux que des progrès tangibles (...) dans la levée d'obstacles qui ont porté atteinte à certaines de nos exportations au Japon. »*

« Ce monstre que nous avons créé »

Tout les interlocuteurs de M. Nakasone – à la Maison blanche, dans les ministères et au Congrès – l'ont mis en garde contre le sentiment anti-japonais qui se manifeste aux Etats-Unis.

« Rappelez-vous Pearl Harbor », dit une affichette sur des murs de Détroit. Les syndicats américains, qui étaient les champions du libre-échange, militent maintenant pour des mesures protectionnistes, notamment dans l'automobile. Douze millions de chômeurs sont derrière eux. Les législateurs ne peuvent résister à cette pression tant que Tokyo ne fait pas des gestes tangibles de bonne volonté.

Depuis des années, les Américains ne reconnaissent plus le Japon. *« Ce monstre que nous avons créé »*, disent-ils parfois. Le pays de M. Nakasone leur inspire en permanence tois sentiments mêlés : incompréhension, fascination et rejet. Ils ne savent jamais s'ils le considèrent au fond d'eux-mêmes comme l'allié privilégié ou l'ennemi numéro un.

En période de crise économique c'est toutefois le rejet et la condamnation qui dominent. Jamais l'image du Japon n'avait été aussi négative aux Etats-Unis depuis la deuxième guerre mondiale. Réaction instinctive : *« Ils nous volent nos emplois »*. Démonstration plus élaborée : *« Ils se sont inspirés de nos techniques quand ils n'ont pas cherché à les subtiliser et c'est parce que nous assurons depuis trente-cinq ans leur défense qu'ils ont pu consacrr tout cet argent à se développer »*.

Les Etats-Unis consacrent 6 % de leur produit national brut à la défense. Le Japon, lui, n'en est même pas à 1 % avec un P.N.B. inférieur. Or, la défense nationale est présentée ici comme « un sacrifice ». Surtout en ce moment où un vaste débat sur le beurre et les canon s'est ouvert à Washington. On attend du Japon qu'il s'équipe davantage, surtout en avions et en bateaux, pour permettre aux forces américaines (qui comptent quarante-cinq mille hommes sur place) d'aller renforcer leur dispositif dans le golfe Persique. Dans l'intérêt du Japon lui-même qui alimente ses usines avec le pétrole du Proche-Orient...

Pour ce qui est du commerce bilatéral, le pays de M. Nakasone fait l'objet de critiques innombrables. On l'accuse d'envahir les marchés les plus malades de l'économie américaine, c'est-à-dire l'automobile et l'acier. Et, parallèlement, de fermer ses frontières aux produits agricoles, aux services et à la haute technologie. Les mesures récentes prises à Tokyo ? On cite ici le cas du tabac. C'est vrai que la taxe imposée sur les cigarettes américaines vient d'être réduite de moitié. Mais, en demandant aux détaillants de hausser les prix de ces produits, n'a-t-on pas quasiment annulé la mesure précédente.

« Nous ne réclamons pas une balance équilibrée avec le Japon, affirment les dirigeants américains, *et nous ne cherchons aucun traitement préférentiel, simplement des relations d'égalité. »* Les conflits bilatéraux, ajoutent-ils, ne portent plus comme jadis sur quelques produits. C'est l'ensemble du commerce américano-nippon qui fait problème. Or l'enjeu est beaucoup plus vaste : psychologiquement rien ne peut être fait pour stopper la vague protectionniste mondiale si le Japon n'adopte pas une attitude différente.

ROBERT SOLÉ.

● ***un ancien champion olympique letton menacé d'expulsion pour collaboration avec les Nazis.*** – Edgars Laipenieks, âgé de soixante-huit ans, qui vit depuis 1960 aux Etats-Unis, aurait dissimulé son passé lorsqu'il a demandé sa naturalisation américaine et il pourrait faire l'objet d'une mesure d'expulsion, a-t-on appris mardi 18 janvier à Washington. Il avait remporté la médaille de bronze du 5 000 mètres aux Jeux olympiques de Berlin en 1936. Selon le ministère de la justice américain, il aurait, pendant la guerre, aidé les troupes nazies à arrêter et exécuter des juifs à Riga, capitale de la Lettonie. – *(A.F.P.)*

El Salvador

DE VIOLENTS COMBATS SE DÉROULENT DANS LA PROVINCE DU MORAZAN.

De violents combats se sont déroulés mercredi 19 janvier dans le Morazan, province septentrionale du Salvador, et la guérilla serait parvenue à isoler la moitié de cette région. Selon la radio des insurgés, des combattants se sont infiltrés dans la zone où stationnaient cinq mille soldats salvadoriens et ont réussi à faire sauter le pont reliant les deux rives du fleuve Torola. L'armée, qui mène dans le Morazan, fief de la guérilla, l'une des plus importantes contre-offensive des trois années de guerre, ne pourra plus ravitailler ses troupes que par route.

D'après des sources militaires, des chasseurs fournis par les Etats-Unis ont lancé des bombes sur la région afin de préparer l'envoi des bataillons d'élite entraînés par les Américains.

De source rebelle, vingt-deux soldats salvadoriens auraient été tués au cours des dernières trente heures. De leur côté, les guérilleros ont perdu deux combattants au cours des combats qui se sont déroulés sur la route du littoral, à la hauteur du pont d'El-Coyolito, à une centaine de kilomètres au sud-est de San-Salvador. Les insurgés auraient réussi à contenir pendant huit heures une attaque de l'armée contre ce pont, mais auraient dû ensuite se replier. – *(A.F.P., Reuter.)*

Haïti

Le président Duvalier a limogé le chef de la police de Port-au-Prince

Le président haïtien, M. Jean-Claude Duvalier, a remplacé, mercredi 19 janvier, le chef de la police de Port-au-Prince, le colonel Acedius Saint Louis, par le colonel Albert Pierre, chef du renseignement militaire, a-t-on appris de bonne source dans la capitale haïtienne.

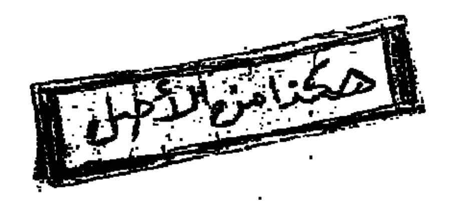
Le colonel Albert Pierre est également commandant du district de la Croix-des-Bouquets, à l'est de Port-au-Prince, où le chef de l'Etat haïtien possède une résidence. Le colonel Saint Louis, avant sa nomination en janvier dernier comme chef de la police, avait commandé depuis sa création, en 1971, le corps d'intervention antiguérilla des « Léopards », qui s'est illustré au début de 1982 lors d'une tentative de débarquement d'exilés haïtiens de Floride à l'île de la Tortue, au nord-ouest d'Haïti.

Ce changement intervient quatre jours après que le président fondateur du parti démocrate-chrétien, M. Sylvio Claude, eut réussi, en compagnie de sa fille Marie-France, à quitter son domicile de Port-au-Prince, où il était en résidence surveillée depuis sa libération le 22 septembre dernier.

Nous apprenons, d'autre part, de source proche des exilés haïtiens à New-York, que toute la famille Deeb, appartenant à la communauté « syrienne » (1) de Port-au-Prince, a été arrêtée le lundi 17 janvier.

M. John Deeb, un important homme d'affaires, a été nommé maire de Port-au-Prince par M. François Duvalier, mais il s'était retiré de la politique, en 1971, après la mort de « Papa Doc ». En novembre 1982, des membres de la communauté « syrienne » de Port-au-Prince avaient déjà été arrêtés par la police secrète et torturés après une tentative d'attentat contre M. Jean-Claude Duvalier.

(1) Cette communauté comprend, en fait, des Syriens, des Libanais, mais aussi des Palestiniens.



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : DEUX ANNÉES DE REAGANISME

II. – BEAUCOUP D'INCERTITUDES...

Le 20 janvier 1981, M. Reagan devenait le quarantième président des Etats-Unis, au moment précis où s'achevait l'interminable prise d'otages de Téhéran. Dans un premier article, Robert Solé s'est interrogé sur la réalité de ce qu'on appelle parfois encore, mais de moins en moins, la *« révolution reaganienne »* (le Monde du 20 janvier).

De notre correspondant ROBERT SOLÉ

Washington. – Le ménage venait à peine d'être fait dans le bureau ovale lorsque M. Reagan y entra le *20 janvier 1981. Jusqu'à l'aube,* le président Carter et ses collaborateurs avaient campé dans cette célèbre pièce, en bras de chemise, les pieds sur les tables, attendant un ultime télégramme de Téhéran. En vain. La libération des cinquante-deux otages américains ne devait être annoncée que vers midi, en pleine cérémonie de passation des pouvoirs...

C'est une Amérique à bout de nerfs, doutant d'elle-même et profondément humiliée, qui avait élu l'ancien acteur à la présidence. Ne lui promettait-il pas d'être à nouveau *« forte et respectée »*, de reprendre le *« leadership du monde libre »* et de *« redonner confiance à nos alliés »* ? M. Carter avait désorienté ses compatriotes par un mélange d'intentions généreuses (la défense des droits de l'homme en Amérique latine et ailleurs) et de zigzags (l'attitude à l'égard de l'U.R.S.S.). Ce prêcheur baptiste semblait porter le monde sur ses épaules.

M. Reagan, lui, arrivait avec quelques idées simples, mais claires, et affichait un optimisme total, très américain. On ne s'inquiétait que de son manque de compétence et de son extrémisme présumé.

Deux ans après, le bilan est assez décevant. Si les Etats-Unis se sont donné les moyens de renforcer leur défense, ils ont été affaiblis par une forte récession, « exportée » chez leurs alliés. Un vent de protectionnisme s'est mis à souffler tous azimuts, menaçant la cohésion du « monde libre ».

On n'a assisté, au cours de ces deux années, à aucune grande réalisation de politique étrangère. Réagissant aux événements à mesure qu'ils se présentaient, M. Reagan s'est contenté de faire quelque bruit avec des discours bien construits et admirablement prononcés : sur le contrôle des armements ou la paix au Proche-Orient. Des discours seulement. Rien de comparable avec l'ouverture à la Chine de M. Nixon ou le traité de Camp David parrainé par M. Carter. Il est vrai que ces *événements n'étaient intervenus*, l'un comme l'autre, qu'à la troisième année du mandat présidentiel.

Impressionner les Soviétiques

Pas de grandes réalisations, mais pas de trop grands dégâts non plus. La plupart des erreurs ont été plus ou moins rattrapées, que ce soit en Europe ou au Proche-Orient, en Chine ou en Amérique latine. Il en est résulté cette politique fluctuante et incertaine que M. Reagan reprochait tant à son prédécesseur. Et, surtout, beaucoup de temps perdu.

Washington a commencé par tout *voir en termes de rapports Est-Ouest*, attribuant le moindre conflit local à l'influence néfaste de Moscou ou de ses satellites. Cette vision simpliste s'est atténuée au fil des mois, et le pragmatisme l'a emporté sur l'idéologie. L'extrémisme de M. Reagan est resté verbal – à propos de l'U.R.S.S. notamment, – confirmant ce qu'on disait de lui lorsqu'il gouvernait la Californie : *« Il aboie plus qu'il ne mord. »*

Pendant de longs mois, M. Reagan a négligé la politique étrangère – qui lui était très... étrangère – pour s'occuper des réformes intérieures. Un tel président, aimant déléguer ses pouvoirs, avait besoin d'un Kissinger. Il ne le trouva pas en la personne du général Haig, dont le caractère sanguin et ambitieux rendait inévitable un conflit avec l'état-major de la Maison Blanche. M. Reagan dut complètement changer son équipe de politique étrangère en cours de route, remplaçant le tandem Haig-Allen (département d'Etat et conseil national de sécurité) par le tandem Shultz-Clark, plus discret et plus efficace.

On assiste depuis deux ans à un *ton nouveau à l'égard de l'U.R.S.S.* Même s'il ne les traite plus de *« menteurs »* comme au début de son mandat, M. Reagan les présente toujours comme des délinquants. Il ne perd aucune occasion de rappeler que l'Union soviétique est une dictature, qu'elle a envahi l'Afghanistan, opprimé la Pologne, semé le trouble dans plusieurs régions du tiers-monde...

Moscou est contraint de tenir compte de la nouvelle détermination américaine dans chacune de ses initiatives. *« Depuis deux ans,* disait récemment le président, *les Soviétiques n'ont pas occupé un pouce de terrain supplémentaire dans le monde.* » C'est exact, mais ils n'en ont pas libéré un seul sous la pres*sion américaine. On voulait les faire* renoncer à leur militarisation massive, et c'est à Washington, au contraire, qu'a eu lieu un débat sur le beurre et les canons.

« Il ne faut pas confondre les choses, réplique le politologue Helmut Sonnenfeldt, qui a servi plusieurs fois de conseiller à l'administration Reagan. *Les débats actuels* (sur le budget du Pentagone ou le mode de déploiement du missile MX) *n'empêchent pas une attitude cohérente, un appui général à la politique de défense. Sans tomber pour autant dans le militarisme, on n'en est plus aux réticences de l'ère Carter.* » Le fait est que Moscou doit tenir compte de la nouvelle détermination américaine dans chacune de ses initiatives, où que ce soit dans le monde.

S'estimant en position de force, grâce à l'acceptation par le Congrès d'une loi de programmation militaire de 1 600 milliards de dollars sur cinq ans, M. Reagan a finalement accepté d'ouvrir deux sortes de négociations avec les Soviétiques : sur la réduction des armements stratégiques et sur les missiles de théâtre en Europe. Il a fait des propositions audacieuses, appuyées par les Européens. Mais on se demande toujours s'il veut réellement arriver à des accords. Cette incertitude a favorisé le développement d'un puissant mouvement antinucléaire aux Etats-Unis, avec la bénédiction des évêques catholiques.

Un rapide survol des deux années écoulées montre que les Etats-Unis ont eu autant de mal à traiter avec leurs alliés traditionnels qu'avec leurs adversaires. C'est le manque de confiance qui a dominé chez les interlocuteurs de l'Amérique, tandis qu'à Washington M. Reagan était constamment déchiré entre ses convictions et la réalité.

● **L'EUROPE OCCIDENTALE** n'a nullement apprécié l'attitude américaine à l'égard de l'économie soviétique. D'une part, M. Reagan levait un embargo sur les céréales décrété par son prédécesseur et cherchait, au contraire, à vendre le plus de blé possible à l'U.R.S.S. D'autre part, il imposait un embargo sur le gazoduc eurosibérien, très gênant pour ses Alliés, sans vraiment les consulter. La politique économique américaine a créé d'autres tensions (taux d'intérêt et dollar anormalement élevés), sans compter la guerre protectionniste qui s'est engagée des deux côtés de l'Atlantique à propos de l'agriculture et de l'acier. Un point positif pour M. Reagan : la manière habile et tolérante avec laquelle ce conserva*teur a su accepter l'arrivée au pou*voir des socialistes à Madrid comme à Paris.

● **LA CHINE** a moins confiance en Washington depuis deux ans, à cause des positions pro-taïwanaises de M. Reagan avant son élection, puis de l'ambiguïté qu'il a manifestée à la Maison Blanche. Pékin y a vu une raison – et un prétexte – pour esquisser un pas en direction de Moscou. Les efforts intenses du département d'Etat pour redresser la situation n'ont pas encore donné de résultats concrets. Serait-ce la fin d'une fascination réciproque entre le pays le plus peuplé et le pays le plus développé de la planète ?

● **LE PROCHE-ORIENT** n'a cessé d'illustrer depuis janvier 1981 les limites de l'influence américaine. Mal conseillé par le général Haig, M. Reagan a commencé par axer sa politique sur le *« consensus stratégique »* contre l'U.R.S.S., alors que les peuples de la région n'avaient qu'un seul souci en tête : le conflit palestinien. Il a fallu que les Israéliens occupent une partie du Liban pour que Washington se réveille et tente de jouer un rôle central dans la solution du problème. Paradoxalement, le plus pro-israélien des présidents américains a eu les rapports les plus difficiles avec l'Etat hébreu. Deux points cependant à l'actif de M. Reagan : pour la première fois (*discours du 1er septembre 1982*) les Etats-Unis ont défini leur solution du conflit palestinien, et les Arabes les plus intransigeants voient aujourd'hui Washington d'un œil moins sévère.

● **L'AMÉRIQUE LATINE** a eu le regard fixé sur l'Oncle Sam. Depuis deux ans, plus engagés, moins encombrés de préoccupations humanitaires, les Etats-Unis ont affirmé leur puissance en Amérique centrale, faisant trembler le régime sandiniste et obligeant même Cuba à une certaine réserve. Mais ils n'ont guère atteint leurs objectifs, qui étaient la défaite des mouvements *de guérilla, la démocratisation* et le développement économique. La région est, plus que jamais, une terre *d'affrontements où seules les forces* extrêmes se distinguent. M. Reagan n'a pas réussi non plus à empêcher le *conflit des Malouines.* Puis il s'est attiré des inimitiés sur le continent en soutenant la Grande-Bretagne. Les nuages se dissipent progressivement, grâce à l'aide financière internationale, favorisée par Washington, pour venir au secours de pays comme le Mexique et le Brésil.

● **LE TIERS-MONDE** n'intéressait, *au départ*, M. Reagan que sous son angle stratégique. L'endettement colossal de plusieurs pays l'a amené à changer d'attitude vis-à-vis d'une organisation multilatérale comme le F.M.I. et à lui fournir des crédits. Non par amour du dialogue Nord-Sud, jugé toujours artificiel ou inutile, mais parce que quelques *faillites spectaculaires* peuvent démolir tout le système bancaire américain, sinon mondial.

Onze mois décisifs

L'Amérique est-elle plus confiante en elle-même après deux années de reaganisme ? Le *« complexe du Vietnam »* et son prolongement iranien semblent être un peu oubliés. A force d'être dénoncés en haut lieu, le comportement des autres (Soviétiques ou Libyens) a fini par prendre le pas sur les examens de conscience et les *mea culpa*. Evénement significatif : quinze mille personnes ont défilé à Washington, le 13 novembre 1982, pour un *« salut national aux combattants du Vietnam »*. Mais M. Reagan n'a réussi qu'en petite partie à réhabiliter ce qu'il estime avoir été une *« juste cause »*. A preuve l'extrême malaise que provoque chez ses concitoyens tout semblant d'intervention militaire en Amérique centrale.

Le dernier sondage Gallup montre que la gestion présidentielle n'est plus approuvée que par 41 % des Américains. Les prédécesseurs de M. Reagan avaient tous de meilleurs indices de popularité à la moitié de leur premier mandat : 51 % pour M. Carter, 52 % pour M. Nixon, 76 % pour John Kennedy et 69 % pour Eisenhower (on classe à part MM. Johnson et Ford qui n'avaient pas été élus au suffrage universel).

« La séduction est finie, reconnaissait le 3 janvier M. David Gergen, chef des relations publiques à la Maison Blanche. *Nous entrons dans l'année la plus difficile de la présidence Reagan.* » L'année décisive, en tout cas, car ensuite tout sera déterminé par l'élection présidentielle de 1984. Tout peut se jouer pendant ces onze mois.

Une demi-douzaine d'échéances essentielles attendent M. Reagan. Aux Etats-Unis mêmes, il doit piloter une reprise économique et trouver le moyen d'alléger le déficit budgétaire, quitte à renoncer à ses plus chères convictions. Autre question délicate : trouver un mode de déploiement du missile M.X. acceptable par le Congrès. Sinon, il faudra revoir tout le programme stratégique.

A l'extérieur, trois questions hantent le président et ses collaborateurs. La première est l'endettement de nombreux pays. La deuxième est le déploiement de cinq cent soixante-douze fusées américaines en Europe. La troisième est le Proche-Orient. Si M. Reagan ne réussit pas à sortir assez vite de ce « guêpier » et à faciliter une solution, c'est son successeur que les belligérants attendront.

FIN

LES PARIS PERDUS

(*Suite de la première page.*)

« Reagan a dès à présent perdu, note de son côté le *Times* de Londres, *l'appui de ceux qui l'avaient le plus soutenu pendant sa campagne : les activistes de la droite américaine, profondément déçus de son action au pouvoir.* » Un sondage Gallup fait apparaître que s'il était candidat aujourd'hui à la présidence il n'aurait que 40 % des voix si son adversaire était Walter (« Fritz ») Mondale, l'ancien vice-président de Jimmy Carter, et 39 % s'il s'agissait *du sénateur et ancien cosmonaute* John Glenn. Commentant ce résultat, le *Washington Post* écrit sous la signature de David Broder : *« Ce que nous contemplons en ce mois de janvier, ce n'est pas le milieu de la présidence Reagan mais son crépuscule. »*

Arrivé à ce point, l'actuel occupant de la Maison Blanche *ne peut* pas, malgré son optimisme légendaire et son aptitude également légendaire à ne pas voir ce qui le gêne, ne pas réagir de quelque façon. Quand ce ne serait que parce que le Congrès issu des élections de novembre dernier lui est nettement moins favorable que le précédent. La mise au point du prochain budget, actuellement à l'ordre du jour, intervient dans un climat très tendu. Le sénateur Laxalt, l'homme de Reagan au Capitole, n'a pas hésité à déclarer *« plutôt terrifiants »* les déficits envisagés – de 180 à 200 milliards de dollars, pas un de moins, pour l'année fiscale qui se termine le 30 septembre prochain et 185 milliards pour l'année suivante, en attendant pire. Ces chiffres sont d'autant plus impressionnants que le candidat Reagan avait juré sur tous les tons qu'il équilibrerait le budget.

Non seulement les parlementaires des deux partis lèvent les bras au ciel, mais l'état-major économique du président lui-même est parvenu à la conclusion que de tels déficits feraient regrimper les taux d'intérêt, décourageraient l'investissement – dès à présent le fisc absorbe 70 % de l'épargne américaine – et renverraient une fois de plus aux calendes grecques la reprise tant attendue. La production industrielle a diminué de 8,7 % en deux ans, et de P.N.B. a baissé de 1,8 % en 1982, ce qui explique pour une bonne part bien entendu la diminution des rentrées fiscales et donc le déficit budgétaire. Les capacités de production n'ont été utilisées qu'à 67,8 %, soit, nous dit le bulletin de l'Union française des industries métallurgiques et minières, le taux le plus bas jamais enregistré. Et les gains horaires de productivité réalisés en quatre ans ne sont que de 4,5 % contre 12,8 % à l'Allemagne, 14,5 % à la France et 29,4 % au Japon.

« Les Reaganomics »

Autant dire que la politique économique dont il était si fier – les *Reaganomics* – a toutes chances d'être mise au rancart. Pour le *Sunday Times* de Londres, *« cette sorte particulière de monétarisme aride et de foi quasi religieuse dans les stimulants économiques, qui a dominé les dix-huit premiers mois de la présidence, est morte »*. Pour le *Financial Times*, également de Londres, Reagan a *« entrepris une conversion économique fondamentale »*. Certains peuvent mettre en doute la sincérité de cette conversion, le fait est que le président devra lâcher beaucoup de lest pour faire voter le budget. Il ne pourra pas se contenter d'augmenter à nouveau les impôts, après avoir promis de les diminuer. Il lui faudra rogner sur les dépenses militaires. Déjà le Congrès sortant avait décidé une *amputation symbolique* et recalé l'étrange projet de déploiement des nouveaux missiles MX dans des silos contigus (*Dense pack*), dont on a parlé à plusieurs reprises dans ces colonnes.

Reagan est ainsi à la veille de perdre un autre de ses principaux paris initiaux : obliger Moscou, en don*nant un énorme coup d'accélérateur* à l'effort d'armement américain, à demander grâce. C'est qu'il était *convaincu que ces « Rouges »* étaient en réalité des bons à rien par lesquels on s'était laissé trop longtemps bluffer et qu'on avait trop aidés à essayer de surmonter leurs énormes problèmes économiques. Or s'il est notoire que l'empire soviétique connaît sur ce terrain bien des « insuffisances », et qu'il aurait grand besoin de souffler un peu, le système totalitaire lui permet d'amortir relativement plus facilement que la société libérale ce genre d'inconvénients. La C.I.A. elle-même ne vient-elle pas de reconnaître que, sur le long terme, la production s'est beaucoup accrue, même si sa progression ne cesse depuis quelques années de se ralentir ?

Le fait est là : en voulant porter des coups à l'U.R.S.S., les Etats-Unis s'en sont d'abord porté à eux-mêmes. Et ils ont d'autant plus de peine à maintenir leur effort d'armement que leur système bancaire est tout à fait incapable de venir en aide au Mexique, au Brésil, à l'Argentine et aux divers Etats de l'hémisphère, conduits par leur fantastique endettement au seuil d'une banqueroute dont les effets seraient désastreux pour l'ensemble du monde occidental. C'est sur les fonds publics que la Maison Blanche doit puiser pour les maintenir à flot, en contradiction avec un autre des principes de Reagan, qui était de laisser au maximum la libre entreprise trouver la solution aux problèmes du développement.

Un terrain tout trouvé

A moins d'une soudaine reprise, que quelques augures s'obstinent tout de même à prévoir, Ronald Reagan va se trouver obligé en bonne logique de faire quelque chose pour restaurer son image auprès du Congrès et du peuple américains, alors que commence à s'engager le processus de désignation des candidats à l'élection présidentielle de l'an prochain. Comment ne serait-il pas tenté de chercher la solution sur le terrain de la limitation des armements ? Il sait bien que s'il ne conclut pas lui-même avec Iouri Andropov le compromis dont tout le monde rêve, son rival démocrate centrera toute sa campagne sur le thème de la détente et de la réduction des dépenses militaires comme seul moyen de relancer la machine économique et de faire face à la fantastique dégradation de l'équipement national que chacun constate aujourd'hui.

Le développement du pacifisme américain pousse dans ce sens. Depuis le succès des référendums organisés, dans divers Etats de la Fédération, en novembre dernier, des élections législatives, en faveur du « gel » nucléaire, des voix de plus en plus nombreuses se sont élevées, notamment dans les Eglises, contre les armements atomiques. On commence à mesurer le paradoxe qui consistait à lancer un programme de réarmement sans précédent dans un pays à qui la guerre du Vietnam a fait passer pour longtemps le goût de se battre. A tel point que personne n'ose envisager de rétablir le service militaire, et qu'il est acquis que le Congrès, dont l'accord est constitutionnellement indispensable, ne laissera en aucun cas le président envoyer des *boys* participer à une *shooting war*, une guerre où l'on se tue.

Pour essayer de déstabiliser le pouvoir révolutionnaire nicaraguayen et rétablir la situation au Salvador et au Guatemala, durement touchés par les mouvements révolutionnaires, le président est obligé de s'appuyer essentiellement *sur des émigrés et de demander aux* « conseillers » américains, qui doivent rester désarmés, de ne prendre aucun risque. *Pour mesurer* le chemin parcouru, il faut se rappeler que en 1965 encore, Johnson n'avait pas *en grande difficulté à expédier* quelque vingt-cinq mille marines à Saint-Domingue pour empêcher la *prise du pouvoir par des castristes* vrais ou supposés. Or la situation actuelle dans l'isthme caraïbe est bien *plus grave pour les Etats-Unis*, puisqu'elle fait planer sur leur frontière sud – qui n'est pas gardée, – *comme sur le canal de Panama*, la menace d'une contagion révolutionnaire que nourrit chaque jour la pro*fondeur de la crise économique* en Amérique centrale.

Un homme aussi avisé que Iouri Andropov doit bien comprendre toutes les possibilités que lui ouvre cette situation. La rapidité avec laquelle Reagan a tenu à dissiper l'impression de durcissement créée par la démission d'Eugene Rostow de son poste de chef de la délégation américaine aux négociations avec l'U.R.S.S. sur les fusées stratégi*ques prouve qu'il est bien obligé de* tenir compte de l'évolution de son opinion. On peut en dire autant de l'*insistance avec laquelle les* dirigeants de Washington – comme ceux de Bonn – s'emploient à disculper le *Kremlin* de toute responsabilité dans l'attentat contre le pape, alors que Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski, l'ex-conseiller pour les questions de sécurité de Jimmy Carter, qui mettent habituellement un point d'honneur à n'être d'accord sur rien, se sont déclarés publiquement convaincus que le K.G.B. avait monté toute l'affaire : la Maison Blanche veut ainsi préserver un interlocuteur possible, sachant très bien que le peuple des Etats-Unis supporterait difficilement l'idée de voir le président traiter avec un homme impliqué dans un tel complot.

On peut faire confiance dans ces conditions au successeur de Brejnev : il fera tout, sans rien lâcher d'essentiel aussi longtemps qu'il n'y sera pas contraint, pour convaincre les opinions de sa grande disponibilité. Décidément, les élections – celles des autres – ont du bon : il a de bonnes chances, on l'a dit la semaine dernière, d'être le vrai vainqueur de celles qui se dérouleront le 6 mars à Bonn. Il peut également fonder quelques espoirs sur celles qui auront lieu aux Etats-Unis en novembre 1984.

ANDRÉ FONTAINE.

AFRIQUE

Namibie

APRÈS LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pretoria reprend le contrôle de l'administration de Windhoek

L'Assemblée nationale de Namibie, formée en 1978 par l'Afrique du Sud, a été officiellement dissoute mardi 18 janvier par Pretoria.

Annoncée à Windhoek par M. Daniel Hough, administrateur général sortant du territoire, cette décision fait suite à la démission de M. Dirk Mudge, *« président du conseil des ministres »* intérimaire de Windhoek. Depuis mercredi, Pretoria a repris le contrôle total de l'administration du pays.

Après l'annonce de la dissolution, M. Paul Lusaka, président du Conseil des Nations unies pour la Namibie, a déclaré, mercredi à New-York : *« Le régime raciste a tombé le masque. »*

D'autre part, Pretoria a interdit un rapport sur la Namibie rédigé par la conférence épiscopale catholique d'Afrique australe, accusant les troupes sud-africaines d'atrocités en Namibie.

De notre envoyé spécial

Windhoek. – Le rideau est tombé, mardi 18 janvier. M. Dirk Mudge, vedette du scénario imaginé en 1975 par les stratèges de Pretoria pour réduire l'audience des nationalistes de la SWAPO, a pris les devants et formellement démissionné de son poste de « président du conseil ». L'ultime représentation offerte par les « ministres » namibiens s'est déroulée à Windhoek, là où tout avait commencé pour eux, derrière la façade rococo du viel immeuble de la Turnhalle.

C'est ici, dans cette ancienne salle de gymnastique bâtie par l'Allemagne impériale, que les Sud-Africains avaient amorcé la concrétisation de leur rêve, le parrainage de la *« première coalition politique multiraciale et antimarxiste »*.

Désormais pourvue d'une petite équipe de *« nationalistes »* assez *« censés »* pour suivre ses conseils à la lettre, Pretoria accepta en effet d'ouvrir des négociations internationales sur l'éventuelle accession à l'indépendance de ce territoire contrôlé par son armée depuis 1915. La tactique consistait à gagner le maximum de temps, de manière à permettre à la D.T.A., pourvue au fil des ans de certains des attributs du pouvoir, de s'imposer à la longue aux populations.

Huit années de gâchis après lesquelles l'Afrique du Sud licencie ses anciens protégés. Pour beaucoup, la défaite de la D.T.A. est aussi peut-être celle d'un homme politique de cinquante-cinq ans, aux convictions fluctuantes, aveuglé par ses ambitions et abusé par ses amis.

Les plus charitables de ses compatriotes veulent bien croire que *« le vieux Dirk »* s'est fait piéger. Pour expliquer son aveuglement, certains rappellent ses origines afrikaners. *« Mudge a fait confiance à ses frères boërs, c'est ce qui l'a perdu »*, résume un jeune métis.

Les raisons d'un échec

Dans les « Beer Garden » de Kaiser-Strasse, la principale artère de Windhoek, des Afrikaners en tenue traditionnelle, short de grosse toile et longues chaussettes de laine, corroborent à leur façon cette vision des choses. Un fermier, de passage dans la capitale, souffle rageusement sur sa mousse : pour lui et ses amis du parti national, dont M. Dirk Mudge fut le vice-président jusqu'en 1977, le chef de la D.T.A. *« a trahi son peuple, il n'a que ce qu'il mérite »*. Pour beaucoup d'Afrikaners, qui constituent la majorité des soixante-quinze mille Blancs du territoire, M. Dirk Mudge n'est plus aujourd'hui – insulte suprême dans la bouche des ultras – qu'un *« kafferboetie »* *(petit frère des nègres en afrikaans)*. *« Un kafferboetie dont les kaffers ne veulent même pas »*, ajoute, pouffant dans sa chope de bière, un autre consommateur.

Pour permettre à son ancien protégé de se créer une crédibilité, Pretoria avait, en effet, accepté de louer, jusqu'à un certain point, la carte du changement. C'est avec la bénédiction de ses parrains, que l'ancien fermier blanc *« imposa »* en Namibie les évolutions qui lui sont maintenant reprochées par les faucons de l'Afrikanerdom. Le gouvernement de M. Botha donna, en effet, son accord à l'abrogation des lois les plus visibles de l'apartheid. Peu à peu, les non-Blancs, qui forment 93 % de la population, retrouvèrent théoriquement le droit de circuler librement, de résider où bon leur semble et de convoler avec qui leur plaît, Blancs compris.

Les choses commencèrent à se gâter quand M. Mudge chercha à s'attaquer directement aux privilèges de la communauté blanche, qui dispose encore notamment d'une éducation et de services médicaux sociaux jalousement séparés. *« Le changement limité, oui ! La chienlit, non ! »*, commentèrent en substance les dirigeants ultra-conservateurs.

Rejeté par les siens et pourtant incapable de se débarrasser de l'estampille *« Marionnette de Pretoria »* qui lui colle encore à la peau, M. Mudge a perdu sur tous les tableaux. Aveuglé par l'amertume et l'esprit de revanche, se refusant encore à croire que la tragédie namibienne se joue toujours au son du canon quelque part dans le nord du pays et dans le sud de l'Angola, son ambition est maintenant de faire de la D.T.A. un *« véritable mouvement non violent de libération »*. Personne n'ose lui avouer qu'il règne plus que jamais sur un théâtre d'ombres...

PATRICE CLAUDE.

Maroc

L'opposition socialiste demande la libération des prisonniers politiques

De notre correspondant

Rabat. – Deux membres du parti socialiste d'opposition, MM. Ouahlalou, député de Rabat, et Radi, député de Kenitra, ont été reçus lundi 17 janvier à Marrakech par le conseiller royal, M. Reda Guedira, à qui ils ont remis une liste de détenus politiques dont l'Union socialiste des forces populaires souhaite la libération.

Cette démarche venant après l'entrevue de Me Abderrahim Bouabib, secrétaire général de l'U.S.F.P., avec le roi Hassan II à Marrakech, le 12 janvier dernier, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les socialistes pour obtenir la normalisation de leur situation à l'approche des élections législatives de l'été prochain. Cette évolution implique que la presse socialiste, interdite après les émeutes du 20 juin 1981 à Casablanca, soit autorisée à reparaître et que les socialistes et les syndicalistes arrêtés à l'époque et encore emprisonnés soient libérés.

Sur les deux cents personnes arrêtées, certaines condamnées à des peines allant de un à trois ans d'emprisonnement ont été libérées, mais trente-quatre sont encore incarcérées. D'autres, comme M. Karchaoui, rédacteur en chef du quotidien *Moharrir*, et M. Amaoui, secrétaire général du syndicat C.D.T., attendent encore de passer en jugement à Casablanca. Enfin, quatre-vingt-onze détenus, non socialistes pour la plupart, sont toujours à la centrale de Kenitra. Parmi eux se trouve le groupe d'extrême gauche d'Abraham Serfaty.

L'U.S.F.P. espère, semble-t-il, dans un premier temps, que le pouvoir libérera une partie des prisonniers politiques de Kenitra. La liste présentée par MM. Ouahlalou et Radi comporte soixante-quatorze noms, ceux des trente-quatre socialistes et syndicalistes, et ceux d'opposants condamnés avant les événements du 20 juin 1981. Mais cette liste n'est pas limitative, et les deux députés socialistes ont posé la question de tous les détenus politiques restant emprisonnés, qui sont – selon eux – cent vingt-cinq.

ROLAND DELCOUR.

● *Rabat confirme l'incident de la Güera.* – Dans les milieux proches des autorités militaires marocaines, on a confirmé mercredi 19 janvier que des patrouilleurs de la marine royale, qui surveillent en permanence la presqu'île de la Güera – considérée par Rabat comme étant sous le contrôle provisoire des forces mauritaniennes, – sont bien intervenus dans le secteur (*le Monde* du 19 janvier). On affirme toutefois dans ces milieux que des forces du Front Polisario *« nombreuses dans le secteur »* recevraient par mer des livraisons d'armes et que, *« harcelé par ces forces, un patrouilleur marocain a pu riposter au canon »*. *« De toute façon,* ajoute-t-on, *nous tirons sur tout ce qui bouge sur la côte. »* – *(Corresp.)*

Mozambique

TROIS NOUVELLES EXÉCUTIONS PUBLIQUES

Maputo *(Reuter)*. – Trois membres de la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M., opposition armée au gouvernement de Maputo) ont été exécutés publiquement mardi 18 janvier, à Magude, à cent cinquante kilomètres au nord-ouest de la capitale. La région de Magude a été, au cours des deux derniers mois, le théâtre de violents affrontements entre les insurgés de la R.N.M. et les forces gouvernementales.

Avant d'être exécutés, les trois condamnés ont « avoué » devant deux mille personnes qu'ils avaient *« volé, tué des civils, brûlé des véhicules et des magasins »*, selon la radio de Maputo.

La semaine dernière, quatre membres de la R.N.M. avaient déjà été exécutés dans la ville de Macia, à quelques kilomètres de Magure. (*le Monde* daté 16-17 janvier).

D'autre part, la radio mozambicaine a annoncé que six étrangers détenus depuis un mois sont soupçonnés *« d'activités contre la sûreté de l'État »*. Il s'agit d'un Britannique et de cinq Portugais arrêtés vers le 13 décembre à la suite du sabotage du port de Beira, alors attribué par Maputo à l'Afrique du sud.

Zaïre

Israël renforce sa coopération militaire avec Kinshasa

Kinshasa *(A.F.P.)*. – Le maréchal Mobutu, chef de l'État Zaïrois, a annoncé, mercredi 9 janvier à Kinshasa, que le Zaïre et Israël ont décidé de mettre en œuvre un plan quinquennal de coopération militaire qui portera essentiellement sur la réorganisation de la *« division Kamanyola »* (5 000 hommes), en garnison près de Kolwezi, dans la province du Shaba, dans le sud-est du pays.

A l'issue d'un déjeuner avec le général Sharon, ministre israélien de la défense, en visite officielle au Zaïre depuis lundi, le maréchal Mobutu a précisé devant la presse israélienne que son objectif était de s'assurer le concours de l'État hébreu pour constituer *« une véritable armée de dissuasion »*.

Le maréchal Mobutu s'est félicité de la contribution israélienne, en 1982, à l'équipement, à la formation et à la restructuration de la brigade spéciale présidentielle *(B.S.P.)*, considérée par les experts militaires comme l'une des unités d'élite de l'armée zaïroise.

Le maréchal Mobutu a refusé de lier la coopération israélo-zaïroise à l'évolution du conflit du Proche-Orient. *« L'amitié entre Israël et le Zaïre,* a-t-il dit, *est une amitié entre deux pays souverains. »* Évoquant la reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine *(O.L.P.)* par Kinshasa en 1975, le président zaïrois a ajouté : *L'ennemi d'Israël n'est pas nécessairement l'ennemi du Zaïre »*.

On apprend d'autre part que M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., invité par l'Union nationale des travailleurs du Zaïre (U.N.T.Z.A.), a effectué une visite de quatre jours dans le pays en compagnie de M. Jacques Cherèque, secrétaire général adjoint et de Mme Nicole Notat, secrétaire nationale.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● ATTAQUE DE L'UNITA DANS LE CENTRE DU PAYS. – L'Agence angolaise de presse a affirmé mercredi 19 janvier que des guérilleros de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita-mouvement d'opposition) ont récemment attaqué le siège de l'Organisation de défense populaire (O.D.P.), situé à environ 20 kilomètres à l'est de Huambo, dans le centre du pays. – *(A.F.P.)*

Argentine

● L'ANCIEN PRESIDENT ARGENTIN, ARTURO ILLIA, est mort mardi 18 janvier à Cordoba. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Leader de l'Union civique radicale (U.C.R.), il a été chef de l'Etat de 1963 à 1966 et renversé par le coup d'Etat militaire du général Juan Carlos Ongania. – *(A.F.P.)*

Bolivie

● LA COUR SUPRÊME VA EXAMINER LA DEMANDE D'EXTRADITION VISANT KLAUS BARBIE. – Le procureur général, M. Hernando Acha, a demandé à la Cour suprême qu'elle déclare recevable la demande d'extradition de l'ancien chef de la Gestapo à Lyon, Klaus Barbie, alias Altman, a annoncé le quotidien *Hoy*. L'extradition de Barbie a été demandée par la France et la R.F.A. – *(A.F.P.)*

Cuba

● ARMES SOVIÉTIQUES A CUBA. – L'U.R.S.S. a livré à la fin de 1982 cent quarante missiles aériens SAM 3, qui seront répartis sur onze sites autour de La Havane, ont indiqué, lundi 10 janvier, des sources proches des services de renseignements des États-Unis. D'autre part, un détachement naval soviétique comprenant un croiseur, un sous-marin et deux autres navires, participe depuis décembre à des manœuvres dans les eaux cubaines, indique-t-on au Pentagone. – *(A.F.P.)*

Inde

● LES ENTRETIENS qui se sont déroulés le 18 janvier à Chandigarh entre représentants du gouvernement central et du parti Sikh local, l'*Akali Dal*, (*le Monde* du 20 janvier) se sont achevés sur une note d'incertitude sans que soit écartée, cependant, la possibilité de voir les parties en présence parvenir à la conclusion d'un accord avant le 26 janvier, date de célébration de la fête de la République. Les négociations buttent toujours sur les revendications territoriales des Sikhs ainsi que sur la question du partage, entre les Etats riverains, des eaux des rivières locales. En revanche, les Sikhs auraient obtenu gain de cause sur la plupart de leurs demandes à caractère religieux. *(Correspond.)*

Malaisie

● PROTESTATION CONTRE LES PENDAISONS. – Plusieurs organisations humanitaires se sont rendues, mercredi 19 janvier, à l'ambassade de Malaisie à Paris pour remettre à l'ambassadeur une lettre protestant contre la pendaison de deux personnes mardi (*le Monde* du 19 janvier) et demandant l'arrêt immédiat des autres exécutions capitales, en particulier des trois qui étaient prévues pour cette semaine (celles de MM. Siri Chai Sae Voon, Heng Kin Chong et Lim Kwang Yeow).

Niger

● LE PRÉSIDENT SEYNI KOUNTCHE, qui avait le grade de colonel, a été promu, à compter du 1er janvier 1983, au grade de général de brigade par le Conseil des ministres. – *(A.F.P.)*.

Ouganda

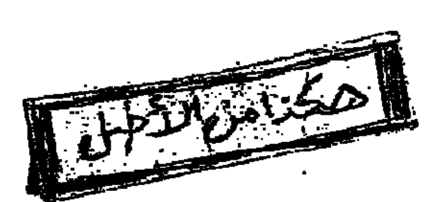
● ACQUITTEMENT DE M. BOB ASTLES. – Ancien conseiller du dictateur déchu, Idi Amin Dada, M. Bob Astles, qui était inculpé de vol, a été officiellement acquitté mardi 18 janvier à Kampala au terme d'un procès de cinq mois. Le procureur général ayant retiré les chefs d'accusation qui pesaient sur lui. Emprisonné en 1979, après son extradition du Kenya – où il s'était réfugié en traversant en canot à moteur le lac Victoria – M. Astles avait constamment déclaré ces accusations sans fondement. M. Astles a été reconduit en prison après son acquittement, sa détention faisant l'objet d'une mesure d'exception qui ne peut être remise en question par les tribunaux. D'origine britannique, M. Astles a la nationalité ougandaise depuis sa participation au gouvernement d'Idi Amin. – *(Reuter.)*

Vietnam

● PÉKIN A REJETÉ UNE OFFRE DE TRÊVE DE HANOI formulée à l'occasion du Nouvel An chinois et vietnamien, entre le 5 et le 19 février. La Chine a, ce jeudi 20 janvier, qualifié de *« manœuvre destinée à tromper l'opinion publique »* la propositon du Vietnam. D'autre part, l'agence officielle de presse vietnamienne a estimé, mercredi, que le politique chinoise en Indochine demeurait *« totalement inchangée »*, en dépit des récentes propositions faites par Pékin à Moscou pour une solution du conflit cambodgien. – *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● LIMOGEAGE D'UN DIRECTEUR DE THÉATRE A NOVI-SAD. – M. Nicola Petrovitch a été limogé pour avoir autorisé la représentation d'une pièce *Golubnaca (Une fosse appelée trou de pigeon)* qui avait été retirée de l'affiche le 15 décembre dernier. Elle mettait en scène des enfants d'un village de l'arrière-pays dalmate, qui, à travers leurs jeux, faisaient revivre les combats fratricides ayant opposé, durant la guerre, Serbes et Croates. L'arrêt des représentations avait déclenché une farouche polémique entre les milieux de théâtre et la municipalité de Novi-Sad, les premiers jugeant la pièce *« profondément anti-nationaliste »* et la seconde estimant qu'elle vise à *« saper les fondements du pays »*. – *(A.F.P.)*.



Le Monde

politique

AU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER

La « désétatisation » inspire le « plan de redressement » proposé par le R.P.R

Le discours que M. Jacques Chirac doit prononcer en clôture de la vaste manifestation *populaire que le R.P.R. organise* dimanche 23 janvier à l'issue de son congrès extraordinaire, au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, doit à la fois, dans l'esprit du maire de la capitale, fixer la doctrine du mouvement et offrir des solutions de remplacement. Celles-ci doivent permettre d'engager la France sur la voie de la « désétatisation ».

Pour M. Chirac, il ne doit y avoir *« ni rupture de société ni restauration »* dans les principes qui doivent guider l'opposition. Le président du R.P.R. ne veut pas être systématiquement critique ou polémique à l'égard de la majorité, et il ne veut pas non plus donner l'impression d'un repli sur soi ou d'un retour au passé. Il s'agit en revanche, pour lui, de saisir l'avenir, de *« défricher le progrès ». Il estime en effet que la* France est en train de vivre une mutation historique beaucoup plus qu'une simple crise. Cette analyse n'est pas éloignée de celle que font la plupart des leaders politiques nationaux et notamment M. François Mitterrand, comme il l'a d'ailleurs exposée lors de sa causerie télévisée de Latche le 2 janvier.

Mais M. Chirac estime que, face à cette situation, deux réponses sont possibles. Celle du pouvoir en place, qu'il récuse ; et une autre, celle qu'il exposera devant les congressistes. Le président du R.P.R. souhaite à cette occasion montrer qu'il refuse la fatalité et récuse la vérité officielle. Il estime que la mutation de l'époque actuelle peut permettre de nouvelles découvertes en matière de libertés, de croissance et même de valeurs de civilisation.

Cette philosophie politique que synthétisera M. Chirac sera contenue dans un *« projet politique »* d'une centaine de pages, qui sera soumis au vote des congressistes et publié dans quelques semaines sous forme de livre. Il s'inspirera essentiellement de la notion de responsabilité appliquée tant au comportement personnel des individus qu'au sort de la nation. Il mettra en valeur l'initiative personnelle et dénoncera l'étatisation, la bureaucratisation et la technocratie. Il insistera sur le concept de confiance qui doit être la base du développement économique et des relations sociales.

Par le caractère spectaculaire donné à la réunion de la porte de Versailles, le R.P.R. et son président visent aussi d'autres objectifs, plus immédiats et plus concrets. Coup d'envoi de la campagne municipale, ce meeting n'a pas été fixé de façon fortuite. Le 5 décembre 1976, c'est sur ce même lieu que quelque cinquante mille sympathisans ont fondé le R.P.R. et élu Jacques Chirac à sa présidence. Les responsables du mouvement veulent démontrer que celui-ci constitue toujours un *« rassemblement »* de caractère *« populaire »*.

Rien n'est irréversible

Mais surtout les « chiraquiens » d'aujourd'hui veulent répondre à un reproche qui touche particulièrement les militants de l'opposition et auquel ils restent sans réponse : *« Qu'avez vous à proposer ? »*.

C'est pour cela qu'ils adopteront dimanche un *« plan de redressement »*. Ce document ne constituera cependant pas un programme de gouvernement exhaustif et immuable. Il s'agira, pour le R.P.R., de montrer qu'il propose des solutions qui pourraient être appliquées rapidement. Le principe général est d'affirmer que rien de ce qu'a fait la gauche au pouvoir est irréversible et que tout pourra être remis en chantier ou tout au moins réexaminé.

Articulé autour d'une dizaine d'objectifs, ce *« plan de redressement »* avance pour chacun d'eux une série de propositions chiffrées.

Un chapitre concerne l'assainissement des finances publiques et la restauration du franc. Un autre, consacré à la réforme de la Sécurité sociale, dispose que, sauf pour les retraites, les prestations pourraient être proportionnées aux cotisations. Une disposition définit le *« champ de la solidarité »*, c'est-à-dire la part entre les prélèvements obligatoires et *« la protection personnelle volontaire en favorisant – en fonction du risque – le recours aux mutuelles complémentaires et aux assurances privées »*. Il est prévu d'alléger la part des prélèvements obligatoires (impôts et charges sociales) pesant sur les particuliers et sur les entreprises. Les effectifs des fonctionnaires seront stabilisés puis ramener progressivement à leur niveau de 1972. La *« désétatisation »* sera entreprise. L'Etat n'ayant pas vocation à produire, le projet annonce que *« tout ce qui a été fait depuis un demi-siècle »* en matière de nationalisation sera réexaminé. L'objet est d'établir un partage entre secteur privé et secteur public. Ne devraient relever de ce dernier que les activités qui *« constituent un monopole ou un service public au sens strict »*. D'autres chapitres concernent les rapports sociaux dans l'entreprise et prévoient une révision des lois Auroux, afin que *« les droits et libertés s'exercent au bénéfice des salariés et non des seuls syndicats »*. La liberté d'enseignement est rappelée, et une réforme prévoit d'ouvrir davantage l'enseignement et la formation au monde du travail.

Ainsi, au terme de son congrès, le R.P.R. entend apparaître comme le premier mouvement de l'actuelle opposition à formuler des propositions concrètes en vue d'une solution d'alternance.

ANDRÉ PASSERON.

M. JUQUIN (P.C.F.) ESTIME QUE LE COMPORTEMENT DE M. GISCARD D'ESTAING RELÈVE DE LA « SUBVERSION »

Présentant à la presse son livre : Produire français : le grand défi (1), M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a accusé M. Giscard d'Estaing d'adopter une attitude relevant de la *« subversion »*, lorsqu'il évoque la perspective d'élections législatives anticipées si les élections municipales sont favorables à la droite. *M. Juquin a fait, d'autre part, une* autocritique de l'attitude passée des communistes. *« Le P.C. a pris du retard sur l'évolution de la société française »*, a-t-il déclaré, en ajoutant : *« Nous avons passé trop de temps* [à abandonner] *l'ancien modèle de dictature du prolétariat. »* Se félicitant, presque sans réserves, de l'action gouvernementale, *« si ce n'est sur l'évolution du pouvoir d'achat »*, M. Juquin a souligné que *« le peuple de gauche mésestime les acquis du changement »*. Il a mis en garde les travailleurs contre la tentation de l'abstention, non seulement lors des élections municipales, mais, de façon générale, face aux transformations dans lesquelles est engagée la société française. *« L'époque des lendemains radieux est révolue,* a poursuivi M. Juquin. *Les communistes veulent changer les mentalités. »* La stratégie du P.C.F. relève-t-elle du réformisme ? *« Non, des réformes... transformatries de société »*, a répondu M. Juquin.

(1) Editions sociales.

UN COLLOQUE COMMUNISTE SUR LE MARXISME

L'Institut de recherches marxistes (I.R.M.), qui regroupe les activités du parti communiste dans le domaine de l'histoire et celui des sciences humaines, organise, du jeudi 20 au samedi 22 janvier, un colloque international sur le thème : « Le marxisme et la libération humaine ». A l'occasion du centenaire de la mort de Karl Marx, l'I.R.M. réunit, à l'hôtel Novotel de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), des théoriciens communistes venant de l'ensemble des pays socialistes (y compris de Chine), mais aussi du tiers-monde et d'Europe occidentale (l'institut Gramsci, lié au P.C. italien, devait être représenté au colloque).

Les débats devaient avoir pour thèmes, jeudi : « Crise du mode de production capitaliste et nouvelle croissance » ; vendredi : « Crise du mode de vie et nouveau développement des hommes », puis « Crise nationale et nouvel ordre international », et se conclure samedi par une discussion générale.

LES RENCONTRES DES « ACTEURS DU CHANGEMENT »

Mme SIMONE DE BEAUVOIR : faire tomber les barrières entre acteurs et spectateurs

Les rencontres des « Acteurs du changement » se sont ouvertes jeudi 20 janvier à Paris (*le Monde* du 20 janvier). La première journée a été consacrée au thème suivant : « Cultures, mentalités et changement ». MM. Jack Lang, ministre de la culture, Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Paul Thibau, directeur de la revue *Esprit*, Mme Claire Etcherelli, auteur d'*Elise ou la vraie vie*, devaient participer à une table « ronde » consacrée aux « nouvelles aspirations culturelles » et à la politique menée, de ce point de vue, par les pouvoirs publics.

Dans la plaquette de présentation des rencontres, publiée jeudi, Mme Simone de Beauvoir estime que l'on pourra concourir à la réussite de l'initiative prise par le parti socialiste si elle parvient *« à effriter, si peu que ce soit, les barrières, institutionnelles en quelque sorte, les barrières subjectives interposées entre ceux qui n'attendent un changement que des décisions et des mesures prises par d'autres et ceux qui se trouvent en mesure (...) de prendre ces décisions »*.

A propos des *« avancées du féminisme »*, Mme de Beauvoir note : *« Tout se déroule avec une extrême lenteur. Chaque réforme, alors même qu'on la croit acquise, se heurte avant d'aboutir à une chaîne d'obstacles. La dialectique : lutte des femmes pour les réformes puis pour leur application, entrée des réformes dans les faits, poursuite de la lutte pour l'élargissement des réformes, changement des mentalités, mais aussi réactions hostiles au changement, aiguisement de l'antagonisme des sexes dans certains cas (que souligne la multiplication des viols, et des viols collectifs), cette dialectique semble ne pas avoir de fin. Il en est sans doute de même de la lutte pour la démocratie, dont la lutte féministe, par son ampleur, restera l'aspect le plus neuf de notre époque.*

» Et pourtant les mentalités changent. La publicité et l'usage de la contraception faisaient scandale il y a trente ans, et les adversaires actuels de l'I.V.G., qui se seraient déchaînés il y a trente ans contre la contraception, prétendent aujourd'hui se servir de la contraception pour condamner l'I.V.G. ! Etre mère célibataire n'est plus synonyme de perdition, on peut choisir de l'être. Les droits des concubines peuvent être reconnus. La double morale sexuelle est sérieusement entamée.

» Il ne sera pas possible de revenir sur des changements. »

● *M. Siles Zuazo*, président de la Bolivie, a décidé d'ajourner la visite qu'il devait faire en France *cette semaine à l'invitation de* M. Mitterrand. Le chef de l'État bolivien, qui devait participer à Paris, dimanche 23 janvier, à la dernière journée des rencontres des *« acteurs du changement »*, doit s'efforcer de résoudre une crise qui a surgi au sein de la coalition gouvernementale qu'il dirige à La Paz. D'autre part, M. Mario Soares, premier secrétaire du parti socialiste portugais, aurait également annulé son déplacement en raison de la crise politique à Lisbonne.

M. Delfau : préserver la paix sociale

Pour sa part, M. Gérard Delfau, membre du secrétariat national du P.S., sénateur de l'Hérault, organisateur de ces journées, a expliqué dans son discours d'ouverture la problématique des « rencontres ». *« La gauche assurée de durer, forte d'une légitimité que personne ne lui conteste plus vraiment, prenant appui sur les récents résultats de sa politique économique, encourt paradoxalement le risque de démobilisation. La passivité, la morosité, affleurent au sein de son électorat, tandis que le marais risque de regarder en spectateur une gestion dont il comprend pourtant la nécessité »*, a-t-il déclaré.

« Notre premier souci, a-t-il ajouté, *c'est de préserver la paix sociale. Or, on ne mobilise bien que contre quelqu'un ou quelque chose. Comment, dès lors, transformer en acteurs du changement ces hommes et ces femmes qui, nous ayant fait confiance par le bulletin de vote, ont tendance à attendre que tout leur soit donné et s'impatientent quand tarde trop le changement au quotidien ? Comment maintenir ou renforcer l'élan sans dramatiser ni schématiser à l'extrême ? Comment rester une « force tranquille » ?*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 19 janvier, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le ministre de l'économie et des finances a présenté au conseil des ministres le bilan pour 1982 de l'action entreprise contre l'inflation et les perspectives pour 1983.

Il a souligné l'importance des résultats obtenus en 1982 : *avec un taux de hausse des prix ramené à 9,7 %, notre pays a enregistré une baisse de plus de quatre points de l'inflation tout en évitant la très forte dégradation de l'emploi à laquelle ont consenti la plupart des autres pays industrialisés. Pour le deuxième mois consécutif, le chômage a reculé en France. Sur l'ensemble de l'année 1982, il ne s'est accru que de 5,6 % contre 34 % en Allemagne.*

La politique économique originale et novatrice mise en œuvre, qui associe une action équilibrée sur le budget, les prix et les revenus et la monnaie, avec une politique active de soutien de l'emploi et de l'investissement, nous a ainsi permis d'améliorer notre capacité à réduire le chômage dans l'avenir, après l'avoir stabilisé dans l'immédiat.

Ce résultat n'a été atteint que par l'adhésion de l'ensemble des Français au redressement entrepris qui nécessite, de chacun, un effort à la mesure de ses moyens.

Cet effort doit se poursuivre. L'année 1983, avec un objectif de hausse des prix de 8 %, doit constituer une étape vers un retour à un taux d'inflation comparable à celui de nos principaux partenaires économiques. La façon dont s'effectue la sortie contractuelle du blocage des prix permet de penser que, dès les premier mois de 1983, le rythme de hausse des prix sera ramené à un rythme correspondant à l'objectif fixé.

Compte tenu de cet objectif de 8 %, l'ajustement des tarifs publics a été fixé de manière à ne pas compromettre le redressement financier d'ores et déjà engagé dans les grandes entreprises de service public. L'allégement des charges que procureront en 1983 à l'ensemble des partenaires économiques les résultats obtenus en 1982, une gestion rigoureuse et dynamique des entreprises, publiques comme privées, une solidarité exemplaire dans l'effort de la part des différentes catégories sociales, constituent les conditions d'une amélioration de notre compétitivité, améliorant l'emploi et les conditions de vie des Français, tout en contribuant au rééquilibrage rapide de notre commerce extérieur.

● SÉCURITÉ

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres les conclusions du rapport de la commission des maires sur la sécurité, qui vient de lui être remis par son président, M. Bonnemaison, maire d'Epinay-sur-Seine.

Cette commission, composée de trente-six maires appartenant à toutes les formations politiques, s'est rendue dans dix-huit régions et a consulté la plupart des maires des villes où se posent des problèmes de délinquance.

1. – La commission a proposé un ensemble de mesures novatrices, dont beaucoup rejoignent les préoccupations du gouvernement. Celui-ci se prononcera sur chacune d'entre elles dans un délai de deux mois.

Dès à présent sur soixante-quatre propositions, vingt-quatre sont en cours de réalisation, et vingt-six autres ont été retenues dans leur principe et font l'objet d'études complémentaires.

Parmi les mesures en cours de réalisation :

– Il a été décidé de poursuivre pour l'été 1983 les opérations « été-jeunes » dans l'esprit et avec les méthodes qui ont été utilisées avec succès en 1982 ;

– L'effort financier consenti en faveur de la réhabilitation des logements sociaux a doublé en deux ans ;

– De nouvelles modalités d'action pour la justice et les services de police sont engagées, qu'il s'agisse de l'aide aux victimes de la délinquance, de l'amélioration de la sécrité dans les transports en commun ou du développement de l'ilotage ;

– Diverses mesures telles que l'organisation de bureaux d'accueil dans de nombreux départements et la possibilité d'ouvrir, sous la responsabilité du maire et en dehors des heures de classe, les terrains de sport et les salles des bâtiments scolaires, contribueront à une meilleure protection de la jeunesse ;

– Enfin, à la suite des expériences très concluantes déjà réalisées dans ce domaine, la création par la loi de peines de substitution, dont le Parlement est saisi, permettra aux petits délinquants d'accomplir leur peine par des « travaux d'intérêt général ».

2. – Un schéma général d'organisation pour les actions de prévention a été défini.

Il comportera l'institution d'un conseil national de prévention de la délinquance, présidé par le premier ministre ou, en son absence, par un vice-président élu ; d'un conseil départemental présidé par le commissaire de la République et d'un conseil communal présidé par le maire, et dont la création est laissée à l'initiative de la commune.

Le conseil national et les conseils départementaux, par leurs propositions et leurs avis, permettront d'enrichir l'acquis du travail déjà effectué. Le conseil communal sera un élément essentiel du dispositif : la concertation entre les représentants de la commune, ceux des services de l'État et les associations privées, permettra de mettre au point des actions coordonnées dans lesquelles chaque intervenant apportera les moyens dont il dispose.

3. – L'effort ainsi accompli pour améliorer la prévention de la délinquance prolonge l'action déjà entreprise par le gouvernement afin de renforcer les moyens dont dispose la collectivité nationale pour assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens. Il est rappelé à cet égard que, depuis mai 1981, 12 450 emplois ont été créés dans la police nationale et la gendarmerie.

● TRANSPORTS ROUTIERS

***Sur la proposition du ministre* d'Etat, ministre des transports, le conseil des ministres a approuvé le décret définissant les modalités d'application, dans les entreprises de transport routier, des dispositions de l'ordonnance n° 82.41 du 16 janvier 1982 relative à la durée du travail.**

Mis au point à l'issue d'une large concertation avec les organisations professionnelles et syndicales du transport routier, il permettra une amélioration significative des conditions de travail et une réduction de sa durée, notamment pour le personnel de conduite.

Les nouvelles limites assignées aux durées de service de ce personnel contribueront au progrès social et à l'amélioration de la sécurité.

Conformément aux engagements gouvernementaux, l'entrée en vigueur le 1er mars 1983 des dispositions du décret s'accompagnant d'une adaptation des prix des services correspondants, de manière à préserver l'équilibre d'exploitation des entreprises concernées.

● PROTECTION DES VICTIMES

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique du gouvernement en faveur des victimes.

Il a rappelé les actions menées depuis dix-huit mois dans ce domaine : développement de l'information sur les droits des victimes, élargissement de l'aide judiciaire, amélioration de l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles ou d'actes criminels.

Dans le souci d'accroître encore la protection des victimes, le gouvernement mettra en œuvre les mesures suivantes :

1) L'aide aux victimes :

En liaison avec les municipalités, les services d'assistance immédiate aux victimes seront généralisés. Les victimes seront étroitement associées à la procédure pénale et seront informées et consultées à chacune des étapes de cette procédure.

2) L'indemnisation des victimes :

***a) Dans les cas où l'auteur de l'attentat ou de l'infraction est connu,* cette indemnisation sera rendue plus sûre et plus rapide grâce à l'élargissement des pouvoirs du juge d'instruction ou du juge pénal. Ceux-ci pourront ordonner de mesures conservatoires ainsi que le versement d'une provision. Ils pourront prendre les dispositions permettant d'éviter que le responsable de l'infraction ne se soustraie à ses obligations.**

***b) Lorsque l'auteur de l'attentat ou de l'infraction est inconnu ou insolvable,* les conditions d'indemnisation, qui sont actuellement beaucoup trop restrictives, seront élargies et la procédure d'indemnisation améliorée.**

L'atteinte à l'intégrité de la personne pourra donner lieu à indemnité dès lors qu'il résultera de l'infraction ou de l'attentat un trouble grave dans les conditions de vie et que la personne ne bénéficiera pas d'autre sources d'indemnisation. Le montant de l'indemnité, qui est aujourd'hui calculé par référence à une jurisprudence dépassée, sera réévalué. Les commissions d'indemnisation qui ne sont aujourd'hui constituées que dans les cours d'appel, seront établies dans chaque tribunal de grande instance afin de les rapprocher des demandeurs et leur composition sera redéfinie. Enfin, les démarches administratives seront simplifiées afin d'accélérer le calcul et le versement des indemnités.

***

D'autre part, le conseil a entendu des communications sur la réunion du groupe des Dix (le Monde du 20 janvier), sur la situation internationale et sur les quartiers dégradés.

(Lire page 30 l'article de MICHÈLE CHAMPENOIS.)

DEUX PARLEMENTAIRES CHARGÉS DE MISSION

M. Jacques Badet, député socialiste de la Loire, a été chargé d'une mission temporaire auprès de M. Jean Le Garrec, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi. Il s'occupera des comités locaux pour l'emploi.

D'autre part, M. Roger Fajardie, membre de l'Assemblée européenne, membre du bureau exécutif du P.S. et conseiller officieux du premier ministre a été officiellement chargé d'une mission temporaire auprès de celui-ci par décret porté au *Journal officiel* du 18 janvier.

Conformément à l'article L.O. 144 du code électoral, les parlementaires chargés par le gouvernement d'une mission temporaire peuvent cumuler l'exercice de cette mission avec leur mandat *« pendant une durée n'excédant pas six mois »*.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 19 janvier au palais de l'Elysée, a adopté le mouvement préfectoral suivant :

AVEYRON

M. EDOUARD LACROIX

M. Edouard Lacroix, sous-préfet, est nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Aveyron, en remplacement de M. Jean Resungles, nommé préfet hors cadre.

[Né le 2 juin 1936 à Perrignier (Haute-Savoie), licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, d'économie politique et de sciences politiques, M. Edouard Lacroix occupe plusieurs postes de chef de cabinet depuis 1959, notamment auprès des préfets des Hautes-Alpes et du Var, avant d'être nommé en 1968 secrétaire général de Lot-et-Garonne, puis, en 1969, sous-préfet de Pontivy (Morbihan) ; en 1974, chef de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées ; en 1977, secrétaire général des Alpes-Maritimes. Il était, depuis mai 1980, directeur du tourisme au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, devenu en mai 1981 ministère du temps libre.]

LOIR-ET-CHER

M. ALBERT UHRICH

M. Albert Uhrich, préfet, commissaire de la République du département de Haute-Saône, est nommé commissaire de la République du département du Loir-et-Cher, en remplacement de Mme Yvette Chassagne, nommée président-directeur général de l'Union des assurances de Paris (U.A.P.).

[M. Albert Uhrich est né le 6 août 1921 à Soufflenheim (Bas-Rhin). Licencié en droit, il est à la Libération chargé de mission au tribunal international de Nuremberg. Il occupe ensuite le poste de chef de cabinet du préfet du Haut-Rhin, puis est nommé sous-préfet de Jonzac en janvier 1956. En 1959, il est directeur du cabinet de secrétaire général régional à Constantine, puis, en 1961, mis à la disposition du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (M. Louis Joxe). Après avoir été secrétaire général de la Mayenne, il est, en 1967, chargé de mission auprès du préfet du Rhône, préfet de la région Rhône-Alpes. Secrétaire général de l'Isère en 1968, secrétaire général du Nord en 1973, secrétaire général pour l'administration de la police à Marseille, en 1978, M. Uhrich était préfet de la Haute-Saône depuis juillet 1981.]

HAUTE-SAONE

M. GUY MERRHEIM

M. Guy Merrheim, vice-président du conseil général du Nord, est nommé préfet, commissaire de la République du département de Haute-Saône, en remplacement de M. Albert Uhrich nommé commissaire de la République du département de Loir-et-Cher.

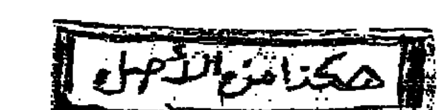
[Né le 1er août 1946 à Flines-lès-Raches (Nord), M. Guy Merrheim devient le plus jeune préfet de France. Elève du lycée technique de Douai, il a dû abandonner ses études pour raisons familiales à l'âge de seize ans. Il a été successivement employé de bureau à la Belle Jardinière, usine de confection sise dans sa localité natale, puis, dès son retour du service militaire, coupeur dans la même usine. Militant du Mouvement Léo-Lagrange, secrétaire de la fédération des Jeunesses socialistes du Nord, il est, en 1969, nommé directeur d'une maison des jeunes de Lille avant de devenir, en 1973, rédacteur juridique à la Caisse interprofessionnelle artisanale de retraite-vieillesse du Nord, puis, en 1976, chargé de relations publiques à l'office d'H.L.M. du Nord. En 1973, il est élu conseiller général socialiste dans le canton de Lille-Nord-Est, mandat renouvelé en 1979. En 1977, il est élu sur la liste municipale conduite par M. Pierre Mauroy. De 1978 à 1982, il occupe les fonctions de président de la commission départementale au conseil général du Nord, assemblée dont il devient premier vice-président en 1982. Cette nomination a été une surprise, y compris dans les milieux politiques du Nord. Personne ne conteste à M. Merrheim, self made man, qui a beaucoup appris dans un travail assidu et efficace pendant quatre années à la préfecture du Nord, les capacités d'être un excellent préfet : *« Pour moi cette nomination est un peu une aventure,* dit l'intéressé. *Elle prouve aussi que la formation sur le terrain en vaut une autre... »*

Il y a aussi au conseil général du Nord un problème de succession à régler, l'actuel président, M. Albert Denvers (P.S.), âgé de soixante-dix-sept ans, n'ayant pas l'intention, dit-on, d'accomplir tout son mandat. Deux candidats se trouvaient en lice pour la succession : M. Guy Merrheim précisément, et M. Bernard Derosier, député du Nord, conseiller général du canton de Lille-Est, adjoint du maire de Lille. La nomination de M. Merrheim en Haute-Saône laisse le champ libre à M. Derosier. – *(Corresp.)*]

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Rapatriés.* – Au cabinet de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des rapatriés, Mlle Véronique Angel est nommé attachée parlementaire, en remplacement de Mlle Laurence Posselle.

● *Consommation.* – M. Roland Kessous, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, est nommé directeur adjoint du cabinet de Mme Lalumière, ministre de la consommation.



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Plusieurs contentieux subsistent entre le P.C. et le P.S.

La direction du P.S. a présenté, mercredi 19 janvier, le bilan de la politique municipale conduite par les socialistes. A cette occasion, le P.S. a édité une plaquette qui analyse son action dans cent vingt villes, dont il a, selon les termes utilisés par M. Jean Poperen, assuré *la « réussite municipale »*.

Cette « réussite » et les arguments qu'elle fournit pour la campagne électorale ne permet pas de négliger l'aspect national de la bataille politique. Ainsi, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a insisté mercredi, lors de la réunion du bureau exécutif du P.S., sur cet aspect de la campagne électorale. Il a invité ses amis à se prévaloir de l'action du gouvernement. M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., ne dit pas autre chose. Présentant, mercredi, un ouvrage intitulé *Produire français, le grand défi*, M. Juquin a souligné que les « acquis » enregistrés depuis le 10 mai 1981 sont aussi importants que ceux de la Libération.

Toutefois, communistes et socialistes n'ont pas encore réglé l'ensemble de leur contentieux municipal. S'il est vrai que dans les Yvelines les fédérations des deux principaux partis de gauche ont finalement conclu un accord constituant des listes d'union dans soixante-dix communes de plus de trois mille cinq cents habitants (à Maurepas, où le maire sortant, M. Misery, est communiste, le P.C. a accepté de céder la place à M. Mougeot, conseiller général socialiste), il n'en va pas de même dans les Hauts-de-Seine.

Dans ce département, le P.S. est coupable aux yeux du P.C., d'une part de soutenir à Sèvres la candidature d'un « dissident » communiste (M. Fajnzylberg, maire sortant, de « Rencontres communistes » ; et, d'autre part de maintenir à Issu-les-Moulineaux, contre le maire sortant M. Guy Ducoloné, député communiste, la candidature du chef de cabinet du président de la République, M. Jean Glavany.

Les relations sont également tendues dans la Loire-Atlantique : le P.S., après avoir accepté de soutenir le maire sortant communiste de Trignac, revendique la tête de liste à Montoire au risque selon les communistes de mettre en péril la mobilisation de la gauche à Nantes.

Dans le Pas-de-Calais, la conclusion d'un accord départemental dépend encore de la solution qui sera trouvée à Liévin. Enfin dans la Loire, où la liste conduite par M. Sanguedolce (P.C.) doit être composée à égalité, les communistes demandent aux socialistes de prendre sur leur « contingent » le M.R.G. et le P.S.U.

NADINE AVELANGE.

A l'assaut d'Issy-les-Moulineaux, la « social-démocrate »

Les communistes ont-ils 254 voix d'avance sur les socialistes, ou est-ce le P.S. qui devance le P.C. de 1 744 suffrages à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) ? M. Guy Ducoloné, député communiste de la onzième circonscription des Hauts-de-Seine, depuis 1964, vice-président de l'Assemblée nationale et M. Jean Glavany n'apportent pas la même réponse à cette difficile question, plus politique que mathématique. Car l'ancien ajusteur et le docteur en économie savent tous deux faire des additions ; seulement voilà, ils n'intègrent pas les mêmes éléments dans leur opération.

M. Glavany additionne cantonales et européennes de 1979, présidentielles et législatives de 1981, cantonales de 1982 ; M. Ducoloné est sur cela d'accord, mais il ajoute, lui, les municipales partielles qui en 1980 ont suivi le décès du maire « social-démocrate », Raymond Ménand, et retrouve ainsi l'avantage.

Le premier magistrat actuel d'Issy, M. André Santini (P.S.D.-U.D.F.), tout professeur de droit qu'il soit, se garde bien de donner un cours de calcul à ses deux challengers, même s'il aurait plutôt tendance à donner raison à son opposant communiste.

Car M. Ducoloné, il le connaît bien. Depuis 1977, d'élections en élections, il s'oppose à lui ; manifestement il n'apprécie guère l'arrivée sur le champ de bataille de ce jeune loup mitterrandiste qui vient perturber le traditionnel face-à-face qui, depuis vingt ans, oppose à Issy « socialiste-démocrate » et communiste.

« Issy-les-Moulineaux est une ville sociale-démocrate ». Sur ce point au moins, les trois adversaires sont d'accord ; qu'ils le disent ouvertement comme le giscardien ou le socialiste ou à mi-mots comme le communiste. Vieille cité maraîchère des portes de Paris, devenue ville ouvrière avec la révolution industrielle du XIX[me] siècle, Issy, comme toute la proche banlieue parisienne, voit de plus en plus ses usines remplacées par des bureaux, ses ouvriers laissent la place à des cols-blancs. La municipalité S.F.I.O., qui a succédé à un maire M.R.P. en 1953, correspondait bien à cette sociologie ; mais les socialistes isséens, en 1965, refusèrent l'union de la gauche pour s'allier avec la droite.

Cette alliance n'a fait que se renforcer au point que pour succéder à Raymond Ménand vieux militant S.F.I.O., le conseil municipal a fait appel en 1980 à M. Santini, un corse qui lorsqu'il était, de 1971 à 1977, adjoint au maire de Courbevoie paraissait plus proche des gaullistes que des socialistes, fussent-ils « démocrates ».

Depuis son arrivée aux affaires, la gestion de la ville a bien changé affirment ses deux adversaires, d'accord sur ce point : les logements sociaux ont cédé le pas devant les résidences de luxe, les terrains industriels ont recueilli des constructions de prestige. En clair, si on ne gagne pas cette fois, M. Santini modifiera tellement la population de la ville que l'on ne pourra plus le déloger de la mairie. Pour la gauche c'est le combat de la dernière chance, mais qui doit diriger la bataille ?

« Nous voulons l'union mais pas au point de lui sacrifier la victoire, explique le proche collaborateur de M. Mitterrand, *or une liste menée par Ducoloné ne peut que perdre. Les précédents scrutins ont clairement montré que les Isséens ne veulent pas d'un maire communiste. » « En 1965, nous avions laissé la tête de liste d'union à un socialiste. Nous avons quand même perdu,* réplique un député. *Pour gagner, nous avons besoin des voix personnelles que m'ont acquis mon long travail dans la ville et mon prestige de vice-président de l'Assemblée nationale. »* Entre les deux, l'accord n'est pas possible. Et les soutiens dont ils disposent au niveau national (M. Ducoloné est le mari de Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F.) rendent peu vraisemblable un arbitrage en faveur de l'un ou de l'autre.

Un combat fratricide

En tout cas, pour bien montrer qu'il ira jusqu'au bout, M. Glavany a commencé sa campagne sur les chapeaux de roues : affichage militant dans toute la ville, campagne publicitaire, où son portrait apparaît sur fond de paysage urbain, présentation, mercredi 19 janvier, d'un programme détaillé et complet. Sa liste comprend en plus de membres du P.S., des militants du P.S.U., du M.R.G., du Mouvement des démocrates, du Mouvement gaulliste populaire. *« Mais jusqu'au dernier jour du dépôt des listes à la préfecture, une vingtaine de places sur quarante-trois seront disponibles pour nos alliés communistes »*, affirme-t-il.

Même délai pour M. Ducoloné, qui veut continuer à espérer un accord avant le premier tour. Aussi, il *« regrette »* le lancement de la campagne socialiste, alors que lui se contente de faire coller des affiches sur lesquelles on peut lire : *« Pour une large union de la gauche : Guy Ducoloné. »*

Le maire sortant regarde avec satisfaction ses deux adversaires user leurs forces dans un combat fratricide. *« De toute façon nous serons jugés sur notre gestion et notre dossier est bon, dit-il. Déjà c'est grâce à la qualité de notre travail que nous avons résisté à la poussée de la gauche en 1977. »* De peu il est vrai, 44 voix (sur 10 238 suffrages exprimés) avant que le résultat ne soit annulé mais plus facilement confirmé en février 1978. *« Nous sommes prêts à démontrer que la gestion de l'équipe sortante a été néfaste aux Isséens »*, réplique M. Glavany qui compte aussi se battre sur les grands thèmes de la politique nationale.

Là aussi M. Ducoloné le rejoint quand il souligne que *« le masque de M. Santini est tombé ; ce n'est pas un apolitique-gestionnaire mais un homme de droite membre du conseil pour l'avenir de la France de M. Giscard d'Estaing »*. L'un et l'autre savent bien qu'aux élections nationales, Issy vote à gauche : 51,01 % aux législatives de 1978, 50,17 % à celles de 1981, 53,78 % à l'élection présidentielle.

Alors qui aura raison ? M. Glavany qui affirme en parlant de M. Ducoloné *« de toute façon nous gouvernerons la ville ensemble »* ; ou M. Santini qui, en évoquant ses deux challengers, prédit *« ils se battent pour la coupe des vaincus »* ?

THIERRY BRÉHIER.

● *Le Quotidien de Paris*, daté 20 janvier, publie un sondage réalisé, du 3 au 7 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, par Indice-Opinion. D'après cette enquête, 48 % des personnes interrogées déclarent ne pas faire confiance au gouvernement (il y en avait 49 % au mois de décembre) et 43 % déclarent lui faire confiance (autant que le mois précédent). A la cote de popularité des personnalités politiques de l'opposition et de la majorité, M. Rocard conserve la première place avec 53 % d'opinions favorables (contre 55 % le mois dernier). Viennent ensuite M. Mitterrand avec 49 % (contre 50 %) ; M. Mauroy avec 45 % (contre 47 %), Mme Veil qui perd 10 points : 44 % contre 54 %), M. Giscard d'Estaing avec 41 % (contre 45 %), M. Barre avec 36 % (contre 39 %) et M. Chirac avec 34 % (contre 38 %).

● *Un sondage B.V.A.* effectué du 3 au 7 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 081 personnes pour l'hebdomadaire *Paris-Match* révèle que pour 57 % des personnes interrogées l'opposition n'a pas changé depuis 1981. Pour 21 % en revanche, elle a changé en bien et pour 10 % en mal. L'opposition représente actuellement *« plutôt le passé que l'avenir »* pour 43 % (contre 33 % qui pensent le contraire). Et 49 % estiment qu'elle n'a pas de politique de rechange à leur proposer. Cependant, 43 % des personnes interrogées considèrent que l'opposition est plutôt plus riche en hommes politiques de valeur que la majorité.

● *M. Georges Sarre*, député de Paris (P.S.), candidat dans le onzième arrondissement, a déclaré mercredi 19 janvier :

« En chloroformant l'opinion publique parisienne, le maire sortant abuse une fois encore l'ensemble des électeurs. Il faut que le voile se déchire. Et c'est pourquoi nous demandons que Jacques Chirac, Christian de La Malène, Jean Tibéri s'expliquent dès maintenant dans des débats publics sur les carences de leur gestion en matière de logements, d'investissements, d'équipements et sur leurs projets concernant l'avenir de Paris. Si le maire sortant veut pratiquer l'esquive, j'entends, depuis mon onzième arrondissement, faire sortir le loup du bois. »

A Tarbes

LE M.R.G. PRÉSENTE UNE LISTE CONTRE CELLE DU MAIRE COMMUNISTE

(De notre correspondant.)

Tarbes. — M. Jean Duprat, député des Hautes-Pyrénées, adjoint au maire de Tarbes et secrétaire général de la fédération départementale du M.R.G., a confirmé, mardi 18 janvier, que sa formation présentera sa propre liste à Tarbes (comme à Lourdes et à Bagnères, c'est-à-dire dans les trois principales villes des Hautes-Pyrénées). Affirmant que les sections de Tarbes du P.S. et du P.C.F. avaient provoqué la rupture avec le M.R.G., en lui offrant cinq sièges sur une liste commune, alors que le conseil municipal sortant compte sept radicaux de gauche, M. Duprat a souligné que les personnes qui constitueront sa liste, et dont les noms seront connus la semaine prochaine, ne devront pas oublier que, à l'Assemblée nationale, il demeurera fidèle à son engagement de député apparenté au P.S.

M. Duprat a mis en cause, en outre, la gestion du maire communiste sortant, M. Paul Chastellain, qui conduira la liste commune P.C.-P.S. M. Chastellain a été critiqué aussi par les élus de la C.F.D.T. au conseil des prud'hommes, qui ont protesté contre sa présence à l'audience solennelle de rentrée du conseil. *« Le rôle des conseillers prud'homaux n'est pas de servir de soutien ou de faire-valoir à la campagne électorale d'un candidat aux élections municipales de Tarbes »*, a déclaré la C.F.D.T.

C'est dans ce climat qu'a été rendue publique, mardi soir, la liste U.D.F.-R.P.R. (vingt candidats R.P.R., vingt candidats U.D.F. et cinq « apolitiques ») conduite par M. Jean Journé, radical valoisien.

G. D.

LYON : M. Michel Noir « consterné » par M. Francisque Collomb

De notre correspondant régional

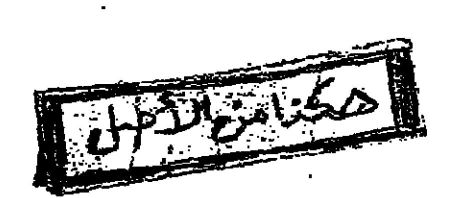
Lyon. — M. Michel Noir, tête de liste du R.P.R., a répondu à M. Francisque Collomb, maire sortant et sénateur non inscrit qui avait, le 17 janvier, qualifié sa candidature d'acte de *« division »* (*Le Monde* du 19 janvier). *« Je suis consterné par le ton et le style adoptés par Francisque Collomb. C'est une grave erreur politique que de se tromper d'adversaire »*, a-t-il déclaré, le 18 janvier, au cours d'une conférence de presse.

A l'occasion du premier meeting de sa campagne, mercredi 19 janvier au palais des congrès de Lyon, il s'est présenté comme un rassembleur. Et M. Emmanuel Hamel député (U.D.F.) a estimé que présenter M. Michel Noir comme un homme de désunion était *« un péché contre la ville »*

M. Noir a fait savoir qu'il restera fidèle à son fief de député de la Croix-Rousse et qu'il sera candidat dans le cinquième arrondissement. Il avait été tenté d'aller à la bataille dans le neuvième arrondissement, domaine de M. Gérard Collomb (P.S.), chef de file de l'union de la gauche. Dans ce secteur, la liste « Lyon d'abord » de M. Francisque Collomb sera conduite par M. Roger Fenech (C.D.S.), qui s'est désolidarisé du maire sortant, lui reprochant d'avoir employé à l'égard de M. Michel Noir un *« ton »* qu'il ne *« souhaite pas »*...

Au cours de son intervention publique devant plus de quinze cents personnes, M. Noir s'en est pris comme l'a fait M. Raymond Barre à un *« petit nombre d'apolitiques intransigeants qui, pour la défense d'intérêts personnels, a fait échouer l'union dans un premier temps »*. Il a proposé à son tour un *« nouveau contrat »* pour la ville autour de trois idées essentielles : *« Ne plus augmenter la dépense publique ; apporter réponse à des problèmes urgents (qualité de l'habitat, sécurité, emploi, dépeuplement) et assurer une meilleure participation des Lyonnais à la préparation des décisions. »*

Son comité de soutien est présidé par M. Charles Mérieux, président de l'Institut pharmaceutique international qui porte son nom.



Le Monde

société

JUSTICE

APRÈS FLEURY-MÉROGIS, LES BAUMETTES

Une certaine agitation règne dans les prisons

Après Fleury, les Baumettes. Samedi 15 janvier, quarante et un détenus du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) s'étaient tailladé les veines pour protester contre les lenteurs de la réforme pénitentiaire. Mercredi 19, l'agitation gagnait la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille, surpeuplée comme le sont la plupart des prisons françaises *(nos dernières éditions)*.

Après la promenade du matin, peu avant 10 heures, une centaine de détenus de cet établissement refusaient de regagner leurs cellules, réclamant la possibilité de recevoir leur famille dans des parloirs sans séparation. Montés sur les toits intérieurs de la prison, ces détenus devaient, sur l'invitation de M. Pierre Truche, procureur de la République à Marseille, mettre fin à leur mouvement de protestation vers 12 h 15.

Même scénario l'après-midi où deux cents détenus, cette fois, refusaient de réintégrer leurs cellules, certains se hissant sur les toits des bâtiments extérieurs. Commencée vers 16 heures, cette agitation prenait fin sans incident vers 18 h 30. Les C.R.S., sur place le matin comme l'après-midi, ne sont pas intervenues.

Les détenus déçus du changement

Comme il y a des déçus du socialisme, il existe des déçus de la réforme pénitentiaire. Pourtant, rarement gouvernement aura été aussi loin dans le libéralisme. Mais voilà : hormis la suppression des quartiers de sécurité, cette politique s'est surtout traduite par un catalogue de bonnes intentions et de projets qui tardent à devenir réalité.

Désencombrer les prisons ? C'est un des vœux les plus chers de M. Badinter. Mais, en dépit des incitations venues d'en haut, les magistrats, sous la pression de l'opinion, renâclent. Résultat : la courbe du nombre des détenus remonte de manière préoccupante. On en compte 34 583 actuellement pour 30 000 places seulement, dont 1 500 sont « *indignes de notre pays* », reconnaît volontiers M. Badinter, soulignant ainsi l'une des causes chroniques de cette agitation.

Pour remédier à cet entassement et à un mode de vie que les protestataires de Fleury-Mérogis qualifient de « *moyenâgeux* », il faudrait construire ou reconstruire des prisons. Coût de l'opération : 400 000 F par détenu. Autant dire que le gouvernement n'en a pas les moyens. Alors il explore d'autres voies, comme l'amélioration de la vie quotidienne des détenus, annoncée le mois dernier par M. Badinter et qui, destinée à faire tomber la température, provoque aujourd'hui une poussée de fièvre.

Car c'est, paradoxalement, ce souci de mettre de l'huile dans les rouages qui est à l'origine des grincements observés ces jours-ci. Les protestataires de Fleury-Mérogis ne le cachent pas, qui déclarent dans un manifeste : « *Les dernières réformes viennent de montrer que, en dépit des discours prometteurs, les prisonniers demeurent des êtres confinés dans un univers de non-droit et qu'ils appartiennent corps et âme à l'administration pénitentiaire.* » Accouru aux Baumettes, le préfet de police des Bouches-du-Rhône, M. Bernard Patault, a donné, lui, une explication en forme de critique : « *L'annonce par le ministre de la justice d'une libéralisation du régime pénitentiaire a fait naître une certaine impatience chez les détenus.* » Autrement dit, cette libéralisation tarde.

Des délais

Pas assez, et en tout cas, pas assez vite, tel est aussi le jugement que portent aujourd'hui sur cette réforme le Syndicat de la magistrature et le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire, affilié à la FEN, lequel s'inquiète d'une politique « *qui reste dépendante de la bonne volonté de la hiérarchie* », c'est-à-dire des chefs d'établissement, soupçonnés, comme le font les protestataires de Fleury, de traîner les pieds.

A en croire les détenus qui se sont exprimés ces derniers jours et ceux qui s'efforcent, à l'extérieur, de rester à leur écoute, la réforme Badinter est trop timide. Le garde des sceaux a, certes, promis l'extension des parloirs libres, c'est-à-dire sans séparation entre les détenus et leurs visiteurs, mais cette mesure ne concerne que les condamnés, non les prévenus, alors que la proportion de ces derniers a atteint un niveau alarmant.

Le ministère de la justice, pour expliquer le retard apporté à l'entrée en vigueur de la réforme Badinter, invoque les habitudes de l'administration. Annoncée il y a un mois seulement par le garde des sceaux, cette réforme, qui porte aussi bien sur la question des parloirs que sur la formation professionnelle et sur d'autres mesures ponctuelles (*le Monde* du 15 décembre 1982), nécessite des délais. Une série de décrets d'application est en préparation, et, si une circulaire du 23 décembre a invité les chefs d'établissement à aménager aussi vite que possible, lorsque les conditions le permettent, des parloirs libres, cette réforme exige dans certains établissements des travaux qui n'ont pas commencé et des crédits qui ne sont pas débloqués. Délai qui serait somme toute normal si les protestations de ces derniers jours ne venaient rappeler que moins que tous autres, les détenus ne sont disposés à prendre des promesses de changement pour le changement lui-même.

BERTRAND LE GENDRE.

La parole donnée

par PHILIPPE BOUCHER

La patience n'est pas la première vertu de celui qui attend, à tort ou à raison. Encore l'homme de l'air libre a-t-il la faculté de maudire les fabricants de fausses espérances, d'en débattre avec son voisin de palier, ou même, s'il est très fûté, d'obtenir l'écho de ses déceptions dans une publication.

Et si vraiment rien n'y fait, pour calmer son mécontentement et parfois sa fureur, il restera toujours le droit d'aller taper le carton, se divertir au cinéma, se gaver au restaurant ou, plus modestement, courir un kilomètre ou deux, en campagne ou sur le macadam, selon qu'on habite au vert ou dans les fumées.

En prison, rien de tel. Le divertissement n'y existe pas. Dans ces mondes clos, à la fois poreux (tout s'y sait, déformé ou non) et hermétiques (qu'on veuille y entrer ou en sortir), tout fermente, tout pourrit. Rien n'est secondaire, rien n'est dérisoire, rien n'est négligeable, rien n'est subalterne. La parole donnée y pèse d'un poids inimaginable pour ceux du dehors.

Quelle parole peut être plus considérable que celle engagée par un ministre, surtout s'il s'agit de celui de la justice ?

Dans la mythologie politique, le ministre, aussi « anar » que se prétend le Français, est un haut personnage, que l'on implore ou que l'on invoque selon les moments et les caractères, mais à qui, en tout cas, nul délai n'est consenti, de qui nulle défaillance n'est envisagée, nulle erreur pardonnée.

Il n'en va pas différemment du garde des sceaux, à qui les détenus, plus à tort qu'à raison vraisemblablement, prêtent un pouvoir proche de l'omnipotence. Ainsi ne voit-il pas se ralentir les prières qui lui sont adressées d'accueillir une demande de permission de sortie, de libération conditionnelle, de droit de visite ou, plus banalement, de transfert de prison pour être rapproché des siens.

Que n'attend-on pas, dès lors, lorsque, de son propre mouvement, le garde des sceaux a rendu publiques une série de mesures destinées à rendre un peu moins inconvenante l'ordinaire condition pénitentiaire dans ce pays.

Ces mesures sont, au demeurant, fort banales et, réserve faite de la portée des comparaisons internationales, pour nombre d'entre elles, tardives, au regard de ce qui existe dans tant d'autres démocraties.

S'il faut en croire les manifestations constatées à Fleury-Mérogis, l'une des mégalopoles carcérales parisiennes et aux Baumettes, qui seraient un des ornements de Marseille, les promesses étaient de papier.

Assurément, ce n'est pas le premier exemple qu'une loi — au sens large du terme — reste lettre morte, ou bien tarde à produire ses fruits. Ce qui n'est jamais de bonne politique au dehors peut être un vrai drame au dedans. Là, les mots viennent vite de tromperie, de trahison.

D'où vient donc que rien, apparemment, n'ait été préparé ? Serait-ce cette mauvaise volonté administrative sur laquelle s'interrogeait le président de la République en début d'année ? Les surveillants seront-ils alors amenés à reconnaître qu'ils n'ont pas mis de grande ardeur à expliquer les nouveaux textes, les jugeant, ainsi qu'il est rituel, comme autant de camouflets dirigés contre eux ? Pouvait-on ignorer cette réaction ?

Si telle n'est pas l'explication, serait-ce qu'on n'a pas veillé à prévoir les moyens nécessaires à la réalisation des réformes ? Voilà qui serait bien maladroit. Car en toute matière, et spécialement en celle-ci, l'intendance ne doit pas suivre, elle doit précéder ou, au moins, accompagner.

Il ne ressort pas clairement des derniers événements que tel ait été le cas. Or on ne peut imaginer que ces textes de réforme auraient été publiés avec l'idée d'en faire une application lente et mesurée.

Aujourd'hui, il n'importe. Seul compte de se hâter, et, pour l'immédiat, de faire comprendre aux uns qu'ils n'ont pas à faire échec à une loi qui n'est pas dirigée contre eux, de faire accepter aux autres que ces retards ne sont pas le produit de la malignité.

Ces réformes annoncées naguère n'avaient rien de mirobolant. Elles avaient le mérite d'être décidées. Il faut maintenant prouver que la décision était sincère. En tout état de cause, il n'est jamais bon qu'à la timidité des réformes s'ajoute l'hésitation à les réaliser. La précédente majorité, que l'on vit tremblante à l'été 1974 face à la révolte des prisons, pourrait le cas échéant se donner les gants de le rappeler à la majorité nouvelle. A moins que celle-ci n'estime bon de rappeler ses propres souvenirs lorsqu'elle vilipendait la droite pour ses atermoiements.

FAITS DIVERS

A Paris

LE GROUPE BAKOUNINE REVENDIQUE UN ATTENTAT CONTRE LES LOCAUX DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

L'attentat commis jeudi 20 janvier, peu avant 5 heures, contre les bureaux de plusieurs revues éditées par le ministère de la défense, situés au coin de la rue Saint-Charles et de la rue du Docteur-Finlay, à Paris (15e) a été revendiqué par le groupe d'inspiration anarchiste Bakounine-Gdansk-Paris-Guatemala-Salvador. L'explosion a causé peu de dégâts matériels, mais a légèrement blessé un voisin qui a été atteint par des éclats de verre.

Le groupe Bakounine estime, dans son communiqué de revendication, avoir découvert « *une dangereuse officine de propagande armée et entretenant des liens étroits avec les trafiquants d'armes internationnaux (privés ou d'Etat) pour détruire l'humanité au profit du capital (...)* ». Le groupe avait déjà revendiqué plusieurs attentats depuis 1980. Le dernier en date avait visé, le 26 décembre 1982, la société du baron Edouard-Jean Empain (*le Monde* du 29 décembre) à Paris.

L'inculpation de M. Maurice Papon

Bordeaux. — M. Maurice Papon a été inculpé, mercredi 19 janvier, de crimes contre l'humanité par M. Jean-Claude Nicod, doyen des juges d'instruction au tribunal de grande instance de Bordeaux, chargé de l'information ouverte sur réquisition du parquet après le dépôt d'une série de plaintes avec constitution de partie civile déposées par les descendants de familles juives bordelaises déportées entre 1942 et 1944, à l'époque où M. Papon occupait les fonctions de secrétaire général du département de la Gironde. Ces plaintes, consécutives à la révélation par *le Canard enchaîné* des 6 et 13 mai 1981 de documents mettant en cause celui qui était alors ministre du budget dans le gouvernement de M. Raymond Barre, sont cependant fondées sur d'autres pièces demeurées jusque-là inédites mais qui, selon les avocats des parties civiles, Mes Gérard Boulanger et Serge Klarsfeld, pourraient encore être suivies d'autres.

« Je me suis employé en toutes circonstances à sauver qui je pouvais »

Arrivé au palais de justice de Bordeaux à 14 h 30, M. Maurice Papon, accompagné de Me Jean Rozier, ancien bâtonnier, qui sera son avocat au côté de Me François Sarda, est resté une heure dans le cabinet du magistrat qui, en présence de M. Dubois, procureur de la République adjoint, lui a notifié l'inculpation et enregistré sa protestation. Pour l'instant, le juge d'instruction n'a procédé à aucun interrogatoire sur le fond, l'ancien ministre ayant demandé de prendre connaissance préalablement d'un dossier dont il assure tout ignorer.

Cette notification d'inculpation a, du moins, amené M. Papon à rompre le silence dans lequel il s'était cantonné depuis mai 1981, s'en remettant à un « jury d'honneur » de la Résistance, et à lire à la presse une déclaration dans laquelle il parle notamment d'une « *manipulation politique de la douleur quarante ans après* » et « *d'un scandale qui consiste à l'exploiter à des fins qu'il faudra établir clairement* ».

« Une manœuvre politique »

Pour M. Papon, les plaintes dont il est l'objet « *s'inscrivent dans une manœuvre politique engagée au moment des élections présidentielles et reprises à la veille des élections municipales et me recherchent dans de prétendues responsabilités administratives anciennes de quarante ans* ».

Il rappelle aussi qu'« *elles n'ont pas empêché le général de Gaulle de me conserver pendant dix ans préfet de police après que, dès 1944, un ministre de l'intérieur socialiste a estimé qu'il n'avait rien à me reprocher* ».

Cette déclaration fait encore référence au « jury d'honneur » et à la sentence qui fut rendue au terme de cette procédure, le 15 décembre 1981, mais dont l'ancien ministre ne retient que les aspects positifs : la constatation de son appartenance aux Forces françaises combattantes, sa participation active à la Résistance contre l'occupant.

« *Il a établi*, rappelle M. Papon, *que toutes les personnes entendues, à la seule exception de l'avocat des parties civiles non témoin des faits de l'époque, avaient estimé qu'il n'y avait pas de base à un grief de crimes contre l'humanité à l'encontre de la Préfecture de la Gironde* ».

Dans sa conclusion, lue d'une voix forte, M. Papon a ajouté : « *Nous avons vécu, de 1940 à 1944, un terrible drame national et humain. J'ai accompli mon devoir au péril de ma liberté et de ma vie (...). Je fais confiance à la justice de mon pays pour reconnaître une vérité d'autant plus simple que je n'ai jamais exercé aucune fonction de police ou de répression ici et que, en revanche, je me suis employé, en toutes circonstances, à sauver qui je pouvais.* »

M. Papon devait, un peu plus tard, en réponse à des questions, parler du caractère politique des origines de l'affaire, d'un « *environnement pour le moins étrange qui touche peut-être à la haute politique, y compris extérieure* », mais sans consentir à expliciter davantage. De même a-t-il refusé d'éclairer ce propos : « *Maintenant, non seulement je parle, mais, surtout, je vais parler.* »

Une longue procédure

Que ne l'avait-il fait plus tôt ? Il donne sa réponse : « *Parce que j'ai horreur des certificats d'autosatisfaction. Mais mon dossier de résistant existe au ministère de la guerre* ». Et encore : « *C'est que je ne suis pas un homme de désunion et de troubles qui exploite les conflits internes. Et puis j'avais la naïveté de penser que tout cela était tellement invraisemblable que cela finirait par le ridicule de ceux qui avaient tout déclenché.* » Enfin, à la question majeure, car c'est celle-là même sur laquelle le jury d'honneur l'a malgré tout désavoué : « *Pourquoi n'avez-vous pas démissionné ?* », il réplique : « *J'ai pensé démissionner à plusieurs reprises, mais j'en ai été empêché par mon caractère. Je n'ai jamais déserté le terrain sur lequel je me trouve placé pour me battre.* »

De notre envoyé spécial

Du côté des parties civiles que représentaient, dans les couloirs, un porte-parole du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) de Bordeaux et un membre de l'Association des familles et amis des victimes de l'administration de Vichy, l'inculpation a été évidemment bien accueillie. « *Elle va permettre*, disent les uns et les autres, *de rétablir une vérité historique bafouée. Nous affirmons avec force qu'il n'est pas trop tard pour faire toute la lumière sur cette période des années noires. Mais nous entendons que si M. Papon a pu rendre des services à la Résistance, cela ne soit pas tenu pour compensation de ce qu'il a pu faire par ailleurs.* »

Dans les semaines à venir, l'affaire Papon va connaître une phase de léthargie, le juge d'instruction ne pouvant envisager un premier interrogatoire sur le fond avant plusieurs semaines. De part et d'autre, on s'attend à une procédure de longue patience, car, lorsqu'il s'agira de sortir des généralités pour apprécier les documents et les pièces produites, les affrontements seront rudes et tout autant lorsqu'il y aura à estimer les responsabilités. On a déjà pu remarquer que M. Papon parle de la Préfecture de Bordeaux dans son ensemble et rappelle que s'il en fut le secrétaire général il y avait au-dessus de lui un préfet régional, M. Maurice Sabatier, témoin toujours possible, un préfet départemental, M. Boucoiran, aujourd'hui décédé et un intendant de police. En tout cas, pour la justice, l'inculpation prononcée le 19 janvier, dont il faut rappeler qu'elle ne signifie pas culpabilité, ne saurait être qu'un lever de rideau.

J.-M. Th.

Responsabilités

Il faut le dire sans détours : le déplaisant dans cette affaire Papon est effectivement le moment choisi pour la faire naître. On ne fera croire à personne que les documents publiés le 6 mai 1981 par *le Canard enchaîné*, quatre jours avant le second tour de l'élection présidentielle, avaient été découverts la veille. Le fond de l'affaire ne saurait en être pour autant aboli. Si de telles pièces existaient, connues depuis déjà un certain temps de ceux qui les détenaient, le retard apporté à leur exploitation doit être un peu plus exactement apprécié.

La Libération venue, dès l'été 1944, l'épuration, selon le mot de l'époque, ne fut pas un badinage. Mais elle visait alors essentiellement, à travers les partisans de la collaboration la plus active, ceux qui s'étaient faits les adversaires sans merci, *par actes ou par écrits*, d'une Résistance qui recensait ses morts et surmontait ses *épreuves*. Cette épuration n'épargnait guère tous ceux, gens de police ou de milice, mercenaires ou idéologues, qui avaient été des dénonciateurs ou des tortionnaires et pas moins les organisateurs d'*exécutions* d'otages.

Plus tard, lorsque à partir de mai 1945 revinrent des camps nazis les premiers rescapés, ce furent encore des résistants. Certains devaient être bientôt témoins à charge dans les affaires de trahison ou d'intelligences avec l'ennemi qui restaient encore à juger, forts qu'ils étaient du souvenir gardé de ceux qui les avaient livrés ou soumis à la question. De son côté, le tribunal international de Nuremberg, dont le long procès fait aux dignitaires nazis allait élargir le champ d'action, montrait qu'au-delà des actions ponctuelles contre les résistants des nations qu'ils occupaient les hommes en cause avaient mis en œuvre d'un bout à l'autre de l'Europe toute une politique antisémite dans la perspective d'une solution finale dont le cours était engagé.

Pays par pays, on dressa bientôt autant d'affreux bilans. Cependant, si l'on demandait des comptes aux représentants de l'occupant, Mais le temps n'était pas encore venu de se dire que, pour mener à bien pareille entreprise, les nazis avaient trouvé auprès des administrations nationales en place, et notamment en France, les concours nécessaires, frénétiques ou contraints, résignés ou zélés.

C'est aussi que en regard des rescapés de la Résistance exaltés dans l'élan patriotique d'une libération, les survivants du génocide du peuple juif restaient dans le même temps sinon ignorés du moins négligés. Apatrides pour la plupart, éprouvant le sort misérable de ceux qu'on appelait les *personnes déplacées*, c'est l'Amérique plus que l'Europe qui les avait pris en charge. De victimes, ils ne pouvaient, eux, passer du jour au lendemain au rang de héros.

Il fallut donc attendre que les plus ardents, les plus fiers d'entre eux réagissent. Il fallait attendre aussi que se concrétise le rêve d'un Etat d'Israël pour que toute une communauté appréhende lentement la réalité complète de l'extermination tentée sur elle. Petit à petit, de procès Eichmann en affaire Lischka, et la série américaine « Holocauste » aidant, l'image de l'occupation allait ainsi, à partir des années 60 et avec l'apparition des générations nouvelles en France comme ailleurs, se modifier profondément.

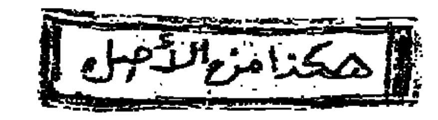
Le crime contre l'humanité ridiculisait en fin de compte le traditionnel crime de guerre. « *Les cinq années à rayer de notre histoire* », selon le mot du procureur général Mornet au procès Pétain, loin d'en être *rayées allaient* au contraire être passées à la loupe sans complaisance. Pour les plus jeunes, ce *n'était plus tant dans les mérites* d'une Résistance exemplaire parce que minoritaire qui seraient à *retenir, que la passivité ou,* pour le moins, l'attentisme d'un peuple français qui avait consenti à l'action nazie et n'en avait pas été dans sa majorité considérablement troublé. Si l'on avait poursuivi et puni ceux qui avaient, Français compris, agi contre les combattants de l'ombre, pourquoi ne jugeait-on pas, Français compris, ceux qui avaient concouru au plus froid des massacres ? De là l'affaire Leguay, de là, aujourd'hui, l'affaire Papon.

Rescapés et héritiers

Le risque mortel, c'est qu'il puisse y avoir de ce fait divorce entre les rescapés de la Résistance, race en voie d'extinction, et les héritiers des victimes de l'holocauste, enfants brûlés de souvenirs, dès lors que tel ou tel aurait été utile à la première en prêtant son concours à l'accomplissement du second. Comme le disent aujourd'hui les familles partie civile, un authentique résistant n'aurait jamais accepté d'envoyer à la mort des centaines d'innocents.

Il fut, en juin 1940, un autre fonctionnaire de l'administration préfectorale. Jeune préfet d'Eure-et-Loir à l'entrée des troupes nazies dans Chartres, il se vit sommer par elles de signer un texte qui devait faire endosser à des soldats sénégalais de l'armée française la responsabilité de morts et de massacres dus à l'occupant. Menacé, frappé, enfermé, ce jeune préfet, pour être sûr de ne point céder à de nouveaux coups le lendemain, tenta de se donner la mort en s'ouvrant la gorge. Le 14 novembre 1940, le gouvernement de Vichy le révoquait. Il devait, malgré tout, faire reparler de lui. Il s'appelait Jean Moulin. Entre son attitude et celle de M. Papon, il y a la différence qui sépare la limpidité de l'ambiguïté.

J.-M. THÉOLLEYRE.



HISTOIRE

Chronique du temps des F.F.I.

(Suite de la première page.)

La guerre du lieutenant Escarpit est une toute petite guerre : trois cents morts. Sur un tout petit champ de bataille inconnu : un bout de Médoc, la pointe de Grave, où une forte garnison allemande se retrancha à la Libération. Cela n'intéressait personne. A Bordeaux, on était ravi de laisser les F.F.I. s'en occuper. Les bourgeois bordelais avaient vécu 1944 comme les bourgeois du temps de Jeanne d'Arc. L'important était d'éviter que les fortunes du vin soient inquiétées par des va-nu-pieds et des idéalistes. Les mal rasés, les valets de ferme, les matelots sans bateaux, les professeurs au cœur pur, on les laissa assiéger la pointe de Grave, avec leurs pétoires récupérées, leurs chaussures à semelles de bois, leurs canadiennes raidies par la crasse. Après tout, ils étaient volontaires. Ils n'avaient pas signé d'engagement et pouvaient à tout moment rentrer chez eux. On laissait leurs femmes et leurs enfants mourir un peu de faim : la « vraie guerre » était finie, l'important était de s'organiser après un intermède regrettable.

Les civils perdus

Robert Escarpit, qui se rebaptise le lieutenant Cardière (« pas tout à fait : c'est à lui que des choses arrivent qui ne me sont pas toutes arrivées »), dit ce que furent ces civils perdus qui faisaient une guerre de tranchées tout seuls. Une bande de camarades restés là par fidélité à la bande, par idéal, et, pour certains, par mépris pour ceux qui restaient au chaud par ce redoutable hiver 1944-45.

Ils venaient d'un peu tous les horizons : de la gauche, des Croix-de-feu d'avant guerre. Les garçons de 1944 ne savaient plus très bien se classer, en politique.

Quelques militaires aussi. Un saint-cyrien en gants blancs, de vieux soldats de métier et « Carnot ».

« Carnot » est mort, il y a peu. Un condottiere chaleureux, gueulard, cultivé, usant d'un vocabulaire extraordinairement truculent, même pour le Sud-Ouest. Totalement non conformiste : Jean de Milleret, dit Carnot, resta colonel. Cadet de Gascogne, hâbleur et bretteur sans vergogne, à l'intelligence explosive, fut décoré et ignoré : il n'y a, dans le coin, qu'une place Carnot. Pour la gauche, c'était un homme de droite, pour la droite un homme de gauche. En politique, c'est parfois utile. Pas dans une carrière militaire. Ou pas toujours.

Seul à venger les « va-nu-pieds » de Grave, le général de Larminat, l'enfant terrible de la France libre, chef du « front de l'Atlantique », se leva à la fin du banquet offert par la chambre de commerce de Bordeaux : *« Ce n'est pas,* dit-il, *pour enrichir les Bordelais que se sont fait tuer en volontaires, de braves garçons de chez nous. »* Et, faisant allusion aux casemates construites par les entrepreneurs locaux pour les Allemands à la pointe de Grave : *« Si nous en jugeons par leur qualité, nos nouveaux ponts seront solides. »*

Edgard de Larminat et Jean de Milleret, militaires et hobereaux, ont joui de la même réputation : des extravagants, acoquinés avec des va-nu-pieds, des lieutenants Escarpit, des « sans-caste ».

Gilbert Pierre Charles Emmanuel Pineton, comte de Chambrun, a fait pis. Ce diplomate de carrière et de tradition a poussé le non-conformisme jusqu'à devenir, à partir de la fin 1941, un des plus importants des chefs de la Résistance du Sud-Ouest, avant de siéger de 1946 à 1955 sur les bancs de l'extrême gauche à l'Assemblée nationale.

Fils du marquis de Chambrun, sénateur de la Lozère, dreyfusard, un des rares parmi ses pairs qui refusera les pleins pouvoirs à Philippe Pétain, Gilbert de Chambrun décrit la carrière (et les amours) d'un attaché *d'ambassade d'avant-guerre, la drôle de guerre (et les amours) d'un lieutenant de bonne famille qui s'ennuie, d'un agent des affaires étrangères anglophile à Vichy qui partage une des maîtresses de Drieu La Rochelle. A ses côtés,* il est reçu sans cacher ses opinions dans les milieux huppés et corrompus de la collaboration parisienne.

A Vichy, au printemps 1941, le ministère des affaires étrangères, *jusqu'alors pro-allié, cesse d'être un endroit fréquentable. Le 25 juillet 1941,* Gilbert de Chambrun *dit adieu à sa jeunesse, à sa vie sentimentale* et à son milieu. Tandis que beaucoup de ses camarades s'exilent, il rentre à *Marvejols* pour y devenir résistant. Il ne joue plus. Son livre devient le strict récit de son rôle dans la mise sur pied des mouvements et de la place de plus en plus importante que, alors « apolitique », il y a tenu. Une place qui lui vaudra la responsabilité redoutable, et qu'il revendique, d'être à la Libération le chef de troupes rarement disciplinées et dont la soif de vengeance n'est canalisée par aucun appareil judiciaire.

A Montpellier, à Nîmes surtout, malgré les avertissements qu'il avait lancés à Londres et à Alger, les représailles contre les « collaborateurs », *vrais ou supposés, les règlements de comptes s'accumulent. « Calcul machiavélique »* de laisser la Résistance patauger dans le sang ? Gilbert de Chambrun pose la question *sans y répondre. Pour sa part, plutôt que de fermer les yeux, il s'est efforcé, écrit-il, de « contrôler la répression, et par conséquent de la circonscrire ».*

Comme « Carnot », comme Escarpit, il a un rêve : l'amalgame. C'est-à-dire englober dans une même armée les soldats venus d'Afrique du Nord et les F.F.I., volontaires de l'an II. Illusion. De Gaulle, *soucieux d'établir un pouvoir fort, et de garder le contrôle de l'armée, de ses hommes et de ses chefs, décourage l'intégration massive des hommes des maquis. Les régiments que* Chambrun *s'efforce de constituer fondent comme neige au soleil* de la bureaucratie. Lui-même prend le commandement du 81ᵉ R.I., assisté d'un officier de carrière, et se bat dans les rangs de l'armée de de Lattre, comme colonel F.F.I.

Paris et de Gaulle, lui font « conseiller » de regagner le Quai d'Orsay. Il rend ses cinq galons fictifs et reste lieutenant de réserve, à la tête d'une compagnie, jusqu'au 18 avril 1945 où, le conseil étant devenu un ordre non exécuté, le lieutenant de Chambrun, déserteur de la diplomatie, est envoyé en prison.

Le F.F.I. Escarpit et le F.F.I. de Chambrun ont, depuis lors, poursuivi, l'un dans l'Université et le journalisme, l'autre au Parlement et au Quai d'Orsay, des carrières où rien ne les a rapprochés. Sauf cette chronique et... d'avoir rêvé de Valmy.

JEAN PLANCHAIS.

★ Robert Escarpit, *les Va-nu-pieds. Chronique de la guerre du Médoc*, Éditions universitaires, 77, rue de Vaugirard, 75006 Paris, 85 F.

★ Gilbert de Chambrun, *Journal d'un militaire d'occasion*, Aubanel, Avignon, 80 F.

ÉDUCATION

LES NOUVELLES MISSIONS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

La notation des enseignants est maintenue mais sera modifiée

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, vient de présenter aux doyens de l'inspection générale les nouvelles missions de ce corps. Cette réforme, annoncée dès la rentrée scolaire, a fait l'objet depuis trois mois de nombreuses consultations (*le Monde* du 30 octobre).

La tâche essentielle de l'inspection, surtout à l'heure de la décentralisation, est, selon M. Savary, de *« développer des dispositifs permanents d'évaluation du système éducatif dans son ensemble, dans ses résultats, dans ses évolutions ».* Cette démarche implique de *« nouvelles méthodes de travail puisque l'inspection devra concerner en priorité des ensembles, des démarches collectives, des projets éducatifs ».*

Le ministre remet aussi en question la composition de l'inspection générale, qui distingue des spécialistes des différentes disciplines. *« L'état de l'éducation nationale française,* affirme en effet M. Savary, *n'est pas la juxtaposition de points de vue disciplinaires (...) L'analyse réclame des compétences très larges, autrement dit des travaux collectifs auxquels il conviendra souvent d'associer des personnalités extérieures, voire étrangères »* pour tenir compte de la *« dimension internationale ».*

Dans cet esprit, l'inspection générale se voit chargée d'une réflexion particulière sur *« l'état des enseignements scientifiques, de l'élémentaire aux classes préparatoires, la situation des nouvelles technologies au sein de l'éducation nationale, la préparation psychologique des élèves à une perspective de formation permanente ».* Cette réflexion devra être terminée pour la fin de l'année scolaire. En même temps, l'organisation interne de l'inspection générale sera modifiée pour remédier aux inconvénients de la *« juxtaposition »* de disciplines, et donc d'objectifs.

« Dans le cadre de ces nouveaux domaines de compétences, la première tâche de l'inspection consistera à organiser le travail commun et à concevoir l'enseignement des disciplines qui les composent dans leurs relations » en commençant par mener une *« réflexion immédiate »* sur les programmes et méthodes pédagogiques. Les coordonnateurs de ces domaines de compétences seront nommés pour cinq ans sur proposition du doyen de l'inspection générale. Actuellement l'inspection est partagée en deux groupes en plus du cloisonnement disciplinaire : celui des enseignements préscolaire, élémentaire et d'adaptation, d'une part ; celui de l'éducation et de la vie scolaire dans le second degré, d'autre part. Pour que l'enseignement soit *« pensé dans sa continuité »*, les membres de ces *« groupes transversaux »* devront travailler en commun dans les *« ensembles précédemment définis »*. Le maintien d'un groupe *« vie scolaire »* ne devra pas empêcher les autres inspecteurs de prendre en compte cette dimension *« que l'on souhaite précisément intégrer à tout travail d'évaluation ».*

L'évolution de la fonction des inspecteurs généraux correspond, pour le ministre, *« à un véritable métier »* et suppose donc une formation. Dans l'attente des conclusions de la réflexion en cours à ce propos, M. Savary estime que *« les périodes de formation continue des inspecteurs devront permettre de maintenir un lien concret avec la recherche mais aussi avec l'enseignement ».*

L'*« indépendance »* de ce corps, auquel le ministre affirme son attachement, *« doit être assurée par un recrutement transparent et ouvert ».* M. Savary a décidé de mettre en place à cette fin, dès le mois de février, une *« commission présidée par le doyen de l'inspection générale et nommé par le ministre »*, qui *« comprendra des représentants des corps d'inspection, des enseignants et des membres de l'administration. La représentation de l'inspection générale s'élèvera à un tiers des membres ».*

Pour les enseignants, cette réforme entraîne de nouvelles *« modalités d'évaluation et de notation ».* Elles se substituent, dès à présent, aux mesures transitoires *« qui consistent, depuis la rentrée, à n'inspecter que les enseignants qui en font la demande ». « Inspection individuelle »* et *« notation »* sont maintenues, comme c'est le cas pour l'ensemble des fonctionnaires. Toutefois, le ministre propose de les assortir de nouvelles modalités qui seront prochainement définies en détail. Il recommande, dès à présent, les visites d'établissements et de classes sans notation avant les inspections individuelles pour apprécier la *« spécificité des établissements »* et les *« démarches collectives ».* D'autre part, les enseignants disposeront d'un *« droit de réponse aux rapports d'inspection »* : ce qui implique l'envoi de ces rapports aux intéressés dans un délai d'un mois. Les *« baisses de notes »* seront transmises aux commissions administratives paritaires compétentes et pourront faire l'objet d'un *« appel ».*

Les enseignants qui refuseront l'inspection (0,06 % en 1981, selon le ministre) n'auront aucune note pédagogique *« avec les conséquences que cela implique pour la détermination de la note globale »*, c'est-à-dire pour leur avancement ou leur mutation.

AU CENTRE UNIVERSITAIRE CENSIER A PARIS

Une agitation de temps de crise

Toutes les entrées au centre Censier (université de la Sorbonne nouvelle, Paris-III) sont surmontées de grandes banderoles : *« Grève avec occupation des locaux ».* Depuis le vendredi 14 janvier, de nombreux étudiants sont en grève. Il règne dans le hall du centre, dans les couloirs et dans l'« amphi-A 1 », où est réunie une assemblée générale, une agitation de temps de crise. Aux étudiants, organisés en comité d'action, se mêlent des enseignants qui, à l'appel de leurs syndicats, ont cessé le travail depuis le début de la semaine (*le Monde* du 19 janvier).

Réunis dans un « amphi » bondé, six cents étudiants veulent alerter *« le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances »* sur la situation financière de plusieurs unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de Paris-III, puisque *« le ministère de l'éducation nationale ne peut plus rien faire ».*

Si aucun crédit supplémentaire n'est accordé, certains cours payés en heures complémentaires s'arrêteront prochainement. Reçus le 13 janvier par le directeur des enseignements supérieurs, les étudiants expliquent qu'ils ont *« obtenu un crédit supplémentaire de deux mille quatre cents heures pour l'université ».* Les U.E.R. qui en ont principalement bénéficié, celles dont les étudiants ont pour une grande part animé le mouvement, correspondent aux disciplines les moins traditionnelles où interviennent des professionnels extérieurs à l'université : le cinéma et le théâtre. *« Comme c'était insuffisant,* expliquent-ils, *nous avons décidé la grève, puis l'occupation du centre chaque jour jusqu'à minuit. »*

« Notre principale préoccupation, déclarent les étudiants qui s'expriment à la tribune, *est d'obtenir la validation et la reconnaissance des diplômes, même si l'année universitaire est raccourcie. »* Ils prononcent comme des mots magiques le vieux slogan *« Solidarité étudiants-enseignants ».*

Ces derniers, de leur côté, font grève pour manifester leur opposition au projet de réforme de leurs carrières et la menace d'allongement du temps de service. La suppression de treize mille heures complémentaires relève pour eux de la même logique. Discrets dans les « A.G. » étudiantes, des représentants des enseignants écoutent, regroupés au bas de la tribune. Ils se disent *« intéressés »* et affirment que *« le mouvement des étudiants et celui des enseignants sont indissociables ».*

Les étudiants se soucient peu, pour l'instant de l'avenir de l'enseignement supérieur : *« Nous en parlerons plus tard »*, disent-ils. Ils se méfient aussi des organisations étudiantes de gauche : *« Elles nous aident, mais ne sont pas majoritaires au comité d'action. »* L'objectif immédiat du comité d'action est de *« maintenir la mobilisation ».* Les étudiants grévistes savent que le mouvement *« peut retomber »*, que dans les salles toutes proches de cet amphithéâtre agité d'autres suivent normalement les cours ou *« planchent sur un partiel ».* Un représentant du comité d'action formule une nouvelle proposition : *« Ecrivons aux élus, aux présidents des groupes parlementaires socialistes et communistes. »* Un étudiant lui arrache le micro : *« Et à ceux de l'U.D.F. et du R.P.R. Maintenant qu'ils sont dans l'opposition, ils seront peut-être prêts à nous aider. »* Ce qui lui vaut beaucoup de protestations. Et quelques applaudissements...

N. G.

ÉDUCATION

Près de 4 % des enseignants du supérieur ont manifesté contre le projet de réforme des carrières universitaires

Les universitaires étaient appelés à faire grève du lundi 17 au mercredi 19 janvier par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN) *et le Syndicat général de l'éducation nationale* (SGEN-C.F.D.T.) pour protester contre le projet de réforme des carrières des enseignants du supérieur *(le Monde* du 19 janvier). Selon les responsables syndicaux, la grève a été *« largement suivie »* dans les établissements. Ils citent l'exemple de Tours, de Clermont-Ferrand-II, de Paris-X et de Paris-XI.

Comme lors de la précédente action de grève, au mois de novembre 1982, il est impossible de comptabiliser les grévistes dans l'enseignement supérieur, où la notion d'horaire de service est particulière. D'après les informations transmises par nos correspondants en province, il semble que la grève a surtout été observée mercredi. A Nancy, des assemblées générales ont eu lieu. A Toulouse, où une manifestation a groupé une centaine d'enseignants, les responsables syndicaux font état d'une participation importante, la *« plus forte depuis 1968 »*. Manifestation aussi à Nantes, alors qu'à Rennes l'appel à la grève a été plus pris en compte dans les écoles d'ingénieurs que dans les universités.

Le fait que près de quinze cents personnes aient participé au cortège parisien peut être interprété *comme un signe de succès de ces journées d'action.* Si le chiffre est faible, il doit néanmoins être rapproché du nombre des enseignants du supérieur actuellement en fonctions en France, soit moins de quarante mille.

***Que près de 4 % des salariés d'une profession* manifestent témoigne d'un mécontentement réel et d'une déception des universitaires à propos des projets de réforme des carrières.**

Défilé dans le calme à Paris

A Paris, quelque mille à mille cinq cents enseignants du supérieur ont défilé, mercredi 19 janvier, du Centre Georges-Pompidou aux abords de l'Hôtel Matignon. Derrière des banderoles syndicales proclamant l'opposition de ces organisations aux projets de réforme des carrières universitaires, des enseignants de toutes disciplines et de toutes catégories ont manifesté pendant plus d'une heure dans la rue.

Les slogans scandés par des participants : *« D'autres carrières pour un autre enseignement supérieur »* ou *« Règlement du contentieux »* ont été peu repris. Les adhérents du SGEN ont eu un peu plus de succès en criant : *« Payan peut mieux faire ! »*, allusion aux actions du directeur général des enseignements supérieurs. Mais, dans l'ensemble, les manifestants ont défilé dans le calme. *« Un universitaire ne crie peut-être pas,* explique un gréviste, *mais il est conscient, en venant de Clermont-Ferrand à Paris pour participer à cette marche, de montrer au ministre et à son entourage son mécontentement. »*

Comme en témoignaient les calicots, gonflés par le vent, ils étaient venus de Caen, de Reims, de Rennes, de Clermont-Ferrand et de divers établissements parisiens. Des enseignants de quelques instituts nationaux de sciences appliquées (INSA) affichaient aussi leur présence, ainsi que les personnels du Muséum. A côté des deux syndicats, des membres de l'Association nationale des assistants (ANA), s'étaient aussi mobilisés pour venir expliquer leur conception *« des actions de longue haleine sur des objectifs réalistes »*. A la fin du cortège, des agents et des personnels de service de l'enseignement supérieur, adhérents du SGEN, regroupés derrière une banderole, ont exprimé leur souhait d'obtenir la *« titularisation des personnels, ouvriers des centres régionaux des œuvres universitaires (CROUS)* et l'ouverture de négociations préparant une réduction du temps de travail.

« Nous sommes plus nombreux dans la rue que le 26 novembre dernier », se réjouit un maître-assistant lillois. Chacun prend quelque plaisir à contempler la manifestation lorsqu'elle s'étire depuis le quai de Conti jusqu'au milieu du Pont-Neuf. *« C'est satisfaisant »*, déclare un *enseignant de Paris-I. Il précise que* dans son université, la grève *« est très bien suivie »*. Alors : content ? *« A peine »*, avoue-t-il, en reconnaissant que pour un syndicaliste manifester en vue d'obtenir d'un gouvernement de gauche des revendications déjà anciennes, *« c'est un peu difficile »*.

Mais *« Savary maintenant à compris »*, affirme avec assurance un scientifique, qui, d'après ses voisins de cortège *« a des informations... »*. Alors, l'espoir existe.

SERGE BOLLOCH.

MÉDECINE

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR MOZZICONACCI

Lors de la séance du mardi 18 janvier, l'Académie nationale de médecine a élu dans sa première section (médecine et spécialités médicales) le professeur Pierre Mozziconacci, médecin honoraire des hôpitaux de Paris. Lors de la même séance, l'Académie a élu un associé étranger, M. Albert de Scoville, de Liège (Belgique).

[*Né le 23 juillet 1911* à Alger, Pierre Mozziconacci a fait ses études aux lycées Buffon et Janson-de-Sailly et à la faculté de médecine de Paris.

Médecin des hôpitaux de Paris en 1953, professeur de pédiatrie à la *faculté de médecine de Paris de 1965* à 1967, il était jusqu'à la même date chef de service à l'hôpital des Enfants-Malades. Ses travaux ont porté notamment sur la rhumatologie infantile (rhumatisme articulaire aigu et rhumatisme *chronique), sur la pathologie infectieuse* et immunologique ainsi que sur les maladies métaboliques.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à ces thèmes.]

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 19 janvier a approuvé les promotions *et nominations suivantes :*

● **Marine.** – Est nommé commandant la zone militaire de l'océan Indien, le contre-amiral Dominique Lefebvre.

Est nommé président de la commission permanente des essais des bâtiments de la flotte, le contre-amiral Claude Corbier.

● **Terre.** – Est promu général de division, le général de brigade Michel Blesbois, *nommé directeur* central du génie.

Sont nommés : directeur de la section technique de l'armée de terre, le général de division François Bosshardt ; major régional de la III[e] Région militaire (Rennes), le général de brigade Armand d'Hulst ; commandant l'artillerie du 1[er] corps d'armée et de la VI[e] Région militaire (Metz), le général de brigade Jean Barat.

● **Air.** – Est promu général de brigade aérienne, le colonel Hervé Guillou.

Est promu commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Bernard Auvergne, nommé adjoint au directeur central du commissariat de l'armée de l'air.

Faits et jugements

Condamné après un détournement d'avion en 1977

JACQUES ROBERT FAIT UNE GRÈVE DE LA FAIM

Condamné à dix-huit années de *réclusion criminelle en février 1979* pour avoir été l'auteur du détournement, au mois de septembre 1977, d'une Caravelle d'Air Inter, action qui avait entraîné la mort d'une personne, en blessant quatre autres, *(le Monde* des 2 et 3 octobre 1977), Jacques Robert, détenu à Fresnes, a été transféré, dans le courant de la semaine dernière, à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu à Paris. Selon son avocat, M[e] Pierre Dmochowski, Jacques Robert serait dans un état physique très grave provoqué par une nouvelle grève de la faim entreprise depuis une vingtaine de jours.

Jacques Robert, qui a multiplié les actions de ce genre depuis deux ans, mettant ainsi en péril sa vie, entend attirer l'attention du garde des sceaux sur son cas. Outre une révision de son procès, Jacques Robert veut obtenir le statut de prisonnier politique, alors que sa condamnation par une juridiction de droit commun l'en a privé. Il veut également, les jurés de la cour d'assises l'ayant, selon lui, expressément disculpé du chef d'accusation d'homicide volontaire, que cette mention inscrite à tort à son casier judiciaire soit supprimée.

● *Un malfaiteur tué par la police.* – Recherché par la police, qui le soupçonnait de plusieurs délits et d'une tentative de meurtre, Christian Bonin, dix-neuf ans, a été mortellement blessé, mardi 18 janvier à Bordeaux, par les policiers qui tentaient de l'appréhender.

Filé par les policiers, il avait pris la fuite à bord d'une voiture volée jusqu'à ce que les forces de l'ordre stoppent son véhicule et lui présentent leur carte professionnelle, précise-t-on de source judiciaire. Le jeune homme aurait, alors, brusquement démarré, blessant un des inspecteurs tandis que ses collègues faisaient usage de leurs armes. Christian Bonin est décédé quelques heures plus tard.

CARNET

Décès

YVES DUHAMEL

Nous avons annoncé le décès du
docteur Yves DUHAMEL,
chargé des affaires culturelles
de la ville de Vannes.

[Né le 14 mai 1924 à Nantes, Yves Duhamel avait fait ses études au lycée Clemenceau de Nantes et à la faculté de médecine de Paris.

Le docteur Duhamel était médecin-chef de service au Centre hospitalier de Vannes depuis 1954, directeur d'enseignement clinique à l'université de Rennes depuis 1972, médecin expert auprès du ministère du travail en matière de pneumoconiose depuis 1968.

Ses travaux ont porté plus particulièrement sur la physiopathologie respiratoire.]

– M. et M[me] Elie Benhamou,
M. et M[me] Maurice Benhamou,
M[lles] Clairette, Colette et Maryse Benhamou,
M. et M[me] Charles Benichou,
M. et M[me] Eliezer Elimelekh,
M. et M[me] Serge Woliner,
ses oncles, tantes, neveux et nièces, et toute la famille,
M[lle] Patricia Zinetti, sa fiancée,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de
Samy BENHAMOU,
survenue le 9 janvier 1983, à l'âge de vingt-huit ans.
L'inhumation aura lieu le 20 janvier 1983, à 14 h 30, au cimetière parisien de Pantin.
Cet avis tient lieu de faire-part.
105, boulevard Lefebvre,
75015, Paris.

– M. et M[me] Guy Delafontaine et leurs enfants,
M. et M[me] François Delafontaine et leurs enfants,
M[me] Thérèse Delafontaine et sa fille,
ont la tristesse de faire part du décès de
M[me] Francis DELAFONTAINE,
née Lucienne Raffy,
leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu le 19 janvier 1983, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 janvier 1983, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boul. du Montparnasse, Paris-6[e].

– Madame Lucien Guerpillon,
Ses enfants, petits-enfants, sœur, amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis-Lucien GUERPILLON,
retraité des P.T.T.,
ex-chef de cabinet
au Ministère de la Santé,
survenu le 19 janvier dans sa quatre-vingt-quatrième année.
L'incinération aura lieu vendredi 21 janvier à 13 h 45 au Père-Lachaise.

– Les membres de l'Association professionnelle des chroniqueurs et informateurs de la gastronomie (A.P.C.I.G.) ont le regret de faire part du décès de leur confrère et ami,
Jacques MORLAINE.
Ses obsèques auront lieu le vendredi 21 janvier, à 10 h 45, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, place Félix-Lobligeois, Paris-17[e].

Anniversaires

– La famille du
docteur Francis DAYAN
rappelle son souvenir à l'occasion du sixième anniversaire de sa mort.

– Il y a deux ans
Pierre QUEREUIL
était brutalement ravi à notre affection.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
M. et M[me] Quereuil,
17, avenue S.-Digard,
91230 Montgeron.

Communications diverses

– L'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie célébrera le trente-huitième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. La rencontre traditionnelle de l'amitié et du souvenir aura lieu le dimanche 23 janvier, à 15 heures, à la mairie du 4[e] arrondissement de Paris, place Baudoyer (métro Hôtel-de-Ville).

– Colloque franco-polonais sur « La typologie du roman », université Paris-III (Sorbonne nouvelle), 24, 25, 26 janvier, 9 heures-17 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne.

Soutenances de thèses

Doctorat d'État

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), vendredi 21 janvier, à 15 heures, amphithéâtre Descartes à la Sorbonne, M. Gérard Dorel : « L'entreprise capitaliste et ses stratégies : la grande agriculture aux *États-Unis.* »

– Université Paris-VII, vendredi 21 janvier à 9 heures, salle C 28, M. Raphaël Rajaspera : « Problèmes de la traduction du français en malgache. »

Cérémonie du souvenir

– M. Jacques Toja, administrateur général de la Comédie-Française,
Et l'association les Appels d'Orphée, prient de leur faire l'honneur de participer à la cérémonie qui aura lieu le mercredi 26 janvier 1983, à 11 h 30, au cimetière de Montmartre, à la mémoire des comédiens-français inhumés dans ce cimetière.
Rassemblement à l'entrée principale du cimetière.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication



Le Monde

LIVRES

Place aux monstres !

● ***Un roman de l'Américain John Gardner, mort, à moto, à 49 ans***

AVEC *le Livre de Freddy*, son septième roman, John Gardner revient hanter les rivages d'une civilisation nordique qu'il avait déjà évoquée dans *Grendel*, ce récit inspiré de *Beowulf*. Cette fois, le romancier américain quitte le mythe poétique et le Moyen Age pour embarquer son lecteur au royaume de Gustave Vasa, c'est-à-dire dans la Suède du seizième siècle.

La destinée de ce souverain avait déjà inspiré à Strindberg une pièce (tout simplement intitulée *Gustave Vasa*) dont il justifiait l'intérêt de la façon suivante dans ses *Lettres ouvertes au théâtre intime* : « *La vie de Gustave Vasa commence comme une légende ou comme l'histoire d'un miracle, se développe comme un poème épique et devient presque impossible à embrasser du regard. Introduire cette immense saga dans une œuvre dramatique n'est évidemment pas possible.* » En conséquence, le dramaturge suédois choisit d'évoquer l'une des périodes les plus agitées du règne du souverain, celle de la révolte de Dacke. Il est fort probable que Gardner connaissait cette pièce. Il a retenu, en tout cas, un épisode différent, tout aussi passionnant puisqu'il s'agit de l'accession au trône et des premières années du règne de Gustave Vasa.

Les circonstances de cette marche vers le pouvoir sont troubles. Après la mort du régent Sten Sture-le-Jeune – qui luttait contre Christian II, roi du Danemark, afin de sortir la Suède de l'union de Kalmar, – Gustave Vasa rejoint la Dalécarlie, où il réussit à mettre sur pied une armée, essentiellement composée de paysans. Après plusieurs épisodes guerriers et diverses tractations (notamment avec les représentants de la Ligue hanséatique), Gustave Vasa est élu roi de Suède le 6 juin 1523. La noblesse et l'Eglise, qui tiraient maints avantages de la présence danoise, voient d'un mauvais œil ce souverain qui ne cache pas sa volonté de réduire leurs privilèges. De là viendront toutes les intrigues et les révoltes (comme la célèbre révolte des Cloches en 1531) dont fut victime le roi.

La psychopolitique des contes de fées

Sur le fond, John Gardner a parfaitement respecté la chronologie et les faits. Seulement, ce n'est pas une histoire qu'il nous propose, mais plusieurs. On pourrait parler ici d'un roman dans le roman. Cette technique, l'écrivain américain l'avait déjà employée dans *Lumière d'octobre* ; il l'utilisera encore dans son dernier livre, publié en juin dernier aux Etats-Unis, *Mickelsson's Ghost*. La méthode n'a rien de bien révolutionnaire : John Dos Passos et d'autres sont déjà passés par là. Mais ce qu'il y a d'intéressant chez John Gardner, c'est la façon dont il emboîte ses récits, comment il les renvoie l'un vers l'autre, créant ainsi une sorte de dialogue entre les textes.

L'action du *Livre de Freddy* débute sur un campus universitaire. Un enseignant vient y prononcer une conférence sur « La Psychopolitique des contes de fées dans la littérature galloise tardive : Fief, Fièvre, Feu – Révolution ! » Au cours de son exposé, le professeur Winesap en vient à parler de la fascination populaire pour les monstres. Brillant, exalté, un brin dédaigneux pour son auditoire ravi, l'enseignant se fait littéralement couper l'herbe sous le pied par un collègue qui annonce froidement en pleine salle : « *Moi, j'ai un fils qui est un monstre.* » Après sa conférence, Winesap sera amené à faire la connaissance de Freddy, cet adolescent complètement difforme, qui vit cloîtré dans sa chambre. C'est là qu'il a écrit *son* livre, l'histoire de Gustave Vasa.

Freddy a bien sûr greffé quelques personnages de son cru sur la trame événementielle. Le plus imposant d'entre eux s'appelle Lars-Goren. Ce sympathique monstre (il mesure plus de 2,40 mètres !) est en quelque sorte l'ange gardien du souverain : il le protège, il le conseille. Lars-Goren se révèle un homme juste, droit. Bien sûr, il a accepté de traiter avec le Diable pour installer Gustave sur le trône, mais il rattrapera ce faux pas en réglant son compte à cette incarnation suprême du mal. L'autre personnage pittoresque de ce récit est l'évêque Brask : celui-là est de tous les mauvais coups, de toutes les manigances. Il n'arrête pas ! Pourtant, à la fin de l'histoire, il apparaîtra pour ce qu'il est réellement, c'est-à-dire une conscience de notre monde, un reflet symbolisant toutes les contradictions de notre pensée.

Vu sous cet angle, *le Livre de Freddy* tient du roman historique bien ficelé où se succèdent intrigues et rebondissements. Deux aspects, cependant, viennent donner un relief supplémentaire à cet ouvrage. Il y a d'abord la place tenue par « *l'écrivain de l'ombre* », Freddy. John Gardner a écrit quelque part dans l'un de ses récits : « *Nous sommes tous égaux devant l'écriture.* » Il entendait par là que toute littérature se place au-delà de la personnalité physique de son créateur. Constatation banale ? En lisant le portrait de Gardner *(ci-dessous)*, on comprendra le sens qu'il convient de lui donner. Dans *le Livre de Freddy*, cette vérité prend une résonance singulière puisqu'elle introduit une sorte de jeu, d'échange, entre le lecteur et l'écrivain vu des coulisses. Quels que soient les développements de l'action, on ne peut s'empêcher de garder présent à l'esprit l'image de Freddy, le monstre créateur.

Quel bonhomme !

L'autre aspect remarquable de ce roman touche à la problématique de Gardner. Depuis *The Resurrection* (son premier roman, publié en 1966, non traduit en français) jusqu'à *Mickelsson's Ghost*, l'écrivain américain s'est toujours posé en trouble-fête d'un univers dénué de sens (« *Supposons*, dit l'évêque Brask, *que le monde n'ait aucun sens, absolument aucun sens* »). Gardner aime bousculer les certitudes. Il se nourrit des contradictions inhérentes à notre civilisation. De là vient ce côté provocateur qu'il affiche constamment lorsqu'il évoque par exemple les effets bénéfiques de ce qu'il appelle le mal. John Gardner cependant ne se pose pas en juge. En somme, s'il sème la zizanie, c'est pour récolter le doute.

Dans *le Livre de Freddy*, on retrouve le John Gardner des grands jours, celui de *Grendel* ou de *l'Homme soleil* (1). Il déborde d'humour (dans la première partie surtout), de sensibilité. Tous les tons conviennent à cet enfant prodige du style. Quel bonhomme ! On n'en n'attend qu'avec plus d'impatience la traduction française de *Mickelsson's Ghost*, son dernier roman avant le silence, cette plaine d'éternité qui l'a dévoré un beau jour de septembre dernier. Ce jour-là, John Gardner rentrait chez lui à moto. A proximité de sa maison située à Susquehanna (en Pennsylvanie), il a raté un virage.

BERNARD GÉNIÈS.

(1) Tous les romans de Gardner (sauf *The Resurrection*) ont été publiés aux Editions Denoël.

★ LE LIVRE DE FREDDY, de John Gardner. Traduit de l'américain par Michel Waldberg. Ed. Denoël, 248 p., 88 F.



★ *Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.*



Un passionné d'écriture

JOHN GARDNER avait vraiment une drôle d'allure. Un journaliste du *New York Times Magazine* le décrivait ainsi : « *C'est un petit homme ventripotent. Avec ses longs cheveux blonds qui lui tombent sur les épaules, il ressemble presque à une femme enceinte essayant de se faire passer pour un Hell's Angel.* » Voilà sans doute qui explique la corpulence de nombre de ses héros.

Né le 21 juin 1933 à Batavia, dans l'Etat de New-York, mort en Pennsylvanie dans un accident de moto le 14 septembre dernier, John Gardner était un pur produit de l'Université américaine. Titulaire d'un doctorat de l'université d'Iowa, il se passionnait pour la littérature médiévale, matière qu'il enseigna de nombreuses années. On lui doit, d'ailleurs, plusieurs éditions critiques de Chaucer.

L'autre passion de Gardner était l'écriture ; depuis 1978, il dirigeait un « cycle d'écriture créative » à l'université de Binghamton. Il a résumé ses principales vues en ce domaine dans un essai intitulé *On Moral Fiction*. Il s'y attaque notamment à « l'immoralité » de la littérature contemporaine.

Il publia son premier roman (The Resurrection) en 1966. L'accueil de la critique et du public fut plutôt tiède, si bien que l'écrivain eut quelque mal à placer son second manuscrit, *le Naufrage d'Agathon*, qui parut en 1970. Six autres titres suivirent, qui l'installèrent progressivement au rang des plus grands. Sa carrière culmina en 1976, lorsque le National Book Critic's Circle Award lui fut décerné pour *Lumière d'octobre*. A cette production romanesque, il faut ajouter un recueil de nouvelles *(l'Indienne du roi)* et un long poème épique (*Jason and Madeia*, non traduit ici).

John Gardner était marié depuis 1958 à une pianiste et compositrice, Joan Louise Patterson. Elle collaborait si étroitement à la rédaction de ses romans que l'écrivain devait déclarer un jour : « *Tous mes ouvrages auraient peut-être dû être signés de nos deux noms.* »

Egalement amateur de musique le romancier avait écrit les livrets de deux opéras de Joseph Barber. Lorsqu'on lui demanda, lors d'un entretien, quel souvenir il souhaitait laisser, cet homme de quarante-neuf ans, facétieux et enjoué, répondit : « *Je voudrais qu'on se souvienne de moi comme du plus grand librettiste du vingtième siècle.* »

B. G.

le feuilleton

« LE TEMPS IMMOBILE », tome VII

Le fol espoir de Claude Mauriac

IL est fou, ce Claude Mauriac ! Il faut être fou, non ? pour consigner jour après jour depuis l'âge de treize ans (1927) les menus faits d'une existence qu'il sait sans prodiges, d'une façon qu'il veut sans art. Il faut être fou, ayant publié à part ses rencontres avec quelques célébrités, dont son père, pour « *monter* » *les notes restantes hors chronologie, au gré des anniversaires, des personnes croisées, des lieux ou des thèmes,* avec l'espoir de prouver l'immobilité, au moins apparente, du temps. Il faut être fou pour répéter l'expérience, depuis huit ans, dans d'énormes patchworks dont voici, provisoirement, le septième...

Et pourtant, cette aventure sans équivalent dans l'histoire du journal intime retient l'attention à plusieurs titres. Du fait de sa position et de son refus d'enjoliver, le mémorialiste apporte un témoignage de premier ordre sur un demi-siècle de la vie politique et intellectuelle française. L'effet de ressassement profite à l'illusion d'une durée subjective, *immobilisée par le réseau des souvenirs comme un insecte au cœur d'une toile d'araignée*. Il apparaît enfin que, tout en écartant farouchement un retour à la foi religieuse de son enfance, l'ami de Maurice Clavel croit voir de plus en plus, dans les hasards de sa vie, des *Signes, rencontres et rendez-vous* – c'est le sous-titre de ce dernier tome, – ce que son père eût appelé la Providence.

LES notes factuelles couvrent, pour la plupart, les années 1977 à 1979, c'est-à-dire la rupture de l'union de la gauche que, contrairement à ses amis « ex-maos », Claude Mauriac soutenait, et diverses interventions d'intellectuels comme le « Bateau pour le Vietnam » et la « Marche du Cambodge ». Parmi les hommes publics évoqués à ces occasions, il y a Maurice Clavel, rappelé à Dieu après s'en être cru le délégué à l'« agit-prop », Michel Foucault, regardé comme une intelligence irrattrapable, et un « médecin sans frontières », Xavier Emmanuelli, à qui l'auteur voue une amitié éblouie d'éternel collégien.

Par Bertrand Poirot-Delpech

Claude Mauriac se sent aussi *jeune de cœur que de visage*. Il a raison. On ne dirait jamais qu'il va sur soixante-dix ans. Méfiance dédaigneuse au premier abord, par peur d'être mal aimé, souci de gloire, envie éperdue d'être admiré et d'admirer, besoin de se blottir, quête d'absolu, pudeur et impudeur mêlées, susceptibilité de préaux : tout, dans le comportement de l'auteur, et dans ce qu'il écrit, respire l'« adolescent d'autrefois », pour reprendre un des derniers titres de son père. Tout, et d'abord la franchise.

D'AUTRES, plus adultes, donc plus roués, glisseraient sur les ridicules de cette vie de gendelettres pétitionnaires, ceux que Céline baptisait si drôlement la « *race des signeurs* ». Avec *une ingénuité désarmante*, Claude Mauriac *raconte par le menu le petit Landerneau littéraire qu'il sait pourtant « dérisoire »*, il note ses lettres d'admirateurs, les puériles préséances lors des manifestations, les brouilles, les réconciliations, les coups de téléphone, les chuchotis d'enterrements... Au risque de se faire tort, il donne de cette frivolité nombrilique un tableau de mœurs irrécusable.

De même sur la mentalité de sa famille, naguère. Il faut un réel courage, de nos jours, pour avouer comme il le fait que ses seules épreuves véritables furent l'abandon de maisons d'enfance, ou que le « peuple » du Front populaire le terrifait, lui et les siens. De la demeure familiale de Vémars, parents et enfants voyaient dans le bistrot du village, au sortir de la messe, un lieu de péché et d'ignominie, effrayant, damné...

DES notations récentes aux plus reculées, c'est la nostalgie de ce temps-là qui *revient sans cesse. Nostalgie n'est pas le mot, car il suppose la sensation du révolu. Pour l'auteur,* l'adolescence ne s'est pas enfuie. Elle est là, dans son présent inentamable. Comme si les pendules s'étaient arrêtées à la veille des années 30, avec la mort jamais admise du cousin adoré, Bertrand Gay-Lussac.

Un *psychologue des profondeurs nous dirait peut-être l'effet de choc sidérant qu'a eu cette disparition. On croirait que c'est du* point de vue de ce destin interrompu que le survivant considère la durée depuis cinquante ans, et aujourd'hui encore.

Telle promenade à vélo en 1927, telle place en classe, telle grippe en novembre 1932, telle partie de foot ou telle valse sur patins à glace en 1937 conservent plus de *relief et de présence, y compris dans leur commentaire après coup, que des événements historiques de ces dernières années.* L'auteur doit se raisonner pour rétablir les perspectives. Il n'essaie d'ailleurs plus. Après tout, le monde de tout le monde continuera sans lui, au lieu que tel chant de martinet, telle écorchure du genou ou de l'âme disparaîtront à jamais, son dernier souffle venu...

(Lire la suite page 19.)

Le monde tournoyant d'Alfred Döblin

● ***« 1918, une révolution allemande »***

Singulière destinée que celle d'Alfred Döblin, et œuvre plus singulière encore, bien que peu connue dans son ensemble. Il est né à Stettin le 10 août 1878. Ses parents sont des commerçants aisés, mais à peine est-il âgé de dix ans que la famille se rompt, et que sa mère et lui gagnent Berlin. Il fait des études de médecine, et exercera la neurologie comme médecin consultant d'une caisse d'assurance-maladie. Cependant, ce qui le requiert au vif, c'est l'écriture. Vers 1910, il rencontre Herwarth Walden, et, du même coup, devient un collaborateur assidu de *Der Sturm*, qui fut l'une des principales revues du mouvement expressionniste allemand.

La première guerre mondiale va le bouleverser profondément. En 1918, il est social-démocrate. Il assistera à la montée du nazisme ; il tentera d'en saisir les causes et les raisons ; il sera – par sa conviction politique autant que par ses origines juives – un opposant résolu au régime de Hitler. Dès 1933, il quittera l'Allemagne pour la France, et deviendra, en 1936, citoyen français, puis en 1939 collaborateur au « service allemand » du ministère de l'information, avec Jean Giraudoux. Lorsque éclate la seconde guerre mondiale, il part pour le Portugal, et, de là, il se réfugie aux Etats-Unis. Il continue d'écrire, mais il découvre dans le Nouveau Monde son chemin de Damas : converti au catholicisme, il se tiendra farouchement au service et à la *dévotion* de sa foi nouvelle. C'est un prosélyte qui regagne l'Allemagne en 1945. On lui en voudra, dans son pays natal, d'être rentré dans les « fourgons de l'étranger », et d'avoir accepté un poste important, à Baden-Baden, auprès du service de l'éducation publique du gouvernement militaire en zone française d'occupation.

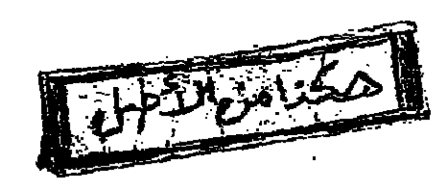
Il meurt à Emmendingen le 26 juin 1957.

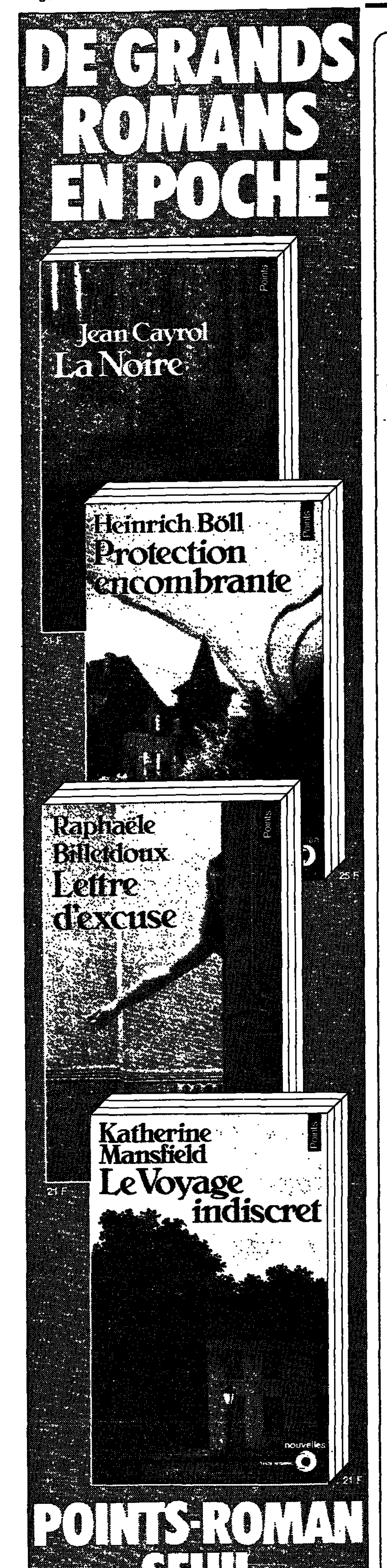
Son œuvre est *également désordonnée*. Ses premiers livres sont d'une rédaction conventionnelle, certes, mais les sujets que l'auteur choisit sont on ne peut plus outrés. Il y a là une tension étrange entre ce qu'il cherche à dire et les moyens qu'il se donne pour évoquer cette monstruosité. Puis, en 1913, Alfred Döblin se libère. Il se délivre à la fois des contraintes de la psychologie et de la syntaxe. Il publie alors une remarquable nouvelle : *l'Assassinat d'une renoncule*, (1) puis *les Trois Sauts de Wang-Loun*, un roman débridé, où l'expressionnisme s'avoue pleinement. En 1929, il publiera son chef-d'œuvre : *Berlin Alexanderplatz*.

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 20.)

(1) *L'Assassinat d'une renoncule* chez Aubier-Montaigne, 1974 (édition bilingue malheureusement épuisée).





la vie littéraire

Le cinquantenaire d'*Esprit*

En octobre 1932 parut le premier numéro de la revue fondée par un intellectuel catholique, Emmanuel Mounier, né le même année qu'Aron, Nizan, Sartre. *Esprit,* « revue internationale », expression d'un mouvement en gestation, le catholicisme de gauche, et d'une philosophie morale, le personnalisme, affirmait *son identité contre les revues dominantes de l'époque, la Nouvelle Revue française,* attachée aux principes de l'art pur et dégagé de toute cause partisane, *la Revue universelle,* contre-révolutionnaire et engagée dans la défense de l'Occident en danger, et *Europe,* pacifiste et humanitaire, à l'origine, mais devenue communisante.

L'histoire politique de la revue *Esprit* jusqu'en 1950, année de la mort de Mounier, a été remarquablement retracée et analysée par Michel Winock (1). A travers la montée du fascisme, le Front populaire, la guerre d'Espagne, la seconde guerre mondiale, Vichy, la Résistance, la libération, le stalinisme, la guerre froide et les débuts de la décolonisation, la revue de Mounier et de ses amis n'a cessé de porter le projet d'une société communautaire et pluraliste. Dirigée par Albert Béguin de 1950 à 1957, par Jean-Marie Domenach de 1957 à 1976, *Esprit* a commencé en janvier 1977 une nouvelle série, sous la direction de Paul Thibaud et avec une équipe renouvelée, sous ce mot d'ordre : *« Changer la culture et la politique. »*

Preuve de vitalité, *Esprit* propose pour son cinquantenaire (nº 73, janvier 1983, 60 F) un numéro qui est tout le contraire d'un bilan ou d'une commémoration : une riche réflexion sur son passé et une ouverture sur l'avenir. *« Il y a dans ce passé des choses dont nous devons nous libérer, et aussi des choses que nous devons libérer. (...) Cette espérance d'une ouverture non au-dessus, mais dans la chair du présent, l'horreur de la définitive stérilité totalitaire, c'est cela qui soutient notre vigilance »*, lit-on dans la présentation. On retiendra tout particulièrement les contributions de Jacques Le Goff, Jean-Yves Guérin, Jean-Marie Domenach, Paul Ricœur, Fernand Dumont et Paul Thibaud, qui dessinent le visage d'*Esprit* hier et aujourd'hui. – M.C.

(1) Michel Winock : *Histoire politique de la revue Esprit,* Le Seuil 1975.

Le Seuil se réorganise.

Les Éditions du Seuil viennent d'annoncer la réorganisation de leurs services littéraires avec la création d'un comité éditorial de quatorze personnes. Ce comité réunira, autour de Michel Chodkiewicz, président-directeur général, Edouard de Andreis, directeur général adjoint, Bruno Flamand, *secrétaire général des* services littéraires – il sera directeur éditorial et assurera le suivi et la coordination, – Jean-Pierre Barou, Olivier Betourne, Jean-Marie Borzeix, Monique Cahen, Anne Freyer, Jacques Julliard, Jean-Luc Giribone, Jean-Claude Guillebaud, Jean-Marc Roberts, Denis Roche et François Wahl.

Un comité de lecture « société » a été créé, qui vient s'ajouter aux comités « littérature », « histoire et politique », « philosophie, sciences humaines, religion, sciences ».

Au Seuil, on précise qu'il ne s'agit là *« que d'une réforme du littéraire, pas de l'ensemble de la maison »*, et l'on explique cette nouvelle organisation par *« la nécessité d'assurer une plus grande cohérence »*. Le comité éditorial est *« l'aboutissement d'une réflexion mise en œuvre depuis plus d'un an pour que soient définies, à un niveau de synthèse, les grandes options à prendre dans les années à venir »*. Michel Chodkiewicz n'assistera plus désormais aux comités de lecture. Ceux-ci continueront de prendre des décisions ponctuelles *« mais la politique générale sera établie au comité éditorial »*.

Soft porno

La Déchaîne, de Galia S. (éd. Robert Laffont, 206 p. 55 F), serait un roman malicieusement érotique de plus si son héroïne, vite affranchie à Paris des principes moraux inculqués en province par sa famille et les bonnes sœurs, n'évoquait dans son journal intime sa curiosité pour le philosophe René Girard, ses liaisons avec les paumés de la rubrique « Rencontres » du *Nouvel Observateur* et son initiation non plus sexuelle uniquement, mais également psychanalytique. Dans le genre « soft porno », snob et mode, *la Déchaîne* reflète astucieusement les fantasmes, les aspirations, les coups de foudre et de folie d'une jeune fille des années 80, dont la quête insatiable du plaisir n'aboutit ni au mariage ni au couvent, mais sur le divan du psychanalyste. – ROLAND JACCARD.

Salut à l'« Oiseau des Phonèmes » !

On apprend seulement la disparition de François Dufrêne, poète et plasticien. Sa mort est passée presque inaperçue, peut-être parce que, jaloux de sa liberté, ni carriériste ni tapageur, il n'était pas un produit typique de l'intelligentsia.

Né en 1930, à Paris, il fut, durant quarante ans, un des plus solides piliers de ce qu'il faut bien, pour la distinguer de la culture dominante, appeler la contre-culture. Dans la grande tradition des dadaïstes – auxquels il aimait se référer – François Dufrêne déploya en plusieurs directions ses activités créatrices.

Il fit partie du Mouvement lettriste et du Soulèvement de la jeunesse, dans les années 40 et 50. Il fut un des grands de la poésie sonore ou plutôt phonétique – et l'un des co-fondateurs du « nouveau réalisme » en art. Il contribua à l'éclosion des happenings et de la poésie-action, toujours aux confins des arts plastiques et de l'expérimentation langagière, et prit part aux plus grandes manifestations poétiques d'Europe, dans les lieux les plus divers, du Centre Pompidou au métro parisien. Ses « dessous d'affiches » – arrachées aux palissades comme pour montrer l'envers caché du matraquage publicitaire – feront un jour l'objet d'une vaste exposition-rétrospective mais posthume, étant donné le retard permanent, structurel des musées par rapport à l'art vivant. Son œuvre poétique considérable sera, heureusement, sauvé de l'oubli grâce à de nombreux enregistrements édités sur disques et cassettes ou inédits. Et quand il s'agira de faire un bilan historique de la poésie expérimentale contemporaine, sans confondre inventeurs et épigones, on s'apercevra que Dufrêne y aura contribué trois séries d'œuvres majeures : le *Tombeau de Pierre Larousse,* la *Cantate des mots camés* et les *Crirythmes*. Il était aussi l'auteur d'un film imaginaire, sans écran ni pellicule, joué au Festival de Cannes en 1952, le *Tambour du jugement premier.* Sa double, sa triple vie aura été, comme ses calembours sans fin, à multiples sens.

Les après-midi de France-Culture lui consacreront une émission d'une heure le 2 février à 15 h 45, et ses amis de Polyphonix lui rendront un hommage en juin, au prochain Festival. Salut, donc, à François Dufrêne, surnommé à juste titre l'« Oiseau des Phonèmes ».

JEAN-JACQUES LEBEL.

vient de paraître

Romans

MICHEL BERNANOS : *l'Envers de l'éperon.* – Dans le Brésil central, où s'impose l'exubérance de la vie animale et végétale, deux êtres farouches vont s'affronter au terme d'une marche héroïque. Par l'auteur disparu de *la Montagne morte de la vie.* (La Table ronde, 218 p., 68 F).

ELIO BARDI : *le Prince.* – A Montésoro, grand duché à la frontière franco-italienne, règne le prince Verbalgi. Sous le masque futile de l'habitué des rubriques mondaines, se cache celui qui a tenu un milliardaire grec en échec, qui a triomphé de tous les scandales et des coups du sort. (J.-C. Lattès, 458 p., 70 F).

ALAIN BOSQUET : *Ni guerre ni paix.* – Second tome d'une trilogie romanesque fortement autobiographique, commencée avec *L'enfant que tu étais.* En 1938, le jeune Anatole Bisk, qui achève ses études secondaires, en proie au vacarme d'un monde entre guerre et paix, hésite à être de son temps, ou hors de lui. Mais l'amour et ses illusions viennent se mêler à sa vie. (Grasset, 360 p., 75 F).

Histoire

WILLIAM H.C. SMITH : *Napoléon III.* – Un portrait nuancé, et peut-être inattendu, de Napoléon III, considéré comme l'un des hommes politiques du dix-neuvième siècle le plus ouverts sur l'extérieur. Préface de Pierre Guiral. (Hachette, 396 p., 98 F.)

Lettres étrangères

DJUNA BARNES : *L'Almanach des dames,* traduit de l'américain par Michèle Causse, et *la Passion,* nouvelles traduites par Monique Wittig. Deux textes, dans une langue proche de la poésie, de l'auteur du *Bois de la nuit* et de *Ryder,* morte en juillet dernier à l'âge de quatre-vingt-dix ans. (Flammarion, coll. « Textes », 168 pages, 45 F chaque volume.)

SOMERSET MAUGHAM : *les Quatre Hollandais et 29 autres nouvelles.* Quatrième et dernier volume des nouvelles complètes du célèbre écrivain. Ecrites bien avant la seconde guerre mondiale, elles ont pour cadre la Malaisie. (Traduites par J. Dobrinsky, Jacky Martin, Pierre Nordon, Claude Thomas. Julliar, 494 pages, 75 F.)

IRIS MURDOCH : *la Mer, la mer.* – Les Mémoires apocryphes d'un metteur en scène célèbre, qui vient de quitter Londres pour se retirer au bord de la mer. Une romancière à l'humour corrosif. (Traduit de l'anglais par Suzanne Mayoux. Gallimard, 550 pages, 120 F.)

JONAS OBERSKI : *Années d'enfance.* – La guerre et la persécution sous l'œil d'un enfant. Premier livre d'un jeune Hollandais né à Amsterdam en 1938. (Traduit du néerlandais par Philippe Noble Mercure de France, 162 pages, 54 F.)

Poésie

PIERRE OSTER SOUSSOUEV : *Rochers.* – Le texte du « Trente et unième poème » de Pierre Oster Soussouev mêlé aux « Empreintes d'encre » d'Anne Stéphane. (Editions Babel/Accroc, la Métairie basse, rue Euric Froment, 81200 Mazamet. Album de 20 pages et 4 planches originales en souscription jusqu'au 31 janvier au prix franco de 380 F).

Sciences humaines

ANIELA JAFFE : *Apparitions, fantômes, rêves et mythes.* – Les phénomènes dits occultes analysés par une proche collaboratrice de C.G. Jung (trad. de l'allemand par S. Capek. Ed. Mercure de France – Le Mail, 262 p., 72 F).

en bref

● L'INSTITUT DE RECHERCHES MARXISTES (I.R.M.) tient un colloque sur le thème « Le marxisme et la libération humaine » jusqu'au samedi 22 janvier, au Novotel de la porte de Bagnolet, à Paris (20ᵉ). Cette manifestation, organisée à l'occasion du centenaire de la mort de Marx, réunit des chercheurs venus de plus de quarante pays. Leurs réflexions doivent s'orienter autour de trois axes : la crise actuelle du mode de production capitaliste et la nouvelle croissance ; la crise du mode de vie et le nouveau développement des hommes ; la crise nationale et les problèmes d'un nouvel ordre international.

● LE PREMIER PRIX MICHEL DARD, d'un montant de quatre-vingt mille francs, a été attribué à Louis Calaferte, pour l'ensemble de son œuvre. Le dernier livre de Calaferte, *Ébauche d'un autoportrait,* vient d'être publié aux éditions Denoël. La fondation Michel Dard, sous l'égide de la Fondation de France, se donne pour but *« d'encourager ou de récompenser une deuxième vie, en littérature ».*

● LE NOUVEAU COMMERCE publie, en supplément aux numéros 53-54, une plaquette de huit pages qui reprend un court texte de Djuna Barnes sur James Joyce.

● LE PRIX CHARLES-BAUDELAIRE a été attribué à l'écrivain Patrick Remaux pour sa traduction des *Vertes Demeures,* de N.H. Hudson, chez l'éditeur Jean-Cyrille Godefroy (voir dans *le Monde des livres* du 16 juillet 1982 la critique de Diane de Margerie).

Placé sous l'égide de la Société des gens de lettres et de l'ambassade de Grande-Bretagne, le prix de traduction Charles-Baudelaire est traditionnellement remis par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris. Dans le sens anglais-français, le prix Scott-Moncrieff est remis à Londres par l'ambassadeur de France.

● L'ASSOCIATION CULTURA LATINA VIENT DE FONDER UN GRAND PRIX DE LA TRADUCTION, avec l'aide du ministère de la culture. Ce prix, d'un montant de 25 000 F, récompensera un traducteur pour l'ensemble de ses traductions. Les œuvres traduites devront appartenir aux littératures romane, ancienne ou moderne.

Le jury, présidé par Emmanuel Roblès, de l'académie Goncourt, décernera le prix tous les ans, le jour du printemps, et pour la première fois le 21 mars 1983. (Renseignements : Claude Couffon, secrétaire général, Cultura Latina, 65, boulevard des Invalides, 75007 Paris).

● LA REVUE « L'ARC » consacre son dernier numéro au psychanalyste freudo-marxiste Wilhelm Reich. Au sommaire, des articles de Roger Dadoun, Luigi de Marchi, Michel Odent, Gérard Ponthieu, Schlomo Reich, etc. (Diffusion : Nouveau Quartier Latin, 78, boulevard Saint-Michel – 75006 Paris. Prix du numéro : 45 F).

● PIERRE BETTENCOURT a imprimé et publié une soixantaine de livres que l'on pourra voir à partir du jeudi 20 janvier à la librairie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris. Des documents ayant rapport à ces livres seront exposés : lettres de Jean Paulhan, Henri Michaux et Jean Dubuffet. Exposition ouverte de 14 à 19 h 30 (les dimanches et lundis exceptés).

● « LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ », premières images de la Révolution française, est le thème d'un séminaire, ouvert à toutes les personnes intéressées et dirigé par M. Pierre Barbéris, qui a lieu le 1ᵉʳ et le 3ᵉ vendredi de chaque mois, de 10 h. à 12 h., à l'école des hautes études en sciences sociales, salle 5, 44, rue de la Tour, 75016 Paris.

● UNE BIOGRAPHIE DE CHAMFORT est actuellement en préparation. Les possesseurs de lettres et d'autographes concernant l'auteur des *Maximes* sont invités à prendre contact avec M. Claude Arnaud, 181, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

● LES ÉDITIONS DE LA BRIGANDINE, qui ont publié *Education sentimentale* de Carlotta Simpson (voir « le Monde des livres » du 7 janvier), sont diffusées par la SODIS (24-26, rue Labrouste, 75015 Paris).

en poche

Lorand Gaspar poète des sables

LORAND GASPAR est un poète de la matière. Perpétuellement en éveil, son regard ne cesse d'explorer les éléments du désert, ce destin et lieu où *« toute la terre se repose de sa fécondité ».* Comme un archéologue, il avance, les yeux encombrés de lumière, dans des territoires où le temps n'est plus celui des hommes mais celui des pierres, des roches, de leur poussière et du lichen qui couvre une part d'éternité.

Lorand Gaspar est un voyageur étonné, fasciné ; un explorateur des sables, là où l'histoire de l'humanité a commencé, là où les hommes ont suivi des prophètes et découvert *« la familiarité du vide ».* Il fouille et va jusqu'à *« l'extrême limite de l'obscur ».*

C'est la force et le mystère de la lumière qui guident les pas de ce chirurgien né en 1925 dans une petite ville de la Transylvanie orientale. Pour lui, la poésie est dans la vie et le rythme des éléments ; les mots sont eux-mêmes une matière friable ; l'absolu est en nous *« comme un ravin de sécheresse qui* (nous) *perdra ».* Quant au poète, il est nu dans le désert. Il est en possession de mots dits *« en une rude langue étrangère qu'il entend comme une langue natale »,* comme *« un chant immobile de pierres ».*

Dans *Sol absolu,* il est historien et entomologue ; il nous informe sur les capacités du hibou fouisseur, qui peut subsister une saison entière sans boire, sur l'efficacité prodigieuse des arachnides, sur la vingtaine d'espèces de poissons vivant dans le désert dans des trous d'eau cachés. Avec des mots précis, justes, il explore *« la face claire de la nuit »,* et nous rappelle les légendes de la civilisation de l'Ancien Bronze.

Cette édition, qui rassemble d'autres textes de Lorand Gaspar, notamment *le Quatrième Etat de la matière,* totalement remanié, et *Corps corrosifs,* s'ouvre sur un petit texte pertinent qui se donne comme un *« essai d'autobiographie ».*

TAHAR BEN JELLOUN.

★ SOL ABSOLU, et autres textes de Lorand Gaspar, « Poésie/Gallimard » ; 226 pages.

histoire littéraire

VISAGES DE JEAN PAULHAN

Le complice de Georges Perros

ON a lu, repris dans *Lectures* (1), les comptes rendus de Georges Perros pour la N.R.F., textes en marge des *Œuvres* de Fénéon, des *Pensées et Lettres* de Joubert ou du *Journal littéraire* de Léautaud. Dans la revue, ces notes avaient l'air modeste. Leur rassemblement révéla une rage critique peu ordinaire. Perros, l'homme à la moto, mort d'un cancer de la gorge en 1978, n'avait ni la componction ni la bienveillance fade de certains de ses collègues.

On peut considérer sa *Correspondance* avec Jean Paulhan, publiée après ses lettres à Jean Roudaut, Michel Butor et Jean Grenier, comme une chronique de cette activité discrète. Sans négliger d'échanger des nouvelles de leur santé, en flânant autour du Jardin des Plantes ou du côté de Douarnenez, ces deux hommes secrets devinrent finalement de vrais complices, au bout de quatorze ans de fréquentation.

« Evidemment, nous nous ressemblons, mais il ne faut pas s'en inquiéter, on change si vite. » Peine perdue : Paulhan, dès sa seconde lettre à Georges Poulot (devenu « Perros »), a beau ironiser, il désigne déjà ce que leur relation, malgré ses progrès assez lents, a de singulier ; ils se parlent depuis le silence, leur région commune, en pariant sur ce *« quelque chose de tragique »* qui se passe en littérature.

La Correspondance générale et choisie de Paulhan, annoncée en trois tomes chez Gallimard, montrera comment il ne *« lâchait »* pas ses autres interlocuteurs, Ponge, Bettencourt, Parain, etc. Perros, sans lui, n'aurait pas eu le courage de se disperser, en apparence, dans des notules. Le jugement de Paulhan, dit d'un ton bourru, devait avoir de quoi justifier pas mal d'entreprises : *« Juger, c'est se juger, et tant pis pour qui se juge légèrement et craint sa cruauté. C'est notre seule chance de tendresse. »*

Mais dans cette longue conversation, hachée, répétitive, faite d'allusions et de coups de patte, semée d'éclairs ou d'anecdotes, on tombe soudain sur un sommet inattendu, un détour métaphysique. Le 8 avril 1960, comme s'il se trompait (volontairement) de destinataire, Paulhan envoie une longue lettre à Perros. Il y reprend ce qu'il avait tenté à la fin des *Fleurs de Tarbes*, sans être suivi, les prolégomènes à un *« nouveau discours universel »*. Pas moins.

Le fanatisme et la violence sans humour qui l'inspirent quand il s'agit de servir la vérité ressemblent-ils aux accès de colère qui accompagneront les efforts de Perros, sa vie durant, alors qu'il s'acharne à exprimer l'essentiel ? On le dirait. Paulhan, plus entraîné à manier le concept, lui tend brusquement une terrible perche : *« ...Ce sont l'arbitraire, la présence, le fragment qui ont la chance de caractériser, à son apparition, le monde de l'identité et de la détermination. »*

« Vous êtes un homme de profonde patience »

La retenue judicieuse de Perros inspire une réponse qui, hormis les réflexions de Joë Bousquet (2), est ce que l'on a écrit de plus juste sur l'invraisemblable entreprise de Paulhan : *« Vous êtes un homme de profonde patience, j'ai l'impression que vous retardez le plus longtemps possible la terminologie de votre démarche, qui va de l'obscur au clairement distinct. Vous avez compris, sans doute très jeune. Compris quoi. Qu'il fallait décoller, que nous avions maintenant assez de renseignements, de tous côtés, pour tenter de partir de la main de l'homme plutôt que de celle de Dieu. »*

Les correspondances d'écrivains se vendent mal. C'est l'honneur des petites maisons, comme Calligrammes, ou des revues, comme *Grandes largeurs* qui publia les lettres de Georges Henein et d'Henri Calet, de s'obstiner à sortir de l'ombre des pages faites pour y rester, trop brûlantes, essentielles.

RAPHAEL SORIN.

(1) Ed. Le temps qu'il fait. 1, rue Lenôtre, 16100 Cognac.

(2) In D'un regard l'autre, Verdier.

★ CORRESPONDANCE. 1953-1967, par Jean Paulhan et Georges Perros. Avant-courrier de Roger Judrin. Texte établi par Bernard Guillemot et Michel Léon. 216 p., Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper).

L'ami des Malgaches

LA seconde livraison des *Cahiers Jean Paulhan* apporte une contribution capitale à la connaissance de l'auteur des *Fleurs de Tarbes* et du *Don des langues*. En nous le montrant « en pleine formation au centre de ce laboratoire malgache », elle présente, antérieure au stéréotype du « patron » qui exerce sur nos lettres un mandarinat légiférant et réfrigérant, la fatigue très humaine d'un voyageur qui, parti enseigner la bonne parole métropolitaine à Madagascar, y rencontra un peuple tout de douceur et de finesse ainsi que le secret de sa propre enquête sur les mots et leur production.

La richesse de ce cahier peut se ramener à deux axes d'ailleurs indissociables : celui de la biographie, celui du discours. Jean Paulhan a vingt-quatre ans lorsqu'il débarque en 1908 à Tananarive comme professeur de lettres et de morale (et, accessoirement, de gymnastique). Cela aurait pu être la Chine, c'est Madagascar, où il demeura trois ans. Pourquoi être parti ? *« Parce que ça me plaisait d'aller assez loin. »* Ses lettres et ses carnets retracent l'itinéraire.

D'abord estimé de ses supérieurs, il leur devient suspect par son refus de l'ethnocentrisme européen et par son attention aux individus, au langage et à la mentalité malgaches. En témoigne cette sortie du gouverneur général Augagneur : *« Foutez-moi donc la paix avec Paulhan. Un original. Toujours chez ses Malgaches. »*

Ce n'est pas qu'il déserte souvent l'école, mais il apparaît qu'il accorde ses préférences à l'observation et au contact d'un peuple qu'il affectionne, sans tomber dans l'amateurisme folklorique. La curiosité, l'humour, la tendresse, la poésie, imprègnent ses notes. C'est avec émotion qu'il évoque les Hova, qui *« n'ont pas l'air de voir la vie qu'ils mènent, leur pauvreté, leur mauvais riz où il y a de petites pierres, le mépris des Européens. »* Et, pour faire surgir en images mystérieuses cette île où toutes choses ont la teinte rouge, il a des bonheurs d'expression où se devine un envoûtement très sensible : *« Ils ne parlèrent plus. C'était l'heure où l'intérieur de la grande marmite, près de la porte, est obscur. »* On est déjà tout près de l'essentiel.

Au cœur d'une langue si différente du français qu'elle oblige à penser autrement et, de la sorte, à scruter d'un œil et d'une oreille neufs le phénomène qui noue l'expression et l'idée, gît une énigme rhétorique tout autant qu'existentielle : le *hain-teny*. Son étude mobilisera Paulhan sur quelque trente années d'un labeur consacré à la collecte et au commentaire de textes qui feront l'objet, sous le titre de *Sémantique du proverbe*, d'une thèse opiniâtre et inachevée ; nous en lisons ici de passionnants extraits.

« Poésie de dispute »

« Science de mots », « poème d'autorité », « poésie de dispute ». Paulhan multiplie les termes et les angles d'approche d'une création qui n'est pas sans faire songer au haïkaï japonais. Le hain-teny est un proverbe qui prend l'apparence aphoristique et imagée d'un poème didactique, dont la concision enveloppe de complexité les répliques d'une joute populaire, le plus souvent d'ordre amoureux. La fonction de sa forme semble de marquer et de masquer à la fois un message dont l'essentiel du plaisir réside dans son déchiffrement et dans la repartie qu'il appelle. Des poètes (Apollinaire, Max Jacob, Breton, Supervielle, Joë Bousquet), des ethnologues et des philosophes (Lévy-Bruhl, Jean Wahl) ont signifié à l'auteur l'importance de son travail.

Le linguiste Joseph Vendryès signale notamment (dans une lettre de 1926) l'apport de Paulhan quant à *« une symbolique des formes linguistiques »* ; il enregistre, *« la confirmation d'une doctrine qui m'est chère sur le caractère social des faits linguistiques »*. Jean Paulhan a tiré lui-même la leçon concernant le malentendu qui frappe le langage : *« J'avais pris pour des mots ce que les Malgaches entendaient en choses. »*

Ce qu'on découvre à la lecture de ce cahier, c'est, comme l'écrit Roger Judrin, maître d'œuvre du volume avec Jacqueline F. Paulhan, *« l'invention »* de Jean Paulhan par lui-même : un homme amical, une recherche exigeante, une œuvre qui s'élabore dans l'interaction d'une expérience et du langage. Quelqu'un à qui conviendrait la belle parole appliquée par Chateaubriand à l'un de ses contemporains : *« Je n'ai point connu d'écrivain qui fût plus semblable à ses ouvrages. »*

SERGE KOSTER.

★ CAHIERS JEAN PAULHAN. n° 2 : Jean Paulhan et Madagascar 1908-1910. Gallimard. 414 pages. 130 F.

● Gallimart réédite, à la fin de ce mois, *les Causes célèbres*, de Jean Paulhan, dans la collection « Idées ». Il s'agit d'un recueil de courts portraits et d'exercices de style.

Joë Bousquet le langage et la mort

AVANT le tome IV des *Œuvres complètes*, attendu chez Albin Michel, les inédits de Joë Bousquet sortent en ordre dispersé. Leur unité semble pourtant évidente : c'est du même noyau de souffrance et de visions qu'elle rayonne.

Le *Note-book*, tenu entre 1938 et 1941, est un champ d'allusions et de références. Les « fusées » y succèdent fiévreusement aux maximes. La pensée passe comme une ombre sur des visages ou des projets de livres et d'articles. Une phrase, à la dernière page, nous donne une piste : *« J'attends les Fleurs de Tarbes, j'attends tout des Fleurs de Tarbes. »*

Un texte de *D'un regard l'autre, En partant de Paulhan*, écrit en 1948, correspond à cette attente. Les écrits de ce volume, parmi les plus denses et les plus beaux de Bousquet, tournent autour d'une révélation et d'un dépassement que Paulhan, dès sa découverte des proverbes malgaches, pressentait : *« Jamais la vie n'a été si près de se réconcilier avec le langage. »*

Les amitiés de Bousquet, énumérées dans *D'une autre vie*, l'ont aidé à vivre et à créer. Il eut aussi des rencontres brèves et intenses, comme celle avec Simone Weil, en 1942. Une seule nuit de discussion suffit à faire naître un lien dont quelques lettres, parues autrefois aux *Cahiers du Sud*, sont là pour témoigner. Bousquet, gisant entre deux époques meurtrières, y parle avec l'assurance de ceux qui reviennent de très loin : *« Toute pensée humaine n'est pensée qu'en deuxième lieu : elle est d'abord l'invention d'un monde où la mort ne se laisse pas pressentir. »*

R. S.

★ NOTE-BOOK, suivi de D'UNE AUTRE VIE, préface de Christian Angère, Ed. Rougerie, 82 pages, 30 F.

★ D'UN REGARD L'AUTRE, Ed. Verdier, 108 pages, 42 F.

★ CORRESPONDANCE SIMONE WEIL/JOE BOUSQUET, préface de JB Silberstein, l'Age d'homme, collection « Le bruit du temps », 50 pages, 40 F.

le feuilleton

Le fol espoir de Claude Mauriac

(Suite de la page 13.)

C'est sans doute de ce constat que vient, dans le regard de nos père et mère, on ne sait quelle indifférence lasse. Souvenez-vous d'Aragon, le soir du 10 mai 1981, où déjà son esprit vaticinait et peinait à saisir l'événement : *« A mon âge, vous savez, il ne peut plus rien arriver ! »*

LE fol espoir de retenir le temps se modifie avec ce lent retirement de l'âge. L'illusion de l'auteur s'accentue de tome en tome. C'est à peine s'il se cherche encore des cautions chez les philosophes (Abellio) ou d'autres mémorialistes (François Mauriac, Gombrowicz). Il lui suffit d'observer inlassablement que les diverses dates de sa vie paraissent se ranger sur une sphère, équidistantes d'un point permanent d'où éclate, émerveillante, une indentité de soi à soi.

Les moments privilégiés d'où naît cette sensation de point fixe, Claude Mauriac les cultive afin de retarder l'épanchement du temps, comme on plante des pins, non loin de Malagar, pour retenir le sable des dunes. Il multiplie les récits d'instants-miracles au cours desquels il lui a semblé se promener dans sa mémoire à la vitesse immobile des jets, en état d'apesanteur. Moments mérités, à force de patience, de disponibilité méthodique, mais aussi moments donnés, on ne sait d'où, par on ne sait qui.

FACE à ces extases quasi mystiques, et aux hasards objectifs dont son existence lui paraît prodigue, Claude Mauriac croit de plus en plus à des convergences ménagées hors de notre entendement, à des voies obscures. *« Ce n'est pas un hasard si... »*, comme on dit quand on ne sait pas le pourquoi des choses mais qu'intensément on regrette leur opacité.

« Jamais je ne me convertirai, proteste l'auteur : *je le sais de science intime et sûre. » « Je reste sourd et aveugle »*, répète-t-il en 1981. L'obsession du salut personnel telle qu'on la montrait dans sa famille lui semble « obscène »... Mais à son *« je ne suis pas chrétien »*, il ajoute : *« Hélas ! »* L'ensemble du *Temps immobile*, qu'un de ses lecteurs a pieusement comparé à une « cathédrale pathétique », peut être vu comme l'aspiration vertigineuse à une transcendance innomée. Les rencontres avec son père et des substituts paternels — de Gaulle, Cocteau, Gide, Sartre, — ainsi que ses rapports avec toute réalité, s'apparentent à des expériences du sacré.

Espérer follement en l'éternité dès ici-bas, croire qu'une force supérieure s'occupe de donner sens à nos moindres gestes, pressentir les âmes chez les autres et en soi, exécrer la violence, vénérer la vertu individuelle : ne sont-ce pas là tous les signes de la foi chrétienne dont l'auteur se défend ? C'est peu dire qu'il ne lui manque qu'elle. D'autres, classés croyants, ne portent pas autant de stigmates.

François Mauriac écrivait à Vallery-Radot, à propos de son fils : *« Je suis sûr qu'il est une âme faite pour Jésus ! »* On croit entendre la voix de confessionnal de l'auguste père, relayée par la voix d'orgue de l'ami Clavel : *« Allons, Claude ! tu ne Le chercherais pas, si tu ne L'avais trouvé ! »*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LE TEMPS IMMOBILE, TOME VII, SIGNES, RENCONTRES ET RENDEZ-VOUS, de Claude Mauriac, Grasset, 538 p., 130 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

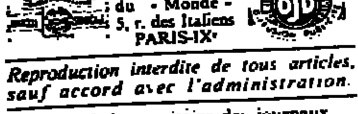
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

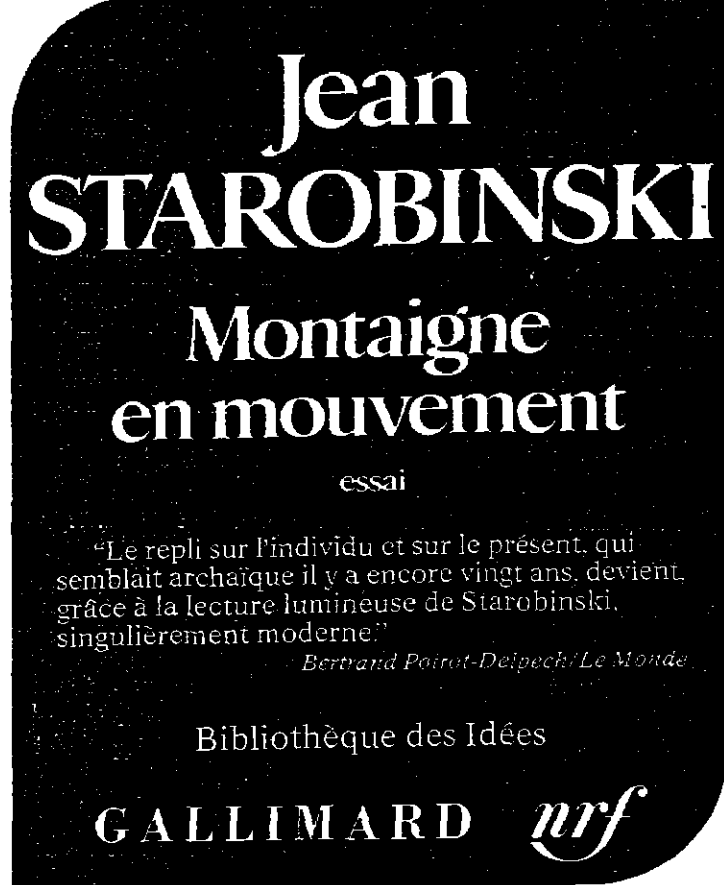
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.







lettres étrangères

« Berlin Alexanderplatz » et R.-W. Fassbinder

• *Un téléfilm de quinze heures trente*

ŒUVRE - phare de la littérature allemande de l'entre-deux-guerres, *Berlin Alexanderplatz (1)* avait éclipsé tout naturellement le reste de l'œuvre de son auteur. A cause de ce chef-d'œuvre incontestable, on avait comparé Alfred Döblin à Céline, à Brecht, à Dos Passos, à Joyce, pour la façon brillante dont le romancier avait su mélanger des éléments réalistes, expressionnistes et mythologiques afin de dépeindre l'ambiance folle, bouillonnante et anarchique caractéristique de la capitale allemande à la fin des années 20.

Berlin apparaissait comme Sodome avant sa chute, avec la foule des chômeurs, le sous-prolétariat affamé, la petite bourgeoisie hypocrite qui entourent Franz Biberkopf, pauvre type poussé au crime par la nature même de sa vie misérable, et que nous suivons de la maison d'arrêt de Tegel à l'asile d'aliénés de Buch.

Une « cochonnerie » ?

Le roman avait donné lieu à une première version cinématographique dès *1931* par le *réalisateur* Phil Jutzi. Une récente version aux dimensions gigantesques, tournée par Rainer-Werner Fassbinder pour la télévision, en 1979-1980, reste pour ainsi dire inédite. Ce téléfilm en treize épisodes et un épilogue, qui dure... quinze heures trente minutes — œuvre d'un cinéaste exceptionnel de trente-quatre ans, qui ne sait pas qu'il lui reste si peu à vivre, — apparut, lors de sa projection sur le réseau de télévision allemand, comme un film de maturité, la fin d'un parcours dans lequel Fassbinder exprimait et libérait ses obsessions (2).

En Allemagne, il suscita une véritable polémique, attisée par le groupe de presse Springer, s'élevant contre ce qu'elle qualifia de « *cochonnerie* » et contre ce « *gaspillage* » des 13 millions de marks qu'avait coûté la production — entreprise la plus onéreuse dans la carrière du réalisateur. « *Biberkopf, c'est moi* », expliquait celui-ci dans un long article de *Die Zeit* (14 mars 1980) consacré à sa longue fréquentation du roman de Döblin, qu'il avait découvert dès l'âge de quatorze ou quinze ans. Fasciné, il insistait sur ce qui fut pour lui le thème du roman : la rencontre du « héros » Franz Biberkopf, l'assassin sorti de prison, et de cet autre « héros » qu'est Reinhold le gangster, rencontre qui sera déterminante pour la destinée des deux hommes.

« *A cette époque,* écrit Fassbinder, *j'ai réduit le roman de Döblin, en le simplifiant bien sûr beaucoup trop, à mes propres problèmes, et l'ai lu comme l'histoire de deux hommes dont le petit peu de vie se brise sur cette terre parce qu'ils n'ont pas la possibilité de trouver le courage de reconnaître, sans même pouvoir se l'avouer, qu'ils se désirent d'une manière étrange, qu'ils s'aiment en quelque sorte, qu'un lien mystérieux les unit davantage que ce qui unit d'habitude des hommes.* » « (Ils) *ne sont en aucune façon des homosexuels* », précise-t-il.

« *Cette lecture m'a aidé à ne pas devenir complètement malade, désespéré, elle m'a aidé à tenir le coup* », écrit encore Fassbinder. Des relectures lui montreront comment ce roman « *avait contribué à décider du cours de sa vie* ». « *L'essentiel de* « Berlin Alexanderplatz », explique-t-il encore, *n'est pas ce qu'il raconte (...) ; l'essentiel, c'est tout simplement la façon dont une histoire extrêmement banale et incroyable est racontée. C'est aussi l'attitude de l'auteur devant des personnages pitoyables qu'il met à nu devant le lecteur, pendant que, par ailleurs, il lui apprend à considérer avec une extrême tendresse ces êtres dépouillés jusqu'à la médiocrité, et à les aimer.* »

« *Que Döblin soit lu,* conclut le cinéaste, *plus, beaucoup plus qu'il ne l'est aujourd'hui, je ne peux que le souhaiter. Pour l'amour des lecteurs. Et de la vie.* »

Pour que Döblin — et Fassbinder — soit vu par les téléspectateurs français, des tractations avaient été engagées avec TF1 par la Bavaria, représentant les producteurs ; elles semblent au point mort. Pourtant, le film a déjà été acheté par l'Italie (la RAI est coproductrice), le Grande-Bretagne (Channel 4), la Grèce, la Hollande, le Danemark, la Finlande, la Suède, la Yougoslavie, les Etats-Unis, l'Australie. Et pourquoi pas la France ?

N. Z.

(1) Réédité chez Gallimard : collection « Du monde entier », 1970, et « Folio », 1980, dans une traduction amputée, çà et là, de pages et de fragments nombreux.

(2) A raison d'une émission par semaine, le feuilleton dure plus de trois mois ! Des projections ont été présentées en 1980 au Festival de Venise, en 1981 à Nanterre lors du Festival du jeune cinéma allemand en 1982 au Goethe Institut.

Le monde tournoyant d'Alfred Döblin

(Suite de la page 13.)

Bourgeois et soldats, qu'on nous présente aujourd'hui en une très bonne version française, est le premier volume d'une tétralogie intitulée : *Novembre 1918, une révolution allemande*. La dimension à laquelle n'a cessé de viser Döblin est celle de la fresque : *Wang-Loun, Alexanderplatz, Novembre 1918*, grouillent de personnages, chacun d'eux étant porteur de son destin et de tout le dérisoire de l'homme dans le tumulte de l'histoire. Pour Döblin, il est impossible de séparer l'individu, sans cesse menacé, de ce plus vaste mouvement qu'est la foule (ou, selon un autre vocabulaire : la masse). Cet éclatement du collectif en contradictions individuelles rend aux événements leur opacité — et donc leur vérité la plus intime. *Novembre 1918* n'est pas animé par le souffle expressionniste et futuriste du début. C'est un amer retour vers les origines de la tragédie moderne.

La révolte des Alsaciens

Ce premier tome de *Novembre 1918* a été terminé au début de 1939. Il a paru la même année. Pendant son exil en Amérique, Döblin rédige les trois tomes suivants, puis envisage, à Baden-Baden, de publier la tétralogie dans son ensemble. Bien qu'il soit affecté au « bureau des lettres », l'autorisation de paraître lui sera refusée. Les Américains prétextent le manque de papier ; et les Français, l'Alsace et la Lorraine retrouvées. En fait, ce qui est visé, ici, c'est le premier volume : *Bourgeois et soldats*. Ce que Döblin y fait surgir est considéré, à cette époque, comme trop explosif. Il y parle d'une « *révolution* » allemande au moment de la défaite de 1918 ? « Révolution » ? Pas question, disent les Américains. Il y montre un mouvement qui souhaitait une Alsace indépendante ? Inacceptable, estiment les Français...

Et pourtant ! Döblin, qui, jusqu'en 1918, se trouvait en Alsace comme médecin dans un hôpital, sait de quoi il parle. Ce qu'il met en scène, c'est l'effondrement de l'Empire allemand, la venue au pouvoir de la République de Weimar, et ce qui devait en découler de dommageable pour l'Europe et le monde. S'il choisit l'Alsace, c'est parce que bon nombre d'Alsaciens figuraient parmi les marins révoltés de Wilhelmshaven et de Kiel, en novembre 1918, qui dégradèrent leurs officiers, songèrent de bonne foi à une république antimilitariste et anti-impérialisme, créèrent des conseils de soldats — et échouèrent ! Ils échouèrent parce que, justement, ils se firent les gardiens de ces « bourgeois » qu'Alfred Döblin évoque dans le titre même de ce premier tome. Ils n'avaient pas de programme politique, sinon la haine de la guerre, la haine de la caste militaire et impériale, et le besoin de vivre le quotidien avec le plus de bonheur possible.

Ce que montre Alfred Döblin, c'est le désarroi des vaincus et l'inconscience des vainqueurs. Il y a les blessés, les traumatisés, les aigris, les arrivistes, les profiteurs. Il y a la douceur des femmes, et la couleur du jour d'Alsace sur les troupes qui passent le Rhin. Cette composition « en fragments » permet à Alfred Döblin de faire voisiner, coexister le pathétique et la drôlerie, le comique et le tragique, l'Histoire bien sûr ! avec ses vagues humaines, mais aussi le petit drame personnel qui colore tout. Il reste à souhaiter que les vaillants éditeurs de *Novembre 1918* nous donnent rapidement la suite et la fin de cette « révolution allemande » qui ne peut se résumer, parce qu'il s'agit d'un miroir où, plus qu'on ne pense, c'est nous-mêmes que nous voyons.

HUBERT JUIN.

★ *Bourgeois et soldats (Novembre 1918)*, par Alfred Döblin. Traduit de l'allemand par Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize. Editions Pandora. 456 pages, 96 F.

à travers le monde

ESPAGNE — « Qu'Arrabal reste à Paris... »

L'écrivain espagnol Fernando Arrabal a fait sensation la semaine passée à Barcelone et a été copieusement injurié quand il a demandé aux militants anarchistes de la Centrale Nationale des Travailleurs (C.N.T.) de prier pour l'Espagne « afin qu'elle redevienne celle de sainte Thérèse d'Avila, de saint-Jean de la Croix et de Don Quichotte » *et qu'il a revendiqué pour les anarchistes, comme pour lui-même* « le droit aux apparitions de la Vierge ».

Arrivé en Espagne pour le congrès anarchiste auquel participaient aussi Daniel Cohn-Bendit et Cornelius Castoriadis — (le linguiste Noam Chomsky avait envoyé deux textes sur « Nationalisme d'Etat et nationalisme révolutionnaire »), — Arrabal a affirmé que la Vierge lui était apparue « sur un nuage » *pour lui demander d'écrire son dernier roman* La Torre herida por el rayo *(« La Tour blessée par l'éclair ») qui vient de lui valoir le Prix Nadal de littérature, doté d'un million de pesetas (60 000 F environ). Il a même reçu un télégramme de félicitations du premier ministre, Felipe Gonzalez, pour son* « grand apport à la littérature espagnole ».

Pourtant, cette prestigieuse récompense, accordée à un des papes du mouvement « panique » *(avec Topor et Jodorowski), a rempli de colère une partie de l'opinion et, par exemple, le très sérieux quotidien madrilène* El Pais, *qui lui consacre un éditorial vengeur intitulé :* « Le Prix Nadal et *la Pierre de la folie*. L'auteur de *la Pierre de la folie* — il est expert en cette matière pour ainsi dire — pense venir vivre en Espagne (...). Il sera intéressant qu'il mette fin à un exil qu'il a prolongé au-delà de tous les délais envisageables et qu'il s'insère dans cette réalité qu'il ignore », *écrit l'éditorialiste, qui conclut :* « S'il veut apporter l'image de l'Espagnol désespéré, étreignant le sexe et la mort comme un tout petit enfant et faisant parade de terrorisme intellectuel, il vaut mieux qu'il reste à Paris : là, comme dans d'autres capitales du monde, cette attitude est beaucoup plus profitable. »

R.F.A. — La bibliothèque de Kafka retrouvée

La bibliothèque personnelle de Franz Kafka, à Prague, que l'on croyait disparue ou anéantie depuis la guerre, vient d'être découverte en Allemagne fédérale.

Un institut crée à Wuppertal en 1975, afin d'étudier la littérature allemande de Prague, vient, en effet, d'acheter à un antiquaire munichois, M. Theodor Ackermann, quelque deux cents livres ayant appartenu à Kafka, mort en 1924, et dont on va fêter cette année le centenaire de la naissance.

Trente des ouvrages acquis par l'institut portent des dédicaces d'amis ou d'admirateurs ; deux de ces livres contiennent des dédicaces de Kafka à sa sœur favorite, Outla, morte dans un camp de concentration avec ses deux autres sœurs pendant la seconde guerre mondiale.

La collection contient également les œuvres de Goethe et de Schiller, les traductions en allemand de Shakespeare et de Dostoïevski, une biographie de Theodor Herzl, etc.

L'Institut pour l'étude de la littérature allemande à Prague envisage la publication de l'œuvre complète et définitive de l'écrivain tchèque de langue allemande dans une « édition du centenaire » ; les deux premiers volumes contenant le Château *ont paru chez Fischer, l'an dernier.*

U.R.S.S. — Guéorgui Vladimov demande à émigrer

Sommé par le K.G.B. de désavouer ses « travaux antisoviétiques » *avant le 20 janvier, l'écrivain Guéorgui Vladimov — auteur de* Trois minutes de silence *(Gallimard) et du* Fidèle Rouslan *(Seuil) et président de la section soviétique d'Amnesty International — a demandé après une série d'interrogatoires, de perquisitions et de menaces, l'autorisation de quitter son pays.*

Dans une lettre adressée à M. Andropov, il écrit notamment : « Je lève le drapeau blanc. J'avais pensé depuis longtemps, depuis 1971, à partir. Comme nous tous. Chaque matin, on a des raisons de partir et chaque soir, des raisons de rester. Personne ne veut s'exiler ; personne ne le souhaite. La question est seulement de savoir si on abandonne ou si on endure son sort plus longtemps. »

Le PEN-Club français qui, depuis 1978, a invité à plusieurs reprises mais sans succès, Vladimov, membre associé du PEN, « exprime une fois de plus le vœu de pouvoir faire la connaissance d'un des écrivains les plus marquants de notre temps ».

BULGARIE — L'humour encouragé

L' « *Institut de popularisation de l'humour des peuples* » *(Maison de l'humour et de la satire dans les arts) qui a son siège à Gabrovo en Bulgarie annonce la Sixième Biennale internationale de l'humour et de la satire, qui aura lieu du 27 mai au 30 septembre.*

Celle-ci « a l'ambition de passer en revue des œuvres humoristiques et satiriques contemporaines — peinture, sculpture, art graphique, littérature, photographie, film — dans lesquelles le comique naît des sortilèges de la plaisanterie, du grotesque, de l'ironie et du sarcasme ». *Le thème et les moyens d'expression étant libres, la Biennale a pour devise :* « Le monde a survécu parce qu'il a ri. »

Les organisateurs « encouragent les créateurs à mettre à contribution les potentialités et les variétés illimitées du style de l'humour et de la satire pour recréer des œuvres irradiant la bonne humeur et la joie de vivre, et condamnent irrévocablement tout ce qui freine l'humanité dans son élan vers le perfectionnement moral, l'humanisme et le progrès ».

Les envois doivent être faits avant le 31 mars 1983 à : Maison de l'humour et de la satire, 5300 Gabrovo, B.P. 104 Bulgarie.

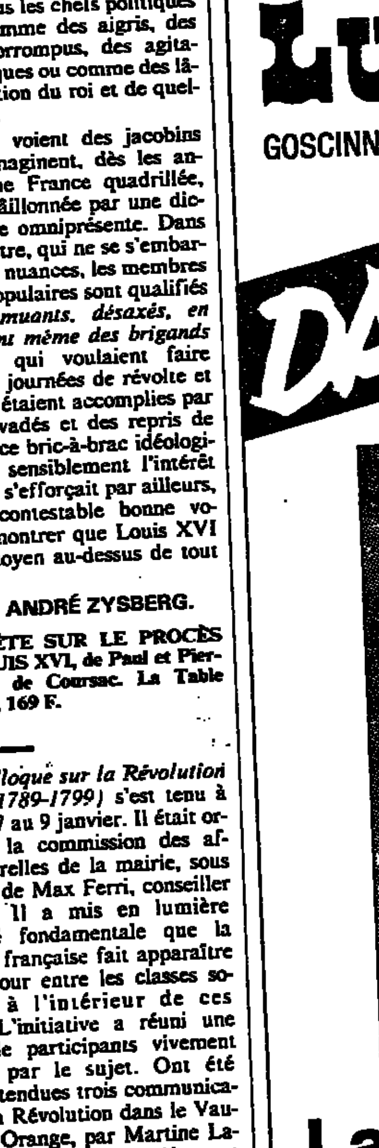
histoire

Enquête sur un roi-citoyen au-dessus de tout soupçon

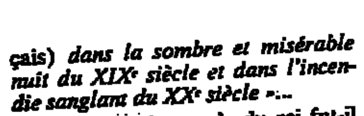
● *Deux historiens prennent la défense de Louis XVI.*

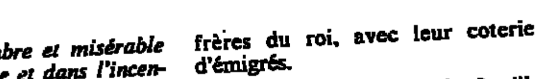
PASSIONNÉS par le personnage de Louis XVI, auquel ils vouent un culte indéfectible, Paul et Pierrette Girault de Coursac ont entrepris une histoire « révisionniste » de son règne et de la Révolution française.

« *Ceci n'est pas une réhabilitation... Il s'agit d'une étude sérieuse et objective dont le premier but est la recherche de la vérité* », affirment les auteurs. Ils s'appliquent à montrer que Louis XVI, comparé au personnage d'Alice « au pays des merveilles », fut, sur le fonds et sur la forme, la victime d'un procès absurde, cynique et scandaleux : « *On ne pourra qu'admirer le contraste entre le bon sens et la véracité d'Alice-Louis XVI, et la mauvaise foi et le mensonge systématique des autres personnages.* » Paul et Pierrette Girault de Coussac ont accompli un travail de recherche qui mérite, au passage, un coup de chapeau. Mais les auteurs dilapident leur capital de crédibilité au service d'une cause perdue d'avance, car ils présentent la Révolution, lors de son tournant républicain et régicide, comme une « *catastrophe irréparable qui allait jeter* (le peuple français) *dans la sombre et misérable nuit du XIXe siècle et dans l'incendie sanglant du XXe siècle* »...



★ *Dessin de CAGNAT.*





Sans doute le procès du roi fut-il un procès politique, au cours duquel l'affaire d'un chef d'État, accusé de trahison, se transforma en une formidable manifestation incantatoire, une « messe » destinée à conjurer une fois pour toutes les sortilèges de la monarchie. Existe-t-il de « bons procès politiques » ? Celui de Louis XVI fut un modèle du genre, avec son instruction où seules les pièces et les témoignages à charge furent versés au dossier, avec cet acte d'accusation aux questions obscures, longues et entortillées, avec toutes les restrictions, les tracasseries, les humiliations inutiles et mesquines qui réduisirent étroitement les droits de la défense.

Louis XVI était-il coupable d'intelligence avec l'ennemi ? A-t-il mené un double jeu en affirmant, d'un côté, son loyalisme à la Constitution, et, de l'autre, en préparant secrètement l'invasion de la France par les Austro-Prussiens ? Le roi était innocent, répondent Paul et Pierrette Girault de Coursac. Pièces à l'appui (notamment les archives autrichiennes), ils essaient de prouver que les traîtres, en l'occurrence, furent Marie-Antoinette et sa camarilla, et aussi messieurs les princes, frères du roi, avec leur coterie d'émigrés.

Ainsi l'arrestation de la famille royale à Varennes ne devrait pas grand-chose à la fatalité ni au coup d'œil patriotique du maître de poste Drouet ; elle aurait été mijotée par le marquis de Bouillé, commandant en Lorraine, le propre organisateur de la fuite royale, qui aurait obéi à un « conseil » des frères du monarque... Mieux encore, un Louis XVI, roi constitutionnel, serait devenu un personnage gênant pour sa propre épouse : la provocation du Manifeste du duc de Brunswick, le généralissime des armées austro-prussiennes, menaçant de mettre Paris à feu et à sang si l'on touchait à un cheveu de la famille royale (l'une des causes de la journée du 10 août et de la mise en accusation du roi), fut directement dictée par le « parti » de la reine.

Malgré ces éclaircissements, cette « enquête » n'emporte pas la conviction sur des questions essentielles. Elle n'explique pas suffisamment les intentions contradictoires du roi au moment de la fuite de Varennes ; et surtout elle ne rend pas compte des ambiguïtés de la politique royale entre l'été 1791 et l'été 1792. Enfin il paraît peu crédible de faire porter le chapeau de la trahison à Marie-Antoinette pour mieux blanchir le monarque, ce qui supposerait que celui-ci ignorait totalement les manœuvres tortueuses de celle-là.

Un bric-à-brac idéologique

Une autre faiblesse de ce livre tient à sa présentation caricaturale et manichéenne des acteurs individuels et collectifs du processus révolutionnaire. Tous les chefs politiques sont décrits comme des aigris, des ingrats, des corrompus, des agitateurs paranoïaques ou comme des lâches, à l'exception du roi et de quelques « justes ».

Les auteurs voient des jacobins partout. Ils imaginent, dès les années 1790, une France quadrillée, surveillée et bâillonnée par une dictature jacobine omniprésente. Dans ce même registre, qui ne se s'embarrasse guère de nuances, les membres des sociétés populaires sont qualifiés de « *gens remuants, désaxés, en marge, souvent même des brigands véritables* »... qui voulaient faire croire que les journées de révolte et de révolution étaient accomplies par des forçats évadés et des repris de justice. Tout ce bric-à-brac idéologique diminue sensiblement l'intérêt d'un livre qui s'efforçait par ailleurs, avec une incontestable bonne volonté, de démontrer que Louis XVI fut un roi-citoyen au-dessus de tout soupçon.

ANDRÉ ZYSBERG.

★ **ENQUÊTE SUR LE PROCÈS DU ROI LOUIS XVI, de Paul et Pierrette Girault de Coursac. La Table ronde, 659 p., 169 F.**

Excès de zèle

VOICI un livre d'histoire sérieux, charpenté, construit comme une œuvre monumentale. Pour l'écrire, Paul et Pierrette Girault de Coursac explorèrent, fouillèrent, retournèrent toutes les archives accessibles, et d'abord les plus négligées, celles de l'Autriche, nécessairement pleines d'informations capitales sur Marie-Antoinette et son malheureux époux.

Chapitre après chapitre, une pluie de notes, des bourrasques de références ensevelissent le lecteur bénévole, submergé par un si écrasant savoir. Bien sûr, les auteurs abrègent. S'ils ne s'y résignaient pas, « *il faudrait autant de temps pour raconter l'histoire qu'elle en a mis à se faire* », comme l'observait excellement Bainville. Mais ne coupent-ils, ne retranchent-ils pas selon leur désir de nous camper un Louis XVI tout neuf, non seulement bon Français — Michelet lui-même s'en était aperçu quelquefois — mais énergique, prévoyant, plein de résolution ?

Au tiers de leur travail, M. et Mme Girault de Coursac évoquent en quatre-vingt-dix lignes la déclaration laissée par le roi le 20 juin 1791, avant son départ pour Varennes. Le même texte remplit dans sa version intégrale quinze pages, imprimées en 1822, à la suite de la *Relation du départ de Louis XVI, extraite des Mémoires du duc de Choiseul.* Quelques passages où le malheureux souverain ne ressemble pas au portrait idéal tracé par ses nouveaux biographes disparaissent providentiellement de leur livre. Par excès de zèle, sans doute. Dans notre époque où n'importe quoi s'imprime sans contrôle, comparons donc sans relâche les originaux et les citations. La défense de la vérité passe encore par cet indispensable exercice.

G. C.

UN MARXISME CONSERVATEUR

C'EST à titre posthume que paraît le deuxième tome de *la Civilisation et la Révolution française*, d'Albert Soboul. L'ouvrage s'inscrit, sans rupture, dans la longue suite des livres et articles consacrés à cette période par l'historien communiste récemment décédé (1). On n'y trouvera pas une interprétation nouvelle, mais une vision classiquement marxiste du phénomène révolutionnaire.

La partie la plus intéressante de ce volume est l'introduction générale, qui consiste en un examen des diverses tendances de l'historiographie révolutionnaire depuis la fin du dix-huitième siècle. L'effort d'Albert Soboul pour faire de l'interprétation marxiste une orthodoxie nationale, la légitime héritière des écoles « bourgeoises » des dix-huitième et dix-neuvième siècles, de Barnave, Guizot et Thiers, est tout à fait remarquable. Dans cette perspective, les historiens « bourgeois » et antimarxistes actuels sont présentés comme des contestataires, des révisionnistes. Par un curieux renversement dialectique, le marxisme se veut ici conservateur d'une tradition.

EMMANUEL TODD.

★ *La Civilisation et la Révolution française.* Tome II, volume I. La Révolution française. Arthaud, 540 p., 275 F.

(1) Voir *le Monde* du 14 septembre 1982.

● *Un colloque sur la Révolution française (1789-1799)* s'est tenu à Orange du 7 au 9 janvier. Il était organisé par la commission des affaires culturelles de la mairie, sous l'impulsion de Max Ferri, conseiller municipal. Il a mis en lumière « l'inégalité fondamentale que la Révolution française fait apparaître au grand jour entre les classes sociales et à l'intérieur de ces classes ». L'initiative a réuni une centaine de participants vivement intéressés par le sujet. Ont été d'abord entendues trois communications sur la Révolution dans le Vaucluse et à Orange, par Martine Lapied, Nicole Marcelin et R. Moulinas.

Daniel Guérin a traité de la révolution des « bras nus » vue de Paris, et François Furet a animé une « table ronde » sur « la signification et la portée de la Révolution française » avec l'ensemble des participants. L'échange de vues entre les deux historiens a été, comme prévisible, fort animé.

Le Monde

culture

CINÉMA

« OFFICIER ET GENTLEMAN », De Taylor Hackford

L'école où se trempent les cœurs

La force du cinéma américain a toujours consisté à énoncer clairement son récit, à nous donner, dans la meilleure tradition romanesque, le sentiment du temps qui passe, des caractères qui s'affirment, des ambitions qui se précisent. Mais l'après-Vietnam a introduit une nouvelle dimension : une extrême franchise des mœurs, une conscience plus aiguë de la violence quotidienne, cette violence bannie par décret supérieur de presque tout le cinéma soviétique, inhérente au consensus social américain. Hollywood (au sens large, car le film de Taylor Hackford a été tourné en dehors des studios californiens) a d'autre part entièrement assimilé l'apport des techniques de la télévision, façon d'accentuer notre participation à l'événement.

Officier et gentleman commence presque comme un film de Lino Brocka, aux Philippines, avec des images de misère et de corruption. Le jeune Zack Mayo fait l'apprentissage de la violence. Dix ans plus tard, de retour aux Etats-Unis, il s'inscrit à un stage de préparation à l'école des aviateurs de la U.S. Navy et, en treize jours, avec une vingtaine de camarades, dont une femme, il subit un entraînement intensif sur une base de l'Etat de Washington.

Simple objet entre les mains de l'instructeur, un officier noir particulièrement sadique, Mayo côtoie des abîmes de désespoir, résiste aux pressions de son mentor qui demande sa démission. Un camarade à lui y laisse sa future carrière, et sa peau. Noël Burch, le meilleur théoricien du cinéma américain et auteur du remarquable livre sur le cinéma japonais, nous exprimait un jour son étonnement admiratif pour la franchise avec laquelle le cinéma hollywoodien récent affronte la réalité contemporaine, notamment dans *la Bande des quatre (Breaking Away)* de Peter Yates. *Officier et gentleman*, écrit par Douglas Day Stewart, va plus loin encore, accentue les tensions entre individus.

Zack et son ami Sid, la future victime, ont une aventure avec deux jeunes ouvrières de la fabrique de pâte à papier voisine, Paula et Lynette. Pour Paula c'est le coup de foudre, l'amour inconditionnel pour Zack ; pour Lynette, la perspective d'épouser un futur aviateur de la marine (Sid), d'aller avec lui au bout du monde, de s'évader de sa condition, de ne pas passer toute sa vie à l'usine comme sa mère. Les deux thèmes centraux vont s'imbriquer : réussite sociale, par tous les moyens ; réussite dans la vie privée, mais grâce à quels compromis ?

Officier et gentleman nous ramène aux deux films capitaux de Michael Cimino sur l'Amérique : *Voyage au bout de l'enfer* et *la Porte du paradis*. Huit ans après l'évacuation d'Hanoï, le Vietnam est, chez Taylor Hackford, à peine mentionné. Pourtant Sid et Lynette ont chacun perdu un membre de leur famille là-bas. L'Amérique repart, plus violente, plus impétueuse, plus axée que jamais sur sa morale du succès à tout prix. Cette éducation militaire, autrefois dénoncée comme forme moderne de fascisme par certains films, est désormais l'école où se trempent les cœurs.

Étrange prospectus pour l'*American Way of Life*, d'autant plus percutant que d'excellents acteurs conduisent le bal : Richard Gere (Zack), Debra Winger (Paula), David Keith (Sid) et Louis Gossett Jr (Sergent Foley).

LOUIS MARCORELLES.

* Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

MICHEL SARDOU AU PALAIS DES CONGRÈS

« La gauche et la droite se tirent dans les pattes »

En retrait volontaire depuis déjà quelques années, réapparaissant au premier plan lors de la sortie annuelle d'un titre destiné au sommet du hit-parade *(la Java de Broadway, Être une femme, Afrique Adieu)*, Michel Sardou reste cependant le chanteur populaire par excellence, celui dont les chansons, de facture classique, épousent le mieux la sensibilité, les impulsions du grand public.

Avec l'instinct d'un saltimbanque né dans le spectacle, Michel Sardou sait marier la rengaine et l'air du temps, fait jouer la corde sensible avec des chansons à la première personne qui mettent en scène les sentiments — parfois exacerbés — les élans inachevés, mais aussi des nostalgies jusqu'alors inavouées et l'attachement aux valeurs traditionnelles.

Le goût de la bravade reçu d'une adolescence un peu troublée a donné à certains de ses refrains une allure provocatrice avec laquelle il a plus ou moins consciemment joué — non sans plaisir — pendant les années 70, quitte parfois à laisser les mots s'échapper de leur sens initial pour devenir autre chose qu'une réaction épidermique.

Apparemment plus serein depuis le début des années 80, Michel Sardou est resté fidèle à son équipe d'auteurs (Pierre Delanoé, Claude Lemesle, Gilles Thibault, Jean-Loup Dabadie, Yves Desca, Vline Buggy) et à Jacques Revaux, le compositeur de toutes ses chansons. Les orchestrations sont aussi toujours en forme de coup de poing ou de bouffée de chaleur. Et le chanteur lui-même demeure le gagneur débordant de vitalité et de brutalité, de tendresse mais aussi de fragilité.

Comme il y a quatre ans dans ce même Palais des congrès, Michel Sardou développe son récital en deux parties dans un jeu de miroirs et de lumières. Entre une chanson-hommage à Charles Trenet et une complainte-souvenir de Bourbon Street, le chanteur fait un brusque retour à la polémique et, dans une chanson, rapproche le climat qui entourait, selon lui, le Front populaire de 1936 de celui qui existe actuellement : *« La gauche et la droite se tirent dans les pattes. Et retour à la case départ. »*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des congrès, 21 heures.

THÉATRE

GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES DES ARTISTES-INTERPRÈTES

Les droits d'une profession

La grève des artistes-interprètes, observée ce jeudi 20 février à l'appel des syndicats du spectacle C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C., semblait déjà largement suivie en fin de matinée. Tous les théâtres nationaux parisiens, de nombreux théâtres privés, devaient s'y associer et annuler leurs représentations. Les syndicats des réalisateurs de télévision ainsi que des techniciens intermittents ont décidé de leur côté un arrêt de travail, qui devait affecter les tournages et non les programmes de télévision.

Droit à l'indemnisation du chômage, droit à l'emploi, droit des artistes sur les œuvres audiovisuelles : tels sont les thèmes de la grève. Le détonateur aura été le décret du 25 novembre, modifiant le régime des ASSEDIC : les professions du spectacle ont vu disparaître les dispositions particulières dont elles bénéficiaient.

En fait, le gouvernement admet qu'il ne s'agit pas là de travailleurs comme les autres, notamment à cause des intermittences de leurs engagements. Le délai d'application du décret a finalement été reculé à la fin du mois de février, et des discussions sont en cours entre les différents partenaires sociaux.

Il faudra bien trouver une solution. Le nouveau dispositif ramène en effet à trois mois (pour mille heures de travail) la durée d'indemnisation, qui était auparavant d'une année entière, et pour cinq cent vingt heures de travail. Cela revient à écarter des ASSEDIC plus de la moitié des artistes-interprètes.

Plus largement, selon les artistes et interprètes C.G.T., c'est *« le maintien d'un corps professionnel »* qui est en jeu. Et ils relient la question du chômage à une autre revendication, plus difficile à, satisfaire, et qui concerne les utilisations secondaires des films et émissions.

Les artistes réclament une rémunération (des « droits dérivés ») pour toute réutilisation des œuvres auxquelles ils ont participé. Un avant-projet de loi, qui devrait être prêt en avril, envisage cette disposition. Mais les syndicats demandent aussi un droit de contrôle, qui, aux yeux de certains de leurs interlocuteurs, apparaît comme un dangereux droit de blocage, préjudiciable à l'expansion.

A partir du moment où l'on peut reproduire indéfiniment le produit original, ne doit-on pas craindre une baisse de la production d'œuvres nouvelles ? Il y aurait en quelque sorte risque d'autoconcurrence : un comédien, par exemple, se verrait privé de travail par l'exploitation systématique d'une prestation précédente. D'où le désir d'exiger, dans certains cas, une limitation temporaire de diffusion.

Au ministère de la culture, où l'on arbitre les discussions entre employeurs, producteurs, auteurs, réalisateurs, interprètes (autant d'intérêts difficilement compatibles), on estime qu'il faut mettre en œuvre *« une politique de développement harmonieux de la production audiovisuelle tout en assurant une rémunération correcte pour les utilisations secondaires »*.

Coup de semonce, démonstration de force pendant les négociations, la grève est faite pour attirer l'attention sur les difficultés d'une profession qui concerne quinze mille artistes après en avoir compté soixante mille en 1936. Le combat n'est pas seulement corporatiste, il met aussi l'accent sur le rôle des interprètes dans la création : ils sont à la fois matière première, fabricants, produit... Mais les vrais nécessités vont-elles apparaître ?

Bien sûr, le ministère de la culture, en 1982, a créé entre deux mille et deux mille cinq cents emplois (artistiques pour la moitié d'entre eux). Certaines troupes de théâtre ont doublé leurs effectifs, accru salaire et durée d'emploi. Rappelons aussi que le chiffre d'affaires du cinéma a augmenté de 25 %. Mais l'avenir des comédiens, et parfois des musiciens, c'est surtout de l'audiovisuel qu'il dépend. Et l'on retombe sur la clé de voûte : l'indispensable développement des industries de programmes.

CLAIRE DEVARRIEUX.

« LA MÈRE », de Gorki, par l'Atelier d'Aubervilliers

Quand la conscience ouvrière régénère la mise en scène

L'Atelier-Théâtre d'Aubervilliers présente à la Cité internationale, une adaptation nouvelle de *la Mère* de Gorki.

Les acteurs de cet Atelier-Théâtre ne sont pas des professionnels. Ils sont des habitants de la banlieue nord, surtout d'Aubervilliers et Saint-Denis, tous issus de la classe ouvrière. L'un d'entre eux a continué les études et prépare une école normale, trois autres sont employés, et dans l'ensemble ils sont ouvriers, il y a une standardiste d'un centre téléphonique, une mécanographe, un réparateur de motocyclettes, un égoutier...

Pour mener à bien les répétitions et les représentations de *la Mère*, plusieurs ont demandé à leur employeur un congé sans solde.

Animés par une ancienne actrice du théâtre d'Aubervilliers, Marianik Révillon, ces membres de l'Atelier-Théâtre se retrouvent chaque semaine, avant tout comme pour prendre, embrasser, une part supplémentaire de vie.

Leur gagne-pain est fait de tâches répétitives et impersonnelles, et, hors des heures de travail, certaines lectures mises à part, ils avaient le sentiment de ne pas « toucher » entièrement leur vie, ils avaient le sentiment que toute une part d'eux-mêmes, et peut-être la plus cruciale et la plus génératrice d'une joie essentielle, leur échappait, qu'ils ne pouvaient pas y avoir accès, alors qu'elle était là, à portée, et que les jours passaient, dans cette confiscation.

Le droit d'imaginer, de créer, l'occasion et les moyens de brancher sa conscience, son for intérieur, ses imaginations, sur un « agir », au lieu d'user saison après saison ses forces et ses facultés pour rien, ils les ont enfin trouvés dans ce travail en commun de l'Atelier-Théâtre. Ils y choisissent des schémas conducteurs qui les concernent ensemble, ils bâtissent ensemble des adaptations, des mises en scène. Ils ont réalisé ainsi, ces quatre dernières années, depuis 1979, des spectacles de théâtre à propos de nouvelles de Tchekhov, des Mémoires de Louise Michel, de *Clarté* d'Henri Barbusse, et des œuvres de Rodolphe Topffer. Cette année, ils se sont colletés à *la Mère* de Gorki.

Il leur a paru que deux lignes conductrices de ce livre restaient, depuis son écriture (1907), très actuelles : le fait qu'une mère, quelle que soit sa présence d'esprit, acquiert une nouvelle prise de conscience dans l'échange avec ses enfants, et, d'autre part, la nécessité éternelle de la lutte pour ses propres droits, dans le travail.

Ce qui est frappant, dans les spectacles faits par ces travailleurs de la Seine Saint-Denis, c'est à quel point la pratique effective, personnelle, des choses leur permet de secouer, d'innerver, de colorer, les œuvres qu'ils jouent sur scène. Les protagonistes de cette *Mère*, par exemple, ont une présence, une vie immédiate, une spontanéité, que nous ne trouvons pas d'habitude dans les adaptations faites par des professionnels du théâtre, par des intellectuels purs qui adaptent par ouï-dire.

La faiblesse se situerait dans le travail d'acteur, de diction, des scènes à deux personnages, mais en revanche l'Atelier-Théâtre d'Aubervilliers fait preuve, vous le verrez, d'une maîtrise dynamique et poétique tout à fait extraordinaire des tableaux d'ensemble.

MICHEL COURNOT.

* *Cité internationale*, 20 h 30, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi jusqu'au 5 février.

■ M. François Mitterrand a rendu hommage à l'œuvre de Jorge-Luis Borgès, en lui remettant les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, le mercredi 19 janvier à l'Elysée. Le président de la République a souligné qu'il honorait ainsi la « dette morale » de la France à l'égard de l'écrivain argentin. A côté de celui-ci, se tenait Mme Françoise Giroud, qui a été faite chevalier de la Légion d'honneur.

MUSIQUE

« DON GIOVANNI », à Montpellier

Mise à mort du Minotaure

Par Jean Lacouture

De « ce gai et sombre opéra... », *(Pierre-Jean Jouve) la gaieté, le « giocoso » offert à Mozart par Da Ponte, qui savait bien que le rire n'altère la tragédie que dans l'esprit de Boileau, on les retrouve peu dans le* Don Giovanni *que nous offre à Montpellier un beau trio de créateurs : Jean-Claude Casadesus le directeur musical, Jean-Claude Auvray le metteur en scène, Bernard Arnould le décorateur.*

C'est d'une mise à mort qu'il s'agit ici, banderilles, pique et épée comprises. Pour accentuer le côté tauromachique de l'affaire — ce Giovanni est un Juan, tout corseté d'Espagne — Auvray a voulu emprisonner le Maudit dans son hémicycle d'or et de marbre noir, à la fois arène et mausolée. Nulle échappatoire. Dans cet espace clos s'accomplira la mise à mort du Minotaure, monstre de défi érotique, hors-la-loi frénétique au terme de sa course suicidaire. Et ce n'est pas par hasard qu'Auvray et Arnould ont vêtu leur héros d'abord en gentilhomme de Cervantès, puis en personnage de Laclos, enfin en dandy baudelairien, d'autant plus libre de traverser les siècles qu'il est, sitôt surgi dans l'arène, au-delà de la mort.

On ne rit pas quand sonne l'heure de vérité, la « ora de verdad ». D'où ce style tout uniment tragique. D'où ce Leporello funèbre : à force d'en vouloir faire un double de son maître, on le réduit à l'état de reflet, d'écho affadi, donc ennuyeux. Contre-sens — le vrai double n'est pas copie, mais antithèse. Auvray en vient même à gommer ce qu'il y a de douloureusement comique dans le sublime personnage d'Elvire-la-bafouée : il l'a fait apparaître comme une guerrière bottée, sortie de la Fronde, dans le style de Mme de Chevreuse. Rien ne doit ternir l'ordonnance altière du cérémonial célébré dans cette cité hantée par les ombres du catharisme et du jansénisme.

Les ambitions des créateurs étaient grandes. Montpellier pouvait-il leur donner les moyens de les réaliser ? Depuis quatre ans, impatiente de rendre à la ville son éclat de capitale culturelle, la municipalité a mis l'accent sur la musique, rassemblant un orchestre très jeune (25 ans de moyenne d'âge) qui vient de se voir reconnaître la qualité d'ensemble régional. Jean-Claude Casadesus ordonne avec grâce cette fougue que manifeste plus que tous un percussionniste de 18 ans, isolé dans une avant-scène : la fosse d'orchestre est trop petite pour les abriter tous.

Les solistes ? L'« opéra des opéras » est le plus exigeant de tous. Qui peut se permettre de réunir huit voix dignes d'exprimer l'ineffable ? Celle du héros que campe le baryton hongrois Istvan Gati manque un peu d'éclat ici, et là de noirceur mordante. Mais ce personnage musculeux, avec des épaules et du jarret, évoque assez bien le taureau foudroyé que souhaitaient les animateurs. Francine Laurent Elvire très présente à la voix corsée, Mariette Kremmer qui après un début difficile a très superbement chanté le dernier air d'Anna, le très vivant et sensible Mazetto de Jacques Trigeau, nous ont plus.

Et que dire de la Zerline de Colette Alliot-Lugaz ? Dès ses débuts à l'Opéra-Studio dans Pamina, Jacques Longchamp avait dit ici la grâce et la musicalité de cette mozartienne-née. Depuis lors, nous l'avions entendue notamment voici deux ans à Glyndebourne, où son Chérubin était acclamé. Sa voix moirée et palpitante s'est depuis lors étoffée et ombrée de graves qui font penser aux gris des paysages de Corot. La voilà prête à rivaliser ici et là avec les meilleures.

Montpellier voulait faire de ce Don Giovanni *le manifeste d'une ambition : celle de recréer en province, avec des moyens honorables, sans super-star, une grande œuvre. Le pari nous semble tenu. On s'étonne qu'une production de cette qualité plastique et musicale n'affronte que trois fois le public. Quand sera enfin mise en œuvre une politique d'échanges systématique entre les théâtres lyriques de ce pays ?*

REPRISE DE « LA BOHÈME » A L'OPÉRA

Les sublimes extravagances du théâtre lyrique

Grande « première » habillée pour *la Bohème* de Puccini, mercredi 19 janvier à l'Opéra. « Première », hum ! Il me souvient fort bien d'avoir rendu compte de cette production de Gian-Carlo Menotti dans ces colonnes mêmes il y a dix ans (avec Jeannette Pilow et Carlo Cossutta) ; puis de l'avoir revue en 1977 (avec Mirella Freni et Placido Domingo) ; puis de l'avoir revue en 1981 (avec Kiri Te Kanawa et toujours Domingo). Ce qui fait que la distribution d'aujourd'hui, composée d'artistes étrangers totalement inconnus du grand public, me donnait de terribles inquiétudes. Eh bien ! pas du tout. On assita même à cette performance unique au rideau final : applaudissements unanimes et pas un sifflet dans la ramure. Les chanteurs qui s'étaient présentés en flageolant sur notre première scène en parurent estomaqués — et ravis !

Le succès de cette reprise, dû, au pupitre, à M. Alain Lombard, qui dirigeait énergiquement l'orchestre, était amplement mérité car ces voix inconnues étaient toutes d'une jeunesse ragaillardissante. Point de ténor ventripotent ou de soprano avec le vibrato au fond de la langue. Tout ce monde-là sur scène combinait les deux formules : « J'ouvre la bouche et je braille » et « Quand il n'y en a plus, il y en a encore ». A ce jeu, sous la lavallière de Rodolfo, le jeune ténor italien Alberto Cupido — comment ne pas retenir ce joli nom ? — fit admirer une voix splendidement ferme de timbre, impressionnante de facilité dans l'aigu et tenant l'oreille sous le charme avec quelques rares faiblesses d'intonation. L'Italie a-t-elle trouvé en lui la version plastiquement affinée de Luciano Pavarotti, capable de tenir le *la* en face des ténors espagnols ?

Il était difficile de faire oublier et la voix divine et la silhouette gracile de la Mimi de Mirella Freni. La cantatrice américaine Leona Mitchell possède le gabarit de Leontyne Price. Mais, malgré sa vaillance, sa technique est encore loin de valoir celle de la panthère noire et son jeu est rudimentaire. Pour créer l'illusion de s'en aller de la poitrine avec une rondeur pareille, il faut que le talent aille plus loin que le masque, à l'image de Depardieu dans Danton.

Une inédite absolue dans le rôle de Musette était la Noire américaine Faye Robinson, taille de guêpe, rire de hyène et voix grêle — malgré tout, un tempérament. Excellente interprétation de Marcello par le baryton Garbis Boyagian qui fut déjà le Michele sonore du *Tabarro* de Puccini à l'Opéra. Les autres, convenables sans plus.

Jaquettes de croque-mort

Mais je ne m'habituerai jamais aux jaquettes de croque-mort et aux fichus de Siciliennes qui composent la garde-robe de cette *Bohème* habillée à La Samaritaine. Pardon ! par Pierluigi Samaritani...

Je veux bien admettre que les hommes du siècle dernier se déguisaient en vieillards avec des redingotes de pion et des cols à manger de la tarte, mais Mimi en chaisière d'église, non ! En revanche, les décors, si souvent minables à l'Opéra-Comique de papa, ont vraiment gagné à être élargis sur le plateau du palais Garnier. Le Café avec sa promenade de figurants où le galant militaire se frotte à la grisette a provoqué des applaudissements au lever du rideau du deuxième acte. Et le troisième tableau, la barrière d'Enfer, qui s'ouvre par les poignantes quintes impressionnistes considérées comme révolutionnaires dans le langage lyrique quand Puccini présenta sa *Bohème* au Teatro Reggio de Turin le 1er février 1896, ne manque décidément pas de grandeur.

On a heureusement supprimé les effets de neige : les flocons qui tombent encore des cintres à l'épilogue de la mansarde, catastrophique ! Mais quelle curieuse saison d'hiver nous présente Menotti : les protagonistes font des grands envols de cache-nez, les factionnaires se frottent les mains et les tabes sont servies aux terrasses en tenues estivales — « froidement » !

Je me demande quand même si la jeune génération fervente de cinéma, dont on voudrait tellement qu'elle emplît les salles d'opéra, est en état d'encaisser comme nous les sublimes extravagances du théâtre lyrique : Mimi mourant sur son grabat sans un médecin à son chevet, sans que ses compagnons fassent autre chose que tourner sur place et bramer leur désespoir, un peu fort de café à l'époque des antibiotiques...

OLIVIER MERLIN.

* En raison de la grève, la représentation de ce jeudi 20 janvier est reportée au 3 février à 19 h 30.

SPECTACLES

théâtre

En raison de la grève observée ce jeudi 20 janvier par les comédiens, interprètes et musiciens des syndicats C.G.T., F.O., C.F.D.T. et C.G.C., de nombreuses salles sont fermées.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COLÈRE. – Vitry, Studio Jean-Vilar (681-68-67), 21 h.
ROSE OU LES ÉPINES DE LA PASSION. – Dejazet (887-97-34), 22 h 30.
L'AMOUR TUE. – Atelier, (606-49-24) 21 h.
CAPITAINE FRACASSE. – Ménilmontant (366-60-60), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

BEAUBOURG (277-12-35) : Débats-Rencontres Musée : 18 h 30 : le dessin d'humour politique ; à 18 h 30 : Modernité et terreur ; à 20 h 30 : Débat avec l'exposition « Fera-t-il beau demain ? » ; Cinéma-Vidéo : à 13 h, 16 h, 19 h, Nouveaux films B.P.I. ; 18 h : Robert Breer.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : les Taupes de Tom Novembre.
ALLIANCE (544-41-42) 20 h : les Conteurs du monde.
ARC (723-61-27) 20 h 30 : le Baigneur, Piano Check up.
BASTILLE (357-42-14) 20 h : Wonder Show Back Again 21 h : Krehler.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), à 18 h 30 : la Nuit des rois.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28) 20 h 30 : Kapia ; Tsvika, P. Lambert.
CINQ DIAMANTS (580-18-62) 21 h : la Mort d'Elsa.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre 20 h 30 : la Mère. Resserre 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant ; Galerie, 20 h 30 : les Habits du dimanche ou le Lutrin vivant.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 20 h 45 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : Noblesse et Bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : la Nuit des alligators.
DEUX PORTES (361-49-92) 20 h 30 : les Fourmidiables.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 20 h 30 : Valardy 83 22 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 19 h : le Tombeau du père.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30, M. Lagueyrie : Rouleur (der.)
GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 20 h 30 : la Farce du roi Force.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83) : 20 h 30 : Armaguedon.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) 21 h : l'Education de Rita.
MÉNILMONTANT (366-60-60) 21 h : Capitaine Fracasse.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 h : Sarah ou le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30 : Mariage blanc.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 h : le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 45 : les Burlingueurs.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 30 : les Babas cadres.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) 20 h 30 h : Conte cruel.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) 20 h 30 : Mille et une nuits.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) 21 h : Point H.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des balles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : H. Blanc ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 45 : A poil ; 22 h 15 : S. Deschaumes.
PATACHON (606-90-20), 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 22 h : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Auto-Censure ; 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

A DEJAZET (887-97-34) 18 h 30 : Sale-Sucre, S. Rochon.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Lindsay Kemp Company.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45 : B. Haller.
FORUM (297-53-47), 21 h : M. Benin, J.-Y. Joanny, J.-C. Salmon.
GYMNASE (246-79-79) 21 h : G. Bedos.
OLYMPIA (742-25-49) 21 h : L. de Suza + Riou-Pouchain ;
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) 21 h : M. Sardou.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les concerts

(Sous réserve de grève.)

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant (Mozart, Berg, Bruckner).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. K. Koto (Wagner, Ravel, Beethoven).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, Chœur de l'Orchestre de Paris, chef de chœur A. Oldham (Wagner).
ÉGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : H. Nagorsen, M.-J. Ledru, Cl. Caillard-Hayward (Haendel, Charpentier, Monteverdi).
RANELAGH, 21 h : Chœur Varenne, chef de chœur A. Barth (Chopin, Schubert).
LUCERNAIRE, 21 h : Abelone, D. Guiot, S. Joly.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27) 20 h 30 : G. Badini Swing Machine.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75) 20 h 30 : Dernier Cri.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Toure Kunda.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : R. Guérin.
NEW MORNING (523-51-41) 21 h 30 : Woody Shaw.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) 20 h 30 : Murray Head.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Roques, A. Jean-Marie, A. Cullaz, R. Portier.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), 18 h 30 : P. Artero, F. Sylvestre, R. Del Fra, Q. Da Silva.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : Claude Luter.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : Hootenany.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 20 janvier

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Isa Miranda (1912-1982) : Malombra, de M. Soldati : 19 h : Hommage à René Clair : la Proie du vent ; 21 h : Hommage à Fred Zinnemann : Tant qu'il y aura des hommes.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Hommage à G. Mingozzi : Via dei piopponi ; Il Putto ; Li mali mestieri ; Il sole che muore ; Note su una minoranza : 17 h : Vic Morrow (1932-1982) : la Corruption, l'Ordre et la Violence, de T. Gries ; 19 h : Russ Meyer : The immoral Mr. Teas.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA BALANCE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (322-19-23).
LA BARAKA (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gloria, 17e (627-60-20) ; Images, 18e (522-47-94).
COMMANDO (A., v.o.) : U.G.C., 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DINER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – (V.f.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 18e (241-77-99) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE, film du Botswana et américain de James Uys. V. ang. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
OFFICIER ET GENTLEMAN, film américain de Taylor Hackford. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet- Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; U.G.C.- V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SUBWAY RIDERS. – Film américain d'Amos Poe. V.O. : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE TERRITOIRE. – Film américano-portugais de Raoul Ruiz. V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) : Olympic, 14e (542-67-42).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; ».
LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
MÉNAGE A TROIS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Français, 9e (770-33-88).
MORA (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
PIRANHAS II (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
LA RIVIÈRE DE BOUE (Jap., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50 ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
TELL ME... (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
VIGILANTE (JUSTICE SANS SOMMATION) (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
WESTERN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). – Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

AGENT X-27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ALIEN (*) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
ATALANTE (Fr.), Rialto, 19e (607-87-61).
LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
DELIVRANCE (*) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).
EASY RIDER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
EMMANUELLE (**) (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HISTOIRE D'O (**) (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
JESUS DE NAZARETH (1re partie) (It., v.f.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-25).
MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE MÉPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PAPILLON (*) (A., vf.) : Capri, 2e (508-11-69).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).









SPECTACLES

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PROVIDENCE (Fr., Ang.) V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11)*. – V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROUPEAU (Tur., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e *(326-58-00)*.

UN MATIN ROUGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

En région parisienne

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, La Ferme (900-98-37). 21 h : la Fausse suivante.

COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-58-24). 21 h : J. Halbout, P. Lagarde.

ENGHIEN, théâtre du Casino (412-90-00). 20 h 45 h : Attila Dounai.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87). 21 h : The Juke Blues Band.

MEUDON, C.C.M. (626-41-20). 20 h 30 : le Mariage de Monsieur Mississippi.

MONTREUIL, salle Berthelot (858-65-33). 21 h : le Temps des cerises.

NANTERRE, centre G.-Brassens (725-36-32) 20 h 30 : Quatre-Un no 2.

POISSY, Usine-théâtre (074-70-18). 21 h : Avec une vue sur la mer.

VILLEPREUX, th. du val-de-Gally (462-49-97). 21 h : Biographie : Un jeu.

VINCENNES, th. D. Sorano (374-73-74). 21 h : Vous êtes combien dans ce service ?

RADIO-TÉLÉVISION

PÈRE DE L'EUROVISION

Jean d'Arcy est mort

Jean d'Arcy, un des pionniers de la télévision française, directeur des programmes télévisés de 1952 à 1959, est mort mercredi 19 janvier d'une crise cardiaque qui l'a frappé au volant de sa voiture, devant le siège de la télévision, rue Cognacq-Jay, à Paris. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Né le 10 juin 1913, à Versailles dans les Yvelines, Jean d'Arcy, après des études au collège Saint-Jean-de-Béthune, était licencié en droit, diplômé des Hautes études commerciales.

Officier d'active (1933-1945), il participe à la Résistance et se retrouve à la libération directeur adjoint au ministère des prisonniers déportés et réfugiés, avant d'être chef de cabinet de M. Edmond Michelet, ministre des armées (1945-1946). Délégué aux conférences franco-vietnamiennes de Dalat et Fontainebleau destinées à régler le problème de l'Indochine, Jean d'Arcy est nommé ensuite directeur du cabinet du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres (1947-1948) avant d'être conseiller technique auprès du ministre de l'information.

Cette dernière affectation décide de son avenir : en 1952, il est nommé directeur des programmes de la jeune Télévision française qui ne dessert, à l'époque, que quelque 500 000 récepteurs et ne « couvre » que le tiers du territoire. Jean d'Arcy perçoit bien, cependant, toutes les virtualités du nouveau média et va lui donner ses lettres de noblesse.

Grâce à la confiance que lui manifeste M. Wladimir Porché, directeur général de la R.T.F., Jean d'Arcy, tout en encourageant le « direct », qui fait fureur à l'époque, favorise l'éclosion de l'« école des Buttes-Chaumont », sorte d'académie du petit écran qui groupe les Lorenzi, Barma, Bluwal et qui produit des séries d'émissions dont, « La caméra explore le temps » deviendra le modèle. Les variétés – dont « Trente-six chandelles » – ne sont pas absentes des programmes, non plus que les émissions d'information, puisque Jean d'Arcy est, pour une large part, à l'origine de la création de « Cinq colonnes à la une », qui sera lancée à la fin de 1959.

Jean d'Arcy est aussi le père de l'Eurovision en 1954, une sorte de Jean Monnet de l'Europe télévisée. C'est pourquoi il devient, en 1959, directeur des relations internationales de la R.T.F., avant d'être nommé directeur de la division des moyens audiovisuels aux Nations unies (1961-1971).

Son long séjour à New-York permet à Jean d'Arcy de prendre la dimension internationale qui, désormais, va s'attacher à son nom. Revenu en France, on le trouve à la pointe des expériences les plus avancées. Il crée la société Multivision, pour la télévision par câble, dès 1971. Membre du Haut Conseil de l'audiovisuel dès sa création (1973), Jean d'Arcy devient, dès lors, l'éminence grise du développement de l'audiovisuel en France, participant à tous les groupes de réflexion (notamment à la commission Moinot, qui allait préparer la réforme de 1982) et à tous les colloques internationaux (il présidait, depuis 1975, l'International Institute of Communication).

Le grand mérite de Jean d'Arcy – homme d'une vive intelligence et d'une rare courtoisie – aura été de favoriser le dialogue permanent entre le service public et la radio-télévision (où il n'exerçait plus de fonction officielle) et les intérêts industriels privés, deux secteurs dont il connaissait à la fois les qualités et les limites. Jean d'Arcy était officier de la Légion d'honneur et médaillé de la Résistance.

CLAUDE DURIEUX.

A VOIR

Bonheur télévisé à la chinoise

Une petite idée de ce que représente l'irruption de la télévision dans un pays comme la Chine. Une petite idée, car on nous montre trop peu de ce que voient les Chinois sur leur petit écran : quelques secondes, çà et là, d'un cours d'anglais, d'un opéra traditionnel, d'un journal du soir. Quelques images aussi de reportages importés de l'étranger, sportifs principalement. C'est un peu court pour les programmes et cela n'en dit pas assez sur la place qu'occupent trop souvent dans les soirées pékinoises les documentaires à répétition sur l'élevage des dauphins dans les piscines californiennes ou autres sujets *d'égal intérêt*.

Demeure l'étude d'un phénomène sociologique. En ville au moins, sinon encore dans les campagnes, *la télévision – qui* ne devient réellement populaire que depuis quatre ou cinq ans (1) – transforme les mœurs. Qui *songerait ici à un quelconque* danger d'aliénation devant l'image ? D'une génération à l'autre, chacun se réjouit *« du bonheur que la télévision a apporté à la famille »*. Les rituels vespéraux qui entourent le début des émissions, les regards fascinés tournés vers l'écran, témoignent en tout cas du respect dont elle est entourée.

Mais le plus remarquable est, peut-être, la fascination qu'ont éprouvée les réalisateurs eux-mêmes pour la télévision chinoise. C'est une découverte à chaque pas depuis : le journaliste chargé d'un reportage sur la culture des concombres et qui sait aussi se faire cameraman, à la présentatrice de studio qui peut aussi travailler sur le terrain, en passant par la frugalité spartiate des équipements ou des conditions de vie.

Les réflexions les plus originales portent sur l'impact d'images venues du monde extérieur sur une société qui, jusqu'à présent, n'y avait guère été préparée. D'où l'inquiétude des « responsables », longuement interviewés, sur les *« mauvaises influences »* que peuvent avoir certaines scènes – anodines en apparence – leur souci de *« guider le public »*, de lui apprendre *« comment voir les choses correctement »*. Même préoccupation « morale » dans les productions chinoises qui, pour parler de l'amour comme du *« style de travail »* des membres du parti, ne sauraient perdre de vue les impératifs de la propagande socialiste.

Tout cela est dit avec une si parfaite ingénuité que la sincérité des témoignages – en dépit de mises en scène du style *Chine en construction* soulignées par les réalisateurs eux-mêmes – ne peut guère être mise en doute. A se demander si les programmes, *« déshabillés*, nous dit-on, *du dogmatisme rébarbatif de la révolution culturelle »*, n'ont pas simplement revêtu d'autres uniformes.

ALAIN JACOB.

(1) Selon les statistiques chinoises, on comptait en 1981 cinquante-huit récepteurs de télévision pour cent foyers citadins. Cette proportion tombait à 0,16 % à la campagne.

★ FR 3, vendredi 21 janvier, 20 h 35, « Le nouveau vendredi : Quand la TV s'éveille en Chine ».

Jeudi 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Les Poneys sauvages.
d'après M. Déon, Réal. R. Mazoyer. Avec J. Weger, M. Duchaussoy, Y. Beneyton...
Dernier épisode.

22 h 05 Histoire des inventions : Inventer pour inventer.
Emission de D. Costelle.
De l'invention du premier aspirateur à la reconstitution de l'Exposition universelle de 1876 : le musée animé et fantastique de Daniel Costelle : un vrai plaisir.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'histoire en question : Tragédie au pôle, l'affaire Nobile.
de A. Decaux. réal. J.-Ch. Dudrumet.
La conquête du pôle Nord par le général italien Umberto Nobile. De la première expédition en 1920 à celle de 1928 où Nobile laisse tomber son équipe sur la glace. Nobile s'explique dans un document filmé avant sa mort.

21 h 55 Les enfants du rock.
Houba ! Houba ! : Avec Culture club, Gilberto Gil, Bruce Springsteen, Fabulous Thunder Birds, Rock'in Jimmy, Haute tension, magazine de la vidéo.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : La Porte de l'enfer.
Film japonais de T. Kinugasa (1953), avec M. Kyo, K. Hasegawa, Y. Kurosawa, K. Sando, Z. Tazaki, K. Sanda.
En 1159, à Kyoto, un guerrier s'éprend d'une dame de la cour dont il a assuré la protection et veut l'obtenir, de gré ou de force, bien qu'elle soit mariée à un garde de l'empereur. Inspiré d'une légende sur la fidélité conjugale, ce film japonais, couronné au Festival de Cannes 1954, a dû sa notoriété à son exotisme conçu pour l'Europe et à la splendeur de ses images en couleurs composées avec un extrême raffinement.

22 h 05 Journal.

22 h 35 Hommage à René Clair : Entr'acte.
Film français de R. Clair (1924), avec J. Borlin, F. Picabia, E. Satie, M. Ray, M. Duchamp, G. Auric (N. sonorisé).
Suite de situations saugrenues et enterrement burlesque au cours duquel un corbillard tiré par un chameau s'emballe et entraîne ceux qui le suivaient dans une course folle.
Court métrage conçu sur un argument du peintre Francis Picabia, pour l'entracte cinématographique d'un ballet au Théâtre des Champs Elysées. Il en résulte un scandale, mais le film, marqué par l'esprit dadaïste et le principe de « l'écriture automatique », appartient bien à l'œuvre de René Clair par son aspect poétique et comique.

23 h 35 Prélude à la nuit.
« Divertimento » de J. Ibert par l'Orchestre de Cannes-Provence - Côte d'Azur, dir. P. Bender.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La lèpre, avec le professeur M. Gentilini.
20 h, Boabdil fondation, de S. Ganzl, d'après le roman de J. Floran avec S. Artel, N. Borgeaud, R. Coggio...
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) « Adagio pour violon et orchestre » de Mozart ; « Concerto pour violon et orchestre » de Berg ; « Symphonie no 7 » de Bruckner par le Nouvel Orchestre philharmonique ; Dir. H. Soudant ; Sol. J. Suk, violon.
22 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturnes.

Vendredi 21 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Suspens.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emission régionale.
14 h 05 Ils ont votre âge : un moment de la vie de Laetitia.
Emission du C.N.D.P.
Laetitia, huit ans, doit surmonter son handicap, la surdité. Une intégration scolaire réussie grâce aux efforts de toute une équipe.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Formule 1 : Julien Clerc
Émission de variétés de M. et G. Carpentier.
Autour de Julien Clerc, Kim Carnes, Lio, Eddy Mitchell, Miou-Miou, Jacques Higelin, Thierry le Luron, Henry Salvador.
21 h 40 Série : Merci Sylvestre.
de J.-J. Tarbes. Réal. S. Korber, avec A. Doutey, C. Harari, B. Kearns...
Troisième épisode : nouvelle tentative. Sylvestre est cette fois recruté comme « gouvernante » pour le jeune fils d'une femme P.-D. G.
22 h 30 Histoires naturelles : la Fauconnerie.
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
La fauconnerie, l'art de chasser avec un oiseau de proie, est issue des traditions les plus anciennes. Un reportage effectué en Alsace, où cette chasse est pratiquée encore par quelques initiés.
23 h 10 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Ski : descente dames à Megève.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
L'univers des sourds : techniques de communication.
15 h Série : Hawaii police d'État.
15 h 55 Reprise : l'histoire en question : Affaire Nobile.
(*diffusé le 20 à 20 h 35*).
17 h Itinéraires.
De Sophie Richard.
Périsse le paysan (Mali). A vouloir toujours parler des mécanismes du sous-développement, on oublie parfois d'autres blocages dans les pays mêmes. Le film de M. Drachoussoff, réalisé avec Pierre Cros, évoque ces problèmes.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : L'épingle noire.
D'après le roman de D. Saint-Alban, réal. : M. Frydland.
La révolte est réprimée par Napoléon III. Les barricades tombent les unes après les autres. Ludovic est tué. De l'épique républicain.
21 h 35 Apostrophes,
magazine littéraire de B. Pivot.
L'émission est entièrement consacrée à Louis Aragon, le poète du Roman inachevé *et des* Yeux d'Elsa.
Avec A. Wurmser, P. Daix, F. Nourissier, A. Cohen-Solal, J.-L. Ezine.
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle fantastique) : Frankenstein.
Film américain de J. Whale (1931), avec C. Clive, B. Karloff, M. Clarke, J. Boles, E. Van Sloan, D. Frye, K. Kerr (V.o. sous titrée – N.)
Un jeune savant fabrique, dans son laboratoire, un homme avec des débris de cadavres assemblés. La créature prend vie, devient dangereuse et sème la terreur.
Ce film d'épouvante créa, comme Dracula, *un mythe appelé à une nombreuse postérité. Dans le rôle du monstre, Boris Karloff se révéla, à la fois effrayant et émouvant.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Les amis de la terre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Le nouveau vendredi : Quand la T.V. s'éveille en Chine.
Reportage de D. Pasche et Ch. Mottier.
Depuis quelque temps, sur les murs de Pékin, les slogans politiques ont cédé la place à la publicité. Symbole de ce grand bond en avant de la consommation, la télévision et bientôt la vidéo. Mais pour l'instant, la T.V. en Chine c'est une chaîne nationale et trente-huit chaînes locales.
21 h 30 Contes et légendes : Diableries.
Réal. M. Chevillot.
Les Brouches, sorciers et sorcières du Béarn et de la Soule, hanteraient certaines maisons : affaire à suivre.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Danses nos 1 et 5 de l'opus 5 de E. Granados, par T. Llacuna au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Des villages et des hommes (le Tessin et les Ardennes).
8 h, Les chemins de la connaissance : les sorciers et leur sabbat ; à 8 h 32, le Proche-Orient arabe.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Les siècles et les jours », de Pierre Grimal.
11 h 2, Musique : Jean Barraqué (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Mexique.
14 h 5, Un livre, des voix : Les pelotes de la grande porte, de F. Pohl.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Philippe de Mézières).
18 h 30, Feuilleton : les bonnes femmes du XVIIIe siècle.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Soyouz, Saliout, les vaisseaux russes.
20 h, L'artiste, l'outil et l'expression. Avec C. Fossier, J. Freiant, J.-C. Romand.
21 h 30, Black and blue : jazz et littérature.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Guerrero, Poulenc, R. Strauss, Chopin, Verdi, J.-S. Bach, Glazounov.
8 h 7, Le Beugolama 8-9.
9 h 5, Le matin des musiciens : de Saint-Petersbourg à Léningrad.
12 h, Equivalences : œuvres de J.-S. Bach.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes : (en direct du studio 119), œuvres de Schiffelholtz, Stravinsky, Brouwer, Beethoven, Sor, Castelnuevo-Tedesco, Daniel-Lesur ;
14 h 4, Boîte à musique.
14 h 30, Les enfants d'Orphée ;
15 h, Musiciens à l'œuvre ; Aspects de la musique américaine ; œuvres de Budd, Lentz, Nancarrow, Reich, Anderson, Rosenboom, Adams ;
17 h 5, L'histoire de la musique ; Atmosphère musicale de l'Angleterre élisabéthaine.
18 h 30, Studio-Concert : (en direct du studio 106), œuvres de Purcell, Gibbons, Haendel, Bull, par l'Ensemble Les ombres errantes ;
19 h 38, Jazz ; Le clavier bien rythmé.
20 h, *Concert (en direct de Stuttgart)* : « *la Femme sans ombre* », de R. Strauss ; « Concerto pour piano et orchestre no 3 », de Rachmaninov ; « Symphonie no 5 » de Glazounov, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart ; dir. W. Weller ; sol. Y. Bronfman, piano ;
22 h 15, La nuit sur France-Musique ; Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; Portrait de H. Mancini ; 0 h 5, musiques traditionnelles.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 JANVIER

– *MM. André Laignel*, député socialiste de l'Indre et *Pierre Sotura*, membre du *comité central et trésorier* du P.C.F., répondent aux questions des auditeurs à propos du dossier « L'argent et la politique » à l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter à 19 h 15.

– *MM. Pierre Nora*, historien et directeur de la revue *le Débat* et notre collaborateur *Bertrand Poirot-Delpech* commentent les propos de *Michel Rocard* tenus à TF 1, à 18 h 30 sur Radio Ici et Maintenant, 99,4 MHZ, Paris.

– *MM. Marcel Rudloff*, sénateur centriste du Bas-Rhin, et *Jean Oehler*, député (P.S.) du Bas-Rhin, sont invité sur Europe 1 à 19 h 30.

VENDREDI 21 JANVIER

– *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est reçu à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Chanel trouve son maître

En attendant le coup d'envoi des collections de printemps de la haute couture, dimanche soir 23 janvier, les journalistes des quatre coins du monde ont l'œil braqué sur le troisième étage du 31, rue Cambon, où Karl Lagerfeld ajuste les derniers modèles de sa première collection Chanel.

A quarante-quatre ans, ce Hambourgeois élevé en France jusqu'à quatorze ans, retrouve les contraintes et les exigences de la haute couture, abandonnées à la fin des années 50. Mais il ne devient pas le modéliste de la maison, se contentant de lui apporter son « orientation artistique ». Il arrive ici en maître, ayant volé de succès en succès, un pied à Milan, l'autre à Paris, imprimant sa marque à tout ce qu'il touche. Le dessin accompagne tout naturellement sa pensée.

Un des créateurs les plus imaginatifs de notre époque, brun, les yeux noirs pétillants de malice derrière des verres fumés, les cheveux tirés dans un catogan, il s'est créé une philosophie à travers une étude spectrographique de son sujet : Chanel.

Il la connaît par cœur, ayant même assisté, adolescent, à sa collection de réouverture en 1954 dont la fraîcheur l'a conquis, d'emblée. A l'époque, les robes, succédanées du New Look de Christian Dior se distinguaient par l'entoilage et le baleinage, de sorte que la désinvolte mollesse des tailleurs de tweed gansés, des chemisiers cravatés, des chaînes et des sautoirs n'a pas suscité l'immédiate adhésion des critiques. Du haut de son escalier à spirale tapissé de miroirs, « Mademoiselle » a le sourire ironique sous son canotier. Mais en une saison, c'est à nouveau le succès, précédant à une autre émancipation de la femme, maintenant « aux affaires ».

Rien d'immuable quant aux formes et aux longueurs d'hier ou d'aujourd'hui. Karl Lagerfeld nous propose des silhouettes ajustées, un rien épaulées, aux ourlets étirés au mollet, toujours en souplesse. Des vestes personnalisées aux manches montées haut, moulantes comme des gants, donneront un volume jeune aux ensembles de robes et de vestes.

Le travail des excellentes ouvrières de la haute couture permet d'apporter une fluidité de sirène aux robes de dîner et du soir. Le noir et le marine opposé au blanc, harmonies favorites de Chanel, dominent dans les couleurs. En contrepoint, des rouges « laque », mandarine, capucine, ainsi que des jaunes, de l'or au citron, parfois verdis d'absinthe.

Autre preuve de la vitalité en matière d'investissements dans le domaine de la mode : la sortie, cette semaine, de Harper's Bazaar France. Il s'agit d'une licence du groupe américain Hearst, sous la direction de Giuseppe Della Schiavia, déjà éditeur italien de plusieurs titres du groupe. Les photos sont magnifiques.

A cet égard, les dernières statistiques pour 1982 de la Chambre syndicale de la couture donnent comme chiffre d'affaires des couturiers et créateurs, toutes spécialités réunies, 6 milliards de francs, dont 1,8 milliard en exportations.

Deux mille personnes travaillent dans les ateliers des couturiers, auxquelles s'ajoutent 20 000 couturières du secteur artisanal et 120 000 ouvriers en prêt-à-porter, soit 142 000 travailleurs, selon des chiffres donnés par M. Jacques Mouclier, président-délégué de la Fédération.

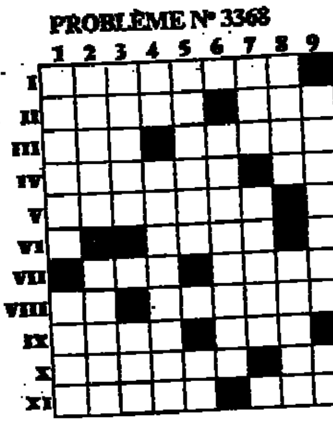
N. MONT-SERVAN.



CHANEL : tailleur « spencer » en crêpe de laine marine sur un gilet de piqué de coton blanc de Simonot-Godard, formant des revers en trompe-l'œil. Dessin de Karl Lagerfeld pour *le Monde*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3368



HORIZONTALEMENT

I. Il y a généralement beaucoup de spectateurs à son dernier acte. – II. Les gens qui y frappent sont souvent couverts de bleus. L'or de Juan Carlos. – III. Résultat d'un face-à-face renvoyant les adversaires dos à dos. Peut devenir mère sans enfanter. – IV. Accessoiriste de vedettes. Démonstratif. – V. Noires, elles sont pondues par un corbeau. – VI. Flotte parfois dans la région des Iles. – VII. Clairette y a décroché ses lettres de noblesse. Matière en fusion émanant d'un haut fourneau. – VIII. Démonstratif. Point de départ d'une conquête légendaire. – IX. Sigle réversible. Commune de Flandre. – X. Prendre le parti des courageux. N'est pas le premier dans un compte à rebours. – XI. Points d'attache des unités de la flotte. Centre de révolution.

VERTICALEMENT

1. Sa loi s'appuie davantage sur des crocs que sur des décrets. Parfois une grève sauvage. – 2. Procure de sérieux avantages à ceux qui avancent. Parer du cachet du jour. – 3. Veston pour manchot. Bien qu'outrageants, on voudrait en collectionner beaucoup. – 4. Préposition. Sa trop grande chaleur risque d'étouffer. – 5. S'impose dans la musique comme dans la poésie lyrique. Préposition. – 6. Laisse souvent des plumes au cours de certaines batailles rangées. – 7. Père de l'embarcation insubmersible. Son nom n'est pas de chez nous et sa gastronomie, hélas ! ne l'est pas davantage. – 8. Trafic pour rouler ou unité d'un trafic roulant. Se prononcent avec humilité. – 9. Fruits hiémaux du sapin. Négation.

Solution du problème n° 3367

Horizontalement

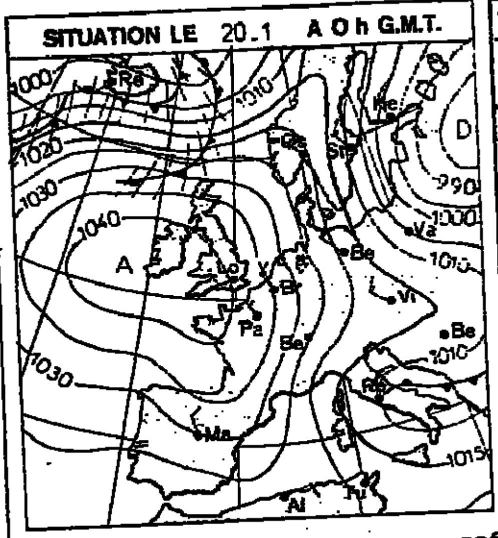
I. Fourreau. – II. Liseurs. – III. As. Rosir. – IV. Gin. Ase. – V. Ove. Limbe. – VI. Reçu. Ob. – VII. NS. Senlis. – VIII. En. – IX. Ululement. – X. Rue. Rosée. – XI. Serait. ès.

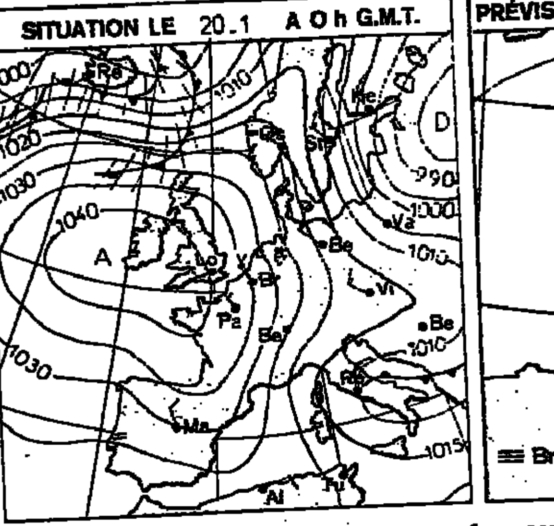
Verticalement

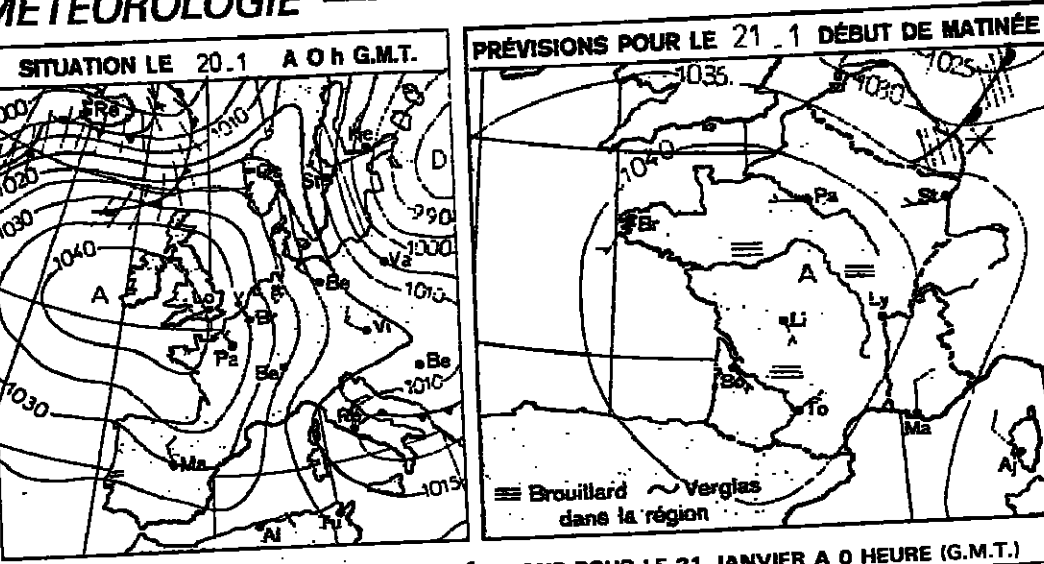
1. Flagorneurs. – 2. Oisives. Lue. – 3. Us. Nec. Ruer. – 4. Ré. Us. – 5. Rural. Emeri. – 6. Erosion. Mot. – 7. Assemblées. – 8. Innée. – 9. Triées. Tes.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE







Évolution probable du temps en France entre le jeudi 20 janvier à 0 heure et le vendredi 21 janvier à minuit.

Les hautes pressions s'installeront progressivement sur l'ouest de l'Europe. Un front froid descendant d'Angleterre vers l'Allemagne traversera sans être très actif les régions au nord-est de la Seine.

Vendredi : la matinée sera fraîche et brumeuse sur la plus grande partie de la France. Dans le Centre, encore des gelées de – 4 à – 6 degrés, ailleurs – 1 à – 2 degrés. Une langue nuageuse donnant quelques averses de neige s'étendra de Paris aux Ardennes et au nord des Vosges.

Plus au Nord, en bordure de la Manche et sur la Picardie, les Flandres, de l'air maritime plus doux et humide pénétrera lentement. Attention dans l'intérieur au contact du sol froid, il pourrait y avoir quelques plaques de verglas.

Au cours de la journée, encore quelques menaces de chutes de neige sur le Jura. La France sera partagée en deux, au nord de la Loire et sur le quart nord-est le ciel sera plutôt nuageux et brumeux, il fera 3 à 4 degrés.

Sur les autres régions, soit un peu plus de la moitié sud, beau temps bien ensoleillé, il fera 7 à 9 degrés au meilleur moment de l'après-midi.

Dans l'ensemble, les vents du nord seront faibles.

Au cours du week-end, les baromètres seront à la hausse et les hautes pressions s'installeront en plein sur la France nous donnant un bon espoir de beau temps.

Samedi, sur les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées, froid sec le matin, soleil dans l'après-midi. Sur les Vosges et le Jura, le temps sera plutôt brumeux mais des éclaircies se développeront l'après-midi.

Dimanche, sur l'ensemble des massifs, beau temps bien ensoleillé en cours de journée. Le pôle du froid vif se déplacera vers les Alpes. Sur les autres massifs, il fera un peu moins froid.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 20 janvier à 7 heures,de 1040,2 millibars, soit 780,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 janvier ; le second le minimum de la nuit du 19 au 20 janvier) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 8 et 0 ; Bordeaux, 8 et – 3; Bourges, 5 et – 1 ; Brest, 7 et 0 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 4 et 0 ; Dijon, 3 et 0 ; Grenoble, 3 et – 1 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille-Marignane, 8 et 3 ; Nancy, 2 et – 1 ; Nantes, 7 et – 2 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 2 ; Paris-Le Bourget, 6 et 0 ; Pau, 7 et – 2 ; Perpignan, 10 et 4 ; Rennes, 7 et – 2 ; Strasbourg, 4 et 1 ; Tours, 6 et – 1 ; Toulouse, 8 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 11 degré ; Amsterdam, 5 et 1 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 3 et – 1 ; Bonn, 5 et 1 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, 17 et 8 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 2 et – 1 ; Dakar, 25 et 19 ; Djerba, 17 et 10 ; Genève, 4 et 0 ; Jérusalem, 9 et 0 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 6 et – 3 ; Luxembourg, 3 et – 1 ; Madrid, 14 et 0 ; Moscou, 0 et – 1 ; Nairobi, 28 et 16 ; New-York, – 7 et – 12 ; Palma-de-Majorque, 15 et 5 ; Rome, 12 et 5 ; Stockholm, – 4 et – 6 ; Tozeur, 18 et 6 ; Tunis, 18 et 9.

PRÉVISIONS POUR LE 21 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 20 janvier :

DES LOIS

● Portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale.

● Modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires.

DES DÉCRETS

● Relatif à l'organisation de l'action sociale en faveur des travailleurs immigrés et de leurs familles.

● Portant relèvement du seuil d'assujettissement aux acomptes d'impôt sur les sociétés.

UN ARRÊTÉ

● Fixant le montant de la taxe parafiscale sur le lait de vache au profit du Fonds national de développement agricole pour la campagne 1982-1983.

AUTOMOBILE

UNE IMPORTANTE ÉTAPE POUR FIAT

Le lancement de la Uno

De notre envoyé spécial

Daytona-Beach (Floride). – Fiat ne manquera jamais de surprendre. Elle vient de lancer aux États-unis une voiture qui marque pour la firme italienne une étape importante, mais curieusement ce véhicule ne sera pas distribué sur le marché américain, du moins autant qu'on le sache actuellement. C'est à l'intention du reste du monde que cette présentation, coûteuse sans doute – plus de sept cents journalistes étaient invités à la fête – a été organisée près de Cap-Kennedy, d'où devait s'envoler pour l'espace, le jour du baptême, la navette spatiale Challenger. Si la UNO, nom de la nouvelle voiture de la Fiat était bien là, la navette pour sa part ne prendra le chemin du ciel qu'en février, quelques fuites s'étant révélées au cours des essais de moteur de la fusée porteuse. Paradoxalement aussi, le choix des États-Unis comme base de lancement de la UNO donne à penser, car il ne semble pas que le groupe automobil italien ait l'intention de se battre vraiment sur ce marché, qui a vu en un an chuter ses ventes de trente-six mille véhicules à quatorze mille, ces chiffres étant presque uniquement couverts par les cabriolets de la marque, Speeder 2000 et 200 Turbo et la X 19, qui connaissent ici un succès certain. S'ajoutent pour le groupe près de huit cents Ferrari vendues chaque année aux amateurs fortunés de voitures de grand sport.

Il reste que le lancement de la Uno est pour Fiat un événement important, qui s'est traduit par des investissements massifs, qui portent notamment sur les systèmes de production : mille milliards de lires par an sur cinq ans. On ne cache pas dans l'état-major de Fiat que la naissance de la Uno peut être interprété comme le défi de la marque italienne à la crise, si crise il y a.

M. Victorio Ghidella, directeur général de Fiat-Auto, n'a pas manqué, en menant sur les fonts baptismaux son dernier enfant, de souligner, au cours d'une conférence de presse fleuve, qu'il s'agisait-là d'une sorte de « réinvention » de l'automobile, grâce surtout à l'ordinateur. Ainsi, pour la première fois semble-t-il, en tout cas pour la marque italienne, les calculs électroniques ont confirmé non seulement l'étude précise des structures du nouveau véhicule, mais ont pris en charge également la mise en place des programmes de comportement de la voiture dans toutes les circonstances qu'elle pourrait rencontrer dans sa vie d'automobile.

M. Ghidella a indiqué que, si la Uno avait donné l'occasion de reconsidérer l'ensemble des systèmes de production – automation des soudures par robot, automation également de la fabrication d'un bout à l'autre des portières, du tableau de bord avec tout son circuit électrique – « *Cette nouvelle approche pour l'Europe de la construction automobile avait amené un mieux spectaculaire dans la productivité par tête d'ouvrier, qui est passée en trois ans de 14,8 à 21,5 voitures* ». Ces résultats ont entraîné une diminition des coûts de production de l'ordre de 20 % qui se sont répercutés sur la distribution.

Reste le produit. Il s'agit en fait d'une PANDA qui aurait perdu les principaux défauts que l'on pouvait reprocher à la petite voiture populaire italienne en prenant un peu d'embonpoint. CX (cœfficient de pénétration dans l'air) fixé à O,34, motorisations diversifiées (900 centimètres cubes, 1100 centimètre cube, 1300 centimètres cubes, avec un arbre à came en tête pour les plus grosses cylindrées), roues indépendantes à l'avant et essieu de torsion à l'arrière, encombrement en longueur limité à trois mètre soixante cinq pour un poids de sept cent à sept cent kilos, consommation très raisonnables de quatre litres et demi à six litres pour une vitesse moyenne classique, excellente utilisation des volumes inférieurs, telles sont les principales caractéristiques de cette nouvelle gamme qui se placera pour l'instant entre la 127 et la RITMO,

Une version ES, dite économique, mérite l'attention, car elle représente sans doute ce que devrait être dans l'avenir de l'automobile pour FIAT : un véhicule économique, mais confortable, facile à conduire mais moderne, doté d'une instrumentation destinée à renseigner sans interruption le conducteur.

Reste à savoir si la gamme UNO, qui apparaît aujourd'hui en Europe – elle sera vendue dès le 21 janvier en Italie – pourra prendre, comme c'est l'ambition de la FIAT, la tête de la diffusion de ce genre de voitures en Europe. La 205 PEUGEOT, qui pointe son capot à une semaine près sur les marchés, pourrait bien lui jouer des tours. Une affaire à suivre.

CLAUDE LAMOTTE.

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 05 DU 19 JANVIER 1983

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros											Sommes à payer
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 70 F dans toutes les séries										
35	Tous les billets terminés par 35 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 53 gagnent 200 F dans toutes les séries										
	Numéros gagnants dans toutes les séries										F.
824	0248	1248	2248	3248	4248	5248	6248	7248	8248	9248	470
	0284	1284	2284	3284	4284	5284	6284	7284	8284	9284	400
	0428	1428	2428	3428	4428	5428	6428	7428	8428	9428	470
	0482	1482	2482	3482	4482	5482	6482	7482	8482	9482	400
	0824	1824	2824	3824	4824	5824	6824	7824	8824	9824	4 000
	0842	1842	2842	3842	4842	5842	6842	7842	8842	9842	400
729	0279	1279	2279	3279	4279	5279	6279	7279	8279	9279	400
	0297	1297	2297	3297	4297	5297	6297	7297	8297	9297	400
	0729	1729	2729	3729	4729	5729	6729	7729	8729	9729	4 000
	0792	1792	2792	3792	4792	5792	6792	7792	8792	9792	400
	0927	1927	2927	3927	4927	5927	6927	7927	8927	9927	400
	0972	1972	2972	3972	4972	5972	6972	7972	8972	9972	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 18	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 18	Sommes à payer Autres séries
4146	1446	F. 20 000	F. 4 000	4461	F. 20 000	F. 4 000
	1464	20 000	4 000	4614	20 000	4 000
	1644	20 000	4 000	4641	20 000	4 000
	4146	3 010 000	32 000	6144	20 000	4 000
	4164	20 000	4 000	6414	20 000	4 000
	4416	20 000	4 000	6441	20 000	4 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 2 FEVRIER 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES MIMOSAS

TIRAGE N° 04 DU 19 JANVIER 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	431 671 1 041 4 161 5 941 67 301 162 131	F. 500 500 2 000 2 000 2 000 10 000 4 000 000	6	176 236 7 646 22 656 76 676	F. 500 500 2 000 10 000 10 000
2	27 62 202 772 22 192	200 200 500 500 10 000	7	337 397 19 577 78 377 81 627 019 417	500 500 10 000 10 000 10 000 1 000 000
3	03 63 073 703 973	200 200 500 700 500	8	8 578 668 3 378 5 928	100 600 600 2 100 2 100
4	914 474 994 6 774	500 500 500 2 000	9	19 519 51 879	200 700 10 000
5	5 055 305 515 9 515	100 600 600 600 2 600	0	0 910 3 300 77 260 97 330	2 000 2 000 10 000 10 000

PROCHAIN TIRAGE LE 26 JANVIER 1983
TRANCHE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 03						
	2	8	14	39	48	49
NUMERO COMPLEMENTAIRE	11					

PROCHAIN TIRAGE LE 26 JANVIER 1983 VALIDATION JUSQU'AU 25 JANVIER APRES-MIDI

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE INTERDECO

des Directeurs de publicité des Chefs de publicité

Nous réalisons - après dix ans d'existence - 1 milliard de chiffre d'affaires. Notre progression en 1982 est de 20%. Nos méthodes, notre rigueur, exploitées par les hommes de qualité qui nous entourent, expliquent nos performances. Notre développement implique pourtant que d'autres hommes de cette même qualité nous rejoignent.

Vous êtes diplômé d'études supérieures, avec 2 ou 3 ans de responsabilité dans une agence ou chez l'annonceur. Vous désirez que votre rigueur, votre capacité de réflexion individuelle et collective soient mises au service d'une action autonome. Seule, sans doute, la fonction de régie peut vous offrir cette double facette du marketing.

LES ECHOS - ONZE - FEMMES D'AUJOURD'HUI - MA MAISON MON OUVRAGE - PARIS MATCH - CONFIDENCES - SCIENCE ET VIE - JEUX & STRATEGIES - ELLE - FEMME PRATIQUE - TELE 7 JOURS - ACTION AUTOMOBILE & TOURISTIQUE - TELE 7 JEUX - VITAL - MICKEY - SYSTEME D - ENFANTS MAGAZINE - 20 ANS - JACINTE - LE BETTERAVIER FRANÇAIS - FRANCE DIMANCHE -

Adresser C.V. à INTERDECO - PLT - 67, Champs Elysées, 75008 PARIS.

GROUPE INTERDECO

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MUTUALISTE
QUARTIER MONTPARNASSE
recherche
Pour sa direction Organisation et Méthodes Informatiques :

1 RESPONSABLE DE LA DIVISION « MÉTHODES-PLANNING »

MISSION : Il élaborera les perts globaux et le suivi des plannings correspondants, en particulier pour le démarrage de 150 centres de travail, il apportera son appui pour la mise en place des méthodes existantes.

PROFIL : Formation supérieure, expérience en planification, capacité d'encadrement, sens des contacts.

1 ANALYSTE ORGANISATION ET MÉTHODES

MISSION : Au sein de la division « Relations utilisateurs » et en contact avec le chef de projet et les utilisateurs, il participera à l'élaboration et au suivi de projets informatiques importants en prenant en charge les aspects relationnels avec les utilisateurs. (Formalisation des besoins, circuit d'information, codification, contrôle de qualité, préparation des consignes...).

PROFIL : DUT ou licence de Gestion, 1 ou 2 ans d'expérience en Gestion et/ou informatique, expérience en organisation appréciée.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 14 PLA à :
S.S.C.I. département recrutement, 47, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

SSCI

Le Centre d'Informations Financières recherche pour PARIS ou pour son Agence de VERSAILLES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Dynamiques et ambitieux.
— Goût du contact haut niv.
— Très bonne présentation.
— Sens des responsabilités.
Pour r.-v. : 500-24-03, p. 209.

Société matériel aération ventilation
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Même débutant formation assurée pour promotion de ses produits sur clientèle grossistes existante.

Activité 50 % Province, 50 % Région parisienne.

Envoyer C.V. et photo à VORTICE 43, r. de Vincennes 94704 Maisons Alfort Cedex.

URGENT
AVIS DE CONCOURS I.N.R.A.
Bioclimatologie

POSTE INGÉNIEUR (BAC + 4 OU DIPL. ECOLE)

Mesure physique — Electronique — Informatique. Téléphonez avant 29 janvier. Secrétariat 021-74-22 poste 325.

Pour concevoir et faire évoluer notre système d'information.

Nous recherchons un

Ingénieur grandes écoles

Filiale d'un important groupe français, C.A. 500 millions de Francs, effectifs 6 000 personnes, 80 agences en province, notre développement rapide, notre forte capacité d'investissements nous conduisent à renforcer notre système d'information et à envisager sa décentralisation.

Nous sommes prêts à confier la responsabilité du développement de notre service informatique (10 personnes, matériel IBM 38) à un jeune ingénieur de fort potentiel, bon organisateur, ayant une expérience de 4 à 5 ans dans la conduite de projets, acquise dans une SSCI ou une société du secteur tertiaire de préférence. Directement rattaché au Directeur Financier, il disposera d'une large autonomie.

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous la référence 73652/O à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.

Membre de SYNTEC Publival

sélé CEGOS

PDG de Société recommande un de ses chauffeurs de direction très qualifié et très serviable connaissant Ambassades Aéroports etc.
Ecr. s/nº 7589 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sté d'Etudes de Marchés recherche

UN (E) COMPTABLE

niveau B.T.S., 5 ans expér. Env. C.V. manus. et prét. à : GEC 153, Bd Haussmann 75008 Mme CHAUMEIL qui trans.

Laboratoire Matériaux de Construction recherche

INGÉNIEUR

OU ÉQUIVALENT pour analyse d'articles de revues techniques, de l'Anglais et de l'Allemand, en Français. Adr. C.V. à A.M.P. sous réf. Nº 5774/JR 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui transmettra.

PIERRE LICHAU S.A.
Agence de Publicité
recherche pr son département PETITES ANNONCES

EXECUTANT (E)

25 ans mini., 3 ans expér. dans poste simil. exigée, aimant contacts téléphon. Dactylo indispensable. Bonnes orthographe et culture générale. Ecr. sous réf. 3377 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02.

GROSSE SOCIETE de SERVICE APPARTENANT à un SECTEUR D'ACTIVITE en PLEINE EXPANSION

Recherche
- 1 chef des ventes
- 3 commerciaux de choc
- 5 jeunes (23 ans au moins) possédant un solide bagage et désireux d'embrasser une carrière commerciale.

Après une période de stage où ils seront initiés aux spécificités de notre marché, ils auront à apporter la preuve de leur dynamisme et de leur efficacité.

- Rémunération confortable.
- Possibilité de promotion rapide pour les meilleurs.

Ecrire BANCE Pub. 18 r. Léon 75018 Paris (Merci de préciser réf 832001)

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES
recherche

INGENIEUR GRANDES ECOLES

Etudes Economiques et Recherches Opérationnelles

Lieu de travail : ORLY.

Nombreux avantages sociaux.

Adresser CV, photo et prétentions au département Effectifs Recrutement Orientation
1, avenue du Maréchal Devaux
91550 — PARAY VIEILLE POSTE

ARCHITECTE D.P.L.G. haut niveau

- Expérience et références 1er ordre dans domaine diversifiée.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions.

Ecr. s/nº 6.412 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens 75009 PARIS.

La Mission du Musée National des Sciences Techniques et Industries

recherche

INGÉNIEUR

A. et M., CENTRALE, I.D.N. ou équivalent.

A vocation généraliste pour diriger son Atelier de Développement (construction de maquettes techniques pour vérifier la faisabilité technologique et muséologique des futures présentations du musée).

Une expérience de 5 à 10 ans acquise dans un Centre de Recherches ou un Bureau d'Etudes Prototypes est nécessaire pour animer l'équipe constituée de 2 ingénieurs et 4 techniciens prototypistes polyvalents.

Le poste requiert une grande aptitude au dialogue avec des scientifiques de haut niveau et de toutes disciplines, ainsi qu'une bonne connaissance des techniques nouvelles, un goût de l'innovation et la capacité à gérer des contrats de sous-traitance.

Envoyer C.V. et prétentions : E.P., Parc de La Villette, R.P./ET, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS.



Recrute un premier maquettiste, disponible rapidement. Ce poste de resp. nécessite plusieurs années d'expérience. Salaire 10.000 F brut (+ ancienneté professionnelle) x 13. Adresser C.V. à Patrick Marescaux, rédacteur en chef de « 50 Millions de Consommateurs », 80, rue Lecourbe, 75732 Paris Cedex 15.

Nombreux (parmi vous, rêvent d'entrer au sein de notre Société

Les Raisons ?

sa Puissance - son Marché - ses Méthodes

Exceptionnels sont | notre générosité | notre temps de formation | notre salaire

à n'importe quel prix ? **Non.**

Beaucoup nous écrivent - peu sont recrutés. N'envoyez votre curriculum vitae que si vous estimez posséder une personnalité, une force caractérielle supérieures à vos semblables.

Hésitez avant de nous écrire !

BANCE Pub. 18, rue Léon - 75018 Paris
(Merci de préciser s / l'enveloppe réf. 830120)

Le Monde

recherche

pour un poste de journaliste à la rubrique scientifique

JEUNE DIPLOMÉ (E) D'UNE GRANDE ÉCOLE ou de FORMATION UNIVERSITAIRE

(niveau 3e cycle)

- Connaissances générales en sciences fondamentales et appliquées.
- Intérêt pour les grands dossiers de l'actualité scientifique (espace, nucléaire, informatique, biotechnologie, politique de la recherche, etc.)
- Goût de l'écriture et de la vulgarisation.

Envoyer au directeur de la rédaction une lettre manuscrite avec C.V. et éventuellement références sous nº 6.441 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8è
recherche

ANALYSTE CREDITS CONFIRME

CLASSE V ou VI

Expérience de 4 à 5 ans dans banque de dépôts demandée (secteur crédit aux entreprises).

Maitrise de la langue allemande indispensable.

Adresser lettre de candidature sous réf. 463 à M. A. Dannenberger qui vous garantit la discrétion. CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 PARIS.

IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN
recherche pour son activité informatique situé en banlieue Nord

RESPONSABLE SUPPORT TECHNIQUE

Une très solide connaissance des matériels IBM ou compatibles est indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous réf. 53771 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Label 94307 VINCENNES CEDEX - O.T.

Recherchons
ÉDUCATEURS—TRICES
Pas trop aigris par existence ayant déjà refait le monde, en vue structure accueil internat parmis nos souhaits, un peu de folie beaucoup d'imagination et malgré cela. CC 1966.
Ecr. s/nº 7595 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

- INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS pour laboratoire de recherche.
- INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Discrétion assurée
Envoyer C.V. détaillé. EDAP — Echographie médicale B.P. 69 — 77312 Marne-la-Vallée Cedex 2 — Tél. (6) 006-24-50.

---

sélé CEGOS

et toute son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1983

DEMANDES D'EMPLOIS

Organismes privés, banques. Pour toutes vos liaisons ou navettes dans PARIS

COURSIER PROFESSIONNEL INDÉPENDANT

RAPIDE - EFFICACE
Sérieuses références
266-03-69.

Cadre 42 ans, longue expérience import-export, transport international affrét. manut. marit., douane, transit, au courant règlement douane algérienne contr. des changes, assurance, sinistrés, dispose logement Algérie, cherche place Cº/Sté opérant en Algérie.
Ecrire HAVAS, réf. 91.830 Marseille.

J.F., 31 ans, titulaire Maît. de droit, prép. en cours : DEA droit des affaires et écon. Opt. commerce int. angl. arabe. Exp. : assistante tous domaines, trav. publ., banques, assurances. Ch. SITUATION en rapport avec ma formation. Mi ou plein temps. Dispo imm. France/étranger.
Ecr. s/nº 6.443 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 37 ans, anglais, allemand, italien, expér. export mondial, ch. poste dir. export. Téléphone : 776-24-68.

F. 33 ans, licence animation socio-culturelle équivalente au Capase, animation globale, (peinture, méthode Cerno-Stern), travail corporel. Expérience avec enfants, connaissance vie associative, pratique de la gestion, ch. emploi animatrice, Paris, banlieue, place stable, temps partiel de préfér.
Ecr. s/nº 7.591 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle fançaise et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I.-P.M.E. ou grande sté française ou internationale.
Ecr. s/nº 6.344 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

secrétaires

Quotidien rég. de l'Ouest ch. SECRETAIRE de REDACTION confirmée (informations générales). Bonne culture générale et pratique maquette exigées. Libre rapidement. Ecr. avec C.V. et prét. à : INTER-REGIES 116 Bis, Champs-Elysées 75008 qui transmettra.

enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT

261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28

Méthode orale, conversations
A PARTIR DE FÉVRIER
ET EN AVANT-PREMIÈRE

ANGLAIS SECOURS

2 sessions intensives de 15 jours chacune

INSCRIPTION A PARTIR DU 15 JANVIER

PENDANT L'ANNÉE — AS USUAL
SESSIONS TRIMESTRIELLES
Hiver : janvier - mars
Printemps : avril - juin.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40209 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

GS X2 mod. 76

96.200 km. Excellent état. Sphères, freins, batterie neufs, sur fact. Px : 8.200 avec radio. Tél. : 981-05-06.

divers

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE (N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

POLICE

M. MARCHAIS CONTRE UN SYNDICAT DE POLICIERS

Allô calomnies

Le téléphone est leur arme préférée. Sept chiffres, 442-01-48, un numéro qu'ils diffusent largement dans leurs publications, un appareil placé au domicile de leur président, M. Didier Gandossi, dans le Val-d'Oise, un message quotidien enregistré, déclamé plutôt : la machinerie est sur pied.

Ainsi, par ce moyen, s'exprime chaque jour la fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.). Organisation fort minoritaire – 2,83 % des suffrages aux élections professionnelles de 1982, – classée à l'extrême droite par les autres syndicats de policiers. Aussi, mercredi 19 janvier, pouvait-on entendre M. Gandossi assurer sur son répondeur enregistreur, que *« la justice est en perdition, soumise au diktat d'un illuminé »* et proposer ses recettes radicales : *« Pour rétablir l'ordre dans ce pays, il ne peut y avoir qu'une police qui arrête et une justice qui condamne ».*

Belle invention donc que le téléphone ! Apparemment neutre, propice aux irresponsabilités de tous ordres. Machine à confesser, à sussurer, à insinuer. A mentir et à salir, aussi. Il s'agissait bien de cela, ce même mercredi 19 janvier, à la première chambre du tribunal civil de Paris, où M. Georges Marchais défendait son honneur et celui de son fils, diffamé selon lui, par l'un des messages de la F.P.I.P.

Les faits, résumés sans contestation par Me Charles Lederman, au nom du secrétaire général du P.C.F. : Le 27 novembre 1982, une jeune fille se plaint, dans un appel téléphonique au commissariat de Champigny (Val-de-Marne), d'avoir été importunée par des garçons. Sept jeunes gens sont interpellés dans une cave destinée à leurs loisirs. La relation de cause à effet n'est pas établie : la jeune fille était en fait à la patinoire, le « délit » des garçons se limitait à la « fumette »... de cigarettes d'eucalyptus. Les parents sont appelés par le commissariat. Parmi eux, M. Marchais, père d'Olivier, treize ans.

Suit la cabale. Un écho dans *Minute* du 11 décembre : *« Une bande de jeunes voyous est surprise en train de violer une jeune fille. Parmi eux, le fils d'une haute personnalité communiste ».* L'hebdomadaire renvoie, pour plus ample information, au répondeur de la F.P.I.P. On y entend ce message : *« Sept jeunes gens ont voulu sans doute donner un cours d'éducation sexuelle en passant à la pratique sur deux jenues filles (...) Un viol collectif (...) Nous voulons que ce crime soit (...) puni comme il se doit, même si l'un de ces voyoux est le rejeton de Georges Marchais ».*

Rien de semblable ne sera rapporté à l'audience. Me Lederman aura donc beau jeu d'exiger en vain *« la preuve de la vérité des faits diffamatoires ».* Il s'emporte, solennel, contre les *« actions maléfiques de ces épigones du facisme »*, cette *« entreprise ignoble »* qui atteint *« un enfant à un âge vulnérable entre tous ».*

En face, profil bas de la défense. Me Pierre-Marie Guastavino, pour la F.P.I.P., plaide le catactère privé de la ligne téléphonique de M. Gandossi : *« un répondeur personnel, en son domicile personnel »*, un message *« adressé au cercle restreint des dirigeants de la F.P.I.P. ».* Et, quant aux faits, cette allusion à la « main courante » du commissariat de Champigny, aux termes bien peu policiers : *« Interpellation de jeunes gens désirant retirer leurs complexes à des jeunes filles ».*

Me Guastavino l'assure : *« M. Gandossi n'a pas voulu nuire à Georges Marchais ».* D'ailleurs son grand-père ne fut-il pas, *« pendant des décennies »*, chauffeur et garde du corps de Jacques Ducos ?.. Jugement le 9 février.

EDWY PLENEL.

SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DES « MAITRES » A NEW-YORK

Noah – Lendl en quart de finale

New-York. – Guillermo Vilas et John McEnroe devaient affronter respectivement Andres Gomez et José Luis Clerc, jeudi 20 janvier, en quarts de finale du tournoi des « Maîtres ». Yannick Noah, qui a éliminé Vitas Gerulaitis (4-6, 6-3, 6-2) mercredi 19, affrontera Ivan Lendl, vendredi 21, tandis que Jimmy Connors rencontrera Johan Kriek. Comme lors de la dernière finale des Internationaux d'Australie, ce dernier a battu Steve Denton (6-3, 4-6, 6-2), qui avait la particularité d'être le seul qualifié du Masters à n'avoir gagné aucun tournoi du Grand Prix cette saison, et d'être retenu, comme McEnroe, pour le tournoi de double.

De notre envoyé spécial

« Voici Yannick Noah ! » Les quelque treize mille spectateurs du Madison Square Garden applaudirent chaleureusement le numéro un français. Pourtant, ce n'était pas Yannick d'Artagnan, mais Noah le trac qui s'apprêtait à rencontrer l'Américain Vitas Gerulaitis. Des signes ne trompaient pa : la manière de choisir une raquette, le regard à l'affût des tribunes, le masque crispé.

Il est vrai que l'enjeu était de taille. C'était la première fois qu'un Français avait gagné sa place dans le carré des maîtres depuis la création de ce tournoi, il y a treize ans. Une place qu'il n'avait pas volée, puisqu'il avait remporté quatre tournois (Palm-Springs, South-Orange, Bâle, Toulouse), et qu'il avait encore été une fois finaliste (Nice), quatre fois demi-finaliste (Monte-Carlo, Madrid, Boston, Washington), une fois quart de finaliste (Roland-Garros) et une fois huitième de finaliste (Flushing-Meadow) pour quinze tournois disputés.

Une place que Peter McNamara avait failli lui souffler au dernier moment. Si le consulat du Brésil à Miami avait compris que celui-ci était Australien et non pas Autrichien, il aurait eu un visa pour arriver à Sao-Paulo avec suffisamment d'avance alors que les formalités douanières le contraignirent à débarquer une heure seulement avant son premier match, qu'il perdit contre le Colombien Velasco. Du coup, il ne put marquer les points qui en auraient fait le douzième « Maître »...

Le doute

Noah était d'autant plus nerveux, mercredi soir, qu'il n'avait pas disputé de compétition depuis sa victoire à Toulouse, le 12 décembre. Après quelques semaines de vacances au Cameroun, dans sa famille paternelle, il n'avait repris l'entraînement que depuis une douzaine de jours. Etait-ce suffisant pour affronter le numéro 5 mondial qui, au demeurant, avait très bien réussi en janvier à New-York ? Cette question devait agiter le Français tout au long du premier set.

Oser ou ne pas oser ? Le doute prit le dessus. Il ne lâcha pas ses coups, coupant son service au lieu de frapper à plat, liftant son coup droit au lieu d'accélérer. De l'autre côté du filet, Gerulaitis n'était guère plus à l'aise. C'était du tennis de rentrée scolaire. Brouillon. L'Américain fit quatre doubles fautes et le Français ne passa aucune première balle d'engagement. Si bien qu'après avoir été sérieusement accroché aux troisième et cinquième jeux, il perdit son service sans faire le moindre point au septième jeu. La manche revenait à l'Américain (4-6).

« J'ai eu du mal à me concentrer, j'ai ainsi perdu beaucoup d'occasions de gagner ce set », expliquait Noah, qui, effectivement, n'avait pas exploité trois balles de *break*. *« Ensuite, j'ai senti que je pouvais gagner ».* Oh ! ce n'était pas le Noah irrésistible des grands jours. Toutefois, la certitude soudaine de pouvoir triompher se traduisit sur le court par une modification sensible de comportement : le service claqua comme un coup de fouet, la volée perfora Gerulaitis. Le set fut bouclé en une demi-heure sur le score de 6-3.

La troisième manche confirma, en l'aggravant, la domination de Noah, qui bondissait au filet avec une ardeur féline. Gerulaitis, qui perdit son service aux 3e et 7e jeux, sembla d'ailleurs considérer la défaite comme un fait acquis et n'opposa plus qu'une résistance formelle : 6-2 au tableau d'affichage. *« Yannick*, dit-il, *était beaucoup plus fort que lors de notre dernière rencontre ».* C'était il y a plus d'un an. Noah sera-t-il suffisamment fort pour vaincre en quart de finale Ivan Lendl ? *« J'ai battu Gerulaitis après un mois d'interruption. Ça va faire mal cette année »*, plaisante Noah, qui sait néanmoins que le Tchécoslovaque, vainqueur du dernier tournoi, aura à cœur d'effacer la défaite subie en quart de finale de la Coupe Davis à Paris.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

L'A.S. Saint-Etienne à l'abri du besoin jusqu'à la fin de la saison

De notre correspondant

Saint-Etienne. – Encore de longues heures de suspense au siège de l'Association sportive de Saint-Etienne (A.S.S.E.) le lundi 19 janvier. Dès le milieu de la matinée, MM. Bressy, président de club, Jean Sadoul, président de la Ligue national de football, Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, Clande Faure, adjoint au sport du maire de Saint-Etienne, et quelques autres personnalités s'enfermaient pour une réunion sur la situation financière du club. Dans les couloirs, les rumeurs allaient bon train. On évoquait la possibilité d'un dépôt de bilan.

Vers 15 heures, MM. Faure, Sastre et Sadoul gagnaient l'hôtel de ville de Saint-Etienne pour une entrevue avec le maire, M. Joseph Sanguedolce. C'est vers 17 heures que M. Jean Sadoul devait communiquer les décisions prises : la Ligue nationale de football accepte de renflouer l'A.S.S.E. pour un montant qui sera décidé vendredi 21 janvier, à condition que le club « dégraisse » sa masse salariale. La municipalité de Saint-Etienne s'engage de son côté, dans la mesure où le club retrouvera sa sérénité d'antan, à porter sa subvention actuelle de 840 000 francs à 1 million de francs et de donner sa caution à un crédit bancaire de 5 millions de francs. De quoi permettre à l'A.S.S.E. de tourner jusqu'en fin de saison.

M. Jean Sadoul n'a pas caché la situation alarmante du club, qui devra trouver 13 millions de francs d'ici le mois de juin ni les vives préoccupations que la crise de l'A.S.S.E. cause à la Ligue. « *Dommage*, devait-il préciser, *car, avec la Coupe du monde, le football français avait redoré son blason.* »

Quant à M. Fernand Sastre, il a annoncé la convocation d'une nouvelle assemblée générale de l'A.S.S.E. pour le mois de mars, ou, au plus tard début avril. Au cours de celle-ci, le président Bressy rendra compte de son mandat, des problèmes subis ou à venir, et on procédera à l'élection d'un nouveau conseil d'administration. « *Un conseil qui ne réunisse ni des pro-Rocher ni des pro-Buffard*, devait souhaiter le président Bressy, *mais seulement des pro-A.S.S.E.* »

« *Dans l'intérêt du club* », les dirigeants stéphanois ont fait savoir le 18 janvier que Jean-François Larios partira, à la fin de la saison, soit un an avant la fin normale de son contrat. Avec ce départ négocié, ils se voient dispensés du versement d'importantes primes mais se privent du montant du transfert qu'ils auraient dû percevoir. De son côté, l'ancien entraîneur du club, Robert Herbin, devra se présenter, mardi 25 janvier, devant la commission juridique de la ligue nationale pour tenter une conciliation, conformément à la procédure de licenciement engagé.

PHILIPPE MEHNERT.

BASKET-BALL. – *En quarts de finale de la coupe Korac, Orthez a battu, mercredi 19 janvier, dans sa salle, Bayreuth (R.F.A.) 83 à 59 ; de son côté, le Dynamo de Moscou, chez lui, a dominé Monaco 86-85.*

VOLLEY-BALL. – *En demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions, Cannes a confirmé sa victoire du match aller en battant Budapest 3-2 et s'est qualifié pour la poule finale. En coupe confédérale, Sète, vainqueur du club turc, Tacsport Istanbul, 3-0, accède, de son côté, à la poule finale ; Grenoble, en revanche, qui a battu l'équipe belge Zonhoven 3-0 après s'être incliné par le même score au match aller, devra disputer une troisième rencontre.*

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

Vosges. 384-85-10. 150 m²
MAISON, JARDIN

5e arrdt

NEUF
CONSTRUCTION EN COURS
IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 28 APPARTEMENTS. Livraison 1er trimestre 1983
JARDIN DES PLANTES 1 et 3 RUE POLIVEAU
DU 2 AU 5 PIÈCES et DUPLEX - TERRASSES
Prix moyen 15.000 F le m². Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN Tous les jours 14 à 19 h. Sauf mercredi et dimanche
A.W.L. Tél. 287-37-37.

PANTHÉON 80 m², 2/3 PIÈCES. 4e ét., plein soleil, calme. Tél. le soir 523-23-71.

6e arrdt

R. DE SEINE, imm. pier. de tail., beau 2 p., cuis., bains w.-c., asc. 570.000 F. 634-13-18.

EXCEPTIONNEL ST-GERMAIN-DES-PRÉS Dans hôtel 18e siècle Elégant 4 P. 125 m². Park. Serv. DORESSAY - 624-93-33.

STUDIOS 6^e^
St-Michel 18 m² 180.000 F
Mazarine 25 m² 320.000 F
Boissonnade 31 m² 260.000 F
St-Placide 32 m² 350.000 F
RIVE GAUCHE 222-70-63.

9e arrdt

Voie privée, clair, calme. Imm. p. de taille, prof. libérale possible. 4/5 PIÈCES, 100 m² environ, tt cft, état impeccable. Prix intéressant. Sur place vendredi, samedi, dimanche, lundi 12 h à 15 h 30. 5, sq. Pétrelle, 1er ét. gauche.

10e arrdt

SUPERBE 4 PCES 85 m², balc., cuis. équipée, tout confort, impeccable, soleil. Vendredi, samedi 14/18 h. 187, fg Saint-Denis ou tél. 585-41-20 le matin.

11e arrdt

VOLTAIRE, part. vend 5 pces 5e ét., balcon, park., calme, soleil. 960 000 F. Tél. soir 355-14-61.

RÉSIDENCE LES COURTILLES
MENILMONTANT
Imm. neuf gd stand., tt cft, 2 à 5 pces, livraison immédiate. PRET CONVENTIONNE PRIMM Tél. : 788-11-23.

13e arrdt

MAISON INDÉPENDANTE
180 m², dble liv., 4 chbres, gde terrasse, direct pptaire. 325-33-08 après 19 h. 326-13-00.

ARAGO grand 2 pièces, cuis., bns, balc., imm. récent. 520.000 F. Tél. : 336-22-30.

14e arrdt

DENFERT 55 m², LIVING + CHAMBRE 5e ÉTAGE. ASC., 320-73-37.

DENFERT S/SQUARE
Bel imm. 5e ét. asc., soleil, 85 m². Prix : 795.000 F. Téléphone : 545-34-28.

ALÉSIA 60 m², living, 2 chambres, tt cft. 1er ét. Tél. : 222-18-49.

15e arrdt

CONVENTION
Imm. récent, grand standing, studio, cuis. équipée. S. de bains luxe, balcon, parking. 450.000 F – 734-38-17.

16e arrdt

20 mètres av. Foch, gd standing, étage élevé, terrasse 10 m², très grand 4 pces, garage. 2.000.000 F. 783-89-86 – 548-54-99.

PASSY immeuble 19 ans grd 4 P. 125 m² 1.230.000 F 783-89-86 – 548-54-99

XVIe IENA
PARTICULIER VEND dans immeuble neuf LUXUEUX APPT 4 P., 118 m² balcons, PARKING DOUBLE 2.200.000 F. H. bur. 704-92-22. Domicile : 720-26-40.

RAYNOUARD CHARMANT DUPLEX S/VERDURE, LIV., 2 CHBRES. Px 780 000 F. 605-10-08.

AV. DE VERSAILLES
Imm. tt cft, plein ciel, charmant studio. Prix : 195.000 F. Téléphone : 734-36-17.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS
M^o^ MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION. Vis. jeudi, vendredi 13/18 h.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
Sur Parc, LUXUEUX 180 m². 6 pces, possible prof. libérale, vendredi, samedi 14 h à 17 h 53, RUE MANIN.

20e arrdt

PARTICULIER VEND Paris-20e (Métro Gambetta)
STUDETTE AMENAGÉE
Cuisine, salle-de-bains, séjour, meublé (sauf literie) Tél. : 020-18-28 (le soir)

78-Yvelines

Montigny Le Bretonneux 4 P., 86 m², 2 park., 100 m. Gare St-Quentin-en-Yvelines, (S.N.C.F. + R.E.R. ligne C) Px 420 000 F dont C.F. 105 000 F à 7 %. Tél. 044-10-58.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON
Maison de ville neuve disponible de suite dans petite résidence 6 pièces, 2 bns, garage. S/pl., 29, rue Jean-Brunet l'après-midi, du jeudi au dimanche. Tél. : 534-81-71.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro 2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE R.-de-ch. + 3 et 4 étages du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 2e trimestre 1983. SPDI. 350-14-80.

NEUILLY-SAINT-PIERRE, vaste séjour, 2 chbres, 110 m². 4 ét., immeuble récent + terrasse privative 100 m². GARBI – 567-22-88.

BOULOGNE 980 000
ENTRE MÉTRO ET BOIS CHARMANTE PETITE MAISON à transformer. 605-10-08.

BOULOGNE Except., grand, près du bois, état neuf. Tél. 825-58-75.

PORTE DE CHAMPERRET A LEVALLOIS ds imm. rénové, 80 m², charme, 3 pces + mezzanine. Prix : 650.000 F – 758-71-35 le soir.

Province

(VAR) PRESQU'ILE DE GIENS ET ILES D'OR. HYÈRES « LES PALMIERS », RÉSIDENCE « COSTABELLA ». ROUTE DE COSTEBELLE. Luxueuse résidence, parc, terrasses, jardins, mezzanine. Du studio au 4 pièces. FIM, 5, quai de Bourbon, 75004 Paris. T. (1) 633-33-67 ou (94) 58-32-22.

FACE A MONACO
part. vend beau 3 pces, park., terrasse, vue mer. 660.000 F BEAUSOLEIL. – Tél. : (93) 78-13-29.

bureaux

Locations

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
DOMICILIATION 600 F.
BUREAUX MEUBLÉS
SECRETARIAT-SERVICES B.E.B. – Tél. 562-66-00.

fonds de commerce

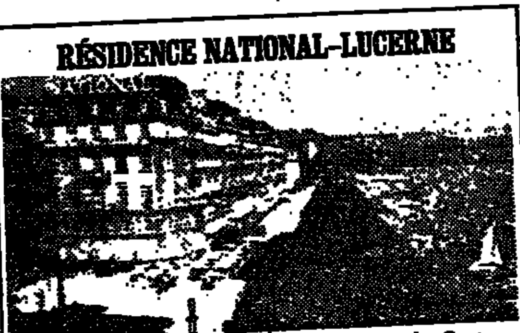
Ventes

NICE
Entreprise travaux. Affaire personnelle créée en 1963. 7 millions chiffre aff. dont 80 % avec les Administrations. 25 personnes. Portefeuille 83 : 3 millions. Px dem. 3 millions. Ecrire HAVAS, B.P. 346, 06072 NICE Cedex, réf. 0.480.

locations non meublées offres

Etranger

RÉSIDENCE NATIONAL-LUCERNE



A ce beau site, loin du trafic, au bord du lac des Quatre-Cantons, nous louons des appartements de grand luxe de

1 à 5 1/2 chambres

Salon avec cheminée, cuisine moderne, salle de bains en marbre. En quelques mots, une résidence confortable et calme, offrant sécurité et service dans un endroit merveilleux. Service d'hôtel sur demande.

Pour de plus amples détails, veuillez vous adresser à RÉSIDENCE NATIONAL CH-6002 Lucerne. Tél. : 041-69-35.

locations non meublées demandes

Paris

COLLABO JOURNAL, recherche appts 3/4 pces, loyer 3.000 F C.C. moyenne Paris. Tél. : 271-85-35 apr. 20 h. Tél. : 296-89-32 sauf dimanche, lundi.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphoner au : 296-58-10.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadre mutés Paris recherche du STUDIO au 5 pces. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

villas

VANNES
A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 p., excell. état, compren. : étage, 3 chbres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, s. de b., w.-c., cuis., séjour, sal. av. chem. sur jardin pl. sud ; sous-sol, sous tte la maison, avec gar. et chauff. Terrain 400 m². S'adr. à la Sélection Foncière. 8, place de la République, 56000 Vannes. Tél. (97) 47-27-01.

immeubles

ÉTOILE
TRÈS BEL IMMEUBLE pierre de taille 4 étages RESTAURÉ et MODERNISÉ ENTIÈREMENT LIBRE Usage d'habitation à vendre en totalité. Ecrire N° 2.696 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire-XIe.

pavillons

VALENTON (94), cause départ part. vd ds résid., calme des Tourelles, 12 km Paris, prox. RER, SNCF, pavil. tt cft, chauff. cent. charbon, s./sol, gar., cave. Rez-de-ch. : cuis., séj., w.-c., à l'étage : 3 ch., s.-de-bs, gren. Tél. jard., surf. tot. 195 m². Tél. 389-29-62.

VDS PAVILLON MEULIÈRE A DEUIL-LA-BARRE (95)
10' gare du Nord
Séjour, cuisine, véranda, 4 chambres, 2 salles de bains, lingerie, sous-sol, garages, double vitrage.
TRÈS BON ÉTAT 983-71-22. – 630.000 F.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER. 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. T. 277-44-44.

FONTENAY-AUX-ROSES Près M^o^, constr. 20 ans liv. + 5 chbres, cuis., bains s/sol. complet gar. jard. 500 m² à saisir 1.400.000. 663-42-45.

maisons de campagne

PÉRIGORD
MAISON DE MAITRE
8 hectares, pigeonnier dépendances, très belle vue 75 000 F, doc. sur demande. PROPINTER S.A., B.P. 33. 24103 BERGERAC CEDEX. Tél. (53) 57-53-75.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27, avenue de Villiers. 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

propriétés

10 KM OUEST
Situation exceptionnelle dans parc privé DEMEURE moderne classique, récept. 70 m², 5 chbres, 3 bains, beau parc boisé 2.500 m² AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET (3) 976-05-90.

SOCIÉTÉ CHAMPS-ÉLYSÉES recherche propriétés, appartements, commerces. A VENDRE immédiatement par diffusion France étranger. – Ecrire à : S.N.E.E.I., 76, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 562-66-44.

terrains

Côte d'Or, terrain à bâtir 2000 m², viabilisé, 30' sortie autoroute du Sud, 4 km gare desservie par T.G.V. Prix intéressant. Pour tous renseignements, téléphoner au : 16 (80) 92-01-54 ou écrire : M. CASSAS Hubert – 23, rue des Juifs, Saint-Rémy, 21500 Montbard.

YONNE : terrain à bâtir 4900 m², viabilisé, 20 km sortie sud Auxerre A 6. Bourg de Mailly-le-Château, façade 35 m, bordure. D. 950. PIVERT. T. (6) 437-80-95.

A VENDRE terrain (à bâtir), 1.580 m², situé à DAUSSE (47), 12 km de Villeneuve-sur-Lot, dans lotissement communal. – TOUTES VIABILITÉS, vue imprenable. Tél. : (53) 49-06-18.

viagers

Etude LODEL, 35 bd Voltaire Paris-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

70 km, ouest près Mantes-la-Jolie, villa récente 6 pièces sur 2 200 m², grand garage indiv., piscine, calme. 250 000 F + 4 200/mois. Cruz, 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, r. La Boétie-8e.
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

16e, grd 2 P. bel imm. briques 120 000 + 2 400. Occ. hme 73 ans. CRUZ 266-19-00.

villégiature

Séj. à CANNES. Le JOSEFA, meublé à la semaine. Grand standing et calme. 1re mise en service 02/83. Entre Croisette et rue d'Antibes. Renseignements SORGI 7, rue du 14-Juillet, 06400 CANNES. Tél. : 16 (93) 43-28-04.

Le Monde

économie

COMMERCE EXTÉRIEUR

Malgré une amélioration en décembre

Le déficit a pratiquement doublé en un an

Le déficit de la balance commerciale de la France, cinquième exportateur mondial, a pratiquement doublé en un an pour atteindre le montant record, en 1982, de 92,7 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières et de 93,3 *milliards de francs en* données brutes.

Le déficit était de 50,6 milliards de francs en 1981, année au cours de laquelle les exportations s'étaient élevées à 576,6 milliards de francs, et les importations à 627,2 milliards de francs. Pour 1982, le montant des exportations a été de 632 milliards de francs et celui des importations de 724,9 *milliards de francs. On* note une nette amélioration de la situation en décembre, mois au cours *duquel* le déficit extérieur *a été* ramené à 5,9 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières, après 6,9 milliards en novembre, 6,3 milliards en octobre, 12,2 milliards en septembre et 13,3 milliards en juin. En un an (1982 par rapport à 1981) le déficit a augmenté de 83,2 %. Pour toute l'année 1982, en volume, les importations auront augmenté de 3,4 % tandis *que les* exportations auront diminué de 2,8 %.

La réduction du déficit en décembre est due en partie à la dépréciation du dollar qui a permis d'importer le pétrole à meilleur prix. La *facture énergétique n'en sera pas* moins de l'ordre de 180 milliards de francs en 1982, contre 161 milliards de francs en 1981. Selon le *ministre* du commerce extérieur, l'explication de l'amélioration enregistrée en décembre *« ne se trouve pas seulement dans des facteurs extérieurs, comme la baisse du dollar, mais aussi dans l'effet des mesures décidées par le gouvernement et l'effort des Français »*.

Au cours d'une conférence de presse, le jeudi 20 janvier, M. Jobert a insisté sur l'efficacité du comportement des ménages qui, selon lui, ont pris conscience de l'importance du commerce extérieur. Il a indiqué que les efforts seraient poursuivis pour rétablir l'équilibre avec nos principaux partenaires, notamment l'Allemagne fédérale, vis-à-vis de laquelle la France accuse un déficit de l'ordre de 35 milliards de francs.

PROCÉDURE EUROPÉENNE CONTRE LES OFFICES FRANÇAIS DES VINS ET DES FRUITS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les offices sur les vins et les fruits et légumes créés par la loi-cadre d'octobre 1982 ne sont pas compatibles avec la législation du Marché commun. La Commission européenne a en tout cas de sérieuses présomptions, puisqu'elle a ouvert le 19 janvier une procédure d'infraction contre la France. Le gouvernement a un délai d'un mois pour répondre aux demandes d'explications de Bruxelles, qui craint que le rôle des nouveaux établissements publics ait pour effet de gêner la libre circulation des marchandises (ce serait le cas des chais agréés) et de fausser la concurrence dans la C.E.E.

M.S.

Les intentions du gouvernement pour redresser la balance commerciale

(Suite de la première page.)

La recession de 1975 avait fait baisser massivement celles-ci : de 7 % en volume par rapport à 1974. Telle est d'une certaine façon la référence actuelle, même si des précautions beaucoup plus grandes qu'alors sont prises sur le plan social.

Cette stratégie traumatisante montre à quel point les moyens dont dispose un gouvernement ont peu changé depuis vingt ans, malgré la multiplication des analyses et des théories économiques. Le rééquilibrage des comptes extérieurs d'un pays passe encore et toujours par l'amputation de la demande des ménages. Car c'est bien évidemment la consommation des Français qui va devoir être réduite.

Le compte économique pour 1983 qui fut, à l'automne dernier, distribué aux parlementaires en même temps que la loi de finances annonçait déjà un peu la couleur en prévoyant une quasi-stagnation du pouvoir d'achat, du taux de salaire horaire (+ 0,1 % après + 3 % en *1981* et *1982* et + 3,6 % en *1980*). Mais une progression encore sensible de la consommation était envisagée — et souhaitée — grâce à une baisse du taux d'épargne, revenant de 14,5 % du revenu disponible des ménages en 1982 à 13,8 % en 1983.

Ce qui change maintenant dans le raisonnement officiel est fondamental : il y a six mois, la préférence était donnée à un peu plus de croissance économique pour lutter contre le chômage, fut-ce au prix d'un déséquilibre extérieur important. A la mi-janvier 1983, on admet la priorité du commerce extérieur sur la croissance. C'est dire que la récession dans laquelle nous nous sommes enfoncés en 1982 se prolongera en 1983 et que le gouvenement l'acceptera, ce qui est totalement nouveau.

Sur les moyens à mettre en œuvre, aucune décision n'est encore prise. *Mais il semble vraisemblablement* qu'en plus du freinage des salaires et des revenus, le gouvernement va faire beaucoup d'efforts pour inciter les Français à développer leur épargne : épargne industrielle, épargne-logement, peut-être plus tard, en cas d'échec ou de résultats insuffisants, épargne forcée.

A horizon relativement rapproché, cette stratégie, si elle développe ses effets, conformément au scénario ci-dessus développé, va poser de façon à nouveau aiguë le problème de l'emploi et du chômage. En 1984, le choix devrait donc être celui d'une réduction brusque et très importante de la durée du travail (*deux ou trois heures*), compensée par une baisse non moins importante du pouvoir d'achat des salariés, cela pour ne pas accroître les coûts des entreprises.

Dans l'hypothèse où cette solution, qui demeure l'idée la plus originale des socialistes, ne serait pas acceptée par les Français, il resterait à admettre une progression continue du chômage. Le chiffre de 2,5 ou 2,7 millions de demandeurs d'emploi pourrait alors être atteint dans quelques années. La plupart de nos dirigeants estiment que ce serait l'échec de l'expérience socialiste en France.

ALAIN VERNHOLES.

COMMERCE INTERNATIONAL

CONFLITS D'INTÉRÊT ENTRE LA C.E.E. ET LES ÉTATS-UNIS

La livraison de 1 million de tonnes de farine américaine à l'Egypte inquiète les Européens

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'exportation américaine de 1 million de tonnes de farine vers l'Egypte, à un prix inférieur aux prix les plus bas pratiqués ces derniers temps sur ce marché, a été ressentie comme un camouflet à Bruxelles, le deuxième en peu de temps. En effet, aussi indulgent soit -on quant aux contraintes de la politique politicienne, le discours prononcé par M. Reagan devant les fermiers de Dallas le 12 janvier, annonçant des subventions supplémentaires pour exporter les excédents et critiquant la politique agricole commune, alors même que les négociations euro-américaines engagées pour éviter une guerre commerciale agricole débutaient à Washington, révélait une désinvolture certaine à l'égard de la C.E.E.

Les commentaires officieux demeurent modérés : *« Si ce contrat était contraire aux règle du G.A.T.T., et si ce genre d'opérations se multipliaient, cela risquerait de mettre en péril la trêve décrétée le 10 décembre »*, déclare-t-on dans les *milieux communautaires.*

En privé, les fonctionnaires européens se montrent beaucoup plus sévères. Le contrat américain, qui a dû être signé au Caire juste au moment où M. Villain, le directeur général de l'agriculture de la Commission, qui dirigeait la délégation européenne, parlait de farine à Washington, a été conclu, dit-on, à un prix de 175 dollars la tonne CAF. Compte tenu des cours aux Etats-Unis, une telle offre n'a été possible que dans la mesure où les meuniers américains ont pu se fournir en blé auprès de l'organisme national d'intervention (le C.C.C.) à un prix très bas, autrement dit moyennant une forte subvention. Deuxième aspect plus grave encore aux yeux des Européens et qui donne à ce contrat des allures de provocation : l'Egypte est un marché traditionnel de la Communauté, et *la percée américaine* risque fort d'en éliminer, au moins provisoirement, les opérateurs des Dix. *« Ce million de tonnes de farine équivaut à une année d'importation pour l'Egypte, c'est catastrophique. »* La volonté ainsi brutalement manifestée par l'administration Reagan de remettre l'Europe au pas, sans tenir compte du dialogue engagé, est d'autant plus mal ressenti que la Commission a pratiqué ces derniers mois, précisément pour faciliter la négociation, une gestion délibérément modérée de ses subventions à l'exportation. C'est vrai en particulier des ventes de farine à l'Egypte, qui au cours de l'actuelle campagne, en raison de cette modération, ont progressé à un rythme moins rapide qu'en 1981-1982. Les responsables de la Commission — M. Dalsager, le commissaire chargé des affaires agricoles, M. Villain, le directeur général de l'agriculture. — *qui avaient commenté* ces derniers jours les négociations avec les Etat-Unis de manière plutôt optimiste et en mettant l'accent sur le souci de la C.E.E. de respecter scrupuleusement les engagements pris lors du Tokyo Round *(le Monde* du 20 janvier) se trouvent placés quelque peu en porte-à-faux. Un « détail » dont, évidemment, on se moque à Washington...

PHILIPPE LEMAITRE.

La Commission européenne autorise la Grèce à contrôler temporairement les importations

De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a autorisé le 19 janvier le gouvernement grec à exercer un contrôle sur les importations en provenance des Etats membres de la C.E.E. Elle a en outre décidé de dévaluer de 7 % la « drachme verte », c'est-à-dire le taux de conversion qui permet d'établir les prix agricoles grecs et d'éliminer ainsi une partie des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) qui jouent dans un pays à monnaie dépréciée comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation.

Au lendemain de la dévaluation de la monnaie hellénique, le gouvernement grec a demandé, le 13 janvier, à la Commission l'autorisation d'appliquer pour un an des restrictions aux importations pour vingt et un produits. La Grèce a fondé sa demande sur l'article 130 du traité d'adhésion qui lui permet, jusqu'à la fin de 1985 ou 1987 selon les produits concernés, de faire appel à des « clauses de sauvegarde » en cas de difficutés susceptible d'altérer l'économie nationale.

Le texte de la décision de Bruxelles reconnaît le bien-fondé de la demande grecque *« dans certains secteurs »*. Mais elle s'empresse d'ajouter qu'elle *« n'est pas en mesure de se prononcer dès maintenant sur les mesures appropriées permettant à la République hellénique de rééquilibrer la situation et d'adapter les secteurs intéressés à l'économie du Marché commun »*. Autrement dit, malgré les réunions répétées de ces derniers jours avec les représentants du gouvernement grec, elle se donne un délai de réflexion supplémentaire qui pourrait aller jusqu'à la fin du mois de février. D'ici là, Athènes peut délivrer des autorisations aux importations « sans frais », c'est-à-dire sans pouvoir exiger le dépôt de caution comme cela avait été permis par deux fois à l'Italie ces dernières années.

L'adhésion de la Grèce à la C.E.E. a eu pour effet de doubler son déficit commercial (12,5 milliards de francs pour les neuf premiers mois de 1982) avec ses partenaires européens en deux ans, alors qu'il est resté stable pendant cette période avec les pays tiers. Le nouvel Etat membre de la C.E.E. a même enregistré, dès la première année d'adhésion, un déficit de ses *échanges agricoles avec les Neuf* qui s'est creusé en 1982, contre un excédent en 1980.

Pour le commerce agricole également, la Commission n'a répondu que partiellement à l'attente des Grecs. La dévaluation a entraîné l'application d'un M.C.M. d'un pourcentage de 22 % de la valeur des produits importés et exportés. Afin de ne pas favoriser les achats et de ne pas pénaliser les ventes, Athènes a demandé l'élimination complète pour les importations qui ont enregistré le plus fort accroissement (produits animaux) et les exportations des produits les plus compétitifs (vins, fruits et légumes). En accordant seulement unr réduction de sept points du taux actuel, la Commission a toutes les chances de décevoir les Grecs. Bruxelles fait toutefois valoir qu'une seconde diminution (six points sont prévus) pourra intervenir à l'occasion de la fixation des prix agricoles européens pour la prochaine campagne.

MARCEL SCOTTO.

AFFAIRES

TRAVAUX PUBLICS

Qui reprendra la société Richier ?

Le tribunal de commerce de Nanterre *devra* décider le 28 janvier du sort de Richier, deuxième constructeur français de matériel de travaux publics, et de ses 805 salariés. Un plan a cependant *été* soumis aux pouvoirs publics à la mi-décembre par M. Gilles Poncin, dont l'entreprise, *Ardennes-Équipement* est le premier producteur de godets pour pelles hydrauliques. Ce plan, qui nécessite une subvention de 30 millions de F et l'octroi ultérieur d'un prêt bonifié à long terme de 50 millions, prévoit le maintien de la presque totalité des emplois et a été défendu par son auteur, mardi 18 janvier devant le C.I.R.I. (Comité interministériel de restructuration industrielle).

Selon l'administrateur judiciaire de Richier, Me Chassagnon, la solution présentée par M. Poncin qui a l'approbation de l'ensemble du personnel de Richier, est *« économiquement très valable »* et bien meilleure qu'une reprise par la Société Albaret, fabricant de rouleaux pour engins de travaux publics, qui ne prévoit le maintien que d'une centaine d'emplois, mais, selon le C.I.R.I., aucune subvention.

Au C.I.R.I., aucune décision n'est encore prise et ne le sera avant le 24 ou le 25 janvier. On s'inquiète cependant de la capacité d'une petite entreprise comme celle de M. Poncin (45 millions de F de chiffre d'affaires) de rentabiliser Richier (environ 400 millions de F de chiffre d'affaires), sur un *« un marché qui s'effondre »*.

Richier, qui avait été cédé en 1972 au groupe américain Ford, puis repris en 1979 par un fabricant de matériel d'appoint du B.T.P., Sambion a été admis à la suspension provisoire des poursuites en février 1981, avec un passif de 190 millions de francs.

Mme Yvette Chassagne remplace M. Pierre Esteva à la présidence de l'U.A.P.

Mme Yvette Chassagne, conseiller maître à la Cour des comptes et préfet du Loir-et-Cher, va succéder à M. Pierre Esteva à la présidence de l'Union des assurances de Paris (U.A.P.), premier groupe d'assurances français, nationalisé en 1945, avec 20 000 *personnes employées et* plus de 18 milliards de francs de primes encaissées annuellement.

Agée de soixante ans, Mme Chassagne est une personnalité fort dynamique. Elle a été la première femme à devenir sous-directeur au ministère des finances en 1967, la première à être nommée conseiller maître à la Cour des comptes en 1979, et, enfin, la première « préfète » en juillet 1981. Elle a fait pratiquement sa carrière à la direction des assurances du ministère des finances, avec une prédilection pour l'assurance-vie, et un intérêt particulier pour la coopération avec les Etats africains, occupant même, de *1974 à 1978, le poste de directeur* du développement économique au ministère de la coopération.

C'est donc une « professionnelle » qui prend la suite de M. Esteva, dont le mandat de trois ans s'achève le 26 février prochain. Agé de cinquante-sept ans, inspecteur général des finances, directeur notamment du cabinet de M. Couve de Murville, ministre de l'économie et des finances en 1968 et 1969, il était entré en février 1971, comme directeur général de l'U.A.P., dont le président de l'époque, *M. Dominique* Leca, le considérait comme son dauphin. Mal vu de M. Giscard d'Estaing, M. Esteva, au départ en retraite de M. Leca, en 1974, s'était vu préféré M. René de Lestrade, âgé de soixante ans et précédemment directeur général de la Caisse des marchés, comme président de l'U.A.P. Il avait dû attendre janvier 1980 pour occuper le poste. En haut lieu, on n'estime pas que M. Esteva ait démérité, et, dans la logique de l'entreprise, il eût été rationnel de lui accorder un nouveau mandat. Le gouvernement, comme dans le cas de M. André de Lattre, remplacé à la présidence du Crédit national, à cinquante-neuf ans, par *M. Jean* Saint-Geours, a voulu un changement, de caractère politique, prenant soin, toutefois, de désigner une personnalité très au fait de l'assurance, comme l'est Mme Chassagne. — F.R.

Thomson prend le contrôle d'Eurotechnique

(Suite de la première page.)

Ce changement de stratégie, que M. Gomez a imposé à une partie de son état-major, est une révolution boulevard Haussmann. Le groupe, qui s'était limité à des productions de haute qualité, mais de faible volume, devra produire « en masse », seul moyen, d'après les experts, pour *suivre l'évolution technique* très rapide.

La conviction de M. Gomez s'est faite à la lumière des mouvements de ses grands concurrents mondiaux qui redoublent d'efforts dans ce secteur. Les entreprises champignons, nées dans les années 70, dans la Silicon Valley, sont mises à mal depuis deux ans par la récession des ventes, *la* chute des prix, des profits et des capacités de financement. Elles sont rachetées une à une. La prise de participation d'I.B.M. dans le numéro un des microprocesseurs, Intel, le démontre. Le modèle japonais d'intégration verticale des grands groupes — appelé en France *« filière électronique »* — a fait ses preuves : en moins de dix ans, cinq firmes japonaises ont pris place dans les dix premiers des *circuits intégrés.*

Le changement stratégique décidé, restait à acquérir Eurotechnique. La négociation fut pleine de rebondissements. Mais tout est bien... qui finit particulièrement *bien pour la partie française.* Thomson rachète les actions détenues par National Semiconductor pour le franc symbolique, certains liens techniques étant conservés. Rappelons que Honeywell avait obtenu 1 milliard de francs pour 27 % des actions de C.I.I.-Honeywell Bull, et I.T.T. 215 millions de francs pour sa filiale française C.G.C.T.

Thomson va également reprendre les 51 % détenus par Saint-Gobain, et obtenir ainsi le contrôle total d'Eurotechnique. Comme l'avait souhaité M. Chevènement, l'industrie française des circuits intégrés se ramène à deux pôles : Thomson et Matra, et un nouveau plan composants va — enfin — pouvoir se mettre en place.

Sur la période 1983-1986, les efforts pour les circuits intégrés atteindraient 6 milliards de francs *dont* 2,2 en investissements industriels et 3,8 en recherche et développement.

Partir de la demande

Quelle peut être la stratégie de Matra et de Thomson pour remplir l'objectif gouvernemental qui est d'équilibrer la balance commerciale en 1986 ? Les industriels français ne couvrent qu'un petit quart du marché (et seulement 5 % des microprocesseurs et 7 % des *mémoires* MOS) et 45 % en comptant les filiales des groupes étrangers (Texas Instruments, Motorola, R.T.C.-Philips et S.G.S.). *En 1986, la* couverture globale (et non produit par produit) devra être de 100 % pour un marché estimé à 5 milliards de francs.

L'idée de « filière » impose désormais de « partir de la demande » : il faut produire les circuits que réclament les secteurs industriels *français* gros utilisateurs. Ce sont les télécommunications (où Matra a déjà quelques réalisations à son actif), l'automobile, marché qui connaîtra un fort développement, et l'électronique grand public...

Reste à concrétiser ces principes et beaucoup de questions se posent. Comment Eurotechnique va-t-il s'intégrer dans l'ensemble Thomson ? Comment concilier les technologies dont le groupe hérite ?

Depuis quinze ans, la France tente de rattraper son retard dans les circuits intégrés face aux Américains et aux Japonais. Avec des résultats jusqu'à présent insuffisants et trop fragiles. Une nouvelle tentative s'ébauche. Les structures mises en place, pour séduisantes qu'elles soient, ne garantissent pas le succès. Il appartient à l'ensemble des acteurs de la filière électronique de jouer le jeu... et aux deux producteurs de circuits intégrés d'être compétitifs !

ERIC LE BOUCHER.

• *ERRATUM.* — *Nous avons* écrit par erreur, dans l'article consacré aux résultats de Renault *(le Monde* du 20 janvier), que les investissements de la Régie avaient augmenté de 8,7 milliards de francs. Nous aurions dû écrire qu'avec 8,7 milliards de francs, ces investissements étaient en augmentation de 10 %.

SOCIAL

La réforme des statistiques de l'A.N.P.E. devrait être effective au deuxième trimestre 1983

A la suite des accusations lancées par *le Canard enchaîné* sur les chiffres du chômage, M. Le Garrec a vigoureusement répondu, le 20 janvier, dans la presse. Pas de manipulation des statistiques, a-t-il affirmé.

M. Jean-Paul Bachy, secrétaire national du P.S., a dénoncé *« la campagne déclenchée dans certains milieux, qui n'a d'autre objectif que d'attaquer le gouvernement sur l'un des points les plus positifs de son bilan »*.

De son côté, M. Lecanuet, président de l'U.D.F., a posé une question écrite au premier ministre : *« Est-il exact que le gouvernement recourt à des manipulations des statistiques de l'emploi ? »* Dans l'affirmative, les *« rectifications »* qui s'imposeraient devraient être publiées *« avant le mois de mars »*.

La réforme en cours des statistiques du marché du travail n'a pas encore d'effet sur les références statistiques utilisées par M. Le Garrec pour présenter les résultats de sa politique. Mais elle est implicitement présente dans le débat sur la transparence des chiffres du chômage.

La photocopie partielle d'une note interne de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), publiée par *le Canard enchaîné* du 19 janvier, met en lumière la décision du ministère de l'emploi de ne publier les statistiques de « stock » (1) de demandeurs d'emploi à temps partiel et à contrat temporaire qu'après mars 1983.

Jusqu'à mars 1983 seront publiées — comme depuis des années — les seules demandes d'emploi à temps plein et durée indéterminée (catégorie 1). Les demandeurs d'emploi à temps partiel (catégorie 2) ou sous contrat temporaire (catégorie 3) n'étant pas considérés jusqu'à présent comme des chômeurs.

La publication de l'intégralité de la note A.N.P.E. est utile, car elle re situe précisément cette décision controversée du ministère dans le cadre de la réforme en cours des statistiques.

En voici donc le contenu : *« La note D.S.C.G. n° 132 bis 82 du 13 septembre 1982 relative à la mise en œuvre de la phase 3 de la réforme des statistiques du marché du travail annonçait (page 3, paragraphe IV) une procédure spécifique, en décembre 1982, pour la reprise du stock des demandes de catégorie 2 enregistrées avant le 1er octobre 1982, la reprise du stock des demandes de catégorie 3 se faisant progressivement lors des inventaires semestriels.*

Sur ce sujet, le ministère de l'emploi vient de prendre la décision de ne publier les statistiques de stock de demandes de catégories 2 et 3 qu'à partir de mars 1983 ; d'ici là, les colonnes concernées des tableaux statistiques issus de la réforme seront laissées en blanc.

Ceci nous a donc conduit à décaler dans le temps la procédure prévue et à la réviser. En effet, dans le but d'alléger la charge de travail des unités et de ne pas multiplier les manipulations de fichiers, il a été décidé de jumeler la reprise des stocks des demandes de catégories 2 et 3 et l'opération de basculage des fichiers selon le nouveau Rome (répertoire des professions) qui interviendra entre janvier et mars 1983.

Les modalités pratiques de la reprise des stocks de demandes de catégories 2 et 3, enregistrées avant le 1er octobre 1982, seront exposées dans la note sur le basculage du Rome qui parviendra à l'ensemble du réseau dans le courant du mois de décembre. »

Aucun secret

Cette réforme n'a rien de secret. Dans son magazine *Situations* du dernier trimestre 1982, l'A.N.P.E. consacre un long article à cette *« révision globale nécessaire »* de son système statistique qui date des années 70, lorsque le nombre de demandeurs d'emploi ne dépassait guère trois cent mille. Aujourd'hui, l'effectif dépasse les deux millions. Décidée dès 1979 par Robert Boulin, puis confirmée par M. Jean Auroux, cette réforme pour l'A.N.P.E. *« vise à trois objectifs. D'abord mieux saisir les caractéristiques de la demande d'emploi, tout en progressant vers un suivi individualisé des demandeurs d'emploi »*. Ainsi les critères retenus pour ce nouveau classement informatique en cinq catégories sont la durabilité de l'emploi recherché, la durée du travail, la disponibilité du demandeur et le fait qu'il a ou non déjà un emploi. Le deuxième objectif de la réforme, c'est d'améliorer l'analyse des relations entre l'offre et la demande d'emploi. Enfin, cette réforme devrait permettre d'établir des informations locales sur le marché du travail. Un des effets de cette réforme sera donc de constituer — et de publier — le stock (2) des catégories 2 (demandeurs d'emplois à temps partiel) et 3 (demandeurs d'emploi temporaire).

Les nouvelles statistiques mensuelles ont été prévues pour fin 1982, celles trimestrielles pour le début 1983. La décision du ministère de l'emploi de surseoir à l'application en cours de cette réforme jusqu'en mars retarde d'autant la sortie de ces nouvelles données.

DANIÈLE ROUARD.

(1) Si l'on cumule les flux de demandes d'emploi temporaire enregistrées au fil des mois, on peut être conduit à comptabiliser par exemple deux fois dans l'année le travailleur saisonnier qui fait en mai la cueillette des fraises et en septembre les vendanges. Ce travailleur serait *« compté »* comme deux demandeurs d'emploi.

(2) Les flux d'entrée représentent le nombre *d'inscriptions* à l'A.N.P.E. et les stocks le nombre de *personnes* en cours de demande.

Vrai débat et faux procès

Les accusations du *Canard enchaîné* ont provoqué un beau tollé au point que M. Le Garrec est sorti du silence qu'il s'était imposé, à tort, au départ. Au-delà des polémiques, que peut-on en retenir ? Comme nous l'avons souligné, ces accusations mettent en relief des procédés contestables. Il n'est effectivement pas logique, aujourd'hui comme hier, que les jeunes qui peuvent rester jusqu'à six mois en attente d'un stage de formation ne soient pas considérés comme des demandeurs d'emploi.

Au ministère, on fait remarquer, à juste titre, que les chômeurs adultes, qui suivent une formation, ne sont plus inscrits comme demandeurs (en catégorie 1, mais renvoyés en catégorie 4, non comptabilisée) sauf s'ils effectuent un stage de « mise à niveau ». Mais une telle différenciation suivant le type de formation fait apparaître des ambiguïtés qu'il serait souhaitable de lever. En revanche, *le Canard enchaîné* a tort quand il reproche au ministre de sortir des fichiers 60 000 chômeurs de longue durée en « formation longue » : titulaires d'un contrat emploi-formation, assure-t-on au ministère, ils ont un emploi garanti au bout de leur formation et donc ne sont plus chômeurs.

Contestable aussi demeure le renvoi à mars 1983 de la réforme des statistiques de l'A.N.P.E. — attribué à un « compromis technique » entre les services extérieurs du travail et l'Agence...

Mais au-delà de ces procédés, qui entretiennent le flou, il ne faut pas se lancer dans de faux procès. Rien ne prouve que le gouvernement se livre à un trucage des chiffres de l'emploi. Depuis 1970, l'A.N.P.E. recense les chômeurs au sens de la définition du Bureau international du travail qui retient trois critères (ne pas avoir d'emploi, être en quête d'un travail rémunéré, être à même de travailler immédiatement). Depuis plusieurs années, les syndicats ont abandonné la contestation des statistiques officielles du chômage qui les amenait à majorer ces chiffres d'un coefficient multiplicateur de 1,8.

S'il est vrai que certains chômeurs — à la marge — ne s'inscrivent pas à l'A.N.P.E., cette situation n'est pas nouvelle. Et ce qui est absolument établi, c'est que — une modification normale des coefficients de correction saisonnière établie par l'INSEE, en janvier 1982 mise à part — le gouvernement n'a pas modifié la comptabilisation des chômeurs telle qu'elle était réalisée avant mai 1981. Le chiffre avancé par *le Canard enchaîné* — 234 000 « oubliés » des catégories 2 et 3 — est d'autant moins crédible que les seules statistiques connues sur les demandeurs à temps partiel ou de contrats temporaires sont établies actuellement en flux et non en stock.

Et la réforme des statistiques, voulue par M. Boulin, ministre de la précédente majorité, n'aura pas pour effet d'additionner ces catégories 2 et 3 à la catégorie 1, qui demeurera la seule mesure des chômeurs au sens du B.I.T. Pour autant, rien n'empêche — au contraire — de relancer et de clarifier encore le débat sur une question simple : qu'est-ce qu'un chômeur ?

MICHEL NOBLECOURT.

« Nous n'avons pas touché aux chiffres » déclare M. Jean Le Garrec

M. Jean Le Garrec, ministre de l'emploi, a, dans la journée du 19 janvier, répondu à diverses reprises aux accusations du *Canard enchaîné* (*le Monde* du 20 janvier).

Le ministre a démenti toute manipulation des chiffres du chômage. Pour mesurer les effets de la *« politique active sur l'emploi, il y a un thermomètre : ce sont les statistiques du chômage »*, a déclaré M. Le Garrec à *Libération* (20 janvier).

« Ce thermomètre, nous ne l'avons jamais touché. Mieux, j'en ai amélioré la présentation pour une meilleure information. C'est avec ce thermomètre que nous prenons la température et les chiffres sont là : le chômage est en décroissance. La preuve : le nombre de chômeurs indemnisés (hors pré-retraite) était, à la fin décembre 1981, de 1 119 842 personnes. A la fin décembre 1982, ce chiffre se montait à 1 183 431, soit 5,68 % d'augmentation. Or nous donnions une progression du chômage de 5,8 % en données brutes et de 5,6 % en données corrigées des variations saisonnières. La parfaite corrélation entre ces trois chiffres montre que nous n'avons rien truqué, et je vous rappelle que les statistiques d'indemnisation du chômage sont faites par l'UNEDIC et non par le ministère. »

Le Canard enchaîné a également reproché au gouvernement de transférer certains demandeurs de catégorie 1 vers les catégories 2 et 3 pour diminuer le nombre officiel de chômeurs.

« Nous n'avons jamais organisé un tel transfert » répond M. Le Garrec. *« Resse qu'il y a un problème des catégories 2 et 3. Nous voulons les saisir statistiquement, mieux que cela n'a été fait. Pour cela, il faut saisir des données de stock et non des flux d'inscriptions. Du fait de notre sous-équipement informatique, les moyens de saisie de ces données n'existeront qu'au deuxième trimestre 1983. Ce qui explique la date de la circulaire A.N.P.E. publiée par* le Canard *enchaîné. Ainsi, nous avons les indications mensuelles de flux dans le bulletin mensuel des statistiques. Sur un an, la catégorie 2 indique 119 000 chômeurs en juin 1980 ; 132 000 pour 1981 et 140 000 pour 1982. Ce sont là des indications annuelles. Parce qu'il n'est pas possible d'additionner des stocks et des flux, il n'est pas possible de regrouper les trois catégories. »*

Dans *le Matin* du 20 janvier, M. Le Garrec dément également que le gouvernement ait envoyé des directives à l'A.N.P.E. pour éviter l'inscription des jeunes à la recherche d'un emploi.

« De tout temps, les jeunes qui étaient en stage n'étaient pas inscrits au chômage. En 1980, il y avait 109 000 demandeurs d'emploi âgés de moins de dix-neuf ans au 1er janvier, ils étaient 98 000 en 1982. Deux chiffres à peu près identiques. »

De même, « à sa connaissance », on n'a pas demandé à l'A.N.P.E. de créer une nouvelle catégorie pour une partie de ces jeunes, celle des « demandeurs en formation ». *Nous avons conservé les catégories telles qu'elles ont été définies en 1970 »*, a insisté M. Le Garrec.

« Une campagne politique »

Quant au dépoussiérage controversé des chômeurs de longue durée, *« un travail de contact a été fait avec les chômeurs de longue durée »*, a encore précisé dans *le Matin* M. Le Garrec. *« A travers ce travail, un effort de reclassement a été effectué, c'est une action positive. Nous devons éviter de laisser isolés les chômeurs de longue durée au bout de douze mois. Cette action positive qui mobilise tous les agents de l'A.N.P.E. et des services annexes est transformée en action négative à la suite d'une intoxication. »*

Y a-t-il une opération politique derrière ces controverses sur les chiffres du chômage ? *« Je ne sais pas »*, répond M. Le Garrec dans *le Matin*. Mais, demande-t-il à notre confrère de *Libération*, *« ça ne vous pose pas de questions à vous, journaliste de* Libération, *que au moment où la situation évolue favorablement, on monte une campagne politique ? Car, enfin, en recoupant toutes les informations, les indicateurs d'évolution aboutissent à un même résultat »*.

La convention de protection sociale de la sidérurgie est reconduite jusqu'au 31 décembre 1983

De notre correspondant

Metz. — Les représentants des fédérations de la sidérurgie F.O. et C.F.T.C. ont signé, le 19 janvier à Paris, au terme de neuf heures de négociations, avec le GESIM (groupement des entreprises sidérurgiques et des industries minières) un protocole d'accord reconduisant la convention générale de protection sociale de la sidérurgie (C.G.P.S.) du 24 juillet 1979 jusqu'au 31 décembre 1983.

Les sidérurgistes, qui bénéficieront en 1983 de mesures d'âge (dispense d'activité ou cessation anticipée d'activité), sont assurés d'obtenir les mêmes garanties de ressources que les quelque quarante-mille pré-retraités partis depuis 1979, à savoir 75 % de leur salaire mensuel brut antérieur entre cinquante et cinquante-cinq ans, et 70 % entre cinquante-cinq et soixante ans, plus un bonus de 4 % sur cinq ans ou de 20 % sur un an. La C.F.D.T. et la C.G.C., signataires de l'accord de 1979 avec F.O. et la C.F.T.C., ont accueilli favorablement la proposition de reconduction. Elles se sont cependant accordé un délai de réflexion supplémentaire. La C.G.C. s'est déclarée prête à ratifier le texte dès jeudi, attendant simplement une confirmation écrite d'un engagement des pouvoirs publics maintenant pour les pré-retraités 1983, lorsqu'ils atteindront ou dépasseront soixante ans, les mêmes garanties financières actuellement en vigueur. La C.F.D.T. pense parapher le texte lundi matin. La C.G.T., seule organisation syndicale à ne pas avoir signé cette convention en 1979, fera connaître sa décision lundi également, après avoir rappelé sa position de l'époque : le niveau des garanties de ressources est jugé positif mais le texte est qualifié de dangereux quant au volet mutation, car *« il autorise un dégraissage aveugle des effectifs »*.

La signature de cet accord constitue tout d'abord un succès syndical. Les organisations signataires en 1979 avaient, en effet, demandé dès octobre, à la reprise des dicussions, la reconduction de l'ancienne convention arrivée à expiration le 30 novembre 1982. La prolongation de l'ancien texte représente aussi un constat d'échec des négociations entamées à l'automne et devant initialement aboutir à la rédaction d'une nouvelle C.G.P.S. L'abandon de ce projet de nouvelle convention devant l'opposition syndicale, face notamment aux propositions de réduction de garanties de ressources pour les futurs pré-retraités de la sidérurgie, résulte d'un changement de position des pouvoirs publics qui souhaitaient voir les sidérurgistes se rapprocher du droit commun. Ce revirement est, aux yeux notamment des syndicats réformistes, la marque de la volonté de Matignon d'acheter la paix sociale. D'autres considèrent que cette volte-face est le fruit de préoccupations politiques.

Un texte servant de constat est annexé à l'avenant de reconduction du 19 janvier (le troisième après ceux du 30 juin 1981 et du 30 juin 1982). Il reprend, à la demande des syndicats, certains points ayant recueilli un consensus général lors des précédentes réunions (priorité aux mutations dans le même bassin, formation). La prolongation d'un an de la C.G.P.S. de 1979 ne signifie cependant pas l'acceptation des plans industriels des deux groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor-Sollac de la part des syndicats, comme le soulignent la C.F.D.T. et F.O. Si un accord concernant la C.G.P.S. est intervenu, deux importants dossiers de la sidérurgie restent ouverts : la réduction du temps de travail, la politique salariale pour 1983. Ils feront l'objet d'une rencontre entre les partenaires sociaux, le 7 février.

JEAN-LOUIS THIS.

MONNAIES

PRÊT DE 1,3 MILLIARD DE DOLLARS DE QUATORZE PAYS INDUSTRIALISÉS A LA YOUGOSLAVIE

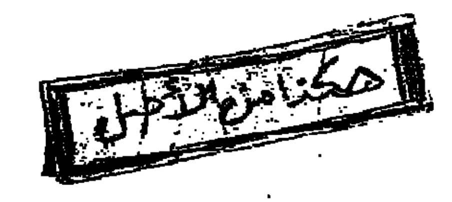
Berne (*A.F.P.*). — Les représentants de quatorze pays industrialisés et de la Yougoslavie, réunis mardi 18 et mercredi 19 janvier à Berne, se sont mis d'accord pour un plan d'assistance financier et notamment un prêt à moyen terme de 1,3 milliard de dollars à la Yougoslavie, qui fait face à des difficultés de paiement.

La Suisse présidait la réunion. Y participaient les représentants des pays du « groupe des Dix », plus l'Autriche, le Danemark et la Finlande, et du côté yougoslave, le ministre des finances, M. Florijanic, et le gouverneur de la Banque centrale, M. Makic.

Parallèlement, les banques centrales des pays du « groupe des Dix » et la Suisse, réunis au sein de la Banque des règlements internationaux, vont octroyer à la Yougoslavie un crédit relais à court terme d'un demi-milliard de dollars. Le F.M.I., qui a coordonné les efforts pour aider la Yougoslavie dont l'endettement atteint 18 milliards de dollars (le quart vient à échéance en 1983), apportera un concours à ce pays. Il avait, en 1981, ouvert une ligne de crédit de 1,8 milliard de dollars dont une partie reste encore à tirer.

Enfin, les banques commerciales occidentales, dont une trentaine ont participé lundi à Zurich à une réunion sur la dette yougoslave, organisée par le F.M.I., vont accorder à Belgrade des crédits permettant le refinancement de sa dette.

Cette série de prêts évite à la Yougoslavie de devoir négocier un rééchelonnement de sa dette. Autrement dit, au lieu de lui accorder un moratoire, les créanciers lui consentent de nouveaux crédits pour lui permettre de faire face à ses échéances. Cet effort exceptionnel des pays occidentaux est dû à la situation politique très particulière de la Yougoslavie sur la scène internationale.



ÉNERGIE

AVANT LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE CONCERTATION

La C.G.T. critique le programme de la direction des Charbonnages de France

« Tant sur le plan économique que social, cela ne va pas. Le directeur général des Charbonnages de France se lance dans une politique qui, s'il n'en change pas, va déboucher très vite sur l'affrontement », a déclaré, mercredi 19 janvier, M. Dufresne, secrétaire général de la fédération du sous-sol C.G.T. A deux jours de la seconde réunion de la commission de concertation, dite de « l'article 11 », entre les syndicats et la direction, la centrale oppose un non formel aux propositions de la direction.

Ces propositions *« aboutissent à sacrifier une partie importante des capacités de production française, à détruire le bassin du Nord-Pas-de-Calais et l'essentiel des Houillères du Centre-Midi »*. Elles *« prennent le contre-pied des décisions du Parlement sur le niveau de production à atteindre en 1990. Elles ne sont pas conformes aux orientations et recommandations gouvernementales »*.

Les objectifs de production, fixés pour les années 1983-1985, sont faits sur la base des résultats de 1982. Or ces résultats ont été exceptionnellement mauvais, « faussés », selon la C.G.T., par une sous-utilisation délibérée des capacités de production. Niant l'impact de la réduction de la durée du travail sur les rendements, qui n'a représenté, selon elle, qu' *« une heure de travail perdue sur l'année »*, la C.G.T. accuse la direction d'avoir réduit la production *« afin de présenter au gouvernement des résultats catastrophiques »*.

Dénonçant le blocage de l'embauche et la concentration des investissements dans les seuls bassins considérés comme rentables (Lorraine, Provence), la C.G.T. ne nie pas la nécessité de réorganiser le temps de travail. Mais cette réorganisation – notamment le travail le week-end demandé par la direction – doit se faire, selon la C.G.T., dans tous les bassins, et à la condition que la direction s'engage à utiliser à plein les capacités de production. *« On ne peut pas demander aux mineurs de changer leurs habitudes de travail, si, en contrepartie, il n'y a pas une politique franche de relance »*, a déclaré M. Dufresne, qui a ajouté :

« Notre fédération ne permettra pas la poursuite de la casse. Nous avons démontré par le passé que nous étions capables d'agir avec beaucoup de fermeté. Nous ne souhaitons pas revenir à cette situation, mais, si cela s'avère nécessaire, nous le ferons, plaçant chacun devant ses responsabilités. »

LES BÉNÉFICES D'ELF-AQUITAINE ONT FLÉCHI EN 1982

1982 a été une année difficile pour Elf-Aquitaine dont les bénéfices consolidés ont diminué, selon les résultats provisoires communiqué, mercredi 19 janvier par la société, de près de 40 %. Ils sont en effet revenus de 3,7 milliards de F en 1981 (pour un chiffre d'affaire de 104,4 milliards de F) à 2 milliards de F environ en 1982 (pour un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de francs). La « dérive » de ces résultats par rapport aux prévisions s'explique, selon M. Albin Chalandon, P.-D.G. du groupe, par des dépenses d'explorations supérieures d'1 milliard de F au budget initial, par une augmentation de 500 millions de F des provisions faites pour Le Nickel et ATO Chloe et un alourdissement également de 500 millions des provisions nécessaires pour le commerce du brut.

Les perspectives pour 1983 laissent prévoir un rétablissement des bénéfices autour de 4 milliards de F, a annoncé M. Chalandon. En effet le secteur raffinage du groupe, qui en 1982 a perdu 2,1 milliards de F – en dépit de bénéfices exceptionnels dus au destockage de 2 milliards de francs –, a vu sa situation s'améliorer depuis la fin de l'année, grâce à l'application en France de la formule de calcul des prix – et à la baisse du dollar par rapport au franc – au lancement des nouvelles installations de la raffinerie de Donges. La réduction prévue des approvisionnements par contrats à long terme à des prix supérieurs au marché – qui ont coûté l'an passé 1,84 milliard de F – devrait également contribuer à un assainissement de la situation d'Elf France, à moins que de nouveaux contrats ne soient imposés. *« Nous n'avons pas besoin de davantage de pétrole que ce que nous avons programmé. Si le gouvernement français vient ajouter de nouveaux contrats, il faudra une compensation financière »*, a précisé M. Chalandon.

En ce qui concerne la chimie, le P.-D.G. de Elf Aquitaine a indiqué que son groupe devrait trouver un partenaire étranger – un européen – notamment dans la chimie lourde.

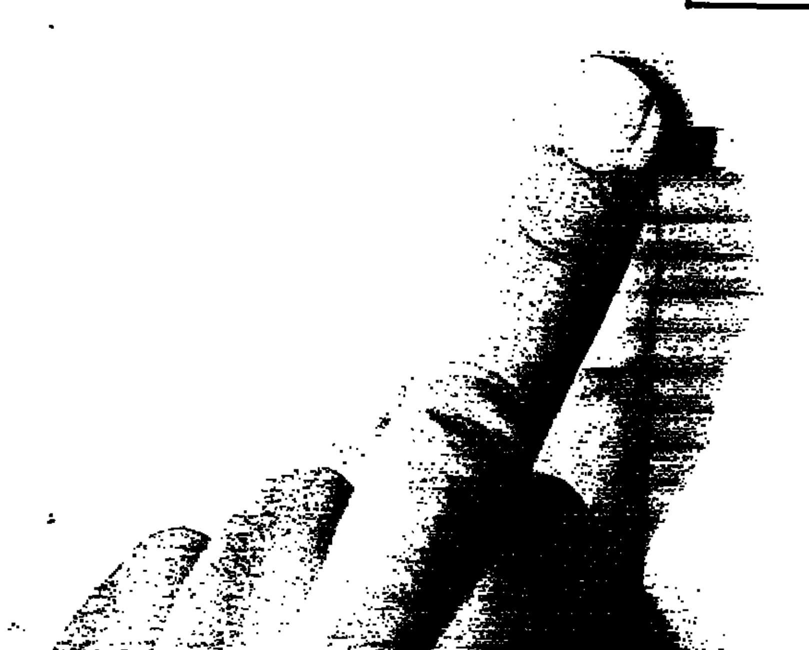
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8840	6,8910	+ 195	+ 230	+ 370	+ 430	+1100	+1220
$ can.	5,6160	5,6230	+ 60	+ 100	+ 160	+ 220	+ 595	+ 720
Yen (100)	2,8240	2,9290	+ 145	+ 170	+ 270	+ 305	+ 840	+ 910
DM	2,8330	2,8360	+ 160	+ 185	+ 300	+ 340	+ 960	+1030
Florin	2,5840	2,5875	+ 175	+ 195	+ 300	+ 330	+ 940	+ 995
F.B. (100)	14,4910	14,5130	– 195	– 40	– 445	– 215	–1055	– 615
F.S.	3,4745	3,4805	+ 300	+ 325	+ 560	+ 600	+1595	+1700
L (1 000)	4,9430	4,9515	– 361	– 340	– 840	– 710	–2355	–2145
£	10,7850	10,8020	+ 65	+ 155	+ 150	+ 290	+ 790	+1020

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/8	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8
DM	5 3/16	5 9/16	5 1/4	5 5/8	5 1/4	5 5/8	5 1/4	5 5/8
Florin	4 3/4	5 3/4	4 9/16	5 7/16	4 3/4	5 3/8	4 11/16	5 5/16
F.B. (100)	11 1/2	13	13	14	13 1/2	14 1/2	13 1/2	14 1/4
F.S.	1/2	1 1/4	1 3/4	2 3/8	2 3/16	2 15/16	2 7/8	3 1/2
L (1 000)	16 1/2	18 1/2	20 3/4	23	21 1/2	23 1/2	22	23 1/2
£	11 1/8	11 7/8	11 1/2	12 1/4	11 1/16	11 13/16	10 3/4	11 3/8
F. franç.	12 3/4	13 3/4	16 1/2	17 1/4	19 1/4	20	19 3/4	20 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



URBANISME

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les propositions de M. Dubedout sur le « développement social » des quartiers

La situation est tendue dans les quartiers d'habitat social : au-delà des crises aiguës (l'été chaud de 1981 dans la banlieue lyonnaise), comment rendre un vie commune harmonieuse à des habitants qui cumulent souvent les handicaps sociaux, culturels et géographiques ?

La commission présidée par M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble et député socialiste de l'Isère, a travaillé depuis plus d'un an sur le terrain (dans une quinzaine de villes) en coordonnant l'utilisation de crédits émanant de plusieurs ministères, à la recherche d'une politique pour le « développement social des quartiers ».

Harmoniser les ethnies des banlieues

Le rapport remis au premier ministre, et dont les propositions ont été examinées au conseil des ministres du mercredi 19 janvier, est un constat *sérieux*, un inventaire exhaustif des difficultés et un catalogue de mesures très diverses. Pessimisme de l'analyse, volonté d'agir pour faire face à un *« tournant de la civilisation urbaine »*, selon la formule de M. Dubedout et *« réussir la société multi-ethnique »*.

« Le développement de l'intolérance, du rejet, du racisme, laissent des marques profondes dans une société déjà minée par la crise. L'accroissement du sentiment d'insécurité sans justification objective en est un signe inquiétant. Si la politique actuelle ne montre pas son efficacité, la voie de l'autoritarisme sera souhaitée par une majorité de citoyens. » L'avertissement est clair ; les solutions complexes : pas de remède miracle, pas de mesure spectaculaire, mais une lente et minutieuse reconquête de la convivialité perdue.

Les causes du mal des grands ensembles et de certains quartiers anciens sont connues (*le Monde* des 14, 15 et 16 décembre 1981). Trop de jeunes sans travail, trop de familles d'immigrés mal insérées dans la vie sociale, rejetées dans des quartiers à l'urbanisme agressif.

Il faut, selon la commission Dubedout, tout mener de front. Former les jeunes et leur proposer un emploi, adapter le système scolaire aux enfants d'ethnies différentes et ouvrir l'école vers le quartier, nommer des enseignants volontaires ; freiner la ségrégation en cessant de concentrer les familles difficiles dans les mêmes secteurs, tout en logeant les jeunes ménages de la deuxième génération près de leurs parents s'ils le souhaitent (certains maires refusent catégoriquement d'augmenter les quotas).

Pour améliorer la sécurité, il ne s'agit pas, selon M. Dubedout, d'*« augmenter des effectifs de police, qui patrouillent dans le vide »*, car la violence s'exerce souvent ailleurs. Dans ces quartiers, *« on compte peu d'agressions de personnes, mais beaucoup de vandalisme »*, note le maire de Grenoble. Un vandalisme encouragé par le mauvais entretien des immeubles.

La rénovation des bâtiments, la transformation des « tours et barres » en véritables rues, vers une architecture dans laquelle les habitants se reconnaissent sont nécessaires, et il y a partout de beaux projets. Mais cette transformation (fort coûteuse en général) ne suffira pas si l'action sociale ne suit pas.

La commission Dubedout a pensé à tout : elle souhaite qu'un « interlocuteur unique » des administrations concernées soit désigné, que les associations soient associées et écoutées, que les élus soient incités à ne pas se détourner de leurs quartiers difficiles.

La délicate question du vote des étrangers, très controversée, n'est pas abordée de front, parce que cette hypothèse a déjà été prématurément écartée au niveau ministériel. Le vote de *tous* les habitants des villes aux élections municipales serait pourtant la façon la plus démocratique de les faire participer à la vie locale. M. Dubedout estime que la question se résoudra d'elle-même, car les nouvelles générations auront automatiquement le droit de vote. A condition d'attendre un peu et à condition qu'ils acceptent, garçons et filles, de s'en servir.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

13 et 15 ans

Un salon de coiffure, mercredi 19 janvier, dans la banlieue parisienne, 18 heures.

« Excusez mon retard, lance un monsieur élégant et pressé : *je viens de surprendre deux jeunes qui cambriolaient ma voiture dans mon parking. Treize et quinze ans. Je les ai conduits au commissariat.*

— Ils ne vous ont pas blessé ? interroge le coiffeur.

— Non, mais l'un d'eux m'a menacé avec son casque de moto. Je lui ai aligné un de ces coups de poing !

— Le commissaire, qu'est-ce qu'il a dit ?

— Il a relevé leur identité. En tout cas, demain, je dépose plainte contre les parents. Excusez-moi encore pour ce retard. Je ne pouvais pas prévoir.

— Pas prévoir, croyez-vous ? dit un deuxième client. *Moi, je pense que ce genre de choses, on ne peut malheureusement que trop les prévoir à notre époque ! »*

La tête pleine de shampooing, un troisième client fait remarquer que l'insécurité dans les villes constituait le sujet essentiel du conseil des ministres.

« C'est un peu tard... », concluent les deux premiers, tandis que le coiffeur laisse tomber les bras : *« Treize et quinze ans ! »* – F. Gr.

Faits et projets

M. Georges-Bernard Renouard nommé directeur du tourisme

M. Georges-Bernard Renouard a été nommé directeur du tourisme par le conseil des ministres du 19 janvier.

[Né le 8 avril 1928, à Domfaing (Vosges), M. Renouard a assumé de nombreuses responsabilités dans le tourisme social. Fondateur de la Fédération nationale Léo-Lagrange, il en est le délégué national de 1956 à 1971. Il préside, de 1971 à 1981, le centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisirs (CECOREL). Il devient, en 1981, conseiller technique de M. André Henry, ministre du temps libre, auprès duquel il s'occupe plus particulièrement du dossier du chèque-vacances. M. Renouard conduira, à Cannes, la liste de gauche aux élections municipales.]

M. Roger Taillibert architecte en chef du palais de Chaillot

M. Roger Taillibert, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, a été nommé architecte en chef, conservateur du palais de Chaillot, où il succède à M. Jean Faugeron qui prend sa retraite. D'autre part, M. Jean-Loup Roubert, architecte en chef du Théâtre national de l'Opéra, est nommé architecte en chef, conservateur du Grand Palais en remplacement de M. R. Taillibert.

[Ancien élève de l'École nationale nationale des beaux-arts, M. Roger Taillibert, âgé de cinquante-six ans, est bien connu pour ses réalisations d'architecture sportive, tels le stade du Parc des Princes, le stade olympique et le palais des sports de Montréal, réalisé pour l'Exposition universelle. Nommé architecte en chef du Grand Palais en 1977, il avait été, l'année suivante, chargé d'une mission sur l'aménagement du domaine de La Villette.]

[M. Jean-Loup Roubert, âgé de cinquante et un ans, est premier grand prix de Rome d'architecture, en 1961. Pensionnaire à la Villa Médicis de 1963 à 1966, il a été nommé architecte en chef du Théâtre national de l'Opéra en 1978.]

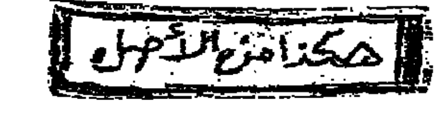
TRANSPORTS

Des semaines moins longues pour les routiers

A compter du 1er mars, la semaine de travail des conducteurs routiers sera ramenée à cinquante heures – contre cinquante-huit à soixante heures, voire davantage jusqu'ici. L'amplitude journalière maximale de travail – douze heures – ne sera admise que dix-huit fois par période de douze semaines. Les heures d'attente subies lors des chargements, des déchargements ou des passages en douane, seront comptées comme temps de travail effectif dans une proportion de 66 %, contre 50 % actuellement.

Telles sont les principales dispositions du décret soumis par M. Charles Fiterman au conseil des ministres. Serpent de mer des dernières années, sujet d'intenses polémiques depuis dix-huit mois, le problème des conditions de travail des cent quarante mille conducteurs routiers français se trouve donc résolu à la satisfaction des syndicats de salariés, du moins de la C.G.T. qui est, pour l'instant, seule à avoir fait connaître sa position.

● *Fermeture de chantiers navals à Dunkerque.* – La société de réparations navales Béliard-Crighton, de Dunkerque, et ses filiales Flandre-Industrie, Samonor et Longatte, ont été mises en cessation d'activité, mercredi 12 janvier. Béliard-Crighton était déjà en règlement judiciaire. Le juge-commissaire du tribunal de Dunkerque, M. Charles Antoine, a expliqué sa décision par l'absence de *« proposition sérieuse et complète »* de reprendre les actifs des sociétés, et par une trésorerie qui *« laissait apparaître un déficit certain »* – de l'ordre de 5,5 millions de francs – et *« susceptible de doubler d'ici à la fin du mois »*.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 janvier

Nouvelle hausse de l'or
Irrégularités des actions françaises

Retardées d'une demi-heure en raison de l'évacuation du palais de la Bourse de Paris entre 11 h 30 et 12 h 45, les transactions sur le marché de l'or à Paris ont confirmé la nouvelle avance du métal fin constatée dans la matinée sur la scène internationale.

Déjà en forte hausse à Hongkong, à 496,75 dollars l'once, le cours de l'or a atteint 497,75 dollars mercredi midi (487 dollars la veille), après avoir « flirté » à plusieurs reprises avec la barre des 500 dollars.

Du coup, le lingot s'est trouvé propulsé à 109 100 F (+ 3 850 F) tandis que le napoléon s'inscrivait à 730 F (+ 10 F) en dernier cours.

A 8,48/52 F contre 8,44/47 F la veille, le dollar-titre ne suivait pas l'évolution du « billet vert » passé à 6,8465 F en séance officielle (6,77650 F le 18 janvier).

Comparativement, le ton était beaucoup plus calme sur les actions françaises, particulièrement hésitantes puisque l'indicateur instantané était en hausse de 0,11 % à l'approche de la fin de la séance.

Les écarts étaient plus marqués sur Crouzet (+8,2 %), B.C.T., Source Perrier et BIS (+3 % à +6 % environ) tandis que Revillon et A.D.G. figuraient en tête des valeurs en baisse avec des replis de 5 %, suivis, à quelque distance, par C.F.F. (+4 %). Pétroles B.P., T.R.T. et Jacques Borel (+3 % environ).

Aux valeurs étrangères, les mines d'or sont naturellement en vedette avec des écarts en hausse de 3 % à 4 % sur East Rand, Harmony, Randfontein, Amgold.

Par ailleurs, la société Mutuelles Unies IARD a informé la Chambre syndicale des agents de change que sa participation dans la société Patrimoine Participations avait franchi le seuil de 10 %.

NEW-YORK

Nouveau repli

En baisse de plus de 5 points la veille, le marché new-yorkais en a reperdu le double mercredi, l'indice Dow Jones des industrielles achevant cette séance à 1 068,06, en repli de 11,59 points.

Pour la seconde journée consécutive, les ventes bénéficiaires ont pesé sur la cote avec un gonflement significatif en fin de séance, lorsque les opérateurs ont pris connaissance du renchérissement du loyer de l'argent constaté sur les fonds fédéraux à court terme, dont le taux est remonté à 8 5/8 %.

Parallèlement, l'annonce par le département américain du commerce d'une régression de 2,5 % du produit national brut (P.N.B.) au cours du quatrième trimestre 1982 (en taux annualisé) n'a pas vraiment constitué une surprise à Wall Street, mais l'impression désagréable est restée ancrée dans l'esprit des boursiers. En publiant ces données statistiques, le département du commerce est obligé de constater que le niveau d'activité des entreprises américaines est tombé à un niveau plus bas que ne l'escomptaient les observateurs, et les commentaires optimistes fournis à cette occasion par M. Malcom Balridge, secrétaire au commerce, n'ont pas permis de *« redresser la barre »* dans l'esprit des professionnels. Une fois de plus, M. Balridge a affirmé que la reprise économique allait effectivement être au rendez-vous.

Le volume d'affaires est resté sensiblement dans les mêmes limites que la veille (80,90 millions d'actions contre 78,38).

VALEURS	Cours du 18 janv.	Cours du 19 janv.
Alcoa	32 1/8	31 3/4
A.T.T.	69 1/4	68 1/4
Boeing	35 3/8	34 1/2
Chase Manhattan Bank	49 7/8	48 1/2
Du Pont de Nemours	40 3/4	40 3/8
Eastman Kodak	83 3/4	82 1/2
Exxon	30 5/8	30 3/4
Ford	38 7/8	37
General Electric	96 1/2	95 5/8
General Foods	37	37 1/8
General Motors	62 3/4	60 1/4
Goodyear	33 7/8	32 3/4
I.B.M.	99 5/8	98 1/8
I.T.T.	33	32 1/2
Mobil Oil	25 1/2	25 3/4
Pfizer	71 5/8	71 1/4
Schlumberger	49	48 1/8
Texaco	31 3/4	31 5/8
U.A.L. Inc.	32 3/8	32
Union Carbide	58 3/8	58 3/8
U.S. Steel	20 3/8	20 3/8
Westinghouse	44 3/4	44 1/8
Xerox Corp.	40 3/4	40 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE DROUOT. – Selon un communiqué de la Chambre syndicale des agents de change, la société Mutuelles unies, a informé les autorités boursières que sa participation dans le capital de la société Patrimoine Participations avait franchi le seuil réglementaire de 10 % qui oblige à révéler ce type d'opération. Il s'agit là d'une prise de participation au sein de la nébuleuse Drouot, dont le Patrimoine Participations n'est qu'une des nombreuses ramifications.

FORGES DE STRASBOURG. – La société industrielle des Forges de Strasbourg, filiale à 100 % de la holding des Forges de Strasbourg et qui emploie environ six cent cinquante personnes, a réalisé au cours de l'exercice 1982, un chiffre d'affaires voisin de 250 millions de francs, (211 millions l'année précédente), essentiellement dans les domaines des équipements industriels, de la construction navale et fluviale, mais aussi métallique.

BANQUES AMÉRICAINES. – Les principales banques américaines commencent à annoncer leurs résultats au titre de l'exercice 1982 :

- Chase Manhattan Corp : bénéfice net de 307,5 millions de dollars contre 412,1 millions l'année précédente.
- Citicorp : bénéfice net de 747 millions de dollars contre 555 millions.
- Bankers Trust New York Corp : bénéfice net de 218,1 millions de dollars contre 188 millions.
- Manufacturers Hanover Trust : 295 millions de dollars contre 252,1 millions.

BARCLAYS BANK S.A. – La filiale française de la première banque britannique de dépôts vient de prendre le contrôle de la Société de crédit pour l'acquisition et l'amélioration des immeubles (SCAM).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	18 janv.	19 janv.
Valeurs françaises	102,6	
Valeurs étrangères	105,4	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	18 janv.	19 janv.
Indice général	102,5	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 janvier .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 janv.	20 janv.
1 dollar (en yens)	234,50	236,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

19/1	Émission Frais incl.	Rachat net
SICAV		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (fin)	Émission Frais incl.	Rachat net
Unigestion	481 80	459 95
Uni-Japon	746 77	712 91
Unirente	1612 04	1559 03
Univer	11803 19	11803 19
Valorem	309 61	295 57
Valreal	115554 96	115439 52
Worms Investiss.	567 04	541 33

● : prix précédent

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	710	705
Entrepose	145 10	....
Far East Hotels	1 45	1 47
Merlin Immobilier	1525	1540
Métallurg. Minière	148	150
M.M.B.	240 50	236
Novotel S.I.E.H.	810	830
Sarakreek N.V.	260	260
Sicomur	168	168
Sofibus	203	....
Rodamco	407	406

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	161 50	163
Cellulose du Pin	18	17 15
Coparex	373	372
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	45	33 o
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	120	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	598	593
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	94	94
Total C.F.N.	89 30	....
Ulinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	115	110
Akzo	126	125
Alcan Alum.	289	280
Algemeine Bank	976	990
Am. Petrofina	470	....
Arbed	160	....
Asturienne Mines	54	....
Bco Pop Espanol	75 50	76

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
	Vallourec	92	90 10	90	90
	V. Clicquot-P.	1230	1235	1235	1215
	Viniprix	690	684	684	684
	Amax Inc.	213 80	214 90	214 50	215
	Amer. Express	564	559	559	556
	Amer. Teleph.	580	594	593	594
	Anglo Amer. C.	158 50	163	162	161 50
	Amgold	992	1025	1025	1009
	B. Ottomane	935	905	912	890
	BASF (Akt)	418	426	425 50	433
	Bayer	405	401	401	394
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
45	Imp. Chemical	48 60	48 70	48 70	48 70
82	Inco. Limited	110 90	113 50	113 50	111 30
770	IBM	843	848	850	848
39	Ito-Yokado	43 30	42 60	42 70	42 60
265	ITT	279	284 60	284	287 10
47	Matsushita	45 50	44 45	44 30	44 50
720	Merck	747	749	749	752
605	Minnesota M.	678	672	672	666
205	Mobil Corp.	211	214	215 50	214
15300	Nestlé	16880	16960	16900	16970
310	Norsk Hydro	349	349	349	346
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
315	Xerox Corp.	344	344	348	348 50
2 35	Zambia Corp.	2 98	2 99	2 99	2 99

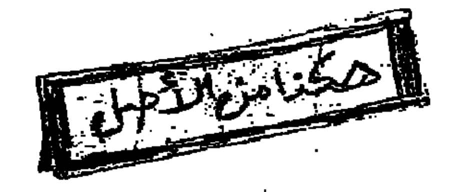
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/1	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 776	6 846	6 630	6 980
Allemagne (100 DM)	283 320	283 520	275	289
Belgique (100 F)	14 476	14 474	13	14 100
Pays Bas (100 fl.)	257 900	258 030	251	263
Danemark (100 krd)	80 540	80 430	76	82
Norvège (100 k)	96 850	97 085	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 696	10 748	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	8 065	8 150	6 500	8 500
Italie (1 000 lires)	4 936	4 932	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	345 550	346 150	337	355
Suède (100 krs)	92 850	93 110	89	95
Autriche (100 sch)	40 400	40 370	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 350	5 350	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 135	7 220	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	5 620	5 588	5 350	5 620
Japon (100 yens)	2 928	2 910	2 800	2 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/1
Or fin (kilo en barre)	106000	109500
Or fin (en lingot)	105250	109100
Pièce française (20 fr)	720	730
Pièce française (10 fr)	480	.....
Pièce suisse (20 fr)	699	708
Pièce latine (20 fr)	685	691
Souverain	815	822
Pièce de 20 dollars	3805	3800
Pièce de 10 dollars	1830	1870
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	4245	4280
Pièce de 10 florins	675	688



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES CONFLITS SOCIAUX

• Reprise du travail à l'usine Renault de Billancourt
• Nouvelle grève à Levallois chez Citroën

Le travail a repris ce jeudi matin 20 janvier à l'atelier de peinture de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt. En revanche, à Flins (Yvelines) où 10 700 des 18 000 salariés étaient toujours en chômage technique, la « grève-bouchon » des peintres au pistolet continuait. D'autre part, l'établissement Citroën de Levallois-Perret et les ateliers Chausson de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) avaient été paralysés en partie mercredi par les débrayages soutenus par la C.G.T.

Un compromis était intervenu mercredi soir à Billancourt, la direction proposant une prime de 155 francs au lieu de 105 francs – soit une somme supérieure à celle proposée à Flins. D'autre part, une commission sur les conditions de travail – rassemblant des ouvriers de l'atelier concerné, des techniciens de Renault et des représentants syndicaux – sera mis en place incessamment : il s'agit-là d'une innovation. Le travail a repris jeudi vers 9 h 30, après une « consultation » informelle des grévistes. Selon la direction, plus de 4 500 voitures n'ont pu être produites dans cette usine depuis le 11 janvier. A Flins, le manque à gagner s'élève à environ 15 000 véhicules, mais l'issue du conflit sera sans doute influencée par l'accord de Billancourt.

D'autre part, à l'usine Citroën de *Levallois, une vingtaine* d'ouvriers de l'atelier de ferrage ont débrayé mercredi et jeudi, bloquant la production. Ils réclament le paiement des jours de grève de début janvier. Mardi, la C.G.T. avait appelé à un débrayage à l'atelier des moteurs, et des incidents avaient opposé ses militants à des membres de la *C.S.L.* Selon cette dernière organisation, un délégué du personnel C.S.L., M. Coudesoto, a été blessé à l'œil et hospitalisé.

Enfin, depuis lundi, à l'usine Chausson de Genevilliers, plusieurs centaines d'ouvriers bloquent la construction des camionnettes J-9, à la suite d'un protocole d'accord sur la réduction du temps de travail *si*gné entre la direction et les organisations F.O. et C.G.C., mais refusé par la C.G.T. et la C.F.D.T., majoritaires.

• *Mavilor :* A la suite d'un accord mardi 18 janvier au ministère de l'industrie entre la direction de l'usine Mavilor (vilebrequins) de Lhorme (Loire) et les syndicats, les licenciements prévus sont annulés provisoirement jusqu'au 31 juillet. D'ici fin avril, une étude déterminera les perspectives d'activité, allant du reclassement au sein d'Allevard-Industries – groupe dont dépend Mavilor – à la création d'emplois dans la région. – *(Corresp.)*

• *Cattenom :* Reprise du travail *mardi*, pour les dix-huit cents salariés des entreprises de génie civil de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), en grève depuis le 12 janvier. Les deux cents licenciements prévus pour le 15 février sont différés jusqu'au 1er mars, et une commission de reclassement sera mise en place entre-temps.

Un vaccin « révolutionnaire » anti-herpès va être expérimenté chez l'homme

Une équipe de scientifiques dirigée par le professeur Bernard Roizman de l'université de Chicago vient d'annoncer qu'un vaccin anti-herpès allait prochainement être expérimenté chez l'homme. Ce vaccin déjà testé sur le singe est « révolutionnaire » en ce sens qu'il est le premier d'une nouvelle génération de produits vaccinaux obtenus par manipulations génétiques. Il est constitué d'un nouveau virus créé à partir de souches « sauvages » du virus responsable de l'herpès génital. C'est l'Institut Mérieux, unique partenaire de l'équipe américaine, qui assurera le développement du produit si les résultats sont concluants. Le stade actuel d'avancement des travaux conduit à poser de nombreuses questions d'ordre technique, médical et éthique.

La famille des virus du groupe herpès responsables de divers tableaux pathologiques est vaste et encore mal connue (1). Le travail *de l'équipe du professeur Roizman* porte sur un type de virus responsable, chez l'homme, d'une affection dénommée « *herpès génital* ». Aux État-Unis l'augmentation de l'incidence de cette maladie sexuelle transmissible est à l'origine d'un phénomène collectif sans précédent.

La contamination a lieu, le plus souvent, dès l'adolescence et les manifestations (lésions cutanées prurigineuses siégeant sur les parties génitales qui surviennent sur un mode récurrent) demeurent en général bénignes ou de gravité moyenne. Dans d'autres cas (*contamination néo-natale par exemple*), l'évolution peut être très grave. On suppose enfin que ce virus joue un rôle dans la genèse du cancer du col utérin.

Actuellement, aucune méthode de prévention vaccinale de cette affection n'est disponible : un vaccin composé de virus inactivés s'étant montré inefficace, il n'est plus commercialisé. L'approche du professeur Roizman est qualifiée par les spécialistes de « *révolutionnaire* ». Elle consiste schématiquement, au moyen de manipulations génétiques à créer un nouveau virus. L'équipe américaine a cherché à « exciser » la partie du patrimoine héréditaire (génome) viral responsable du pouvoir pathogène tout en conservant le pouvoir antigénique, propriété du virus d'induire, chez l'homme, une *réponse immunologique protectrice.*

En d'autres termes, l'objectif est de créer à partir d'une souche « sauvage » du virus, un nouveau virus « de laboratoire » suffisamment identique pour être vaccinant et suffisamment différent pour n'être pas dangereux. A-t-il été atteint ? En dépit du prodigieux développement des techniques de manipulations génétiques, il semble encore difficile de situer avec précision les zones d'acide désoxyribonucléique (A.D.N.), responsables des différents aspects du pouvoir pathologique viral (virulence, latence, onco*génicité*).

Malgré ces incertitudes, les expériences commencées en 1981 sur la souris sont actuellement menées sur des singes, sur lesquels, selon le professeur Roizman, le vaccin a déjà fait preuve de son efficacité. Le professeur Roizman vient, en outre, d'annoncer son intention cette année de faire l'essai de son vaccin sur un groupe de couples français et américains, dont l'un des partenaires est atteint de la maladie. A l'Institut Mérieux, on tient à souligner qu'aucune date n'a encore été fixée pour le début des essais cliniques sur l'homme.

Le marché potentiel d'un tel vaccin est très important, comme en témoigne le fait que de nombreuses autres firmes sont engagées dans cette compétition. C'est le cas notamment des sociétés américaines *Merck, Sharp and Dohme* et de *Molecular Genetics Inc.*, en association avec *American Cyanamid.*

Déjà se posent d'importantes questions éthiques, notamment sur la légitimité d'une prévention vaccinale d'une maladie normalement transmissible, compte tenu des dangers potentiels qu'implique l'utilisation chez l'homme d'un virus créé en laboratoire.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Le Monde de la médecine* du 22 décembre a consacré un dossier complet aux herpès virus.

DANS LES SERVICES SECRETS FRANÇAIS

Le général Fouilland quitte, à sa demande, les fonctions de directeur du renseignement

Directeur du renseignement et adjoint au directeur général de la direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.), le général de brigade Jacques Fouilland quitte, à sa demande, ses fonctions importantes dans les services secrets français dénommés, jusqu'en 1982, Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE).

Le conseil des ministres du mercredi 19 janvier a accepté ce départ sans annoncer, pour autant, le nom de son successeur, qui serait, selon des informations de bonne source, l'actuel attaché des forces-armées et chef de poste des attachés militaires auprès de l'ambassadeur de France en Italie, le général de brigade Roger Emin.

C'est en septembre 1977 que le colonel Jacques Sylla Fouilland, promu général de brigade en avril 1981, a été nommé au SDECE. Après avoir été chef du secteur militaire des études et des analyses, puis adjoint au directeur général du SDECE, M. Alexandre de Marenches, le général Fouilland avait pris les fonctions de directeur de la recherche du renseignement à la fin de l'été 1980.

Après l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, le général Fouilland avait conservé ses fonctions. La nomination de M. Pierre Marion, en remplacement de M. de Marenches, avait été l'occasion, pour le directeur du renseignement, d'asseoir davantage encore son autorité puisqu'il avait été nommé, de surcroît, en septembre 1981, adjoint au directeur général ayant reçu délégation de signature pour remplacer, pour l'ensemble du service, M. Marion, en cas d'absence ou d'empêchement.

Le départ de la D.G.S.E. du général Fouilland est dans la logique du changement de responsable intervenu, à la fin de l'année dernière, à la tête des services secrets. Succé*dant, à compter du 18 novem*bre 1982, à M. Marion, l'amiral Pierre Lacoste a manifesté l'intention – attendue – de s'entourer de nouveaux collaborateurs, et le poste actuellement occupé par le général Fouilland appartient à cette catégorie de fonctions détenues par les plus proches conseillers du directeur général de la D.G.S.E.

Selon des sources bien informées, le général Roger Emin, ancien Saint-Cyrien, cinquante-cinq ans, prendrait précisément des responsabilités d'adjoint administratif et opérationnel de l'amiral Lacoste.

Le général Fouilland a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 19 janvier et sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, aux fonctions d'adjoint du général de division aérienne Claude Pozzo di Borgo, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique (E.M.S.S.T.) et du Centre des hautes études militaires (CHEM).

Dans les milieux militaires, on ne considère pas la nouvelle affectation du général Fouilland, qui est âgé de cinquante-six ans, comme une promotion significative mais, plutôt, comme un poste d'attente. Le général Fouilland, avant d'exercer ses responsabilités à la D.G.S.E., avait, en effet, déjà été en 1976 directeur du centre de formation générale à la direction de l'E.M.S.S.T.

J. I.

MM. FABIUS ET GATTAZ « AU CŒUR DU DÉBAT »

Chassé-croisé sur TF1

Bizarre, ce face-à-face Fabius-Gattaz, mercredi soir sur TF 1 (« Au cœur du débat »). Il y avait là quelque chose qui ne collait pas : d'un côté, un fils de grand bourgeois représentant le peuple, de l'autre, un fils du peuple représentant le patronat. Vous me direz que c'est un chassé-croisé à l'honneur de la démocratie. D'accord, mille fois d'accord. Reste que tout les oppose : le milieu, la fortune, l'expérience, le parcours, tout, quoi.

Le ministre du budget l'a bien senti, qui a drôlement gazé sur sa biographie. Il ne s'agit pas de faire des envieux ! Il a pu, grâce à ses parents (Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?), collectionner les diplômes – il appelle ça des peaux d'âne, c'est moins impressionnant. Et entrer, en 1973, d'abord au Conseil d'Etat, ensuite au P.S. Sa vie de maire et de député s'est confondue, depuis, avec sa région et son parti.

Le président du C.N.P.F., lui, donne des détails, il n'a pas peur : fils d'enseignant et fier de l'être. Ecole centrale. D'abord employé, il crée, avec son frère, sa propre affaire. Minuscule au départ, performante à l'arrivée. C'est un homme de terrain, ça se voit, les entreprises il les connaît à l'endroit et à l'envers. Il les a habitées. Son interlocuteur les connaît aussi. Il les a étudiées. C'est un homme de cabinet, ça se sent.

Ils sont quand même tombés d'accord sur quelques points. Essayer d'éponger le chômage des jeunes en leur offrant des stages de quatre mois, renouvelables une fois. Confier à une commission mixte le soin d'évaluer les charges des entreprises. Les alléger, ces charges, tout en diminuant les aides, coup de chapeau socialiste à la doctrine libérale, soit dit en passant.

On les devinait gênés, inquiets, craignant d'en faire trop ou pas assez. Gattaz montrait les dents pour ne pas être traité de dégonflé par ses adhérents, dont les derniers états généraux visaient précisément à alerter, à alarmer l'opinion. Et Fabius marchait sur des œufs pour ne pas être rabroué, comme ce pauvre Delors, par les responsables du parti, les membres du gouvernement, son chef et le président. Son confrère à l'emploi avait donné exactement la même impression sur l'autre chaîne, au journal de 20 heures – excellent, ce journal, formidable. Il était invité à répondre aux accusations du Canard enchaîné sur le fameux thermomètre du chômage. Franchement, il faisait peine à voir, tellement il avait l'air embêté, empêtré dans ses explications, sous le regard narquois du présentateur.

CLAUDE SARRAUTE.

Victoires de Mercedes (autos) et de B.M.W. (motos) dans le rallye Paris-Dakar

Moins de cent concurrents – sur les six cents présents au départ, le 1er janvier, place de la Concorde, à Paris – du cinquième rallye Paris-Alger-Dakar sont arrivés, jeudi 20 janvier, dans la capitale du Sénégal, au terme de la dix-septième étape. L'équipage Jacky Ickx - Claude Brasseur (Mercedes) a gagné l'épreuve dans la catégorie des automobiles ; Hubert Auriol (B.M.W.) a terminé à la première place dans la catégorie des motos ; Georges Groine - Thierry de Saulieu - Bernard Malfériol (Mercedes) se sont classés premiers dans la catégorie des camions.

Marqué par la mort du motard français Jean-Noël Pineau, par la tempête de sable du Ténéré au Niger, le Paris-Dakar est aussi une épreuve sportive pour une poignée de concurrents : les « seigneurs » de la course, une dizaine de professionnels qui apportent leur crédit sportif au rallye. Ickx, Brasseur, Auriol, la *petite histoire ne retiendra que ces* trois noms, et la victoire de Mercedes et de B.M.W.

Avec cette première victoire, Ickx et Brasseur ont effacé l'échec subi l'an dernier, dans le rallye précédent, pour avoir raté un contrôle de passage.

Effacé également, pour B.M.W., l'échec de 1982. La firme allemande était venue, cette fois, avec six motos seulement, mais les *plus puissantes*. De la même façon, Hubert Auriol était prudent. Licencié en sciences économiques, courtier en textiles, le « grand Hubert » rêve de devenir *professionnel*. A *ses amis*, il avait confié : qu' « *qu'il était là pour gagner* ».

Pour Hubert Auriol et B.M.W., cette victoire est un véritable pied de nez aux grands rivaux japonais, Honda et Yamaha. – G. M.

Aux États-Unis

LE PRODUIT NATIONAL BRUT A BAISSÉ DE 1,8 % en 1982

Le produit national brut des États-Unis a baissé de 2,5 % en volume et en rythme annuel au cours du dernier trimestre de 1982. Pour l'ensemble de l'année, le recul du produit national est de 1,8 % en termes réels contre une progression *de 1,9 % en 1981.*

La récession que les États-Unis connaissent depuis la mi-81 s'est traduite, selon des statistiques, par une chute de 8,2 % de la production industrielle l'an dernier et par une forte montée du chômage. En décembre, les États-Unis comptaient 12,1 millions de chômeurs, soit 10,8 % de la population active.

Le département du commerce a indiqué que l'inflation était revenue en 1982 et en moyenne annuelle à 6 % contre 9,4 % l'année précédente.

Au Japon

RÉDUCTION DE L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE EN 1982

L'excédent de la balance commerciale du Japon en 1982 a atteint 6,88 milliards de dollars (contre 8,80 milliards de dollars en 1981).

*Les exportations (FOB) ont dimi*nué de 8,7 %, à 135,85 milliards de dollars et les importations de 7,9 %, à 131,97 milliards.

Par rapport aux États-Unis, l'excédent est revenu de 13,32 milliards de dollars à 12,18 milliards et, vis-à-vis de l'Europe, de 10,33 à 9,51 milliards de dollars.

Agitation sur les monnaies

LE DOLLAR A 6,86 F

Les marchés des changes ont été à nouveau agités jeudi 20 janvier 1983, la baisse du deutschemark, évoquée dans les colonnes du *Monde* du 20 janvier, se poursuivant initialement pour s'atténuer par la suite. Ainsi le cours du dollar à Francfort, passé en deux jours de 2,36 D.M. à 2,42 D.M., a d'abord atteint 2,44 D.M. mercredi soir pour revenir à moins de 2,42 D.M. le 20 en fin de matinée.

A Paris, le cours du « billet vert » s'est élevé de 6,84 F à 6,91 F et est retombé aux alentours de 6,86 F. Ces mouvements, on le sait, sont provoqués à la fois par la crainte d'une victoire sociale-démocrate aux élections législatives allemandes du mois de mars prochain, qui affecte la tenue du mark, et par le retard que mettent les autorités monétaires américaines à réduire à nouveau leur taux d'escompte.

LA COLLECTION DE BALMAIN VICTIME D'UN FRIC-FRAC

Alors qu'elle était en stationnement, rue de la Paix, dans l'après-midi du 19 janvier, la camionnette du couturier Balmain a subi un fric-frac particulièrement dommageable à ses activités créatrices et commerciales. Il s'agit en effet de la disparition de six à sept panoplies complètes de prototypes de la première collection de mode masculine de Dominique Moriotti qui doit être présentée à la presse le vendredi 4 février.

Ces modèles n'ont pas de prix, ayant été élaborés dans les ateliers de haute couture de la rue François Ier. Ils en étaient sortis pour être photographiés dans un journal.

Le numéro du « Monde » daté 20 janvier 1983 a été tiré à 513 391 exemplaires.